BULLETIN ET MÉMOIRES

DE LA

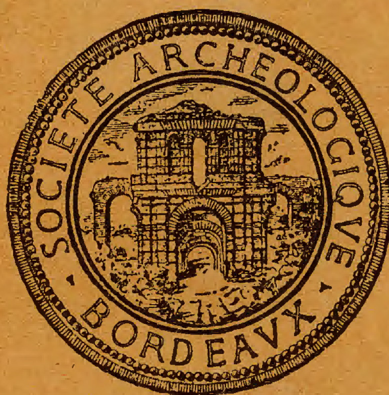
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

Reconnue d'utilité publique par décret du 11 Mars 1915

TOME LXII

ANNÉES 1957-1962



BORDEAUX

IMPRIMERIE BIÈRE

1964

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

BULLETIN ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

Reconnue d'utilité publique par décret du 11 Mars 1915

TOME LXII

ANNÉES 1957-1962



BORDEAUX

IMPRIMERIE BIÈRE

1964

PROPOS DU PRÉSIDENT

par Jean BENUSIGLIO.

Les réflexions résumées dans les lignes qui suivent ont été inspirées par la parution de la Nouvelle Histoire de Bordeaux[1]. *Il n'est pas habituel de publier dans ce bulletin des articles consacrés à des livres d'histoire, aujourd'hui nous pensons qu'à cette règle il doit être fait une exception en faveur de cette œuvre particulièrement importante pour l'étude de l'histoire et de l'archéologie de notre cité.*

Notre propos n'est pas de faire une analyse des volumes parus, des critiques qualifiés l'ont déjà faite[2], il est de montrer comment

---

1. *Histoire de Bordeaux*, publiée sous la direction de Ch. HIGOUNET, professeur à l'Université de Bordeaux, par la Fédération historique du Sud-Ouest, sous les auspices de la ville de Bordeaux.

I. *Bordeaux antique*, par R. ETIENNE, professeur d'histoire romaine à l'Université de Bordeaux, avec la collaboration de P. BARRÈRE, 1962.

II. *Bordeaux pendant le haut moyen âge*, par Ch. HIGOUNET, professeur de sciences auxiliaires de l'histoire à l'Université de Bordeaux, avec la collaboration de J. GARDELLES et J. LAFAURIE, 1963.

III. *Bordeaux sous les rois d'Angleterre*, sous la direction de Y. RENOUARD, professeur d'histoire du moyen âge à la Sorbonne.

IV. *Bordeaux du quinzième au dix-septième siècle*, sous la direction de R. BOUTRUCHE, professeur d'histoire du moyen âge à la Sorbonne.

V. *Bordeaux au dix-huitième siècle*, sous la direction de F.-G. PARISET, professeur d'histoire de l'art moderne à l'Université de Bordeaux.

VI. *Bordeaux au dix-neuvième siècle (1815-1914)*, sous la direction de L. DESGRAVES, conservateur de la Bibliothèque municipale de Bordeaux, et G. DUPEUX, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Bordeaux.

VII. *Bordeaux au vingtième siècle*, sous la direction de J. LAJUGIE, professeur d'économie politique à l'Université de Bordeaux.

VIII. *Bibliographie et tables*, par L. DESGRAVES.

2. Citons, pour le volume consacré à *Bordeaux antique*, les comptes rendus de J. L(ADOIRE), dans *Sud-Ouest*, 26 février 1963, et *Le Monde*, 10 août 1963, de M. DURRY, dans *Bulletin critique du Livre français*, avril 1963, n° 208, n. 55 897, de D. NONY, dans *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, t. 12, janvier-juin 1963, p. 99-105, de M. RENARD, dans *Revue Belge de philologie et d'histoire*, t. 41, 1963, p. 269-270, d'E. GRIFFE, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, Louvain, 1963 p. 565-570 de P.-M. DUVAL, Chro-

*cet événement, à plusieurs titres, intéresse notre société. En 1895 paraissait l'*Histoire de Bordeaux*, de Camille Jullian*[3] *qui était alors membre de notre compagnie et avait même été appelé à deux reprises à sa présidence*[4]. *Malgré ses grandes qualités et quoique pouvant être encore consulté utilement, cet ouvrage, écrit il y a soixante-dix ans, a forcément vieilli. L'utilisation de nouvelles méthodes et la découverte de nombreux documents ont rendu nécessaire une nouvelle synthèse des connaissances sur l'histoire et l'archéologie locales. D'éminents spécialistes ont entrepris cette œuvre éditée avec le patronage de la ville de Bordeaux par la Fédération historique du Sud-Ouest, sous la direction de son président, le professeur Ch.-M. Higounet. Elle comprendra huit volumes devant sortir à raison de un par an, le premier ayant paru en décembre 1962. A ce jour, le rythme prévu a été respecté puisqu'en décembre 1963 les deux premiers tomes étaient en librairie. Sur les sept responsables de ces volumes, quatre sont membres de notre société : le professeur Higounet et M. Desgraves font partie de notre comité d'honneur, le professeur Pariset est notre vice-président et le professeur Etienne siège à notre conseil d'administration. Je ne formule pas cette remarque seulement pour exprimer la légitime fierté de compter parmi nous d'aussi éminents collègues, mais pour faire un petit examen et essayer de déterminer dans quelle mesure nous les avons aidés dans leur œuvre et dans quelle mesure nous pouvons encore les aider.*

Les recherches se font principalement sur des documents (d'archives, archéologiques, numismatiques, littéraires, etc...) ; plus le nombre de pièces examinées est grand, plus la base de ces travaux est large et solide. Il faut donc avoir le souci de découvrir le plus de documents possible, c'est là un premier point, et, pour y parvenir, il faut que la science archéologique dispose d'agents qui assurent sa

---

nique gallo-romaine. 33, dans *Revue des Etudes anciennes*, t. 65, 1963, p. 377, de R. Hubac, dans *Bulletin de la Société des professeurs d'histoire et géographie de l'enseignement public*, avril 1964, n° 186, p. 597-598, de Ch. Picard, dans *Revue archéologique*, 1964-1, p. 80-82, de J.-A.-O. Larsen, dans *Classical Philology*, t. 59, 1964, p. 213-214, de J. Leclerc, dans *Etudes*, juin 1964, p. 867, de P. Goubert, dans *Orientalia christiana periodica*, t. 30, 1964, p. 297-298, de R. Arambourou, dans *Bull. de la soc. de Borda*, t. 87, 1964, p. 119-120, de A.-W. Bywanck, dans *Bull. Antike Beschaving*, Leyde, t. 39, 1964, p. 216-217. Pour le volume consacré à *Bordeaux pendant le haut moyen âge*, nous pouvons déjà citer les comptes rendus de G. Mongredien, dans les *Nouvelles Littéraires*, 16 janvier 1964, de J.-P. Poussou, dans *L'Avenir* (Lycée d'Agen), janvier 1964, p. 867-868, de P. Goubert, dans *Orientalia christiana periodica*, t. 30, 1964, p. 297-298, de J.-W. Baldwin, dans l'*American historical review*, juillet 1964, de F. Dumas, dans *Revue numismatique*, t. 5, 1963, p. 188-190.

3. C. Jullian, *Histoire de Bordeaux, depuis les origines jusqu'en 1895* Bordeaux, 1895.

4. En 1889 et 1900.

présence partout. Alors que quelques chercheurs, qui naturellement ne peuvent se dédoubler, n'ont la possibilité de fouiller systématiquement que quelques chantiers, plusieurs centaines d'archéologues, professionnels ou amateurs, groupés dans une société comme la nôtre, permettent la découverte d'un très grand nombre de témoins du passé. De plus, la multiplicité des archéologues évite la sclérose. En effet, le petit nombre de chercheurs oblige à faire un choix parmi les différents chantiers et ainsi le sens de ce choix risque d'être dirigé en fonction d'idées ou d'hypothèses déjà connues. Au contraire, de nombreuses trouvailles faites au hasard imposent des pièces aux chercheurs et orientent leurs travaux en indiquant de nouveaux sites.

*Mais la découverte du document et son exploitation ne sont pas concomitantes. De plus, l'utilisateur du document peut être éloigné, cela pose le problème de l'utilisation du document dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire celui de sa conservation, celui de sa description (dessin, photographie, moulages, mensurations, poids, etc...), celui de la relation précise des circonstances de sa découverte (description et croquis des lieux, stratigraphie, disposition des objets, etc...) et enfin celui de la publication de ces découvertes. Tout cela doit être notre tâche, l'avons-nous accomplie jusqu'à maintenant ? La publication de l'*Histoire de Bordeaux *nous donne l'occasion de faire cet examen de conscience.*

La lecture du premier tome montre l'importante documentation qui a été tirée du bulletin de notre société. Tant en ce qui concerne les sources archéologiques que les sources numismatiques, de nombreux membres de notre compagnie sont cités dans cet ouvrage et je ne peux résister au désir de mentionner la découverte à Bordeaux, par un membre de notre société, d'un col d'amphore portant la marque M. PORCI, découverte qui a confirmé l'hypothèse du professeur Etienne traçant une route du vin venant de Pompéi et descendant le cours de la Garonne. Ainsi, la découverte d'un objet sans valeur a eu une grande importance, parce qu'on a pu l'examiner et connaître le lieu de sa trouvaille.

Dans le second tome, les mémoires de notre société ont également été cités, surtout dans la partie traitant de la monnaie bordelaise. Nous pouvons donc penser que nos activités ont été de quelque utilité aux auteurs de cette œuvre remarquable, mais nous ne devons pas nous considérer comme pleinement satisfaits, car il nous faut constater que nos travaux récents n'ont pas donné lieu à des publications assez suivies. Combien d'objets sauvés sont, faute d'avoir été publiés, tombés dans l'oubli au fond de quelque tiroir et ainsi perdus pour la science ? Il est indispensable de rechercher les moyens qui nous permettront de revenir à la politique de publication intensive

qui a fait le renom de notre société et qui lui a permis de participer à la grande œuvre collective de la recherche. Il faut que les communications et présentations qui sont faites par un membre soient plus largement publiées, avec d'abondantes illustrations, pour ne pas tomber dans l'oubli et pouvoir ainsi servir à d'autres chercheurs. Nos réunions ne doivent pas être des bavardages stériles, mais, par notre bulletin, elles doivent se prolonger en d'autres temps et en d'autres lieux, car je répète que notre rôle est, avant tout, de découvrir des documents, de les conserver, de les décrire, de décrire les circonstances de leur découverte, de les mettre à la disposition de tous par l'intermédiaire des publications et ce rôle est très important à une époque si dangereuse pour notre patrimoine archéologique menacé par les touristes, par les curieux, les mauvais archéologues et les grands travaux; nous devons être constamment en éveil et nous considérer comme responsables de notre sous-sol si riche en vestiges de notre passé.

ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE 1957 A 1962

A BORDEAUX, VISITES COMMENTEES

La Bibliothèque municipale, présentée par le conservateur, M. L. Desgraves, le 27 janvier 1957.

L'Eglise Saint-Bruno, présentée par M. X. Védère, conservateur des Archives municipales, le 16 février 1958.

Le Musée de peinture, présenté par le conservateur, M. J.-G. Lemoine, le 2 novembre 1958.

L'Eglise Saint-Michel, présentée par M. Paul Roudié, le 8 décembre 1958.

La Bibliothèque municipale de botanique, présentée par M. Larroque, et *le Jardin public*, présenté par M. R. Marquassuzaa, le 21 février 1960.

L'Eglise Sainte-Croix, présentée par M. le professeur J. Gardelles, le 22 février 1960.

Le Quartier des Chartrons, présenté par M. R. Marquassuzaa, secrétaire général de la Société archéologique, le 24 avril 1960.

Le Musée des arts décoratifs, présenté par le conservateur M. X. Védère, le 18 février 1961.

Le Musée des moulages à la Faculté des lettres, présenté par M. le professeur J. Marcadé, le 26 février 1961.

EXCURSIONS

Le Canton de Pellegrue (Cazaugitat, Listrac, Massugas, Pellegrue, Saint-Ferme), avec réception par M. le Maire de Pellegrue, le 12 mai 1957.

Le Canton de Saint-André-de-Cubzac (Peujard, Saint-Laurent-d'Arce, Saint-Gervais, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Antoine, Aubie, Espes-

sas, Cubzac, La Grave d'Ambarès), avec réception par le Syndicat d'Initiative de Saint-André-de-Cubzac, le 13 octobre 1957.

La Juridiction de Saint-Emilion (Saint-Emilion, Saint-Christophe-des-Bardes, Saint-Hippolyte, Saint-Etienne-de-Lisse), avec réception par la Société historique et archéologique de Saint-Emilion, le 18 mai 1958.

En Périgord (Beaumont, Saint-Avit-Senieur, Cadouin, Le Buisson, Siorac, Belvès, Monpazier, Biron, Villeréal, Issigeac), le 6 juillet 1958.

Le Canton de Podensac (Arbanats, Virelade, Saint-Michel-de-Rieufret, Landiras, Illats, Podensac, Cérons, Budos), avec réception par M. le Maire de Podensac, le 12 octobre 1958.

Le Canton de Bourg-sur-Gironde (Bourg, Bayon, Laroque-de-Tau, Villeneuve, Saint-Ciers-de-Canesse, Lansac, Tauriac, Marcamps) avec réception par M. le Maire de Bourg et le Syndicat d'Initiative, le 24 mai 1959.

Pons et sa région (Saint-Genis-de-Saintonge, Mosnac, Marignac, Chadenac, Echebrune, Biron, Avy-en-Pons, Pons, Bougneau, Pérignac, Coulonges, Jarnac-Champagne, Jonzac), avec réception par le Syndicat d'Initiative de Pons, le 5 juillet 1959.

Le Pays de Buch (Andernos, Lanton, Biganos, Gujan, Arcachon, La Teste, Lugos) avec réception par la Société scientifique d'Arcachon et M. l'abbé Boudreau, le 11 octobre 1959.

En Fronsadais (Asques, Saint-Romain-la-Virvée, Cadillac-sur-Dordogne, Lugon, Saint-Germain-la-Rivière, Aignan, Saint-Michel, Saillans, Villegouge, Galgon, Lalande-de-Cubzac), le 15 mai 1960.

Château de Bonaguil et vallée du Lot (Gavaudun, Bonaguil, Duravel, Puy-l'Evêque, Penne-d'Agenais), le 12 juin 1960.

L'Ancienne Prévôté d'Entre-deux-Mer (Carignan, Latresne, Camblanes, Saint-Caprais, Cambes, Baurech, Saint-Genès-de-Longbaud, Haux, Créon, La Sauve, Sadirac, Lignan) avec présentation de l'abbaye de La Sauve par M. Duru, et réceptions à Latresne par M. Pourrat, et à Sadirac par M. d'Armaillé, le 27 septembre 1960.

Le Canton de Pujols (Saint-Jean-de-Blaignac, Sainte-Florence, Saint-Pey-de-Castets, Bossugan, Doulezon, Pujols, Villemartin, Sainte-Radegonde, Pessac, Saint-Vincent-de-Pertignas, Rauzan), avec réception par M. Du Foussat à Bossugan, le 14 mai 1961.

En Périgord blanc (Condat-sur-Trincou, Villars, Saint-Jean-de-Cole, Thiviers, Saint-Pierre-de-Cole, La Chapelle-Faucher, Agonac, Château-l'Evêque), le 11 juin 1961.

En Condomois (Barbaste, La Romieu, Valence-du-Gers, Condom, Flaran, Mouchan, Larresingle), le 17 septembre 1961.

Sainte-Foy-la-Grande et sa région (Lamothe-Montravel, Sainte-Foy-la-Grande, Le Fleix, Thoumeyragues, Montcarret, Montaigne), avec réception par le Syndicat d'Initiative, à Sainte-Foy-la-Grande, et Mlle Tauziac, à Montcarret, le 6 mai 1962.

En Saintonge (Gemozac, Rioux, Retaud, Corme-Royal, Pont-l'Abbé-d'Arnoult, Saint-Porchaire, La Roche-Courbon, Crazannes, Saint-Saturnin, Saint-James, Taillebourg), le 3 juin 1962.

Sur la route des Bastides de Guyenne (Sauveterre de Guyenne, Monségur, Duras, Eymet, Lauzun, Marmande), avec réception par les Amis du château de Duras et par M. Folchi de Lattre, à Lauzun, le 30 septembre 1962.

MANIFESTATIONS

Organisation des Journées nationales de numismatique et d'une exposition à la Bibliothèque municipale, par le Cercle Bertrand-Andrieu, en juin 1957.

Commémoration (avec la Société linnéenne et la Société de préhistoire et de spéléologie de Bordeaux) de la mort du professeur Malvesin-Fabre, président de la Société archéologique, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres, avec discours de M. R. Cousté, au nom de la Société archéologique, le 23 novembre 1957.

Apposition d'une plaque à la mémoire du professeur Malvesin-Fabre, en union avec la Société linnéenne, et la Société de préhistoire et de spéléologie de Bordeaux, en l'hôtel des Sociétés savantes, le 24 novembre 1957.

Présentation à la municipalité d'un vœu pour la réservation de terrains en vue de fouilles sur l'emplacement de l'ancien mur romain, rue du Pont-de-la-Mousque, et pour la conservation de parties artistiques d'immeubles en démolition, en novembre 1957.

Participation à l'Exposition du travail, à Bordeaux, en avril 1958.

Participation du Cercle Bertrand-Andrieu à l'Exposition de numismatique de l'hôtel des Monnaies de Paris, en mai 1958.

Participation à l'Exposition « Deux siècles d'histoire maritime », à Bordeaux, en mai 1958.

Apposition d'une plaque commémorative sur l'église jurandale de Saint-Eloi, à Bordeaux (en union avec le Syndicat d'Initiative), le 13 mai 1958.

Dons au Musée :

Mmes Gaetan-Dumas, Vve Domy et MM. Doumezy, Vivez et legs Semonin.

Dons à la Bibliothèque :

Mme Vve Domy, MM. de Foussat, Mesuret, Pariset et legs Semonin.

A la Biliothèque :

Classement et établissement de fiches des volumes et tirés à part par M. et Mme Pellereau et M. Bastide.

Analyses bibliographiques présentées par M. E. Bastide.

Publications :

Bulletin et Mémoires, tome LIX (en 1958).

Bulletin et Mémoires, tome LX (Cercle Bertrand-Andrieu, I) (en 1960).

Bulletin et Mémoires, tome LXI (Groupe Jules-Delpit, I) (en 1962).

Collection « Documents d'Aquitaine », I, Jean-Paul TRABUT-CUSSAC, *Le Livre des hommages d'Aquitaine, Restitution du second livre noir de la Connétablie de Bordeaux*, Bordeaux, Delmas, 1959, 175 p. (avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique).

MEMBRES DECEDES

Mmes GERBER-BASTIDE.
J. DUBOIS.

MM. ANUS.
Abbé BREUIL.
BROQUART.
CALVET.
CAMART.
CREMONT.

MM. DAUDRIX.
DOMY.
LECUMBERRI.
MOUNASTRE-PICAMILH.
Abbé PIQUE.
Cdt PORRAL.
POURRAT.
Gal SOULÉ.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

SEANCE DU 13 JANVIER 1957

Présidence de M. le professeur COUPRY, président.

Présentations :

M. TAILLEFER : Vierge couronnée, assise, tenant l'Enfant Jésus. Pierre polychromée (XVIe) ?

M. de LÉOTARD : armes anciennes : *pertuisane* époque Henri II (avec gravures : H. surmonté de la couronne du Saint-Empire, fleurs de lis et lambrequins) ; *hallebarde* avec gravures en surcharge : coq, Virtus et signes maçonniques (?) ; *arme* de parade de la garde esclavone des doges (Venise, XVIe) ; *épée de cour* à lame colichemarde damasquinée (début du XVIIIe) ; *sabre courbe* et son fourreau de cuivre (officier de la garde, Ier Empire).

Communications :

M. R. MARQUASSUZAA : *Enseigne ou blason corporatif bordelais du seizième siècle.*

Sur les indications de Mme Uteau et de M. Dignan, l'auteur a pu relever, à l'occasion de la démolition d'une devanture, 72, rue du Pas-Saint-Georges, à la clef d'un arc en plein cintre appareillé en claveaux et sur une brique à tenon, probablement superposée au claveau central, le dessin gravé ci-après :

Dans le centre d'un écusson sub-circulaire, on voyait un monogramme composé des lettres B. et L. (en capitales romaines), simplement juxtaposées (les branches montantes des deux lettres étant communes) ; à gauche, une sorte de couteau à manche pliant ouvert, dont la lame ovalaire à double renflement dans son tiers supérieur s'amincissait vers la base ; à l'aisselle de cette dernière, une lame plus courte, légèrement recourbée vers l'extérieur, servait probablement d'arrêtoir que recevait une encoche correspondante ménagée dans un manche engainant, à base de forme anguleuse.

A la droite du monogramme : un outil d'usage indéterminé en forme de spatule à corps plutôt ovalaire se terminant par une tige non différenciée, un peu plus longue que la partie active. En pointe et au-dessous, une feuille assez schématisée, d'allure encore gothique, composée de trois folioles trilobées et nervées, réunies par leur pétiolule à un pétiole s'élargissant vers la base.

En chef : la date de 1582 dont les chiffres étaient précédés, séparés ou suivis de points, le 5 étant dépourvu de barre terminale, la boucle supérieure du 8 et celle du 2 étant horizontales.



FIG. 1. — *Bordeaux : Enseigne ou blason corporatif bordelais du XVIe siècle.*

Se trouve-t-on en présence d'une enseigne fixe ou plutôt d'une sorte de blason corporatif dont les objets figurés correspondent au métier exercé par l'habitant de cette maison ? La nature des instruments ou outils qui y figurent devrait nous apporter quelques précisions. S'il est en effet aisé de voir un rasoir dans celui de gauche, celui de droite laisse quelques doutes sur une identification réelle : on hésite à se prononcer ; s'agit-il d'un coutelier ou d'un marchand d'outils agricoles, le rasoir n'étant peut-être qu'un greffoir, le manche ressemblant assez à celui des couteaux à enter actuels ; ou bien, enfin, d'un barbier-chirurgien, l'instrument de gauche étant un bistouri et celui de droite, un scalpel ou une lancette. (M. le docteur Lasserre a confirmé par la suite qu'il s'agit bien d'instruments chirurgicaux.)

Dans le champ des hypothèses, on signalera que le *Livre des Bourgeois de Bordeaux* (XVIIe-XVIIIe siècles) fait connaître qu'un certain Bernard de Lamothe, marchand (sans autres précisions) prit lettres de bourgeoisie le 27 juillet 1575 et que les registres de la Jurade indiquent que le 7 août 1559, un Bertrand de Lamarque, maître chirurgien de Bayonne, fut reçu maître chirurgien et barbier de la ville de Bordeaux.

L'écusson en question pourrait être celui d'un descendant du chirurgien bayonnais, comme pourrait le faire supposer la concordance des initiales.

Après avoir situé dans le plan du Bordeaux médiéval cet immeuble daté, et avoir décrit son aspect extérieur, M. Marquassuzaa souhaite que soit entreprise une étude sur l'architecture civile en Bordelais, du moyen âge au XIXe siècle, et, à cet effet, que l'on s'empresse de recueillir le plus possible d'éléments iconographiques.

M. Roudié fait remarquer que l'abondance de contrats de maçons au XVIe siècle implique une activité constructive intense et que des restes importants d'immeubles de cette époque doivent encore exister derrière des façades du XVIIIe siècle.

MM. Suq et Béraud-Sudreau donnent quelques indications sur la « Belhe Gleysa de San Siméoun » dont il a été question au cours de la communication précitée.

M. PELLEREAU : *De Vésone à la Pierre plantée.*

Après avoir esquissé les origines de l'occupation, par les Petrocorii, des lieux situés au bord de l'Isle, dans le vallon de Campniac, entre les coteaux d'Escornebœuf et de la Boissière, berceau de la future cité de Vésone, expliqué les étymologies proposées pour ce toponyme et dirigé son auditoire vers la route de Saintes, par l'ancienne voie romaine de Vesona à Santonum, M. Pellereau situe sur le coteau de Beaupuy, un lieu-dit « Pierre plantée », limitrophe de quatre communes. A cet endroit, très proche de l'ancienne et célèbre abbaye de Chancelade, à peu de distance de la route, se voit la pierre faisant l'objet de cette communication. Large de 43 centimètres, épaisse de 20 centimètres, haute de 0,80 m, elle présente en son sommet une cavité qui paraît artificielle et où une croix a pu être scellée. S'il en était ainsi, on pourrait peut-être l'identifier avec la croix dite « de Beaupuy » dont il est question dans un inventaire manuscrit de 1598 conservé aux Archives municipales de Périgueux.

On ne peut encore être fixé sur la destination de cette pierre qui peut être une simple borne de propriété ou indicatrice du droit d'asile. Son dégagement que l'auteur se propose d'effectuer un jour, apportera peut-être une précision en faisant réapparaître une date ou un blason.

M. A. d'ANGLADE : *Documents sur Mme de Bonneuil et André Chénier.*

Née à Saint-Denis (Ile Bourbon), le 25 mars 1748, Michelle de Sentuary épouse à Bordeaux, le 28 janvier 1767, Nicolas, Cyrille de Bonneuil, ancien entreposeur de tabacs et « intéressé dans l'affaire du Roy », qui devait devenir peu après maître d'hôtel de Mme la comtesse d'Artois et valet de chambre de Monsieur, frère du roi.

L'acquisition de ces charges devait conduire M. et Mme de Bonneuil à Paris où celle-ci compta, dès 1778, avec Mmes Taffard et de Maranville, parmi les « berceuses » du financier bordelais Nicolas Beaujon, avant

d'être l'amie et l'inspiratrice d'André Chénier qui l'a chantée dans son œuvre sous le nom de « Camille ».

A l'aide de documents, M. d'Anglade retrace la vie à Bordeaux puis dans la capitale de la famille de Bonneuil, mêlée aux événements de l'Ancien Régime et de la Révolution, puis il détache de l'œuvre d'André Chenier ce qui se rattache le plus intimement à Mme de Bonneuil.

Plus heureuse que son poète, mort sur l'échafaud le 15 août 1794, Mme de Bonneuil, ayant été, aux dires de Mme Vigée-Lebrun, « la plus jolie femme de Paris », y décéda, 8, rue Pigalle, le 26 décembre 1829, n'ayant rien perdu de sa « beauté phénoménale ».

SEANCE DU 10 FEVRIER 1957

Présidence de M. le professeur COUPRY, président.

Le président adresse ses félicitations à M. R. Cousté, vice-président, nommé chevalier des Palmes académiques.

Présentations :

M. DOUMEZY : très beau *tétradrachme athénien* (antérieur à 440).

M. TAILLEFER : *fragment d'un buste de Diane*, marbre blanc (IIe) *trouvé à Courpiac* (Gironde), (ancienne collection abbé Labrie) ; *cloche en bronze*. Diamètre : 14 cm. Inscription : « Le XIIII mai 1602. J.H.S. - Croix » (Proviendrait du couvent des Récollets de Bordeaux). Partie supérieure d'une terre cuite antique : personnage tenant une brebis sur les épaules (origine inconnue. IVe siècle).

M. BIRABEN : photographie d'un tableau : *Nativité* (Ecole flamande. XVIIe siècle), conservé à Bordeaux.

Dons au musée du Vieux Bordeaux :

M. DOUMEZY : deux médaillons en terre cuite (surmoulages effigies de Louis XIV et de Napoléon Ier) avec inscription en creux : « A M. Bréjon, souvenir 1892 » ; médaillon en terre cuite : construction du canal latéral à la Garonne (quatrième lot, dit « du Mas », deuxième section 1839). Etablissement de la route départementale de Bordeaux-Saint-Médard sous Charles X (1825).

Communications :

M. COUDROY DE LILLE : *A propos d'une chanson réolaise.*

L'auteur apporte quelques éclaircissements sur les faits qui sont à l'origine de cette chanson (déjà communiquée à la Société) et qui fut placardée sur les murs de La Réole en février 1804.

Après la fermeture de l'église conventuelle des Bénédictins en 1790, des déprédations successives vinrent dépouiller cet édifice de sa statuaire ainsi que de son ornementation sculptée. Deux ans plus tard, la vente du couvent allait provoquer la destruction partielle de son cloître et Constantin Faucher, l'un des « Jumeaux de La Réole », trafiquant de biens nationaux, devait se signaler par des tractations assez louches.

Or, en 1805, lors de la restauration du culte, lorsque l'on voulut meubler à nouveau l'église-cathédrale Saint-André, on transporta de La Réole à Bordeaux, le maître-autel, les stalles et les belles grilles (œuvre de Bl. Charlut) qui demeuraient encore dans l'église réolaise.

Cette nouvelle spoliation fut, dans La Réole, l'occasion d'une levée de boucliers dont la chanson reflète bien l'intention puisque on y tance rudement le sous-préfet et l'archevêque.

On sait que, malgré la plainte déposée entre les mains du procureur impérial, aucune suite ne fut donnée à cette affaire.

M. Coudroy de Lille, ayant pu retrouver l'air de cette chanson, complète sa communication par le chant de deux couplets.

M. COUSTÉ : *Psychisme des tribus de la préhistoire.*

Depuis l'opinion émise en 1892 par Lefebvre, tendant à considérer l'homme préhistorique comme incapable de penser, de très grands pas ont été faits dans cette voie, grâce aux découvertes effectuées dans les grottes et aux observations faites sur le produit des fouilles entreprises sur les lieux d'habitat. On a ainsi constaté que les facultés mentales de l'homme, peut-être assez primitives à l'origine, ont subi une évolution lui permettant de s'adapter au milieu, puis de dominer la nature.

Après une vue d'ensemble sur les races humaines préhistoriques, l'auteur essaie de restituer le genre de vie de ces populations et, s'aidant de données ethnologiques, rappelle les constatations faites à propos de l'hygiène, de l'initiation des jeunes, du souci de conservation du feu, toutes manifestations impliquant un psychisme très développé qui se retrouve d'une manière plus évidente dans la pratique de la magie. Dans leur ensemble les gravures ou peintures des grottes retracent en effet des scènes magiques, scènes d'envoûtement destinées à favoriser la capture ou la reproduction des animaux représentés et les chasseurs masqués sont vraisemblablement des sorciers ou chamans procédant aux incantations rituelles. Avec les mains, positives ou négatives figurées dans ces cavernes, on pense retrouver un signe de possession ou d'offrande qui impliquerait une transition entre la magie et la religion ; enfin, la théorie de l'art pour l'art semble devoir être retenue pour certains objets retirés des fouilles.

Le psychisme de l'homme préhistorique se révèle encore dans le problème de la mort, car des sépultures intentionnelles ont été reconnues dès le Moustérien, à la Chapelle-aux-Saints, à la Ferrassie, etc., et, au Magdalénien, des rites mortuaires dénotent un souci de protection, indice de l'éclosion du sentiment.

SEANCE DU 10 MARS 1957

Présidence de M. le professeur COUPRY, président.

Le *rapport moral pour l'année 1956* est présenté par M. Domy, secrétaire général et le *rapport financier pour la même année*, par M. Forton, trésorier.

Présentations :

M. GAILLARD : petite statuette masculine en bronze : athlète ou Hercule (romaine ?) ; plaque ovale en laiton découpé (personnage en costume Henri II terrassant un dragon (enseigne de pèlerin à Saint-Michel ?).

M. LAFFORGUE : deux marmousets en plomb (pièces semblables à celles du musée des Arts décoratifs et du musée du Vieux Bordeaux).

M. DOUMEZY : plaque de cuivre de 82 millimètres sur 56, à relief assez fin : Christ sur la croix, à gauche, la Vierge en prière et tous les instruments de la Passion tels qu'ils sont habituellement réunis sur les calvaires d'art populaire du XVIIe siècle.

Plaque ovale en bronze doré de 110 millimètres sur 10, portant au dos quatre attaches : scène religieuse en fort relief ; laboureur à côté de ses bœufs, tombant en extase devant l'apparition d'une croix sur un nuage (peut-être San Isidro, laboureur, patron de Madrid) (XVIIe siècle).

Remise des diplômes et décorations :

L'arrivée de Me Deymes, adjoint au maire, est saluée par M. le Président qui lui exprime toute sa gratitude et, en tant que directeur de la neuvième Circonscription historique et archéologique, remet à MM. Aveillé, Bénusiglio, abbé Boudreau, Cremont, Joseph Ducasse, Nony et Roudié le diplôme d'honneur de la Société en récompense de leurs travaux et de leur dévouement.

Me Deymes, prenant ensuite la parole, adresse le salut et les félicitations de l'administration municipale à la Société archéologique pour la valeur de ses travaux et la constance de son action, puis se fait un plaisir de remettre le diplôme de médaille de bronze de la ville de Bordeaux à M. le professeur Coupry, à MM. Domy, secrétaire général, et Marquassuzaa, secrétaire adjoint.

M. le professeur Coupry, ayant remercié M. le Maire, annonce à l'assemblée que M. Cousté, ancien président, en raison des services rendus et de ses travaux scientifiques, a été compris dans la dernière promotion des chevaliers des Palmes académiques et, au milieu de l'allégresse générale, lui remet officiellement les insignes de cette distinction.

SEANCE DU 12 AVRIL 1957

Présidence de M. COUSTÉ, vice-président.

Présentations :

M. GAILLARD : deux marmousets semblables à ceux présentés lors de la précédente séance.

M. MARQUASSUZAA présente au nom de M. Camart la photographie d'une statue du XVIIe siècle placée au dehors de l'église de Gujan ; il s'agit d'un personnage portant une armure assez fantaisiste et un manteau long, ouvert largement et rattaché sur la poitrine — les mains sont brisées. M. l'abbé Boudreau précise que c'est la statue de saint Maurice, l'un des saints auxquels l'église est dédiée. M. Marquassuzaa pense qu'il y aurait lieu de veiller à sa conservation.

Don au musée :

M. DOUMEZY : carreau polychromé en faïence vernissée (début du XIXe siècle).

Exposé :

M. l'abbé BOUDREAU : *Les fouilles d'Herculanum.*

Cette ville de Campanie qui fut au premier siècle avant Jésus-Christ un lieu de villégiature pour les riches familles de Rome, fut, comme on le sait, ensevelie par une coulée de boue, lors de l'éruption de 79. Malgré les difficultés que présentait l'enlèvement de l'énorme épaisseur de tuf (plus de 20 mètres), des fouilles y furent entreprises au XVIIIe siècle, en 1875 et, en 1927 enfin, on y a appliqué les méthodes de conservation intégrale de bâtiments découverts, suivant les techniques employées à Pompéi.

M. l'abbé Boudreau commente ensuite une série de clichés en noir et en couleurs, en faisant constater les précautions scientifiques qui président au dégagement puis à la conservation des ruines : thermes, palestre, théâtre encore incomplètement exploré, nombreuses maisons et villas connues sous le nom de : « Maisons d'Argus », « Atrium aux mosaïques », « à la cloison de bois », « aux meubles carbonisés » ; « Maison des Cerfs » avec ses remarquables statues, enfin : « La Maison du bicentenaire » où la présence de l'emblème de la Croix, encaissé dans un panneau de stuc, serait le témoignage le plus ancien du culte de la Croix.

SEANCE DU 10 MAI 1957

Présidence de M. E. BASTIDE, vice-président.

Présentation :

M. PELLEREAU : différentes poteries : petite cruche à bec et anse transversale, terre vernissée (fouilles de Millau) ; petit vase conique légèrement renflé (plateau d'Estaven à Brive) ; urnule en terre blanche avec bec et anse en étrier, brisée, décorée sur la panse de deux rameaux en relief (graviers de la Garonne) ; lampe à double bec et petite amphore peinte, sans anse (Carthage).

Communications :

M. Cl. PLAULT : *Quelques peintures murales récemment découvertes dans la région.*

M. Plault présente et commente une série de photographies dont il est l'auteur et qui se rapportent à des fresques ou à des parties de fresques mises au jour soit en Gironde, soit dans les départements circonvoisins. A la suite de ses explications et des précisions qu'il fournit sur ces fresques, tant sur leur valeur artistique que sur leur état de conservation, il semble bien que l'on puisse les classer chronologiquement de la manière suivante :

1° XIIe-XIIIe siècles : La visitation, de Saint-Mard, en Saintonge ; et, dans la même région, les mains et la très belle tête au remarquable dessin, d'Epargnes.

2° XIVe siècle : L'importante composition de « La Création des animaux » et la scène du « Péché originel », reconnues derrière les orgues de la cathédrale de Cahors. La fort belle Crucifixion et l'Adoration des mages

de la Réorte en Saintonge. La Crucifixion et la Vierge en Majesté de la Grave-d'Ambarès.

3° A la fin du xve siècle : « L'Annonciation » de Saint-Aubin de Médoc.

4° Au début du xvie siècle : « Le baptême du Christ » que M. Plault a récemment découvert à Meynac ; ces dernières fresques pouvant être conférées, quant à leur style, avec celles de l'ermitage de Cambes.

Exposé :

M. Gaillard : *La tombe princière de Palenque au Mexique.*

M. Gaillard, spécialisé dans l'étude des civilisations sud-américaines, rappelle les grandes lignes de l'histoire connue de la civilisation Maya qui, aux xiiie-xive siècles, devait connaître une renaissance sous l'influence toltèque, puis s'éteindre définitivement au xve siècle. L'orateur narre ensuite les divers épisodes de la singulière découverte de cette tombe inviolée d'un grand personnage, placée exceptionnellement sous une pyramide.

Ce monument qui comportait une suite de degrés par lesquels on accédait à un temple de forme allongée, au toit surmonté d'une crête plate et ajourée, fut étudié en 1949 par un archéologue, Ruiz Lhuillier, qui remarqua sur la façade une dalle dressée, retenue par un bouchon de pierre.

L'enlèvement de cette fermeture amena la découverte d'un escalier intérieur, puis d'une seconde porte, enfin d'une salle de forme ogivale, aux murs écartés, dont les parois étaient ornées de fresques en champlevé et en plans successifs représentant une procession de prêtres ; sur le sol, une dalle sculptée avec tête de monstre recouvrait le sarcophage en forme de poisson.

Cette pierre recouvrait le squelette d'un homme assez jeune, entouré et recouvert d'un véritable trésor de pierre dure œuvrée qui se composait de bagues, bracelets, plaque pectorale, diadème, boucles d'oreilles et d'un masque mortuaire, le tout en jadéite.

Les offrandes funéraires retrouvées devant la porte intérieure : grains de jade, pendeloques, têtes de jeunes gens en stuc, coffret en pierre contenant les restes de cinq jeunes gens et d'une jeune fille, le lieu inusité de la sépulture, attestent suffisamment l'importance du personnage inhumé qui fut peut-être le fondateur de la ville.

SEANCE DU 14 JUIN 1957

Présidence de M. le professeur Coupry, président.

M. Bénusiglio fait le compte rendu des *Journées numismatiques des 1er et 2 juin 1957* et met surtout l'accent sur la qualité des communications qui y furent faites ainsi que sur la remarquable exposition organisée par le « Cercle Bertrand-Andrieu », dans l'une des salles de la Bibliothèque municipale, obligeamment prêtée par le conservateur, M. L. Desgraves, puis il souligne l'honneur fait à la Société par M. le Préfet de la Gironde qui tint à assister en personne à la séance inaugurale.

Communications :

M. Roudié : *Médaillon sculpté récemment trouvé à Blaye.*

Ce médaillon renaissance, figurant une tête de guerrier, traité à l'antique et trouvé dans l'enceinte de l'ancienne citadelle de Blaye, a été heureusement sauvegardé par les soins de M. Raboutet : il mesure 0,50 m sur 25 millimètres d'épaisseur ; la tête du guerrier se rattache au type « médaille », bien que comportant d'assez sensibles différences ; le buste est vu de trois-quarts ; le casque dont est coiffé le personnage est d'un type fantaisiste, de même que la draperie des épaules qui peut faire penser à la peau du lion d'Hercule, stylisée ou mal représentée par l'artiste.

Bien que mutilée, cette sculpture est d'une bonne facture ; on peut approximativement la dater de la période 1510-1550 et, peut-être, d'une manière plus précise, de 1525 à 1545.

M. Bénusiglio : *Présentation d'un trésor gaulois découvert à Chevanceaux (Charente-Maritime).*

Cette présentation, accompagnée de commentaires, intéresse une très belle série de pièces (alliage d'or et d'argent) au titre de 300/1 000 et d'un lingot d'or au titre de 900/1 000, découverts à Chevanceaux à l'occasion d'un labour et dont l'exposition lors des « Journées numismatiques » a été fort remarquée. Cet ensemble de 63 pièces qui forme sans doute le plus bel exemple de monnaies pictones connu à ce jour, compte 61 pièces du même type, présentant à l'avers une tête humaine, à droite, entourée d'un cordon perlé ; au revers, un cheval androcéphale ; dessous, une main.

SEANCE DU 12 JUILLET 1957

Présidence de M. Cousté, vice-président.

Exposé :

M. Seronie-Vivien : *Civilisation indienne du sud-ouest des Etats-Unis.*

A l'occasion d'un voyage d'études dans les provinces d'Utah, Colorado, Arizona et New Mexico, l'auteur a rapporté de précieuses indications sur les peuples qui ont occupé les plateaux que découpent les vallées des rivières de San Juan, Little Colorado, Rio Grande, Haute Sila et Salt River.

Les ethnographes ont pu établir en ces régions l'existence d'un cycle de civilisation dite « d'Anasazi » se subdivisant en deux périodes : 1° celle des « basket makers » (de 0 à 700) se subdivisant en deux phases : celle des « Basket makers » proprement dite (de 0 à 550) avec ouvrages de vannerie et celle des « Basket makers » évoluée (de 500 à 700) où apparaît la poterie et la pointe de flèche ; 2° celle des « Pueblo » (de 700 à nos jours), subdivisée en cinq phases et caractérisée, dans le domaine social, par la fixation des populations, l'accroissement progressif des agglomérations, l'affinement de la poterie, et, dans le domaine religieux, par une évolution des rites avec évolution architecturale des « kiwa », sanctuaires à destination énigmatique.

Vers le XIIIe siècle, exode d'une grande partie de la population et, au début du XIVe siècle, mélanges ethniques provoqués par l'afflux d'envahisseurs venus des Grands Lacs canadiens. De 1540 au début du XVIIe siècle, l'apparition des Espagnols amène la fondation des principales villes européennes et il ne subsiste actuellement que 17 543 individus des races anciennes vivant dans les réserves de l'Utah et du Nouveau-Mexique. Les restes d'habitations ou de monuments des « Pueblo » sont encore bien conservés à Mesaverde, National Park au Colorado. M. Seronie-Vivien les a visités et en a rapporté une série de fort intéressants clichés en couleurs ainsi que des disques de chants anciens caractéristiques.

SEANCE DU 11 OCTOBRE 1957

Présidence de M. COUSTÉ, vice-président.

M. le Président adresse les félicitations de la Société à MM. Pierre Dupouy et Rigaleau, promus officiers des Palmes académiques et à M. P. Roudié, chevalier du même ordre.

M. le Secrétaire général annonce que, dans le courant du mois prochain, la Société archéologique commémorera l'anniversaire de la mort du professeur G. Malvesin-Fabre, son ancien président, au cours des manifestations suivantes : Eloge du président Malvesin-Fabre, le samedi 23 novembre, dans l'amphithéâtre de la Faculté des sciences. M. le professeur Dangeard, président de la Société linnéenne, traitera : « Le professeur Malvesin-Fabre botaniste ». M. Cousté, vice-président de la Société archéologique, retracera la carrière de : « M. le professeur Malvesin-Fabre, archéologue et préhistorien ».

Le dimanche 24 novembre : inauguration d'une plaque commémorative à l'hôtel des Sociétés savantes, en présence de M. le Maire de Bordeaux.

Don au musée :

Mme veuve Gaëtan DUMAS : plusieurs toiles (types bordelais), œuvre de Gaëtan Dumas.

Présentation :

M. TAILLEFER : croix processionnelle en cuivre rouge, estampé sur âme de bois, médaillons avec symbole des évangélistes et agneau pascal (deuxième moitié du XVIe siècle - Italie ?).

Communication :

M. l'abbé BOUDREAU : *Les voies romaines en Pays Boïen* (étude publiée dans le présent volume).

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 1957

Présidence de M. le professeur COUPRY, président.

Communications :

M. J. GARDELLES : *Le tombeau de Clément V à Uzeste.*

De ce mausolée monumental dont Ciacconius a donné, au XVIe siècle, une fidèle description, il ne reste que le gisant du pape. Malgré l'acharnement des iconoclastes et les mutilations qu'elle a subies, cette statue demeure encore un bon morceau de sculpture, exceptionnel dans le Sud-Ouest.

Après avoir rappelé ce que l'on peut connaître de l'histoire de l'érection de ce monument, où le corps du pape ne fut placé qu'en 1359, M. Gardelles en a heureusement rapproché une série d'œuvres du Midi de la France, à savoir : le gisant de Guillaume Durand, évêque de Mende († 1329), autrefois au prieuré de Cassan près Béziers, aujourd'hui au musée des Augustins à Toulouse, et celui de Jean des Pres, petit neveu du pape Jean XXII, évêque de Castres († 1353) (Collégiale de Montpezat de Quercy).

L'analogie des procédés techniques, des dimensions du drapé, des visages, des attitudes amène à conclure que ces œuvres sont toutes de la main d'un sculpteur habile mais qui, sans grand talent, a reproduit à plusieurs exemplaires un type fort conventionnel d'effigie mortuaire.

Une comparaison avec les gisants avignonnais prouve que l'atelier d'Uzeste est indépendant de ceux qui ont travaillé pour les successeurs de Clément V. L'auteur oppose aussi ces productions habiles mais sans vigueur aux œuvres géniales des artistes qui, à la même époque, taillèrent les statues de la Chapelle des Rieux à Toulouse et, sans doute, le tombeau d'Hugues de Castillon à Saint-Bertrand-de-Comminges. Cependant, le Maître d'Uzeste, auquel on doit également la statue de Notre-Dame de cette église, doit être rapproché plus nettement des sculpteurs du nord de la France dans le premier tiers du XIVe siècle, et en particulier, de celui qui exécuta sur l'ordre de Charles IV le Bel, en 1327, les gisants des derniers Capétiens directs, à Saint-Denis.

M. le professeur MARCADÉ : *Un fragment de stèle grecque au Musée de Bordeaux.*

Ce fragment de stèle, conservé au Musée lapidaire, provient de l'ancienne collection Durand, acquise par la ville en 1859. En marbre du Pentélique, à patine caractéristique, cette sculpture en bas-relief représente le corps d'un adolescent, tourné de trois-quarts vers la droite, la main droite retenant les plis d'un manteau léger jeté sur les épaules, tandis que la main gauche, légèrement relevée, retient un oiseau très abîmé ; sur la droite et tourné vers la gauche, le bras d'un personnage plus petit est tendu vers le jeune homme.

Cette œuvre d'un très bon style n'est que la partie gauche d'une stèle funéraire attique à deux personnages : un éphèbe et son esclave, qui était encadrée de deux pilastres surmontés d'un fronton dont la stèle d'Aristeon du Vatican peut donner une idée.

Du travail de recherches et de comparaisons effectué par M. Marcadé, il résulte que c'est la stèle d'Eleusis, dite du « Triptolème » qui, par l'attitude et la position de ce personnage et par les détails de la draperie, doit être considérée comme le prototype de ces « stèles à

éphèbes » dont on retrouve une variante dans la stèle de Thespie et parmi lesquelles doit être classé le relief du Musée de Bordeaux.

La projection de clichés de ces différents bas-reliefs permet de reconnaître dans celui de Bordeaux une évolution sculpturale : un idéal physique différent de celui du prototype, surtout par l'allongement du corps dont l'anatomie juvénile bien traitée fait de cette pièce du Ve siècle, d'un type peu répandu, un antique d'excellente qualité.

SEANCE DU 8 DECEMBRE 1957

Présidence de M. le professeur Coupry, président.

M. le Président donne connaissance d'un vœu émis par le Conseil d'administration de la Société dans une lettre adressée à M. le Maire de Bordeaux. L'assemblée ratifie ce vœu dont voici la teneur :

1° Que des dispositions spéciales soient prises dans le cas où des fouilles auraient lieu sur l'emplacement du mur romain entre la place de la Bourse et la place de Porto-Riche.

2° Qu'avant la démolition d'immeubles appartenant à la ville (îlots de Saint-Rémi et de la rue Saint-Charles) et d'une manière générale, pour toute démolition future du même genre, il soit au préalable dressé un inventaire des sculptures, reliefs, boiseries, ferronneries, etc., ou parties d'immeubles susceptibles d'être sauvegardées pour être conservées dans les musées de la ville.

3° La Société s'offre pour constituer parmi ses membres une commission chargée, dans le premier cas, d'apporter son concours pour les directives des travaux et, dans le second, d'établir avec les services compétents les listes d'objets ou parties d'immeubles à sauvegarder.

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration :

A la suite de cette élection, MM. Forton, Redeuilh, Roudié, Benusiglio et Marquassuzaa, membres sortants, sont élus.

Présentations :

Mme Molas : carreau d'arbalète (XIVe siècle), environs du château de Blanquefort.

Mlle Seigneurin : diplôme d'agrégé en médecine de l'Université de Louvain, avec sceau de cire rouge : 1783 ; diplôme de chirurgien (en langue flamande), 1715 ; diplôme d'honneur délivré à Louis XIII, par une ville de Flandres (en latin - sans date).

Dons :

— De M. Mesuret, à la bibliothèque : *Un conservateur du dix-septième siècle, Jean Briant.*

— De M. Doumezy, au Musée : une francisque du Ve-VIe siècles (origine inconnue).

Communications :

M. Marquassuzaa : *Compte rendu de l'excursion du 13 octobre dans le Cubzaguais.*

M. Roudié : *Aperçus nouveaux sur la construction de l'église Saint-Michel de Bordeaux aux quinzième et seizième siècles.*

La basilique de Saint-Michel a été fort bien étudiée, notamment par MM. Castelnau d'Essenault, Brutails, Loirette, qui ont analysé soigneusement le monument et utilisé d'abondants documents, tel le livre de comptes de la fabrique qui éclaire la construction du clocher.

Il est cependant possible d'établir d'une façon encore plus précise les étapes de l'édification du monument au cours de la seconde moitié du XVe siècle et de la première partie du XVIe siècle, période pendant laquelle l'église du XIVe siècle fut non seulement achevée, mais véritablement transformée. On sait, déjà, que Jean Lebas et ses fils dirigèrent les travaux de 1464 à 1494. Pour essayer de déterminer ce qui leur revient, on peut prendre, comme terme de comparaison, la très belle baie absidale des Jacobins de Saintes, édifiée par J. Lebas père et bien des parties de la cathédrale de la même ville qui datent du milieu du XVe siècle et sont probablement l'œuvre du même architecte. Cette confrontation permet d'attribuer aux Lebas le transept et, sans doute, les portails qui le terminent, les parties hautes du chœur et deux travées de chacune des trois nefs.

Au XVIe siècle, ce furent Olivier et Henri Maubrun, père et fils qui jouèrent un rôle essentiel dans l'achèvement de l'édifice ; en effet, ils furent à la tête de l'œuvre de 1506 jusqu'en 1579. Des documents précis indiquent qu'Olivier Maubrun édifia la chapelle Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle et la voûte savante et harmonieuse de celle de Notre-Dame-de-Montuzet ; il a aussi voûté une grande partie de l'église. C'est sous sa direction ou celle de son fils que, très probablement, furent construites les deux dernières travées occidentales des trois nefs et les chapelles correspondantes et, par conséquent, la façade principale actuelle. Divers textes montrent en effet qu'on travaillait activement à Saint-Michel vers 1540 et les voûtes occidentales portent des dates qui s'échelonnent de 1545 à 1559, et le tympan ouest, celle de 1553.

SEANCE DU 12 JANVIER 1958

Présidence de M. le professeur Coupry, président.

Présentations :

M. le professeur Pariset présente un recueil de dessins récemment publiés : *Les églises désaffectées de Bordeaux* (Agen, Imprimerie moderne) dont l'auteur est M. L. Pressouyre, membre de la Société.

M. Suq : série de très beaux dessins au crayon sur l'église Saint-Siméon, exécutée par lui en 1944 et qui accompagnaient son étude sur cette église, présentée à la Société le 11 mai 1945.

Communication :

M. Redeuilh : *Vestiges archéologiques recueillis rue Marbotin.*

Des travaux de terrassement entrepris dans cette rue au numéro 13, ont mis au jour, à environ 3 mètres à l'ouest de la chaussée, un gros mur en direction sud-ouest, de 0,90 m de large sur 0,30 m d'épaisseur et 1,20 m de hauteur, composé d'un blocage entre deux parements, reposant sur des fondations de moellons, ainsi qu'un mur plus petit qui paraissait lui être perpendiculaire.

Contre ce gros mur ont été recueillis des éléments de colonnettes doubles avec leurs chapiteaux ainsi qu'un ensemble de quatre colonnettes sculptées réunies par un unique tailloir biseauté. Il a été également trouvé des pierres de taille recouvertes d'un enduit blanc sur lequel ont été peintes des doubles lignes ocres simulant l'appareillage des pierres. Plus au sud, au-delà d'un petit mur, reposait un squelette dirigé ouest-est, mais qui n'était pas accompagné de mobilier. Grâce à la complaisance du propriétaire et aux bons soins de M. Vivez, membre de la Société, les éléments d'architecture les plus intéressants ont pu être sauvegardés.

Pour peu que l'on consulte les anciens plans de la ville ou les textes que M. Redeuilh énumère, ces vestiges semblent avoir appartenu au couvent des Clarisses ou « Sos Menudas » signalées à « Maucaillou » en 1252. Une partie de ce couvent fut démolie en 1342 pour la sécurité de la ville ; un second couvent de ce même ordre, mais dont on ne connaît pas l'emplacement fut, à son tour, démoli sous les ordres de François Ier en 1525.

On pourrait également penser aux restes de l'ancien couvent des Capucins, établi en 1601 entre la rue Nérigean et le mur de ville.

M. Marquassuzaa remarque que le style de ces chapiteaux dont la corbeille unie est très simplement creusée d'une profonde gorge périphérique et la base soulignée par un tore assez bas, ne paraît pas à première vue remonter au XIIIe siècle, bien que l'on ait en Gironde des exemples de cloîtres aux chapiteaux sans décor, tel celui des Cordeliers de Saint-Emilion ; par contre, les peintures d'appareil simulé peuvent être comparées à celle des niches du mur nord de la cathédrale Saint-André qui lui sont probablement contemporaines.

M. Suq profite de cette communication pour faire un historique du couvent des Sos Menudas et pour donner des détails sur la topographie des quartiers avoisinants.

SEANCE DU 9 FEVRIER 1958

Présidence de M. Roudié, vice-président.

M. Escurier demande si l'on ne pourrait faire inscrire sur la liste supplémentaire des Monuments historiques la chapelle renaissance de l'église Saint-Siméon dont il a été question au cours de la séance précédente.

M. le Secrétaire général annonce que dans la dernière promotion de l'Instruction publique figurent trois membres de la Société : M. Pellereau, promu officier ; M. Pezat, à Arbis, nommé chevalier ainsi que M. Larroque.

Présentations :

Mme Molas : monnaie (moyen bronze) de Tibère (revers : Constantiae Augusti) et double tournois de Gaston d'Orléans, trouvés à Blanquefort aux mêmes lieux que le carreau d'arbalète précédemment présenté.

M. Taillefer : Christ en bois (0,25), XVIe siècle (les bras manquent) ; plaquette d'albâtre encadrée (Sainte Famille surmontée de la Colombe, de Dieu le Père bénissant, accosté de deux anges sonnant de la trompette - le fond était jadis doré et les personnages polychromés (Malines - XVIe siècle).

Communication :

M. le professeur Pariset : *Les dernières années de Victor Louis.*

Les dernières années de cet architecte de grand mérite sont mal connues. Une importante étude du professeur P. Courteault nous apprend qu'il n'avait cessé de s'occuper des projets de transformation de l'emplacement du château Trompette, de la création d'une nouvelle place et de tout un quartier mais qu'il avait finalement échoué : « Tout est fini, ils m'ont frappé au cœur. » Cette plainte précède de peu sa mort en juillet 1800.

Des découvertes faites au Minutier central, aux Archives nationales révèlent d'autres combinaisons, tracas et difficultés familiales. Si le contrat de mariage de l'architecte, en 1770, atteste une fortune modeste, celui de sa fille, en 1791, est très différent : grosse fortune de Mlle Louis, grosse fortune du promis : Ethis de Corny, jeune capitaine du régiment de Saxe-hussard, mais il est prévu que le jeune ménage résidera chez les Louis.

Victor Louis, fils d'entrepreneur, est entrepreneur autant qu'architecte. Ayant, avant 1789, construit deux immeubles importants à Paris, rue de la Michaudière et rue de Choiseul, il se voit contraint d'accepter en 1792, un prêt de son gendre pour se libérer. Par ailleurs, en 1791, ayant acheté comme bien national la Chartreuse de Bourbon-lès-Gaillon, il reçoit un second prêt d'Ethis. De cette chartreuse, il ne garde qu'une petite partie où il réside souvent, puis il démolit presque tout le reste pour vendre les matériaux ou pour les réemployer, imitant en cela un autre entrepreneur qui détruit à la même époque le superbe château de Gaillon, résidence des archevêques de Rouen. Il forme aussi une compagnie pour l'achat d'un autre bien national : le vieux château de Rouen, construit par le duc de Bedford, que la bande noire a vite fait d'anéantir. En revanche, il entreprend la construction d'une rue, près du vieux marché de cette ville, qu'il n'achèvera pas ; mais il s'endette partout de plus en plus et, en 1799, cède tout ce qu'il possède à son gendre, sauf le riche mobilier et les œuvres d'art de son appartement parisien dont l'inventaire après décès donne l'énumération.

Outre les actes notariés, la correspondance de Mme de Vandeuil, fille de Diderot, constitue une source très vivante. Les de Vandeuil sont témoins au contrat de 1791, reçoivent les Louis et les Ethis. Mme de Vandeuil demande conseil à Louis pour sa nouvelle installation dans le bel hôtel Titon ; elle nous donne une foule de renseignements sur la famille, sur la débâcle financière, sur les contestations et l'avidité du jeune Ethis, mais encore sur le caractère de Louis, égoïste, d'une activité inlassable,

parfois agité et qui, s'il meurt ruiné, s'est dépouillé de tout au profit de sa famille.

D'autres recherches en cours confirmeront sans doute cet aspect nouveau des activités de Victor Louis et de la fin de sa carrière.

SEANCE DU 9 MARS 1958

Présidence de M. le professeur COUPRY, président.

Le *rapport moral pour 1957* est présenté par M. Domy, secrétaire général et le *rapport financier* pour la même année, par M. Forton, trésorier.

Après une courte allocution de Me Deymes, adjoint au maire, M. le Président procède à *la remise des diplômes de la Société* à : Mme Gaëtan Dumas, MM. Dugros, Isola, Krtolitza, Plault et Pressouyre. Puis Me Deymes remet au nom de la ville un diplôme de médaille de bronze à M. Redeuilh, secrétaire du comité de rédaction du Bulletin de la Société.

L'ordre du jour appelant la remise officielle des distinctions honorifiques de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. le Président remet tout d'abord à M. Charles Pellereau, membre du Conseil d'administration et dévoué bibliothécaire de la Société, la médaille d'officier des Palmes académiques, après avoir retracé les services éminents qui lui ont valu une si juste récompense. Il décerne ensuite la médaille de chevalier du même ordre à M. Pezat, depuis plus de vingt ans infatigable prospecteur de l'Entre-deux-Mers, inventeur de nombreux gisements préhistoriques et gallo-romains dans cette région.

SEANCE DU 11 AVRIL 1958

Présidence de M. PELLEREAU, conseiller.

Correspondance :

Lettre de la mairie, accusant réception des vœux formulés par la Société et donnant une réponse favorable à la proposition relative aux fouilles éventuelles sur l'emplacement du mur romain, rue du Pont-de-la-Mousque, ainsi que sur le chantier de démolition des Capucins.

Tout en remerciant la municipalité de cet acquiescement, la Société exprime le regret que les deux autres vœux concernant : l'un, la conservation des pièces artistiques existant dans les immeubles condamnés, l'autre, la participation de la Société à une commission chargée d'en dresser la liste, n'aient pas été pris en considération.

M. le Secrétaire général annonce que l'église du vieux Lugo, à Lugos, ainsi que la collection de faïences conservées à l'hôpital des Enfants et provenant de l'ancien hôpital de la Manufacture, ont été classées monuments historiques.

Présentations :

M. RAGOT : stèle sculptée trouvée dans les fouilles de la Société à la villa gallo-romaine de Latresne et reproduite dans *Gallia*.

Cette stèle, de forme pyramidale arrondie en son sommet et très grossièrement sculptée, présente sur une de ses faces, en haut relief, un personnage nu, vu de face, levant le bras droit, le bras gauche étant baissé et tenant un objet indéterminé, peut-être une bourse qui pend au-dessus d'un petit autel ou d'une borne. Ce personnage qui est peut-être une divinité n'a pas encore été identifié.

M. NONY : trouvailles provenant de tranchées rue du Commandant-Arnould : 1° la moitié d'une meule gallo-romaine en poudingue (arkose et gravier de quartz), roche dont il serait intéressant de situer l'origine ; 2° le fond d'une lampe à couverte métallique (poterie dite « tiberine » (premier siècle) ; 3° des tessons de terra sigillata de teinte orangée (poterie dite « des camps du Rhin ». IIIe siècle).

M. Nony signale avoir recueilli un double tournois de Louis XIII et indique que M. Redeuilh possède un « antoninien » en potin de Postumus, trouvé dans les mêmes lieux (atelier de Cologne ?) ; il indique ensuite qu'une tranchée ouverte en face du 23 *bis*, place des Martyrs-de-la-Résistance, a mis au jour deux sarcophages superposés, orientés S.-O./N.-O., le supérieur, à couvercle bombé contenant encore des ossements, l'inférieur, avec cuve en pierre tendre ou en mortier ; ces deux sarcophages ont été brisés par l'alignement de la tranchée.

M. Nony présente également, en provenance de la même fouille, une tegula complète bien que brisée (avec impression en creux semi-circulaire double, légèrement outrepassée, tangente à un petit côté), et un autre fragment de brique semblable, tous éléments de « tombe sous tegulae ».

M. le Secrétaire général annonce que notre Société, sollicitée par les organisateurs de *L'Exposition du travail* qui se tiendra à la Galerie des beaux-arts, y a contribué dans une large mesure par le prêt d'objets exposés dans la section *Hier* de ladite exposition.

Communication :

M. DOMY : *La porte Cailhau.*

Ce monument dont la fière allure attire l'attention du touriste a déjà fait l'objet d'études de détail ; l'auteur s'aidant de certaines d'entre elles et de nouvelles données fournies par la consultation d'archives, a cherché à en établir la monographie.

Dans un préambule sur la nature du tracé de l'enceinte fortifiée qui, depuis le XIVe siècle, dépendait de cette partie de la ville, M. Domy situe exactement la porte du Cailhau primitive qui se trouvait à l'entrée de la rue Ausone, au sud-ouest de la porte actuelle ; mais, à la fin du XVe siècle, on construisit un nouveau mur d'enceinte à l'est du précédent et, en 1493-1494, on perça et on éleva la porte actuelle dont la description détaillée fait suite. Renforçant la défense, elle était aussi un ouvrage avancé et se rattachait à l'enceinte du XIVe siècle par des courtines inégales quant à leur hauteur et dont on peut voir encore les arrachements.

Encadré par deux tours, ce monument quelque peu influencé par la Renaissance et que l'on pense pouvoir attribuer à Guirault de Pommiers, « Maître d'œuvre du Roy en Guyenne », comprend trois étages ; il fut dédié au roi Charles VIII et destiné à commémorer la victoire que ce prince remporta à Fornoue le 6 juillet 1495 sur la République de Venise.

Au cours des siècles, il devait subir de nombreux remaniements. Si les grands travaux de Tourny l'épargnèrent, ils en modifièrent néanmoins assez gravement l'aspect extérieur et provoquèrent de sérieux

dommages. En 1880, un projet de restauration ayant été demandé par la municipalité à l'architecte Durand, on connaît de ce fait très exactement l'état que présentait alors ce monument ainsi que la nature des remaniements qui l'avaient affecté. Après restauration et reconstitution, on l'isola, puis on refit le bas-relief de la face est et l'on mit en place les statues du roi, de saint Jean-Baptiste et du cardinal d'Epinay qui assistait le roi à la bataille de Fornoue. Deux plaques de marbre apposées par la municipalité commémorent, l'une la restauration de 1880, l'autre, l'historique de ce monument.

SEANCE DU 9 MAI 1958

Présidence de M. COUSTÉ, vice-président.

M. ROUDIÉ, à propos de la communication de M. Domy sur « La Porte du Cailhau » et l'attribution hypothétique traditionnelle de sa construction à Guirault de Pommiers, pense qu'il est impossible de maintenir cette attribution, en raison du trop jeune âge de ce maître d'œuvre à cette époque : 1493-1494.

Présentations :

M. REDEUILH : nombreux tessons céramiques gallo-romains, recueillis rue du Commandant-Arnould. On y remarque le tiers d'une petite coupe en terra sigillata, d'une très belle couleur avec marque (rosace) au centre ; un autre fragment de sigillée avec estampille : « HRESIM » (CHRESIMUS) époque flavienne, trouvé sur l'emplacement d'une villa gallo-romaine au lieu dit « Salin » à Rions.

M[me] BROSSIER : fragments d'un crâne humain découverts square Passicos avec des poteries qui n'ont pu malheureusement lui être montrées.

Communication :

M. MARQUASSUZAA : *Trois tasses à vin bordelaises du dix-huitième siècle.*

Après avoir décrit les caractères particuliers à la tasse à vin bordelaise si remarquablement étudiée par M. Clarke de Dromantin, et distingué la valeur et la nature des différents poinçons apposés sur les pièces d'orfèvrerie depuis l'ordonnance royale de 1672, l'auteur décrit ceux qu'il a relevés sur trois tastevins du XVIII[e] siècle, dont deux sont présentés à l'Assemblée. D'après les indications fournies par M. Clarke de Dromantin, ces tasses doivent être attribuées à David Herbert, A. Roberdeau et P. Ducoing.

Ce sont trois tasses à ombilic et piédouche, présentant les poinçons suivants :

1° B couronné (montant boiteux et branches à crochets) (Jurande) ;

K couronné (montant boiteux et branches à crochets) (charge) ;

D.H. séparés par une étoile, au-dessous, deux grains accostant une fleur de lis (marque de David Herbert) ;

I.M. (gravés à la pointe), marque du propriétaire.

2° $\frac{\text{BOR}}{\text{I}}$ couronne (jurande) ;

K non couronné (montant et branches caliciformes fleuronnés et à crochets) (charge) ;

Un renard (différent) ;

A.R. couronnés, séparés par une figure allongée non déterminable (marque de A. Roberdeau) ;

« Goumin » (gravé à la pointe), marque du propriétaire.

3° $\frac{\text{BOR}}{\text{E}}$ (jurande) ;

K couronné à montants et branches caliciformes, deux grains (charge)

Masque grotesque, de face (différent) ;

Figure allongée entre deux grains, surmontée d'une couronne (?), marque de F. Ducoing ;

L.A. (gravés à la pointe), marque du propriétaire.

M. Marquassuzaa invite les possesseurs de pièces semblables à en donner communication à la Société.

M. LARROQUE : « *Botanique et archéologie* ».

L'auteur montre comment toutes les civilisations surent, dans le domaine des arts, utiliser des thèmes empruntés au règne végétal.

Parallèlement à cette étude, M. Larroque rappelle qu'un certain nombre de plantes actuellement cantonnées en Entre-deux-Mers proviennent, d'après l'abbé Labrie, d'anciennes cultures gallo-romaines, telles que : *Tulipa praecox, oculus solis, clusiana, sylvestris, Allium siculum, Rosa gallica, Anemone coronaria*, etc. ; d'autres telles que le fenouil, le maceron, le lamier blanc proviennent de cultures médiévales et se rencontrent près des ruines de châteaux féodaux. Enfin, après avoir cité les légendes ou la symbolique de certaines plantes décoratives, telles que l'acanthe, le lis, le laurier, l'auteur termine cette communication par une classification des plantes utilisées au cours des âges pour l'alimentation, le textile, la parfumerie, la médecine, etc.

SEANCE DU 13 JUIN 1958

Présidence de M. ROUDIÉ, vice-président.

Présentations :

M. AVEILLÉ : quartzites de la vallée de la Garonne (terrasse de 60 mètres).

M. DELTEIL : éolithes de la région de Pellegrue.

Communication :

M. DOMY : *Historique de la place de la Victoire.*

En 1231, au carrefour des routes d'Espagne et de Narbonnaise, à 300 mètres au sud des murs de la deuxième enceinte, un hôpital fut fondé

sous le vocable de « Saint-Julien l'Hospitalier » ; devenu prieuré, il devait être détruit en 1592 pour des raisons stratégiques.

En 1302, la troisième enceinte engloba les faubourgs de la ville ; une porte fut alors ouverte à l'extrémité sud de l'actuelle rue Sainte-Catherine et elle était précédée d'une barbacane. Au XVIIIe siècle, son état de vétusté devait amener sa démolition suivant ordonnance du 8 juin 1744 ; l'aménagement provisoire des travaux s'éleva à 4 988 livres et ne s'acheva qu'en janvier 1746.

Entre 1746 et 1748, diverses délibérations fixèrent l'emplacement de la nouvelle porte ; un premier plan Potier fut abandonné, mais un second projet fut accepté en 1752 et agréé en 1753. A l'occasion de la naissance du second fils de la dauphine, Tourny obtint l'autorisation de lui donner le nom de « Porte d'Aquitaine ». Elle fut inaugurée le 18 novembre 1753. Lors de la Révolution, on martela les sculptures représentant les armes royales.

M. Plault signale que des pierres tombales servent de marches à un escalier d'une maison située à l'angle de la rue de Candale.

SEANCE DU 11 JUILLET 1958

Présidence de M. COUSTÉ, vice-président.

M. le Président a le plaisir d'annoncer que M. Etienne a très brilamment passé en Sorbonne sa thèse de doctorat ès lettres, avec la mention « très honorable » ; que M. Pressouyre a reçu le prix de l'Académie des beaux-arts, que M. Aussaresses a été promu commandeur de la Légion d'honneur et M. Dussaut nommé chevalier du même ordre.

Communication :

M. SERONIE-VIVIEN : *Le tumulus de la Mothe, à Espiet.*

Ce tumulus, qui a déjà été fouillé clandestinement, est situé dans la commune d'Espiet. Il était constitué par une motte de 8 mètres de diamètre et de 2 mètres de haut. Il se composait d'une chappe de gros blocs et de terre végétale qui recouvrait un ciste de plan rectangulaire, construit en dalles fort bien taillées, mais dont la couverture avait été brisée lors de la violation de la sépulture.

Le tamisage des pierres a fourni à son inventeur non seulement des restes osseux qui lui ont permis de dénombrer onze adultes et six enfants dont deux en bas âge, mais encore un mobilier, très probablement incomplet, comportant une pointe de flèche à ailerons, une hache en silex à bords équarris, trois nuclei et quatre pendeloques et perles en os ou en coquilles d'Ostrea. On notera l'absence de tout fragment de poterie.

L'examen de ce mobilier permet de supposer que cette sépulture remonte au bronze ancien et on peut la comparer à celle du terrier de Cabut, à Anglade, décrite par F. Daleau.

M. Cousté, commentant la découverte récente d'un crâne préhistorique à l'abri Pataud, aux Eyzies, en souligne les caractères anthropologiques, fait la description du lieu de la trouvaille et de la succession des assises archéologiques, et conclut que ce crâne ne pourra être certainement daté que lorsque l'on connaîtra exactement à quel horizon appartient la légère couche qui le surmontait.

M. Perey pose quelques questions au sujet de la conservation de mascarons sur la façade des Quais et des travaux dont le vieil hôtel de la rue Poquelin-Molière est actuellement l'objet.

M. Seronie-Vivien présente deux disques plats, en calcaire, légèrement ovalaires ainsi qu'une portion anguleuse d'un disque semblable, trouvés avec des poteries néolithiques dans une grotte du Lot. L'orateur demande quelle a pu en être la destination.

SEANCE DU 10 OCTOBRE 1958

Présidence de M. le professeur COUPRY, président.

Présentations :

Mme BROSSIER : grelot à tête dorée en forme de coquille Saint-Jacques (XVIIIe siècle).

M. TAILLEFER : marmouset d'applique en forme de Terme, personnage barbu tenant une canne ou un serpent (fonte, XVIe siècle ?).

M. RAGOT : trois tétradrachmes d'argent à l'effigie d'Alexandre, trouvés en Anatolie.

Communications :

M. SUQ : *Les vitraux de l'église Saint-Michel.*

Après avoir rappelé les néfastes effets du bombardement de 1940 sur les verrières de la basilique Saint-Michel, et de quelle manière avaient été sauvés de nombreux débris de vitres anciennes de la chapelle de Mons grâce à deux membres de la Société et à son propre concours, M. Suq se réjouit de voir ce vitrail restauré et remonté par M. Cailleau, peintre verrier bordelais.

Par contre, M. Suq s'indigne que l'on ait, sans raison valable, procédé au démontage de vitraux du XVIe siècle des fenêtres hautes du chœur.

M. le Président apporte son adhésion au souci de M. Suq de voir protéger et conserver ces œuvres anciennes et uniques. Il indique que, le 18 août 1958, une lettre a été adressée dans ce sens à la Conservation régionale des Monuments historiques. Cette lettre dont il est donné lecture, et aux termes de laquelle notre Société prenait acte que, sur la parole de M. l'Architecte en chef des Monuments historiques, ces vitraux n'avaient été que provisoirement descendus, n'a reçu de réponse ni de la part de son destinataire, ni de la part des services compétents. Aussi est-il décidé, sur la proposition de M. le Secrétaire général, d'en saisir le ministre lui-même par une lettre dont copie sera adressée à la municipalité.

M. PLAULT : *Les fresques de l'église de Bagas.*

L'auteur présente un exposé sur ce que l'on sait de l'archéologie de cette petite commune dont l'importance à l'époque gallo-romaine se précise à mesure qu'avancent les fouilles actuellement effectuées ; puis il étudie l'architecture de l'église où d'importantes fresques viennent

d'être découvertes. Il passe ensuite la parole à M. le docteur Boyé, maire de Bagas, qui a bien voulu assister à la séance pour exposer la genèse de cette découverte et commenter une série de projections d'après ces peintures. On peut successivement reconnaître : un Saint-Nicolas et les trois enfants dans le saloir, une Sainte-Catherine, un Christ aux limbes, et surtout une importante composition où l'on voit une file de personnages chevauchant des animaux symboliques. Malgré sa mutilation, cet ensemble, qui représente les sept péchés capitaux, paraît être la pièce maîtresse de cette décoration murale. Son exécution pourrait s'échelonner entre la fin du XIV[e] et le premier quart du XVI[e] siècles.

M. l'abbé BOUDREAU : *Une vasque de « labrum » de bains romains à la Sauve-Majeure (?).*

La pièce qui fait l'objet de cette communication est un bassin circulaire en forme de meule, à cavité peu profonde, limitée par un bourrelet circulaire et perforé en son centre ; elle se trouve à la Sauve près d'un petit pont qui pourrait être antique.

Bien qu'il vienne à l'esprit que cette vasque ait pu appartenir au mobilier de l'abbatiale et qu'elle ait pu être le lavabo de la fontaine habituellement placée dans la cour du cloître, l'auteur relève cependant que l'on n'y remarque point les ouvertures latérales destinées à l'écoulement du liquide, aussi propose-t-il plutôt d'y voir une vasque de « labrum », telle que celle que l'on voit au centre du caldarium des thermes de Champlieu et qui lui est en tout point identique.

L'existence de thermes antiques à la Sauve semblerait d'autre part se vérifier par la présence de nombreuses sources dont celle de Saint-Gérard, ou de fontaines, aujourd'hui taries ; l'occupation du site avant la venue de saint Gérard s'affirme par la présence de petits appareils (éléments réemployés) dans la dernière travée de la nef de l'abbatiale (côté sud) et dans le mur sud de l'église paroissiale.

SEANCE PUBLIQUE DU 8 NOVEMBRE 1958

Présidence de M. le professeur COUPRY.

Communications :

M. CAPRA : *La résidence du Prince Noir à l'ancien archevêché de Bordeaux.*

Le vieil archevêché de Bordeaux dont la façade se profilait sur la place Pey-Berland, approximativement à la hauteur du contrefort de Grammont, est bien connu, puisqu'il figure encore sur les cartes de Lattrey, aussi bien sur celle de 1733 que sur celle de 1754. Il n'a été démoli que vers 1775 pour faire place au palais Rohan.

C'est là qu'a résidé, du 20 septembre 1355 au 11 avril 1357, Edouard, prince de Galles, fils aîné d'Edouard III, dit « le Prince Noir », venu comme lieutenant du roi, son père, en Guyenne. C'est de là qu'il est parti pour ses foudroyants exploits de 1355 et de 1356, ce dernier marqué par la bataille de Poitiers. C'est là que, d'octobre 1356 à avril 1357, s'est ébauché le sort de l'Europe occidentale pour les dix années suivantes. Là, était le prince victorieux, là était probablement hébergé Jean II le

Bon, et, du moins, certains prisonniers de Poitiers. Là fut négociée sans doute la trêve de Bordeaux, du 23 mars 1357 ainsi que le rachat de certains prisonniers de Poitiers.

On peut regretter qu'un édifice aussi riche en souvenirs historiques pour la Guyenne n'ait pu être conservé au patrimoine archéologique de Bordeaux.

M. G. LOIRETTE : *Compte rendu du 116[e] congrès de la Société française d'archéologie, dans l'Auxerrois.*

Le conférencier fait un exposé très vivant sur les monuments et les œuvres d'art étudiés ou visités au cours des circuits effectués par les congressistes dans cette région d'une extrême richesse pour l'archéologie médiévale.

De cette longue liste, on retiendra particulièrement l'église abbatiale cistercienne de Pontigny (XIII[e] siècle) au style très dépouillé ; la Madeleine de Vézelay avec son superbe portail, dont l'iconographie s'inspire des textes de Raban Maur et d'Isidore de Séville ; sa précieuse série de chapiteaux historiés et son immense nef terminée par un chœur du XIII[e] siècle ; Saint-Père-sous-Vézelay, au porche si élégant, précédant une façade dont les statues du XIII[e] siècle sont d'excellente qualité ; Avallon et son riche portail roman ; Auxerre, sa cathédrale à nef du XIV[e] et chœur du XIII[e], sa crypte aux fresques représentant le Christ entouré des évangélistes en cavaliers, sa façade occidentale, l'une des plus riches des cathédrales françaises ; Tonnerre et son hôpital du XIII[e], sa mise au tombeau de 1456 ; Sens et sa majestueuse cathédrale, avec sa nef à voûtes sexpartites, son large transept, œuvre de Martin Chambiges et les châteaux de Tanlay et d'Ancy-le-Franc, œuvres de la Renaissance au riche mobilier et décoré de peintures du Primatice et de Nicolas del Abate.

SEANCE DU 14 DECEMBRE 1958

Présidence de M. COUSTÉ, vice-président.

A l'ouverture de la séance, il est donné communication de la réponse faite par le ministère de l'Education nationale à la lettre adressée par la Société et relative aux vitraux de Saint-Michel. Cette réponse fait connaître qu'une enquête a été ouverte et que le résultat en sera ultérieurement communiqué.

Il est ensuite signalé que, grâce à l'intervention de MM. Vivez et Suq, M. Védère a pu récupérer le heurtoir et des boiseries de l'ancien hôtel Ravezies, en démolition, et des pièces de ferronnerie, rue Dieu, qui lui avaient été signalées par M. Marquassuzaa.

Don au musée :

M. DOUMEZY : quatre carreaux de céramique polychrome vernissée (plaques de poêle — Est — XVIII[e] ou début du XIX[e]).

Election du tiers sortant du Conseil d'administration :

MM. d'Anglade, Deloubis, Lacoste-Lagrange, de Léotard et Coupry, membres sortants, sont réélus.

Présentation :

M. Duboscq : empreinte du *sceau de Miramonde de Calhau*, conservé à la mairie de Podensac.

Sceau circulaire (XIVe siècle) ; dans un quadrilobe, la châtelaine en pied, de face, coiffée d'un chapeau plat à larges bords, chargée d'un écu parti au 1, d'un lion passant armé et lampassé (?), au 2, fascé de ... et de ..., 2 autres écus à senestre de ... à 3 coquilles posées en fasce ; à dextre de ... à la croix probablement chargée de coquilles.

Exposé :

M. Marquassuzaa : *Compte rendu de l'excursion à Podensac du 12 octobre 1958.*

Au cours de cette excursion qui comportait la visite des églises de Cérons, Illats, Landiras, Budos, Saint-Michel-de-Rieuffret, Arbanats et les châteaux de Budos, Landiras et Podensac, les archéologues furent accueillis dans cette dernière localité par M. J. Lillet, maire de cette commune, qui les avait conviés à un vin d'honneur et à qui M. Cousté, vice-président, remit le diplôme de la Société en reconnaissance des services rendus pour la conservation des monuments historiques de la Gironde.

M. Duboscq, qui a entrepris des fouilles sur le territoire de Podensac, près de l'antique chapelle de Sainte-Sportalie, exposa ensuite le résultat de ses premières découvertes en commentant une série de projections et en faisant visiter le chantier de ses fouilles : des sarcophages (VIIe et VIIIe siècles) y ont été mis au jour, ainsi que d'importantes substructions gallo-romaines.

L'auteur de ce compte rendu fait part de quelques observations personnelles sur cette excursion en signalant :

1° Que les pierres jalonnant la voie romaine reconnue à Illats ne paraissent pas avoir été déplacées.

2° Qu'à son avis, la petite chapelle de Sainte-Sportalie dont le vocable évoque une sainte jusqu'à ce jour inconnue, peut-être espagnole, doit remonter à une époque plus ancienne que celle qui lui a été assignée (XIe siècle), en raison de la nature de ses murs où l'on voit, avec le petit appareil, des éléments plus allongés et un linteau courbe.

3° Que l'on n'a jamais signalé la façade, aujourd'hui mutilée, de l'église d'Illats qui comportait un portail central accosté de fausses portes comme ceux de Cérons et de Labrède.

4° Qu'il y aurait lieu de procéder à une étude serrée sur la date de construction de l'église d'Arbanats que l'on attribue au XVe siècle. Il a remarqué qu'il n'était pas normal que de lourds piliers barlongs à petites côtes semi-circulaires et à moulurations périphériques qui, par leur style classique, sont contemporains des arcs formerets, reçoivent la retombée de voûtes gothiques, ces dernières devant normalement reposer sur des piles gothiques à section ronde ou polygonale. On peut penser que voûtes et supports sont contemporains et que ces derniers, par leur style renaissance assez tardif, pourraient donner approximativement la date de cette construction (fin du XVIe ou début du XVIIe siècle).

Communication :

M. l'abbé Michelin : *Quelques stations lacustres en Gironde et dans les Landes.*

Par ses recherches radiesthésiques, l'auteur a pu repérer dans la région des lacs, un certain nombre de points intéressants et sa communication constitue une prise de date pour leur découverte.

Ces recherches intéressent le bassin d'Arcachon (15 stations), les étangs de Cazeaux et de Sanguinet (14 stations), de Biscarrosse et de Parentis (13 stations), suivant le détail et les cartes annexés à ce travail.

Exposé :

M. Marquassuzaa : *Glanures d'archéologie catalane.*

D'un séjour en Catalogne, l'auteur a rapporté quelques observations parmi lesquelles il met en évidence :

1° L'enceinte fortifiée de Tarragone, conservée sur les trois quarts de son périmètre, composée à sa base de blocs cyclopéens superposés et sans liant. Percée de portes basses à linteaux monolithiques droits ou parfois arqués et surmontés d'assises à blocs taillés ou à bossages portant des marques de tâcherons en caractère celtibériens.

Ces constructions dont l'âge a été très discuté mais que l'on attribue maintenant avec plus de certitude aux Romains de la conquête (IIIe siècle avant J.-C.) ou à l'époque impériale, ont été surélevées au moyen âge (XIIe-XVe) ou complétées au XIVe et particulièrement au XVIIIe siècle.

2° L'église Santa-Maria de Montblanch (XIVe siècle), œuvre probable de Bernard Fonoll, maître d'œuvre anglais du cloître de Santa Creus, sur les murs de laquelle l'auteur a relevé 48 marques de tâcherons : lettres, combinaisons linéaires, figures géométriques, croix, composées de la croix, outils, objets divers ou figures à sens ésotérique ayant appartenu à un répertoire de compagnonnage.

3° La visite qu'il a faite au musée Molas à Tarragone où, très confraternellement reçu par son propriétaire, il a remarqué un très beau casque antique en bronze découvert dans cette ville ainsi qu'un galet en calcaire ou en stéatite, portant sur une de ses faces des lettres en relief séparées par des points et la date (1611). Cet objet trouvé dans une sépulture, dans la bouche d'un squelette, doit être une pièce d'identification ou peut-être l'équivalent tardif des croix d'absolution que l'on plaçait dans les tombes au XIIe et au XIIIe siècles.

SEANCE DU 11 JANVIER 1959

Présidence de M. Cousté, président.

Composition du Bureau pour l'année 1959 :

Président : M. Cousté ; *Vice-présidents :* MM. Roudié et Coupry ; *Trésorier :* M. Forton ; *Secrétaires :* MM. Marquassuzaa et d'Anglade ; *Bibliothécaire :* M. Pellereau ; *Conservateur du Musée :* M. Cousté ; *Conseillers :* MM. Bastide, Bénusiglio, Deloubis, Redeuilh, de Léotard, Védère.

Présentations :

Mme Imbert-Paquet : projection d'une série de clichés en couleur pris au cours de la dernière excursion de la Société en Périgord (Beaumont, Cadouin, Belvès, Biron, etc.).

M. REDEUILH : photographie d'une sculpture (tête humaine grossièrement œuvrée, à caractères très primitifs) qui se trouvait en 1934 à Cadillac ; cette tête que l'on croyait gauloise n'est peut-être qu'une œuvre d'époque romane.

M. COUSTÉ : photographie d'une stèle en calcaire avec visage terminal, trouvée aux environs de Montalivet.

Communication :

M. AVEILLE : *Cent cinquante ans de vie rurale dans une commune du Libournais : Asques.*

L'auteur décrit d'abord le milieu physique : terrains de palus, traversés par le ruisseau La Virvée assainis au XVIIe siècle par les ingénieurs hollandais. Puis il passe au milieu historique : en ces lieux déjà connus des préhistoriques, l'occupation romaine est attestée par les restes d'une voie traversant les palus dont l'abbé Dupré a vu détruire les vestiges, ainsi que par un tombeau de cette époque à « la cranche daou mouyne » ; ce dernier terme s'applique probablement à la commanderie de Saint-Jean de Jérusalem fondée en 1160.

Avec les documents des XVIIe et XVIIIe siècles, apparaît la possibilité d'une première enquête sur l'économie rurale et la démographie. Les sources principales de revenu de la paroisse sont le cabotage, la pêche, la viticulture et l'artisanat. Des familles entières vivent alors exclusivement de la pêche aux poissons migrateurs, cependant que la viticulture sollicite un grand nombre de bras, les vignes étant bêchées à la « marra ». Le vignoble nourrit une population dense mais misérable en raison surtout de l'extrême morcellement de la propriété. La crise du phylloxera en 1866 précédait la dévastation du tertre d'Asques en 1873, puis, plus tard, celui de la palus et amenait un exode partiel des habitants dans la proportion d'un sixième de la population de cette commune. La submersion des palus devait enrayer les progrès de ce fléau.

M. Cousté signale la dégradation subie par la chapelle de Saint-Germain-de-Campet, la toiture et la charpente ayant été vendues par la municipalité de Faleyras.

SEANCE DU 8 FEVRIER 1959

Présidence de M. BASTIDE, président d'honneur.

Présentations :

M. REDEUILH, au nom de M. DUBOSCQ : petit vase en forme de tronc de cône à parois concaves, ornementé à la roulette ; trouvé à Podensac à 1 mètre de profondeur.

M. MARQUASSUZAA : débris céramiques gallo-romains : embouchure de gargoulette, terre rouge vernissée, fragment de poterie grossière à décor peigné, imbrex entier et des quarts de tambour de colonnes (rayon 258 mm, épaisseur 56 mm) (trouvés rue Sainte-Catherine, n° 118, à 4,50 m de profondeur).

Coupe à décor de feuilles d'eau ; base de bol ; fond de patère ; urne à décor barbotiné (*terra sigillata*) ; poteries à surface argentée, céramique à pâte blanche ; goulot et anse d'une hydrie en terre commune ; céramiques grises ou bleutées avec ou sans couverte (38, rue Huguerie, au contact du sol primitif (argile de la terrasse pléistocène).

Communication :

M. AVEILLE : *La commune d'Asques : le déclin de la pêche et de la batellerie : un nouvel essor démographique* (suite et fin).

SEANCE DU 1er MARS 1959

Présidence de M. COUSTÉ, président.

Le *rapport moral pour l'année 1958* est présenté par M. Domy, secrétaire général, et le *rapport financier pour l'année 1958* par M. Forton, trésorier.

Sur proposition du Conseil présentée par M. le Président, le taux de la cotisation est porté à 900 francs.

M. le professeur Coupry procède à la remise des diplômes de la Société : à Mlle Giteau ; à M. Cadis, créateur du musée de Villandraut ; à M. J. Déprez ; à M. Séronie-Vivien et à M. Suq.

M. le Président remet ensuite, au titre de la Société, la médaille des palmes académiques à M. l'abbé Boudreau, en rappelant ses éminentes qualités et la valeur scientifique de ses recherches en pays de Buch, ainsi que les connaissances fort étendues acquises au cours de ses voyages à l'étranger, ce qui lui a permis d'établir les plus utiles comparaisons.

Me Deymes, adjoint au maire, représentant M. le Maire de Bordeaux, procède, en son nom, à la remise des diplômes de la ville à M. Bénusiglio, numismate distingué, animateur du groupe « Bertrand-Andrieu » et à M. le professeur Pariset, dont les cours d'histoire de l'art honorent la Faculté des lettres de Bordeaux.

SEANCE DU 10 AVRIL 1959

Présidence de M. COUSTÉ, président.

A l'ouverture de la séance, M. le Président a la douleur de faire part à l'assemblée du deuil cruel qui frappe la Société en la personne de son secrétaire général, Henri Domy, enlevé subitement à l'affection des siens et de ses amis.

Cette brutale disparition cause un vide immense dans l'administration de la Société car elle perd l'un de ses meilleurs collaborateurs qui savait apporter dans ses lourdes fonctions un soin, une activité et un travail constants, dignes de tous éloges, éminentes qualités guidées par un sens très sûr d'une organisation rationnelle et équilibrée. A ces qualités exceptionnelles d'un dévouement fidèle et jamais lassé, venaient encore s'ajouter celles d'une affabilité naturelle et d'une très grande bonté de cœur.

Avec beaucoup d'émotion, le président renouvelle officiellement à la veuve et aux enfants du disparu ses condoléances profondément attristées qu'il leur a déjà présentées aux obsèques qui se sont déroulées dans l'intimité.

Présentation :

M. BENSCH : Sculpture en ronde bosse d'un art très barbare, tête humaine plus grande que nature, trouvée par M. Capdejelle à proximité d'une ancienne voie romaine au Pin, commune de Buzet-sur-Baïse (Lot-et-Garonne).

Communications :

Dans le cadre des manifestations relatives à la commémoration du centenaire de la naissance de Camille Jullian, historien de Bordeaux, dont la municipalité a eu l'initiative, la Société archéologique a tenu, elle aussi, à rendre un pieux hommage à ce grand savant, archéologue et épigraphiste, qu'elle s'honore d'avoir compté parmi ses présidents, en consacrant cette séance à sa mémoire.

M. AUSSARESSES : *Souvenirs sur Camille Jullian.*

Ancien élève de Camille Jullian à la Faculté des lettres de Bordeaux, cet orateur disert, au charme pénétrant, sait faire revivre avec un agréable brio ses premiers contacts avec le maître et rappelle ses premiers travaux qui le mettent bien vite en confiance et le plongent d'emblée dans le captivant domaine de l'histoire et de la littérature antiques.

Agrémentant son texte d'anecdotes spirituelles, il narre avec une joie enthousiaste la méthode originale de Camille Jullian qui savait tirer des textes littéraires tous les éléments susceptibles de rendre facile la compréhension de l'Antiquité à ses jeunes élèves.

Enfin, pour terminer cette attachante causerie où érudition et figures poétiques se confondent en délicates harmonies, M. Aussaresses se plaît à exalter le profond souvenir qu'il porte à la mémoire de ce maître dont la simplicité, la délicatesse de cœur et la science s'alliaient à une grande modestie.

M. MARQUASSUZAA : *Fragments céramiques rapportés de Rome par Camille Jullian.*

Il s'agit de deux fragments de tegulæ romaines et d'une anse d'amphore ibérique que ce savant recueillit en 1880, à Rome, au Monte Testaccio, colline artificielle de tessons d'amphores ou de fragments céramiques provenant pour la plupart des docks de la ville.

1° Cachet sur brique rose sale (épaisseur : 23 mm), à surface vacuolaire en raison de petits éléments graveleux employés comme dégraissant. Estampille rectangulaire (10/3,5) à angles légèrement adoucis. Inscription : L. VOLU (S) (?), l'S. fort douteuse. Lettres régulières, allongées de 22 millimètres à corps étroit sans empâtements terminaux (30 avant J.-C. — 50 après J.-C.)

2° Cachet sur brique (épaisseur : 30 mm) à pâte rosée, bien cuite et compacte, à cristaux de quartz et de micas brillants. Estampille en forme de demi-cercle outrepassé, mais obtenue avec un cachet circulaire (7 cm dans sa plus grande largeur) englobant un petit cercle anépigraphe de 20 millimètres de rayon réservé et tangent à la courbe intérieure.

Inscription sur trois lignes à peu près illisible. — Lettres assez irrégulières (14 mm) de forme plutôt trapue. De la dernière ligne tangente au bord externe du cachet, on ne déchiffre pratiquement que le mot : « AUGUST » qui n'est peut-être ici qu'un qualificatif que l'on retrouve dans deux textes cités par Cagnat et Chapot (100 - 180 après J.-C.).

3° Estampille rectangulaire de 45 millimètres sur paroi latérale d'une anse d'amphore du type 20 de Dressel. Inscription sur deux lignes : C. MERNI ou peut-être S. MERINI-SAGUNTO pour C (AII) MERINI, génitif de CAIUS MERINUS. Amphore ayant contenu de l'huile ou des olives en provenance de SAGUNTUM, ville de Tarraconaise, à 25 kilomètres au nord de Valence.

La présentation de ces pièces, souvenirs du grand savant, a également donné lieu à des commentaires de l'auteur sur la classification typologique et chronologique des estampilles sur briques trouvées à Rome.

Exposé :

M. COUSTÉ : *L'art pariétal de la préhistoire.*

C'est une étude très poussée de l'historique des anciennes découvertes de peintures et de gravures, tout d'abord déclarées fausses par les savants, mais que les gravures reconnues par F. Daleau à Pair-Non-Pair, au cours de ses fouilles, devaient contribuer à authentifier.

L'auteur s'attache ensuite à préciser la nature des figurations représentées, pour la plupart animales, soit dans le but de procréation, soit dans celui de faciliter la capture des animaux figurés. Il recherche ensuite les raisons possibles qui ont incité les préhistoriques à placer ces gravures à distance de l'entrée des grottes et discute l'opinion des savants sur ce point.

Il attire enfin l'attention de l'auditoire sur les hommes déguisés ou les bêtes composites, sujets qui appartiennent peut-être à des représentations de divinités d'un panthéon magique ou mythique, en remarquant combien il est difficile de distinguer ici la magie de la religion.

SEANCE DU 15 MAI 1959

Présidence de M. COUSTÉ, président.

Présentation :

M. l'abbé BOUDREAU : hache polie en silex (longueur : 15 cm) trouvée au Teich, vers le lieu-dit « La Pointe » sur le bord de l'Eyre. Un grattoir et un nucleus ont été recueillis dans les mêmes lieux.

Communications :

M. FORTON : *Un des chefs-d'œuvre du graveur bordelais Bertrand Andrieu : la médaille du grand duc de Saxe* (Etude publiée dans *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, t. LX, 1960, p. 83-89).

M. MARQUASSUZAA : *Les tombes de Lignan de Créon* (étude publiée dans le présent volume).

Au sujet de cette communication, M. Cousté signale que des tombes creusées à même le roc, avec cavité latérale ont été reconnues à Cénac, lors de l'établissement d'un chemin.

SEANCE DU 12 JUIN 1959

Présidence de M. Roudié, vice-président.

Communication :

M. le docteur Riquet : *Les dolmens de l'Aveyron.*

Les dolmens de cette région du centre de la France se rencontrent presque exclusivement dans les grands Causses ; il est impossible de les étudier en dehors de ceux du nord de l'Hérault et du sud de la Lozère. Leur unité est non seulement géographique mais aussi culturelle. Elle se manifeste dans leur typologie, petits dolmens simples ou à couloir relativement court, ou encore à couloir oblique ou en disposition générale en Q. Les tumuli sont généralement longs, presque ovales. Beaucoup de ces tombes ont été réutilisées au second âge du fer.

Leur unité est encore confirmée par la poterie toujours rare mais plus facilement connue par suite de trouvailles similaires plus nombreuses dans les grottes. Les formes sont simples, sphéroïdes avec ornementation de cordons simples ou doubles en pastillage ou au repoussé ; les tétons sont souvent bifides ou surélevés.

L'outillage lithique comporte principalement des flèches allongées, denticulées ou crénelées, des poignards à crans basiaux et quelques pointes de javelines plus ou moins foliacées ou présentant également des crans à la base. Les objets de parure comprennent des perles à ailettes, des pendeloques triangulaires et quelques palettes de schiste à trous de suspension. Les objets en métal sont fréquents en raison de la proximité de gisements de cuivre du massif de l'Aigoual et de la Montagne Noire. On trouve des poignards à languette simple, à crans basiaux, à un, deux ou trois rivets ou chevilles et des poignards à base franchement rivetée. Les épingles se rattachent toutes à des types rhénans ou suisses : épingles tréflées, cruciformes, ou à tête sphéroïde conique perforée. On rencontre des alènes de tatouages losangiques ou à tige de section carrée, des anneaux, quelques bracelets simples, sans doute plus tardifs. Il faut signaler encore quelques flèches en bronze ou en cuivre, des perles en or, en bronze, en argent ou en plomb.

L'ensemble culturel se situe après la civilisation chasséenne, c'est-à-dire environ deux mille ans avant Jésus-Christ, et se perpétue jusqu'aux approches de la fin du bronze ancien, vers 1500.

SEANCE DU 11 JUILLET 1959

Présidence de M. Cousté, président.

M. le Président adresse un souvenir ému à la mémoire de M. Camart, membre de la Société, récemment décédé.

Il annonce ensuite la parution prochaine d'un ouvrage publié par la Société : M. Trabut-Cussac : *Reconstitution du deuxième livre de la Connétablie de Guyenne*, dont la souscription sera close le 15 juillet 1959.

Présentations :

M. l'abbé Boudreau : lampe de forme circulaire à bec, de type égyptien assez caractérisé et une ampoule dite à « eulogies » de Saint-Ménas.

Au sujet de ce dernier objet, M. l'abbé Boudreau donne des renseignements très détaillés sur l'origine de la dévotion à ce saint.

M. le docteur Lacoste-Lagrange : vase reconstitué (époque de Halstatt) trouvé à 500 mètres de l'entrée dans une grotte à Faleyras et qui paraît y avoir été placé intentionnellement.

M. Marquassuzaa présente le *compte rendu de l'excursion de la Société à Pons (5 juillet)* et fait part de la charmante réception réservée par M. le Président du Syndicat d'initiative de Pons. L'orateur fait ensuite plusieurs remarques sur les particularités de certains des monuments visités : par exemple la ressemblance assez poussée du transept de Marignac avec celui de Peujard-en-Cubzagais ; l'identité du dessin des sculptures ornant l'archivolte du portail d'Avy (vieillards de l'Apocalypse) avec celles de la voussure interne de Vertheuil-en-Médoc ; la curieuse peinture murale de la sacristie d'Avy où la Vierge est figurée en pèlerine ; et indique qu'une statue de la Vierge Mère, habillée de même et tenant le bourdon (XVIIe ou XVIIIe siècle ?) se voit dans le curieux sanctuaire dit, d'ailleurs, de « la Pérégrina », à Pontevedra, en Galice.

Revenant sur la présentation qu'il avait précédemment faite (tête humaine grossièrement sculptée), M. Cousté fait connaître que M. Pressouyre en a trouvé d'analogues dans la même région de l'Agenais, et pense qu'elles pourraient être d'époque gauloise en raison de la manière dont sont placées les oreilles par rapport à l'arcade sourcillière tout comme dans le masque des idoles néolithiques ou de l'âge du bronze.

M. Marquassuzaa décrit sommairement le très bel ensemble statuaire du portail (XIIIe siècle) de l'église de Deva en Guipuzcoa et note particulièrement la forme tout à fait inhabituelle des phylactères en forme de planches rigides que tiennent les apôtres figurés aux pieds-droits.

SEANCE DU 9 OCTOBRE 1959

Présidence de M. Cousté, président.

Don à la bibliothèque :

Mme Vve Domy : volumes et documents de la bibliothèque du regretté secrétaire général.

M. le Président se fait l'interprète de tous en assurant la généreuse donatrice de la reconnaissance émue de la Société, qui a décidé d'inscrire le nom d'Henri Domy sur la liste de ses membres donateurs.

Communications :

Mlle Seigneurin : *Découvertes de sépultures à Saint-Médard-d'Eyrans.*

Ces deux découvertes ont été faites dans le cimetière de cette localité qui est constitué par une butte artificielle sur laquelle l'église aurait été rebâtie au XVIIe siècle.

La première, effectuée le 23 décembre 1956, se situe sous l'emplacement du sarcophage du VIIe siècle déjà signalé à la Société. Malgré des circonstances tout à fait défavorables, l'auteur de cette découverte a pu constater la présence d'une sépulture à fosse et à incinération de 1 mètre de profondeur sur 0,80 m de diamètre, dont le fond était recouvert d'une couche d'argile rubéfiée, mêlée de paille, et les parois renforcées par de petits moellons pour retenir les terres. Les fragments de cinq urnes rondes et ventrues, à large ouverture et à rebord plat y ont été recueillis ; l'une est une sorte de cruche avec anse et bec, la terre est blanche avec dégraissants de quartz ; certains des tessons sont encrassés de matière charbonneuse.

La position du sarcophage par rapport à cette fosse sépulcrale permet de la dater dans une certaine mesure en la faisant remonter au VIe ou au Ve siècle.

La deuxième découverte, beaucoup plus récente (15 janvier 1959), est celle d'une cuve de sarcophage orientée S.-E. - N.-O., en pierre dure mesurant 1,85 m de long, 0,64 m de large, à la tête, 0,35 m aux pieds, 0,30 m de haut, et ornée de stries perpendiculaires sur les grands côtés et de rainures palmées sur les petits. Des stries circulaires et concentriques se voient à l'intérieur, chevauchant les angles de la cuve.

En dehors de quelques fragments de crânes et d'une grosse molaire de porc, on n'a trouvé pour mobilier que deux couteaux de fer, très oxydés, à soie, sans rivets, mesurant respectivement 160 et 170 millimètres. Il est vraisemblable qu'ils appartiennent à la sépulture originale.

M. l'abbé BOUDREAU : *Etude archéologique des lieux de pèlerinage de Saint-Ménas.*

M. l'abbé Boudreau ayant soumis une série d'ampoules analogues à celle précédemment présentée rappelle que ces objets remontent au temps où les pèlerins se contentaient d'emporter, comme relique des saints, l'huile des lampes brûlant auprès de leur tombeau ou *martyria*. Celles de Saint-Ménas ont été fabriquées par milliers et dispersées dans le monde chrétien (V^e - VIIe siècles). Ce saint, soldat égyptien martyrisé en Phrygie en 295, avait son sanctuaire, retrouvé par Kaufmann en 1905-1907, à l'ouest d'Alexandrie, dans le désert lybique près de l'Ouedi Natron. Ce champ de ruines appelé Karm-Aboum ou Abou-Mina recouvrait trois monuments principaux avec dépendances, hôtelleries, fours de potiers où se fabriquaient ampoules, lampes et vases divers.

Le centre du pèlerinage était la grande basilique de l'empereur Arcadius (395-408), édifice double composé d'une petite basilique sur crypte recouvrant le tombeau ou le cénotaphe du Saint et qui se terminait par un baptistère : la grande basilique en forme de tau se développait à l'est, et derrière l'autel s'élevait la *bema* où se plaçaient l'évêque et le clergé. Un puits donnait accès à un canal qui longeait les *cœnobia* des moines et qui alimentait un établissement de bains consistant en une *cella trichora.*

On a également découvert quatre cimetières et, au milieu de l'un d'eux, une basilique funéraire (V^e - VIe siècles), un baptistère et un *secretarium.*

Le patriarche Théodore restaura le pèlerinage en 730, puis vinrent la persécution arabe et le pillage du Kalife El Mutiwakill qui fit enlever les colonnes de marbre. Les sanctuaires gardés par des moines étaient, au XIe siècle, encore remarquables par la richesse de leurs colonnades, les voûtes, les statues et les peintures.

SEANCE PUBLIQUE DU 14 NOVEMBRE 1959

Présidence de M. COUSTÉ, président.

Communication :

M. C. PLAULT, du Centre International d'Etudes Romanes : *Contribution à l'étude de la sculpture romane en Gironde.*

En Gironde, on constate une très grande variété de style, où l'Ecole de l'Ouest apporte de nombreux éléments, influencés parfois par l'Ecole du Midi, mais, à vrai dire, cette étude n'a pas été suffisamment systématisée pour que l'on puisse en tirer des conclusions nettes. Aussi est-ce bien plutôt à une étude de documents photographiques que M. Plault a ensuite convié son auditoire, en illustrant cette très intéressante conférence de très nombreux clichés d'ensemble ou de détails décoratifs bien choisis parmi les quelques 300 églises romanes girondines telles que : La Sauve-Majeure, Saint-Martin-de-Cescas, La Libarde, Lalande-de-Cubzac, Blasimon, Courpiac, Saint-Georges-de-Montagne, Castelvieil, Beychac, Daubèze, Illats, etc.

SEANCE DU 13 DECEMBRE 1959

Présidence de M. COUSTÉ, président.

M. le Président annonce que M. le comte Féry d'Esclands a été nommé membre honoraire, et adresse les félicitations de la Société à M. Beaugency pour sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Présentations :

M. AVEILLE : beaux bifaces en provenance de la terrasse mindélienne de la Garonne (60 m), pesons de filets à encoches bilatérales (néo ou énéolithiques, hache boucharde néolithique (vallée de la Garonne, région montalbanaise).

Au sujet des pesons présentés, M. Marquassuzaa fait remarquer que des pièces semblables, obtenues par la même technique, sont encore utilisées par les pêcheurs des gaves béarnais pour la pose de cordeaux.

M[me] MOLAS : pièces préhistoriques d'aspect campinien dont une sorte de tranchet plat à retouches alternées sur les bords (Ruffec).

M. COUSTÉ : reproduction photographique de la « Vénus de Tursac » accompagnée de quelques précisions sur sa découverte.

M. MARQUASSUZAA signale que, d'après le *Jardin des arts* (juin 1959), le musée de Mulhouse conserverait un fragment de toile imprimée à sujets mythologiques et champêtres provenant d'une fabrique girondine exploitée à Beautiran par J.-B. Meillier (XVIIIe siècle) et demande si un travail n'aurait pas été fait sur ce sujet ainsi que le laisserait supposer une mention de ce fabricant relevée sur un autre document.

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration :

Conformément aux statuts, il est procédé à cette formalité. Après vote, MM. Bastide, Cousté, Pellereau, Pariset et Védère, membres sortants, sont réélus.

Communications :

M. de LÉOTARD : *Débris céramiques découverts rue des Trois-Conils à Bordeaux.*

Cette découverte fortuite a été faite dans le caves de l'immeuble portant le numéro 9 de cette rue et M. de Léotard présente ces pièces. On remarque surtout des fragments assez nombreux de plats en terre noire, à décor estampé, céramique dite « chrétienne » du IVe siècle ; de la poterie commune à pâte blanche ou rosée et légèrement gréseuse, un fragment d'un petit gobelet caréné, un bec tréflé de gargoulette, le fond d'un plat en terre rose, une tegula, un fragment de brique d'hypocauste, etc. A ces débris céramiques il y a lieu d'ajouter des débris de verre irisé, mais peu typiques ; un tambour de colonne de 0,27 m de diamètre en grès ; un fragment d'entablement avec motifs sculptés en forme de métope et, à l'architrave, des restes d'un décor sculpté non identifiable.

Tous ces objets étaient recouverts d'une couche de 7 à 8 centimètres de restes de bois calciné et d'un sol artificiel de coquilles d'huîtres.

L'intérêt de cette découverte réside surtout dans le fait que ces poteries « chrétiennes » datent cet incendie qui pourrait ainsi se situer aux environs du début du Ve siècle, peut-être lors de l'invasion de 417, et qu'elle pourrait être utilement rapprochée de celle de la mosaïque de la rue Gouvion où des traces d'incendie ont également été reconnues, ou encore de la trouvaille de nombreux tessons de cette même céramique estampée, sur l'emplacement de l'ancienne rue Saint-Etienne.

M. BÉNUSIGLIO : *Technique de la frappe des monnaies des Volsques Tectosages.*

Les monnaies faisant l'objet de cette étude inspirée des travaux de M. Baille (S.F.N. 1945) et de M. Colbert de Beaulieu (*Ogam* 1954) sont celles dites « à la croix », imitations des pièces de Rhoda en Tarragonaise.

Si les premières émissions des Volsques Tectosages ont été fabriquées en utilisant la technique traditionnelle, on constate très vite que les flancs deviennent plus épais et de forme polygonale et qu'il ne figure sur ces pièces qu'une partie de la croix du revers et, à l'avers, des lignes incompréhensibles où l'on distingue parfois les parties d'une tête humaine ; ces particularités étant dues à ce que les coins étaient plus grands que la pièce.

M. Bénusiglio présente un assemblage de plusieurs de ces pièces qui, convenablement sciées et ajustées, reconstituent un coin complet.

Leur forme polygonale et leur tranche en biseau indiquent qu'elles ont été découpées à la cisaille et l'auteur précise que les flancs étaient chauffés et frappés à l'aide de coins très larges : technique qui présentait certains avantages.

SEANCE DU 10 JANVIER 1960

Présidence de M. BÉNUSIGLIO, vice-président.

M. le Président adresse ses félicitations à MM. Redeuilh, Capra et Trabut-Cussac, lauréats de l'Académie de Bordeaux.

Composition du Bureau pour 1960 :

Président : M. Cousté ; *Vice-présidents :* MM. Coupry et Bénusiglio ; *Trésorier :* M. Forton ; *Bibliothécaire :* M. Pellereau ; *Secrétaire général :* M. Marquaassuzaa ; *Secrétaires :* MM. Lacoste-Lagrange et d'Anglade ; *Archiviste :* M. de Léotard ; *Conseillers :* MM. Bastide, Deloubis, Pariset, Redeuilh, Roudié, Védère.

Présentations :

M. PELLEREAU : amulette prophylactique, élément de collier phénicien (Déesse Knout ?) ; autres éléments de collier (Carthage) et deux petits vases en plâtre patiné bronze (origine inconnue).

M. REDEUILH : dessins au crayon du château de Cadillac, datés de 1818, œuvre probable de Lacour.

M. MARQUASSUZAA décrit ensuite quatre disques en cuivre jaune de 15 centimètres de diamètre, ornés de compositions gravées au trait ; sur deux d'entre eux on lit des maximes populaires en forme de distique ; sur un troisième, on voit saint Eloi en évêque, tenant un marteau d'orfèvre ; enfin sur un quatrième présenté, figure un soleil personné, radiant et flamboyant.

Ces plaques appendues au frontail des chevaux ou des mulets, étaient utilisées jusqu'au XIXe siècle comme harnachement des chevaux de la *Caretto ramado* en Provence, pour la fête de saint Eloi.

Il est ensuite présenté un objet cordiforme, ajouré et travaillé au repoussé, où l'on voit une Vierge Mère couronnée par deux anges ; cette pièce était peut-être placée sur le poitrail des chevaux du même équipage.

M. Roudié pense que ces disques sont d'origine velaisienne, car des pièces semblables, conservées au musée du Puy-en-Velay, y sont données comme de fabrication locale.

M. le professeur Pariset donne des précisions sur les « Néoramas » de Pierre Alaux, découverts dans les combles du Louvre et dont la presse a récemment parlé.

Il s'agit de deux immenses toiles de 19 mètres de long dont le développement est estimé à 30 mètres, représentant l'une l'abbaye de Westminster, l'autre, l'intérieur de Saint-Pierre-de-Rome. Elles sont l'œuvre de Pierre Alaux, directeur du Théâtre parisien du Panorama, puis fondateur en 1823 du « Néorama ».

Ce peintre était l'un des fils de Pierre Alaux, peintre de décors au Grand-Théâtre de Bordeaux après 1800. Il avait pour frères Jean Alaux, élève de Lacour (1785-1864), directeur de l'Ecole de Rome, membre de l'Institut, et Jean-Paul Alaux (1788-1858), directeur de l'Ecole de dessin et conservateur du Musée de Bordeaux.

Exposé :

M. le professeur PARISET : *Compte rendu du CXVII*ᵉ *Congrès de la Société française d'archéologie.*

Délégué de la Société archéologique, en même temps que M. G. Loirette, à ce congrès qui se tint à Barcelone et aux environs, du 24 au 31 mai 1959, M. le professeur Pariset en développe les différentes phases en décrivant les divers monuments visités : l'enceinte d'origine romaine qui entoure encore partiellement la ville — le palais des Comtes et son « Tinel » où eut lieu la séance d'ouverture — la cathédrale et ses trésors — les vieux palais qui l'entourent — les fouilles avoisinantes où ont été conservés les restes d'une basilique chrétienne — Sainte-Marie-de-la-Mer, église gothique d'une grande pureté de style, comme celle du couvent de Pedralbes qui conserve de remarquables fresques du XIVᵉ siècle.

Le conférencier conduit aussi son auditoire à la Casa Consistorial avec sa cour typiquement catalane, son patio, ainsi qu'à la chapelle de la Diputacion, à l'hôpital de la Sainte-Croix, aux « Atarazanas vieilhas », seuls chantiers de constructions navales du moyen âge conservés en Europe.

On ne saurait dénombrer la quantité prodigieuse d'œuvres d'art que renferment les nombreux musées de cette ville : Musée archéologique, Musée des beaux-arts, Musée d'art moderne, Musée Marès où objets, tableaux ou fresques sont remarquablement présentés au public.

Puis, quittant la capitale catalane, les congressistes visitèrent ensuite Tarragone, ville-musée, avec sa nécropole paléo-chrétienne, son enceinte antique fort bien aménagée, sa cathédrale, son cloître et son musée et les monuments romains de ses environs ainsi que les deux ensembles conventuels cisterciens : les Saintes-Croix et Poblet.

En conclusion, ce congrès a révélé aux Français la continuité d'une civilisation, tournée sans doute vers la Méditerranée, mais ouverte aux influences françaises, et leur a également permis d'apprécier le soin apporté à conserver et à mettre en valeur les trésors du passé.

SEANCE DU 14 FEVRIER 1960

Présidence de M. COUSTÉ, président.

Don au Musée :

Mᵐᵉ veuve DOMY : *six médaillons commémoratifs, terre cuite :* Inauguration du monument de Louis XVI (1827) ; Pose de la première pierre de la colonne de la place de la Bourse (1828) ; Cirque olympique de Bordeaux (1830) ; Galerie de Bordeaux (1831) ; Blanchisserie à vapeur (1834) ; Abattoir de Libourne (1835).

Présentations :

M. CALLÈDE : médaillon de fondation de l'abattoir de Bordeaux (1831), trouvé sur les lieux de démolition de cet édifice.

Mᵐᵉ MOLAS : photographies du dolmen de Jugazan, d'une sorte de casemate reconnue dans un muraillement près du dolmen de Sabatey et d'une veyrine à l'église de Saint-Aubin-de-Blaignac.

M. FRIQUET : deux bipennes à perforation incomplète (roche éruptive et calcaire), fragment d'une troisième à perforation normale ; poignard en silex du Grand Pressigny à belles retouches transversales ; pointe de flèche à pédoncule et ailerons ; fragment de hache polie retouchée et quelques grattoirs (le tout en provenance de Saint-Magne-de-Castillon).

Communication :

M. X. VÉDÈRE, conservateur au Musée des arts décoratifs : *Quatre portraits de peintres bordelais du dix-huitième siècle* (étude publiée dans le présent volume).

M. MARQUASSUZAA, se référant à un travail de M. de Bonard (*Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1956) sur la *Découverte d'un baptistère paléochrétien à Port-Bail* (*Manche*), y relève que les églises ou lieux-dits situés près des ports de la côte atlantique, associent saint Siméon stylite à saint Georges. Le culte de ces saints d'origine syrienne aurait été introduit chez nous par des Orientaux.

Il remarque que cette constatation se vérifie également à Bordeaux où l'on retrouve mention de ces deux saints avec l'église Saint-Siméon et le nom de saint Georges que conserve encore la rue où se trouvait la vieille église Saint-Siméon ; ces deux édifices étant placés sur la voie conduisant vers l'emplacement présumé du port antique.

M. le Président ayant soumis à l'Assemblée une proposition d'augmentation du taux des cotisations, ce taux est porté à 12 F à dater de 1960.

SEANCE DU 13 MARS 1960

Présidence de M. COUSTÉ, président.

Le *compte rendu moral* pour l'année 1959 est présenté par M. Marquassuzaa, secrétaire général et le *compte rendu financier* pour la même année par M. Forton, trésorier.

M. le professeur Coupry, directeur des Antiquités historiques, procède ensuite à la remise des diplômes de la Société à : Mᵐᵉ Molas, MM. Duboscq (de Podensac), Gabagnou et à M. le docteur Riquet.

Mᵉ Deymes, adjoint à l'Instruction publique, délégué par M. le Maire, remet en son nom à MM. Roudié et d'Anglade ainsi qu'à M. le professeur Etienne la médaille de bronze de la ville en les félicitant et en soulignant les titres éminents qui leur valent cette distinction.

SEANCE DU 8 AVRIL 1960

Présidence de M. COUSTÉ, président.

Présentations :

Mlle A. ESPAGNET : un « horse brass », acquis à Ripon (Yorkshire).

Cette pièce en laiton ajouré représentant un cœur entouré de feuilles (chêne ou houx), est appendue par sa bellière à une courroie avec boucle et anneau, retenant elle-même une contre-plaque de cuir. On connaît 300 modèles différents de ces ornements de harnachement des chevaux et, parmi les renseignements précis donnés sur ces objets, Mlle A. Espagnet signale que certains laissent penser qu'il s'agit d'amulettes ou de symboles comme pour les « phalères » du Puy présentés dans une séance précédente.

M. PELLEREAU : deux albums anciens renfermant 119 croquis (sépia et crayon) des XVIIe et XVIIIe siècles (collection personnelle) ayant appartenu au préhistorien bien connu, Elie Massénat de Brive.

M. Marquassuzaa se permet de donner, par sujet et par genre, un inventaire sommaire de ces dessins qui, dans leur ensemble, lui paraissent avoir été exécutés d'après des peintures du baroque italien demeurant à identifier. Il souligne la qualité de certains d'entre eux, accompagnés de textes italiens et de mensurations — surtout celle d'un crayon (portrait de femme, probablement d'une actrice, d'époque Régence ou Louis XV).

M. Lataste : gros tournois de Philippe III et de Philippe IV le Bel.

L'une de ces pièces, appartenant à un type nouveau créé par saint Louis en 1266, est caractérisée par un différent inédit : deux globules à la fleur de lis, qui n'a pas été retrouvé sur les pièces de Philippe III, Charles IV, Philippe IV et Charles V. Cette variété doit prendre place dans la série de Philippe IV et ce différent doit distinguer un atelier ou une émission nouvelle.

L'autre pièce permet de penser que l'on peut placer au règne de Philippe III une variété : Avers (Philippus Rex) ; Revers (Turonus civis). Ces deux variétés inédites sont donc à ajouter au « gros » de Philippe III le Hardi et de Philippe IV le Bel dont la série déjà si riche témoigne d'un art monétaire renaissant.

Communication :

M. REDEUILH : *L'ancien Collège des PP. de la Doctrine chrétienne à Cadillac.*

Les bâtiments de ce collège qui subsistaient encore venant d'être démolis, l'auteur fait l'historique de cette institution, fondée en 1636 par L. de Nogaret de La Valette, duc d'Epernon, succédant à celle où fut créée une chaire de mathématiques par Mgr de Foix-Candale, évêque d'Aire.

De ces constructions, assez disparates et assez maltraitées, la municipalité a conservé un linteau avec inscription dédicatoire ainsi qu'une porte à fronton courbe qui sera remontée. Les photographies présentées par M. Redeuilh conserveront le souvenir de cet édifice qui a sa place dans l'histoire de cette cité.

SEANCE DU 13 MAI 1960

Présidence de M. COUSTÉ, président.

M. Marquassuzaa fait le compte rendu de la visite du quartier des Chartrons qu'il a dirigée le dimanche 24 avril dernier, ainsi que de celle de la Bibliothèque municipale de botanique où, avec l'aimable autorisation de M. le professeur Dangeard, conservateur, et sous la conduite éclairée de M. Larroque qui avait fort remarquablement sélectionné et présenté les ouvrages et documents anciens les plus intéressants, les visiteurs prirent un intérêt des plus marqués à cette exposition de volumes anciens du XVIe au XVIIIe siècles.

Parmi les documents d'archives assez curieux, on citera une « Proclamation des officiers du 3e bataillon du Maine-et-Loire, à la Convention nationale » (chez Levieux, imprimeur à la commission, rue Monbadon, le 2 juillet 1793, sur feuille de bananier) et un catalogue d'un herbier de feu Campaigne, présenté à l'Académie par l'abbé Venuti, 14 mai 1746.

A la suite de cette visite, M. Marquassuzaa fit admirer le beau salon ovale et ses boiseries sculptées de l'ancien hôtel de Lisleferme, en donnant quelques explications sur les transformations et l'historique du Jardin public.

Présentation :

M. C. PLAULT : tête de statuette et colonnettes en terre cuite (Alexandrie).

Communication :

M. ROUDIÉ : *Quelques sculptures girondines* (XIIIe - XIVe siècles).

M. Roudié, cherchant à regrouper les œuvres d'art médiévales et de la Renaissance encore conservées en Gironde, étudie une série de statues et de statuettes (XIIIe - XVIe siècles).

La première est le gisant d'une tombe de chevalier conservée au château de Tustal (étude publiée dans le présent volume).

Les onze autres pièces de sculpture religieuse présentées en projection, bien que mutilées pour la plupart, sont d'un intérêt artistique, sinon archéologique certain et doivent être sauvegardées : Vierge tenant l'Enfant (calcaire - fin du XIVe), trois albâtres anglais (Vierge de grande taille, très mutilée, l'enfant Jésus à droite (fin XIVe siècle) ; sainte Anne qui tient la Vierge portant elle-même l'Enfant, à ses pieds un donateur (XVe siècle) ; Vierge de pitié d'un type assez rare, tenant le Christ de taille enfantine sur ses genoux, à ses pieds, saint Jean et la Madeleine (église Saint-André-de-Cubzac) ; statue d'un saint évêque tenant ses entrailles (calcaire polychrome (XVe siècle) ; deux statues de saintes femmes ayant peut-être appartenu à une mise au Tombeau (ancienne église Sainte-Colombe) ; deux têtes isolées : femmes avec guimpe et homme à bonnet, d'un très bon style (début (XVIe siècle) ; groupe de la Sainte-Trinité, d'allure monumentale (ancienne église Saint-Siméon). Cette sculpture, qui était placée dans une niche de la chapelle Sainte-Anne, pourrait être l'œuvre de Julien Rochereau, paroissien de cette église, et daterait de 1530-1535.

M. le professeur ETIENNE : *Le culte impérial dans la Péninsule ibérique.*

En traitant d'un tel sujet qui fut l'objet d'une remarquable thèse présentée par lui en Sorbonne, M. le professeur Etienne convia son auditoire à l'analyse d'un travail de haute valeur scientifique, basé sur des statistiques utilisant des découvertes archéologiques, mais aussi à un véritable régal littéraire au cours duquel il analysa la naissance dans l'enthousiasme du culte des Empereurs, ses fluctuations, enfin son incorporation progressive à celui que les peuples soumis vouèrent à Rome et à l'Empire.

SEANCE DU 10 JUIN 1960

Présidence de M. COUSTÉ, président.

Présentations :

M. ISOLA : fragment céramique avec empreintes de cachet avec croix (art populaire, époque incertaine, Soulignac).

M. COUSTÉ : fragment d'un galet de quartzite (trouvé avec poteries de type hallstattien à Saint-Quentin-de-Baron).
Ce galet qui présente des traces de polissage est orné sur l'un de ses côtés d'une sculpture en champ-levé, incomplète, représentant l'avant-train d'un bovidé ou d'un carnassier (tête avec deux cornes ou deux oreilles).

M. LATASTE : pièce obsidionale sur vaisselle d'étain frappée en 1702 lors du siège de Landau par M. de Mélac. Des renseignements biographiques sur ce personnage, né à Sainte-Radegonde, sont donnés par le présentateur. L'existence de multiples ou de sous-multiples de la valeur qui y figure (deux livres deux sols), laisserait supposer qu'il s'agit de l'équivalent d'une solde militaire.

Exposé :

M. MARQUASSUZAA : Compte rendu de l'excursion du 15 avril en Fronsadais.

Communication ,

M. AVEILLÉ : *Observations sur l'aimantation de certaines poteries néolithiques et gallo-romaines*, avec présentation de pièces.

M. Aveillé fait état des dernières acquisitions scientifiques dans le domaine de la géophysique ; il envisage ensuite les différents stades d'étude de la propriété d'aimantation de certaines roches et l'utilisation de cette propriété pour la datation des poteries anciennes. Il montre les difficultés d'application de ces méthodes et les précautions nécessaires et indispensables qui doivent présider à la découverte des objets à analyser.

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 1960

Présidence de M. COUSTÉ, président.

M. le Président adresse les félicitations de l'Assemblée à M. le professeur Marcadé, promu officier de l'Ordre des Palmes académiques et à M. Nony, agrégé de l'Université.

Don au Musée :

Taque anglaise (XVIIe siècle) (legs Semonin).

Don à la bibliothèque :

Divers ouvrages sur Bordeaux (legs Semonin) ; « Le Dessin à Barcelone, de Viladomat à Fortuny (1780-1874) » (Toulouse, Musée Paul-Dupuy), par M. MESURET (don de l'auteur).
M. MARQUASSUZAA fait le compte rendu de l'excursion du 12 juin 1960 à Bonaguil et dans la vallée du Lot.

Présentations :

Mme MOLAS : série d'agrandissements photographiques d'édifices ou parties d'édifices religieux girondins assez rarement observés : fontaines guérisseuses christianisées (Lamothe, Mios, Mons, Saint-Léger-de-Balson, Sainte-Florence) ; tables d'offrandes (Canéjan, Saint-Léger-de-Balson, Saint-Michel-de-Rieufret) et la curieuse église de Mons.

Mme GAETAN-DUMAS : pièces de céramique antique (collection Gaëtan-Dumas) : petit skyphos et lécythe athéniens, ce dernier à figures noires (fin Ve siècle) ; très belle amphorette attique à figures noires avec feuilles d'acanthe et deux sujets opposés d'un très beau style : Héraclès et le lion de Némée ; Silène poursuivant une Ménade (VIe siècle) ; une coupe sur pied élevé avec son couvercle décoré de palmettes et de deux personnages assis (Eros hermaphrodite et Aphrodite ?), céramique à figures rouges (fin du IVe siècle) ; pixis à anses, double couvercle à décor zonaire noir et rouge vineux, filets jaunes ; alabastron de décor à peu près identique : ces deux dernières pièces proviennent d'Alicarnesse en Carie.
Les renseignements donnés sur ces pièces par M. Marquassuzaa amènent des précisions de M. Bénusiglio qui confirme l'origine attique de la belle amphorette, considère l'alabastron comme une pièce de céramique corinthienne archaïque et classe la coupe sur pied parmi les productions de Paestum.

Exposé :

M. G. LOIRETTE : *Compte rendu du CXIX^e Congrès de la Société française d'archéologie.*

Les visites de ce congrès tenu à Besançon devaient s'avérer d'un grand intérêt ; M. Loirette décrit les monuments visités au cours des excursions : la cathédrale de Besançon aux absides opposées, son riche mobilier, sa collection d'ornements sacerdotaux ; le Musée d'archéologie (riche collection de la période hallstattienne) ; celui de peinture (primitifs et tableaux de Courbet) ; la bibliothèque, le médailler, les vieux hôtels l'ancien palais des intendants (œuvre de Louis contemporaine du Grand-

Théâtre) ; Luxeuil et son abbaye bénédictine aux magnifiques stalles ; l'abbatiale de Saint-Claude (XIVe-XVIIe siècles) ; Lons-le-Saunier ; Dôle, ville déchue ; Arbois ; Baume-les-Messieurs, abbaye mère de Cluny au chœur du gothique flamboyant (tombes du XIIe au XVIe siècle) et ses statues de saint Paul (œuvre de Claus Sluter), de sainte Catherine et de saint Pierre (XVe siècle), son rétable flamand (début du XVIe siècle).

En conclusion, M. Loirette fait remarquer qu'au point de vue artistique, la Franche-Comté n'a pas été, comme on le croit habituellement, influencée par l'art espagnol, mais avant tout par des rapports étroits et combinés avec les arts flamands, rhénans et bourguignons. Il relève également un décalage très important dans l'application des styles, surtout en matière d'architecture, le flamboyant étant encore en usage au XVIIe siècle.

SEANCE DU 14 OCTOBRE 1960

Présidence de M. Cousté, président.

M. le Président fait part de la manifestation organisée à La Réole par « les Amis du vieux Réolais », à l'occasion du deux centième anniversaire de la naissance des frères Faucher, de l'intérêt de l'exposition et de la remarquable réception à laquelle il avait été convié.

M. Marquassuzaa fait le compte rendu de l'excursion du 25 septembre 1960 dans *l'ancienne Prévôté d'Entre-deux-Mers*.

Au cours de cette excursion honorée de la présence de M. Valensi, conservateur du Musée d'archéologie de Bordeaux et de M. Duru, architecte des Monuments historiques, quelques observations ont pu être faites par le rapporteur, notamment sur les carrelages successifs des absidioles de La Sauve ; sur l'identité du dessin d'un chapiteau de l'abside de Saint-Caprais (sirènes accouplées) avec celui d'un chapiteau de La Sauve ; sur l'obligation de rajeunir la construction de la nef de Beaurech (confirmation de l'observation faite pour Arbanats) ; sur la statuaire représentée par des pièces d'intérêt certain ; et surtout sur la nécessité du classement des albâtres anglais de Saint-Caprais. Enfin il ne manque pas de renouveler les remerciements de la Société à M. Duru qui fit bénéficier les archéologues de ses hautes connaissances sur les travaux effectués sous sa direction à l'abbaye de La Sauve, à M. l'abbé Michelin qui fit apprécier les beautés de son église paroissiale, dans la même localité ; à M. le comte d'Armaillé pour sa réception au château de Tustal où l'on put voir le gisant du chevalier du XIIIe siècle étudié par M. Roudié ; enfin à M. et Mme Pourrat pour le vin d'honneur tout à fait inattendu qu'ils offrirent aux archéologues en fin de journée.

Exposé :

M. Nony : *Conservation et identification des monnaies romaines de fouilles.*

Le but essentiel poursuivi est de faire connaître les élémentaires précautions qu'exige la conservation des pièces découvertes, ainsi que la nécessité d'une bonne description pour leur identification.

Les moyens techniques de nettoyage, qui varient selon la nature du métal, nécessitent une identification précise de ce dernier, surtout si l'on se trouve en présence de deniers et antoniniens du IIIe siècle, époque où ces monnaies sont en argent à très bas titre ou même en cuivre saucé. Les plus oxydées et les plus sales de ces pièces doivent être soumises à plusieurs opérations : lavage, nettoyage chimique si nécessaire, et en observant des précautions particulières.

En ce qui concerne le classement, si un peu de pratique permet de reconnaître les bustes des empereurs, du moins sur les monnaies du haut Empire, aux IIIe et IVe siècles la multiplication des espèces et des ateliers, ainsi que le relâchement dans la gravure prêtent à confusion ; avec la réforme de Dioclétien tend à s'imposer un type passe-partout. Il faut surtout s'attacher à déchiffrer les légendes dans leur intégralité et décrire le type du revers pour arriver à une attribution certaine.

L'identification de la valeur de la monnaie oblige à en noter le poids et le diamètre, puis à examiner les effigies impériales. Le lieu d'origine est à relever également pour permettre l'étude de la circulation monétaire à une époque donnée. Enfin un rapprochement des renseignements ainsi notés doit être fait avec ceux fournis par les traités et ouvrages généraux de numismatique.

SEANCE PUBLIQUE DU 19 NOVEMBRE 1960

Présidence de M. Cousté, président.

Communications :

M. X. Védère, conservateur des Archives municipales : *Sur la construction du palais Rohan.*

Grâce à une documentation nouvelle inédite, M. Védère révèle l'existence d'un premier projet de reconstruction de l'archevêché de Bordeaux sur les plans de l'architecte bordelais Lhote, présenté en 1768 à Mgr Audibert de Lussan par une compagnie d'actionnaires.

Cette documentation permet d'éclairer certains points obscurs de l'histoire de la construction du palais Rohan : la personnalité réelle de son premier architecte, Joseph Etienne, et les raisons de son effacement ; le rôle essentiel mal connu joué par le financier Claude-Alexandre Rodesse dans la vente des terrains de l'Archevêché et dans la poursuite des travaux de construction du palais qu'il eut le mérite de conduire à leur terme, en 1785, après bien des difficultés ; la date d'exécution par Pierre Lacour et Bérinzago des peintures de la salle à manger qu'il faut faire remonter à 1783 ; les avatars des statues projetées pour le portique d'entrée du Palais. Enfin, à l'aide de nombreux documents, M. Védère évoque dans leurs grandes lignes les circonstances souvent difficiles qui ont entouré jusqu'à la fin la construction du palais Rohan.

M. Marcadé, professeur à la Faculté des lettres et sciences humaines : *Une récente découverte de statues en bronze au Pirée.*

En juillet 1959, à l'occasion de travaux urbains, une extraordinaire découverte avait lieu, en pleine ville du Pirée. On retirait, en effet, d'une tranchée, une statue virile, archaïque, en bronze, haute de 1,92 m (fin

VI[e] siècle avant J.-C.), une statue féminine en bronze de 1,94 m (Artémis ou muse (IV[e] siècle avant J.-C.) et un Hermès archaïsant en marbre (hauteur : 1,40 m).

Une semaine plus tard, on découvrait, à proximité, une effigie d'Athéna en bronze de 2,35 m (IV[e] siècle avant J.-C.) ; une statue d'Artemis en bronze, son carquois sur l'épaule, haute de 1,55 m (IV[e] siècle avant J.-C.) ; un masque tragique en bronze haut de 0,45 m ; un nouvel Hermès archaïsant en marbre, haut de 1,40 m ; une curieuse statue féminine en marbre, comme empaquetée dans son vêtement, haute de 1,05 m et enfin les fragments importants de deux boucliers en bronze.

La fouille a démontré que la découverte avait été faite dans un entrepôt antique en rapport avec le quai voisin du port marchand et que ces statues, déposées là en vue, semble-t-il, de leur envoi en Italie, avaient été enfouies sous les décombres du bâtiment incendié.

On ne pourra apprécier toute la valeur d'art et toute l'importance archéologique de cette prodigieuse trouvaille qu'après un nettoyage complet et une étude minutieuse, mais il est certain qu'elles sont considérables ; jamais on n'avait si bien compris ce que pouvaient être les pillages romains en Grèce, ni soupçonné l'existence d'une grande sculpture en bronze aussi savante, avant la fin du VI[e] siècle ; jamais, enfin, la virtuosité technique et la sensibilité esthétique des artistes du siècle de Praxitèle n'avaient été aussi éclatantes que dans ces admirables figures de femmes où le bronze sait imiter tour à tour la douceur de la peau et la souplesse de l'étoffe.

SEANCE DU 11 DECEMBRE 1960

Présidence de M. Cousté, président.

M. Marquassuzaa signale que M[lle] Seigneurin a trouvé dans le cimetière de Saint-Médard-d'Eyrans deux pièces de monnaie : un denier billon (Lodoïcus Egolisme), type commun aux comptes d'Angoulême (de 839 à 1181) et une obole de maille de Charles VI. Elles proviennent des terres extraites du sarcophage du VI[e]-VII[e] siècles déjà signalé et pourraient dater approximativement une seconde inhumation.

Exposé :

M[lle] H. Espagnet : *Les vieux hôtels de Pèzenas.*

Avant de pénétrer dans cette ville qui a si bien su préserver son passé, l'auteur tient à rappeler comment la situation géographique a influencé l'architecture où se sont souvent conjugués les caractères de la Renaissance italienne et du XVII[e] siècle classique français. L'auditoire est ensuite guidé dans le dédale des vieilles rues bordées d'hôtels particuliers fameux à maints égards : hôtel de Lacoste où descendit Louis XIV (escalier et cours du XVI[e] siècle) ; maison du barbier Gély que fréquenta Molière (escalier du XVI[e] siècle) ; maison consulaire (beffroi de 1693, façade à fronton cachant une bâtisse du XVI[e] siècle ; hôtel Saint-Germain, riche musée légué à la ville avec tout son mobilier du XVIII[e] siècle (façade renaissance, balcons du XVIII[e] siècle) ; hôtel d'Alfonce du XVI[e] siècle, avec cour et loggia à l'italienne où Molière joua devant les Etats ; auberge

du « Bât d'argent » qui abrita la troupe de Molière (cheminée Henri II, cour avec galerie circulaire) ; Hostellerie du Griffon d'or avec balcons cintrés du XVII[e] siècle), hôtel Malibran (balcons galbés, porte monumentale du début du XVIII[e] siècle), etc.

Communication :

M. Marquassuzaa : *Sur un carreau armorié récemment découvert à Bordeaux.*

Le fragment recueilli dans une tranchée ouverte cours Victor-Hugo, en face de l'entrée du Lycée, appartient à un carreau vernissé, de quatre pouces de côté, sur lequel se détachait un écu chargé de deux vaches de gueules, clarinées, passantes, l'un sur l'autre, qui sont les armoiries de la vicomté de Béarn.

L'auteur rapproche cette pièce de rares carreaux médiévaux armoriés, trouvés en Gironde, notamment de ceux du château de Langoiran qui, on le sait, reproduisent le blason de l'un de ses seigneurs. Cette constatation lui permet de penser qu'il en est de même pour le carreau présenté : celui-ci a pu, dans le décor d'un dallage, être associé à d'autres éléments portant des armoiries différentes, telles celles de la Maison de Foix qui accole ses armes — un pallé d'or et de gueules — à celles du Béarn.

Cette hypothèse permettrait d'envisager une première provenance probable : l'ancien logis ou palais d'un gouverneur de Guyenne, les Comtes de Foix ou leurs descendants, ayant occupé à plusieurs reprises cette charge, au cours des XIV[e] et XV[e] siècles. On pourrait aussi penser à deux ecclésiastiques de cette famille : Jean de Foix, archevêque de Bordeaux (1501-1529), petit-fils de Gaston IV, comte de Foix, et François de Foix-Candale, évêque d'Aire, célèbre humaniste, neveu du précédent. Le premier fit procéder à de grands travaux à la cathédrale Saint-André, ainsi qu'à son palais ; le deuxième avait fondé une chaire de mathématiques au Collège de Guienne et son magnifique mausolée s'élevait dans la chapelle des Augustins, lieu assez proche de l'endroit où le carreau fut trouvé. Enfin, une dernière provenance possible : le château de Puy-Paulin qui appartenait à la même famille.

M. Larroque signale que la démolition du château du Parc à Mérignac doit avoir lieu prochainement et qu'il pourrait être intéressant d'y apporter quelque attention, cette construction moderne ayant pu être établie sur les ruines d'un édifice plus ancien.

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration :

M. le Président fait connaître qu'il a reçu une lettre de démission de M. Roudié et deux demandes de candidatures de M. Etienne et de M[lle] H. Espagnet.

A la suite du vote, MM. Bénusiglio, Etienne, Borton, Redeuilh et Marquassuzaa ont été élus membres du Conseil.

SEANCE DU 15 JANVIER 1961

Présidence de M. Bénusiglio, vice-président.

Bureau de la Société pour l'année 1961 :

Présidents d'honneur : MM. Bastide et Forton ; *Président :* M. Cousté ; *Vice-présidents :* M. le professeur Coupry ; M. Bénusiglio ; *Secrétaire général :* M. Marquassuzaa ; *Trésorier :* M. Forton ; *Secrétaires :* M. d'Anglade, Dr Lacoste-Lagrange ; *Bibliothécaire :* M. Pellereau ; *Conseillers :* MM. Bastide, Deloubis, Etienne, Redeuilh, Pariset, Védère.

Exposés :

M. Pellereau : *La dalle de Festalemps.*

Des articles parus dans *Sud-Ouest* des 8 et 11 juillet 1960 ayant attiré l'attention des archéologues sur une dalle découverte au bois du Faux, commune de Festalemps, à 10 kilomètres de Ribérac, M. Pellereau précise les conditions de cette découverte et du transport de cette énorme masse, ne pesant pas moins de 7 000 kilos, jusqu'au Musée de Périgueux où les préhistoriens peuvent l'étudier.

L'auteur s'étant rendu à ce musée pour l'examiner, a pu, grâce à l'excellent accueil du conservateur, M. Soubeyran, prendre toutes notes utiles sur cette pièce.

Cette dalle est un bloc de grès.

Hauteur : 0,50 à 0,60 m ; longueur : 2 m ; largeur : 1,60 m environ.

Ce bloc est creusé de cavités, les une naturelles, les autres pratiquées par l'homme. Dans l'une d'elles on trouva un fragment de poterie néolithique noire ; l'une des faces larges est la plus intéressante, car elle comprend à côté d'un creux naturel qui, d'après M. l'abbé Glory, était destiné à recevoir de l'eau, un trou carré de 0,40 m de profondeur qui devait contenir le sable ; enfin, au-dessus et à droite se trouvent des cavités typiques pour polissage, dont le plus important mesure 0,30 m de long sur 0,15 m de large et 0,10 m de creux. On constate que l'une de ces cavités était destinée au polissage du côté des haches. Des dessins informes ont été relevés et font actuellement l'objet d'un examen de la part de M. l'abbé Glory.

Ce superbe polissoir est une pièce assez rare et M. Pellereau termine son exposé en citant d'autres polissoirs de la région, mais de dimensions moindres, découverts à Chèvrerie, près de Ruffec, à Entreroche, près d'Angoulême, à Moulin Paute, à Pressignac.

M. Coudroy De Lille : *Une campagne de fouilles à la Qal'a des Beni Hammad.*

L'auteur, qui a eu l'occasion d'assumer provisoirement la direction d'un chantier de fouilles archéologiques sur un site à une centaine de kilomètres à vol d'oiseau de Sétif, en Constantinois, en fait une fort remarquable description accompagnée de clichés sur les substructions découvertes et les objets qui en ont été retirés.

L'ancienne capitale berbère, fondée par Hammad, issu des puissants sultans Zirides de Kairouan et possédant la majeure partie du Maghreb central, fut bâtie en 1007 et peuplée d'habitants déportés de plusieurs villages. Formidable forteresse en pleine montagne, c'était aussi une ville

magnifique avec une grande mosquée, quatre palais et une grande pièce d'eau pour joutes nautiques. L'apogée de Qal'a se situe au milieu du XIe siècle où, après la prise de Kairouan par les hordes arabes hilaliennes, toutes les élites intellectuelles et artistiques se réfugièrent dans ce nouveau centre.

En 1088, l'émir délaissait la ville pour une autre capitale, Bougie ; après une longue résistance elle fut prise par les envahisseurs arabes et détruite presque entièrement ; seuls sont demeurés : le minaret de la mosquée et un magnifique château fortifié.

Les fouilles qui remontent à 1907 et 1950 ont été continuées en 1960 ; elles ont eu pour but le dégagement de « Dar es Salam », le Palais du salut. On y a découvert de belles salles disposées autour d'une cour carrée aux murs parfois décorés de plâtre sous des coupoles ; une partie des communs avec silos, fours et fosses a été aussi dégagée ainsi qu'un établissement de bains avec lavoir.

Parmi les principaux objets recueillis au cours des fouilles, la plupart à usage domestique, on citera : de grands plats émaillés, des assiettes, tasses, soucoupes amphores, pichets, vases de toutes sortes à décors floraux, épigraphiques ou d'animaux ; de petits bijoux en cuivre ou en bronze ; cinq figurines humaines en plâtre, des pièces de monnaie en argent, bronze et verre. Enfin, la plus belle découverte consiste en un grand vase contenant le trésor d'un hammamide (6 kilogrammes de pièces de monnaie en bronze, des quantités de petites perles, de minuscules pierres précieuses (saphirs et améthystes) et surtout 4 belles boucles d'oreilles en or. Toutes ces pièces indiquent une civilisation brillante, des techniques évoluées dans l'art de construire ou de travailler les métaux qui constituaient l'héritage des Romains aux Berbères.

Le chantier est actuellement ouvert sur l'emplacement du Palais du Manar et l'on recherche également un sanctuaire chrétien, les textes faisant état d'une communauté catholique qui se serait maintenue jusqu'en 1152 à côté des Berbères islamisés.

SEANCE DU 12 FEVRIER 1961

Présidence de M. Bénusiglio, vice-président.

Présentations :

Mme Molas : projection d'une série de gravures et d'aquarelles sur le vieux Bordeaux, de la première moitié du XIXe siècle et ayant peut-être servi à l'illustration d'un ouvrage. Ce sont les portes de l'ancienne enceinte : portes de Toscanam, de la Cadène, de Caffernan, de la Rousselle, Calhau, du Brisson ; la place du Vieux-Marché, le palais de l'Ombrière, etc.

Mme Imbert-Paquet : vues prises lors de l'excursion de la Société, du 12 juin 1960, en Lot-et-Garonne : vues différentes du château de Bonaguil montrant l'importance des défenses offensives de cette forteresse ; port de Penne, etc.

Exposé :

M. Migeon : *Les châteaux de la Gironde.*

Une sélection de clichés, extraits de la très riche documentation photographique que possède M. Migeon, permet à l'Assemblée d'avoir une

idée très nette de l'intérêt de l'iconographie pour l'étude de l'archéologie (les procédés modernes de la couleur permettant la lecture de détails parfois peu visibles sur les clichés en noir). A cet intérêt s'ajoute celui de la documentation scientifique par de brèves notes sur chacun des monuments présentés.

L'architecture féodale ayant été choisie pour thème, les documents se rapportent aux nombreux châteaux girondins des XIII[e], XIV[e] et XV[e] siècles, certains fort peu connus ou rarement visités : Vertheuil, Castelnau-de-Cernès, Lamarque, La Trave, Fargues-de-Langon, Savignac-sur-l'Isle, Agassac, Puisseguin, Le Breuil, Curton, Brugnac, Du Mirail (à Brouqueyran), de Montleau (à Moulon), Prayssac (à Daignac), Du Gravoux, etc.

SEANCE DU 19 MARS 1961

Présidence de M. COUSTÉ, président.

Le *rapport moral*, pour l'année 1960, est présenté par M. Marquassuzaa, secrétaire général et le *rapport financier*, pour l'année 1960, par M. Forton, trésorier.

M. Valensi, conservateur du Musée archéologique de la ville, informe la Société des travaux en cours pour la mise en valeur et la conservation des collections de la ville.

M. le professeur Coupry, directeur des Antiquités historiques, fait un exposé sur l'activité archéologique des cinq départements de sa circonscription et remet les diplômes de la Société à MM. Lataste et Gardelle pour leurs travaux et recherches. Un diplôme avait été également adressé à M[lle] Costes, guide-conférencière du château de Bonaguil, pour l'excellente tenue des visites qu'elle dirige et pour la qualité de son érudition.

Au nom de M. le Maire, M[e] Fonade procède ensuite à la remise de diplômes de la Ville à M. Capra, assistant à la Faculté des lettres et à M. Nony, professeur au lycée Montesquieu.

M. Maccioni apporte le salut de M. le Préfet et dit toute sa joie de se trouver au milieu des archéologues bordelais.

SEANCE DU 9 AVRIL 1961

Présidence de M. BÉNUSIGLIO, vice-président.

M. le Président présente à *M. le professeur Pariset* les félicitations de la Société, à l'occasion de sa promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Communication :

M. le professeur ETIENNE : *Un point discuté d'archéologie gallo-romaine : la date de l'amphithéâtre de Nîmes.*

Pour des raisons d'histoire générale, étrangères à toute analyse architecturale du monument, les archéologues du XVIII[e] siècle ont attribué sa construction à Hadrien ou à Antonin le Pieux ; la date césarienne avancée en 1937 ne paraît pas davantage satisfaisante. C'est la datation augustéenne qui a recueilli des suffrages apparemment solidement étayés.

A l'appui de cette hypothèse, on observe que les axes de l'amphithéâtre échappent à toute orientation suivant les directions générales des decumani et des cardines sur lesquelles sont axés les monuments du premier Empereur romain. En second lieu, il est erroné de croire que le ressaut de l'entablement non sculpté, au-dessus des abaques des piliers et des colonnes, se trouve aussi sur le théâtre augustéen de Marcellus ; enfin, l'inscription découverte dans les sous-sols de l'amphithéâtre est postérieure à Auguste.

Une étude comparative de ces monuments fait éliminer ceux de Merida et de Saintes, mais, par contre, rapproche l'amphithéâtre de Nîmes de ceux de Rome, de Pouzzoles dont M. Etienne souligne les caractéristiques semblables en précisant une datation grâce au décrochement de l'entablement signalé plus haut que l'on retrouve au Forum de Domitien-Nerva.

Commencé sous Vespasien, l'amphithéâtre de Nîmes a donc été terminé sous Domitien et peut être daté de 75-90.

M. le docteur RIQUET : *L'Age du bronze autour de l'estuaire de la Gironde.*

L'étude de ce sujet du protohistorique, rarement mis en évidence dans nos régions pourtant si riches en trouvailles de cette époque, permet à M. le docteur Riquet de présenter une chronologie fort serrée de ces civilisations, déterminée surtout par la morphologie des haches de cuivre ou de bronze dont la région médocaine a fourni de nombreux exemplaires.

L'âge du cuivre et du bronze dans l'estuaire girondin peut être ainsi subdivisé :

1° Civilisation à poignards, vases caliciformes et gobelets campaniformes, tombes plates (civilisation d'origine hispanique mais s'étendant de la Bretagne à la Gironde).

2° Civilisation de haches plates parfois associées à des poignards de style rhodanien.

3° Civilisation de haches à bords relevés (Médoc) ; ce style s'apparentant à celui de Neyruz.

4° Epoque : du bronze final, rare en Médoc, très riche à Royan, de Libourne à Bergerac ; du bronze atlantique avec facies local vers Bourg et Libourne (haches à douille, épées terminées en langue de carpe). Cette civilisation est contemporaine de celle des champs d'urnes.

M. Aveillé signale la découverte d'un poignard à l'embouchure du Ciron, sous 4 mètres de tourbe.

M. le Président adresse les remerciements de la Société à M[lle] Géreau pour sa remarquable conférence donnée au cours d'une soirée qui lui avait été spécialement réservée.

Dans une riche collection de clichés en couleur rapportée d'un récent voyage en Amérique, M[lle] Géreau a sélectionné et présenté une série composant un très intéressant ensemble. La projection de ces diapositives, accompagnée de commentaires précis, a révélé les beautés architecturales et sculpturales de l'art Maya.

En un savant préambule, l'auteur avait d'abord apporté à son auditoire toutes précisions sur la chronologie des civilisations et sur les mœurs

des peuples ayant occupé ces régions de l'Amérique centrale ; puis, elle l'a convié à la suivre dans une visite aux monuments Maya.

Cette visite, excursion au Yucatan et pèlerinage aux cités saintes de Chichan Itza et d'Uxmal, a révélé la présence dans la première de ces villes du Temple des guerriers dédié au culte de la guerre et des ordres militaires du « Tigre » et de « l'Aigle » ; d'un vaste terrain de jeu avec Tribunal des Caciques et Temple ; de l'observatoire « El Caracol », avec sa tour et son escalier en colimaçon ; de « l'Eglise du dieu de la Pluie », à façade ornée de mascarons ; et d' « El Castillo », pyramide à 9 paliers superposés de 24 mètres de haut, à sanctuaire terminal.

A Uxmal, où la construction des édifices semble s'étendre sur quatre ou cinq siècles : la *Casa de las Monjas*, quatre corps de bâtiments encadrant un patio rectangulaire et couronnés par une large frise sculptée ; le Palais du Gouverneur ; enfin une énorme pyramide où avaient lieu les sacrifices humains.

SEANCE DU 12 MAI 1961

Présidence de M. Cousté, président.

M. le Président a le regret d'annoncer le décès de M. Pourrat et de M. le général Soulé et annonce que M. G. Loirette a été nommé membre honoraire.

Il remet ensuite, au nom de la Société, au jeune Alain Blondy, élève de M. Dupouy, un volume pour prix de son récent succès au VIIIe Concours des « Jeunes historiens ».

Communication :

M. Cousté : *Vue d'ensemble sur l'époque préhistorique en Entre-deux-Mers.*

Depuis le siècle dernier, grâce à des fouilleurs de qualité, la Gironde a révélé sa richesse en gisements préhistoriques. A ce titre, l'Entre-deux-Mers demeure une région privilégiée car elle est l'aboutissement géographique du centre paléolithique des Eyzies.

Faisant précéder son étude proprement dite d'une révision des types anthropologiques connus à ce jour et de leurs origines probables, M. Cousté aborde ensuite celle de la répartition des différents types industriels reconnus en Entre-deux-Mers : traces du Levaloisien et du Tayacien dans les ballastières, de l'Acheuléen dans la région de Sainte-Foy-la-Grande ; Moustérien des ruisseaux souterrains et des plateaux ; Chatelpéronien de la caverne des Haurets à Ladaux ; Périgordien supérieur (type de Noailles), à Saint-Quentin-de-Baron ; Solutréen au Grand Moulin, à Cessac ; Magdalénien de Jaurias à Saint-Quentin-de-Baron ; civilisation à harpons des abris sous roche de Pessac-sur-Dordogne, Cessac ; grotte de Fontarnaud à Lugasson qui a également donné un harpon azilien.

Ensuite, les Néolithiques occupent les hauteurs, d'où apparition de dolmens à Bellefond, Curton, Jugazan ; enfin, à l'époque du fer, nombreux tessons de céramique mélangés aux vestiges d'époques antérieures.

SEANCE DU 9 JUIN 1961

Présidence de M. Bénusiglio, vice-président.

M. Marquassuzaa fait le compte rendu de l'excursion du 14 mai 1961 dans le canton de Pujols-sur-Dordogne. Au cours de cette excursion qui comportait la visite des églises de Saint-Jean-de-Blaignac, Sainte-Florence, Doulezon, Pujols, Villemartin, Sainte-Radegonde, Pessac-de-Gensac, Saint-Vincent-de-Pertignas, Rauzan et du château de Duras à Rauzan, ainsi que du manoir de Brugnac, le secrétaire général tient à remercier une fois encore M. le baron de Foussat, propriétaire de ce dernier castel, pour la très cordiale réception qu'il a bien voulu réserver aux archéologues.

Communication :

M. Gardelles : *L'église Saint-Seurin de Bordeaux aux douzième et treizième siècles ; problèmes posés par l'architecture et la sculpture.*

En se basant sur des données toutes nouvelles, M. Gardelles a entrepris de retracer l'historique de la construction de ce monument assez disparate. C'est ainsi qu'il recherche tout d'abord le plan de la collégiale disparue au XIIe siècle, en s'aidant de substructions reconnues et de restes d'un important pan de mur en petit appareil subsistant au sud de la première travée ; puis il remarque que le chœur actuel a été ajouté à la nef déjà existante et que la nef fut progressivement remplacée par un vaisseau central voûté d'ogives et contrebutée par des berceaux brisés latéraux, bien que les travées des collatéraux aient dû primitivement être subdivisées ; la façade occidentale devait être terminée vers 1250 mais resta inachevée, englobant la vieille tour-porche. Le décor qui était destiné à cette façade a été utilisé au sud, c'est le portail du Jugement dernier qui a été placé là vers 1267. L'analyse de ce dernier montre qu'il avait été tout d'abord conçu à la manière des portes romanes de l'Ouest : porte centrale accostée de deux fausses portes munies de tympans et dressées sur soubassement élevé, puis modifié dans le goût des portails nordiques. Malgré les restaurations modernes, on y relève des hésitations et des réfections, des différences de style dans l'art de la statuaire, allant de 1200 à 1270.

Vers la fin du XIIIe siècle, on installa à la porte de l'Ouest un linteau et un trumeau sur lequel fut placée une belle effigie de saint Seurin, d'un fort bon style.

Telles sont les grandes lignes de la vie d'un chantier médiéval dont les responsables, obligés de tenir compte de la médiocrité de ressources financières et de changements de modes artistiques, étaient contraints de modifier sans cesse leurs projets, sans avoir la certitude de les voir réalisés.

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 1961

Présidence de M. Bastide, président d'honneur.

M. le Président a le regret d'annoncer le décès de M. l'abbé Breuil, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, membre honoraire

de la Société et rappelle l'importance de l'œuvre de cet éminent savant dans le domaine de la préhistoire.

Il adresse ses félicitations à MM. Bernard et Capra à l'occasion de leur promotion dans l'ordre des Palmes académiques.

M. Marquassuzaa fait le « Compte rendu de l'excursion du 11 juin 1961 en Périgord blanc ». Ce rapport rend compte du caractère des nombreux monuments visités, à savoir : les églises de : Condat-sur-Trincou (XIIe siècle), Villars (XVIe siècle, avec fresque) ; Champagnac-de-Bel-Air (XVIe siècle — curieux contreforts à passages — rétable du XVIIe siècle) ; Thiviers (XIIe siècle, remaniée au XVe siècle) ; Saint-Pierre-de-Côle (XIIe siècle, beau porche) ; Saint-Jean-de-Côle (chapelle prieurale, XIe-XIIe siècles — restes d'un cloître du XVIe siècle — boiseries et stalles du XVIIe siècle) ; Agonac (XIe-XIIIe-XVIe siècles, avec coupoles du XIIe siècle et curieux couloir intérieur de défense) ; et les châteaux de : Saint-Jean-de-Côle (XVe-XVIIe siècles) ; Thiviers (XVe au XVIIe siècle) ; Bruzac (XVe siècle) ; La Chapelle-Faucher (XVe-XVIIe siècles) ; Château-l'Evêque (XIVe siècle remanié) ; enfin le superbe château de Puyguilhem (1510-1547), l'un des plus beaux châteaux de la Renaissance en Périgord.

Communication :

M. J. Friquet : *Le Prieuré de Montfayto.*

Dans une sérieuse dissertation basée sur des pièces d'archives déjà connues ou encore inédites, l'auteur précise certains détails, rectifie certaines assertions erronées et étudie les vicissitudes de cet établissement religieux situé au hameau de Jourdan en palus d'Arveyres, et de ses dépendances au cours des siècles.

SEANCE DU 13 OCTOBRE 1961

Présidence de M. Roudié.

Présentation :

M. Marquassuzaa : fragments de mortier gallo-romain à enduit peint, recueillis place de la République (côté sud).

Par la disposition arquée d'une large bande blanche, intercalée entre une partie lie de vin, et une brun-jaune, observée sur l'un d'eux, il semble que la composition décorative du mur dont ils proviennent comportait des zones colorées, circulaires ou semi-circulaires d'un diamètre approximatif de 50 à 60 centimètres.

A propos de cette présentation, M. le Président, prenant en considération les desiderata de l'Assemblée, émet le vœu qu'une surveillance particulière soit exercée lors des travaux de terrassements qui préluderont à la reconstruction des bâtiments annexes du Palais de Justice, le sol de cette région ayant déjà fourni des antiquités gallo-romaines.

Communication :

M. Coudroy de Lille : *L'Hôtel de Montferrand au dix-huitième siècle, d'après des pièces d'archives.* (Communication publiée dans le présent volume.)

MM. Roudié et Marquassuzaa demandent si l'on ne pourrait avoir, par ailleurs, des précisions sur l'époque de la construction de cet hôtel qui semblerait devoir remonter au XVIe ou XVIIe siècle.

SEANCE PUBLIQUE DU 18 NOVEMBRE 1961

Présidence de M. Cousté, président.

Exposé :

M. Nony : *Souvenirs d'un voyage au pays des Hittites.*

C'est par un aperçu historique sur ce peuple d'origine indo-européenne qui apparaît au deuxième millénaire avant Jésus-Christ comme une grande puissance maîtresse de l'Asie antérieure, que M. Nony fait précéder sa relation de voyage et de visites aux chantiers de fouilles de Kül-Tepe en Cappadoce, d'Alaca-Höyuk et d'Hattushash.

Le premier a mis au jour une acropole, et, dans la ville basse, ont été découvertes plus de 8 000 tablettes (1900 à 1820 avant Jésus-Christ) relatant des opérations commerciales de marchands assyriens. Les objets retirés des fouilles sont exposés au musée de Kayseri ; on y peut voir des pièces de céramique aux formes hardies.

Le deuxième chantier de fouilles sur le site d'Alaca-Höyuk est fort intéressant : on y a trouvé des tombes princières au riche mobilier (objets de métal dont une série d'enseignes de chars ou passe-guides), mais aussi les vestiges d'une ville importante défendue par un puissant rempart de terre, renforcé de blocs et percé de portes protégées par des tours : la porte des Sphinx a été conservée en place mais toutes les autres sculptures sont gardées au musée d'Ankara. On y remarque les vestiges de ce qui dut être un temple.

La cité d'Hattushash, juchée sur un éperon rocheux (Boghazkale), est fort reconnaissable par l'importance du rempart qui ceinturait la ville. De ses nombreuses portes, la porte des Lions a conservé son décor constitué par deux avant-trains de ces animaux portant le linteau disparu ; un rempart intérieur isolait l'un des quartiers et une citadelle le dominait. On a pu reconnaître des palais et des bibliothèques, grâce à la découverte de cachets et de tablettes.

A quelques kilomètres au nord-est, le sanctuaire rupestre d'Iazilikaya est abondamment pourvu de sculptures ; on y voit une frise où est figurée une double procession ; à gauche, une théorie de dieux, à droite, une suite de déesses vers le fond où elles s'affrontent peut-être pour une hiérogamie entre le plus grand dieu et la plus grande déesse ; au fond, trois niches profondes sont également ornées de sculptures parmi lesquelles celle d'un grand dieu serrant contre lui le roi Tudhalia IV (1250-1220 avant Jésus-Christ).

La visite du musée hittite d'Ankara termine à souhait cette exploration des sites archéologiques car on y peut admirer, outre les sculptures en provenant, des pièces découvertes dans des sites plus tardifs situés sur les confins méridionaux, notamment les sculptures de Zendjirli. Des clichés pris par l'auteur accompagnaient cette remarquable relation.

M. J. Bernard : *Les contrats maritimes bordelais, matériaux de l'histoire et de l'archéologie navale.*

Les contrats maritimes ont laissé très peu de traces dans les archives bordelaises antérieures au milieu du XVe siècle. Par contre, dans les minutiers du début de l'époque moderne, ils se succèdent de plus en plus nombreux bien que le déficit du fond et les lacunes chronologiques restent très importants (70 affrètements ou connaissements par an, environ, pour les meilleures années de la seconde moitié du XVe siècle mais sauf une interruption de 1512 à 1514, plus de 100, voire plus de 200 et jamais moins de 80 par an de 1500 à 1520).

La série est donc suffisamment dense et continue pour mettre en évidence le mouvement des flottes, son rythme, les directions du trafic, leurs variations ou mutations, le tracé des routes maritimes, les taux de fret, la rentabilité de l'armement, etc. ; mais aussi peuvent donner des renseignements sur le tonnage des navires, les qualités, les aptitudes nautiques de ceux-ci, sur les types, leur chronologie, leur origine, leurs caractéristiques.

Il arrive parfois qu'un document figuré soit comme la transcription graphique d'un de ces contrats, comme en témoignent deux dessins très gauches (fin du XVe siècle, premières années du XVIe siècle) retrouvés dans les couvertures de registres bordelais. L'un d'eux reproduit presque trait pour trait le gréement de *caravela redonda*, d'une *Marie Johan de Bordeu*, tel qu'il apparaît dans l'acte de vente (29 juin 1493) d'une part de ce navire, déjà très moderne illustration des progrès que l'art naval avait réalisés depuis le temps de la *Nau marchanda* rebondie, au gréement élémentaire des flottes médiévales du vin.

SEANCE DU 10 DECEMBRE 1961

Présidence de M. COUSTÉ, président.

M. le Président a le regret d'annoncer le décès de M. l'abbé Pique, curé de Portets, membre de la Société.

Il annonce, d'autre part, qu'une réception a été faite par la Société à M. Valensi, conservateur du Musée d'Aquitaine.

Communications :

MM. REDEUILH, NONY et VIVEZ : *Vestiges gallo-romains découverts à Bordeaux en 1957* (communication publiée dans le présent volume).

M. Vivez signale la présence d'une colonne de marbre paraissant incluse dans une maçonnerie, dans une tranchée actuellement ouverte place Pey-Berland, entre la mairie et la place Pierre-Lafitte.

M. le professeur PARISET : *Notes de voyage aux Etats-Unis.*

Ayant participé au dernier Congrès international d'histoire de l'art qui s'est tenu à la Columbia University à New York en septembre dernier, M. le professeur Pariset donne un aperçu des communications présentées : formation de l'art roman, la transition du roman au gothique, la sculpture à Rodez et en Espagne, mais c'est surtout la Renaissance qui a donné lieu au plus grand nombre d'études, mettant en lumière l'influence de l'Antiquité, entre le XVe et le XVIIe siècles, sur les arts et la civilisation.

Des visites organisées lui ont permis de remarquer dans certains musées la présence de pièces intéressant à divers titres Bordeaux ou notre région, tels une partie de l'ancienne chapelle Notre-Dame de Langon, avec ses deux beaux chapiteaux ; des corbeaux en provenance de l'abbatiale de La Sauve (Musée des cloîtres) ; des dessins de Victor Louis pour la salle de bal et du Sénat de Varsovie (Cooper Union) ; un salon ovale du XVIIIe siècle, style de Cabirol, provenant en partie d'un hôtel du cours d'Albret (Metropolitan Museum) ; un Ganymède, sculpture de Francin, son morceau de réception à l'Académie en 1746 (Walter Art Gallery, à Baltimore) ; des toiles imprimées à Bordeaux - XVIIIe siècle (Winthertur Musée Dupont de Nemours), etc.

Enfin, à Philadelphie, la plus française des villes américaines, M. Pariset reçut un très chaleureux accueil, en sa qualité de Bordelais d'adoption, dans le somptueux établissement fondé par le Bordelais Girard, bienfaiteur de la ville.

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration :

A la suite du vote, MM. d'Anglade, Deloubis, Coupry, Lacoste-Lagrange et de Léotard ont été réélus membres du Conseil.

SEANCE DU 14 JANVIER 1962

Présidence de M. BÉNUSIGLIO, président.

Présentations :

M. COUSTÉ : petit vase globulaire, apode, décoré de lignes pointillées, le haut de la panse, de triples chevrons également en pointillés ; pâte rose ; patine noire. La forme et le décor rappellent les types de Hallstatt, mais il pourrait être plus récent. (Trouvé dans une rivière souterraine à Fargues, Lot-et-Garonne, par M. Burguière.) Canon de bovidé, curieusement équarri, les quatre faces polies présentent des lignes de points transverses, assez régulièrement espacées. Trouvé au même lieu que l'objet précédent.

M. REDEUILH : deux objets surmoulés (plomb) ; le premier de forme sub-circulaire présentant en son centre deux ouvertures quadrangulaires ; le deuxième, semi-circulaire, incurvé, en forme de hausse-col. (Trouvés au lieu dit « Quinquin » à Sainte-Croix-du-Mont où la tradition veut qu'il ait existé » la ville de Quinquin ».

M. AVEILLÉ : biface quartzite, de type acheuléen ou micoquien ? (terrasse de la moyenne Garonne) ; son intérêt réside dans le lieu de sa découverte : la haute terrasse de 140-150 mètres à la base du loess et au contact des quartzites du Lannemezan.

Communications :

M. MARQUASSUZAA : *Vestiges présumés du premier couvent des Jacobins.*

Le couvent des Jacobins, fondé en 1230, construit aux XIIIe et XIVe siècles et démoli en 1676, s'élevait vers la façade occidentale ainsi que sur

une partie du terre-plein des allées de Tourny. C'est vraisemblablement de ce couvent — dont un aperçu historique et une répartition des bâtiments sont donnés par l'auteur — que proviennent les pièces suivantes :

1° *Fragment d'assise sculptée* de 145 millimètres de hauteur, en calcaire blanc d'origine charentaise ; une colonnette de 105 millimètres au quart engagée occupe le seul angle conservé et se rattache par un biseau à un bord rectiligne et de la même manière, à une masse polyfaciale ayant un des côtés rectiligne, l'autre faiblement concave (trouvé en face du numéro 22, allées de Tourny : il est à ajouter à ceux déjà découverts en 1925 et qui proviendraient de l'ancien cloître.

2° *Carreaux vernissés ou fragments diversement ornés :* deux cercles séparant des besants — feuille composée de cinq folioles au stipe allongé — donjon à trois fenêtres à l'étage, coiffé d'une flèche accostée de deux plus petites ; sur chacun des côtés : deux potences superposées qui sont peut-être des hourds ou galeries couvertes de circulation.

3° *Carreau de bordure,* rectangulaire, avec double séquence de losanges blancs opposés par leur pointe, accostés d'une ligne longitudinale bordée d'un décor, peut-être composé de bâtons brisés.

Tous ces carreaux, ainsi que les suivants, ne sont pas inédits mais n'ont pas tous été figurés.

Deux carreaux complets de 98 millimètres sur 18 millimètres d'épaisseur (peut-être des carreaux de revêtement), en terre plus épurée et plus cuite, l'un sans décor, recouvert d'un engobe gris brun et d'un enduit plombifère ; l'autre, présentant un plus grand intérêt en raison de sa décoration exécutée au pochoir qui peut être ainsi décrite : cercles presque tangents, disposés suivant la verticale et l'horizontale, chacun d'eux présentant une bordure ajourée de claires-voies carrées, assez rapprochées, ladite bordure entourant, soit un ensemble de quatre fleurs de lis en croix, opposées par leur pointe, soit une fleur à quatre pétales séparés par des sépales en forme de massue écotée ; le champ, entre les quatre cercles, de forme losangique à bords concaves, est centré d'une fleur hexapétale à bouton dégagé (*cf.* fig. 2).

Il y a lieu d'insister sur la qualité éminemment décorative que devait présenter l'ensemble de ce pavement (*cf.* fig. 3).

A l'extrémité nord-est du terre-plein un autre carreau vernissé a été recueilli ; il est également inédit, mesure 105 millimètres sur 23 millimètres d'épaisseur ; on y voit deux motifs en forme de M, précédée et suivie d'un jambage ; ils sont inclinés et opposés et placés entre deux segments de cercles ; l'un des coins devait être le centre de la composition occupé par une fleur polylobée. Il pourrait provenir de l'Hôpital du Saint-Esprit, tout proche.

M. d'Anglade : *Le château de Saint-Selve en terre gasque.*

D'un lot important de documents déposés aux Archives de la Gironde en 1951, à leur retour d'Allemagne et à la suite de recherches personnelles, M. d'Anglade a tiré la substance d'une intéressante communication sur l'ancienne baronnie de Saint-Selve en terre gasque et sur ses propriétaires successifs.

Les Guérin, marchands drapiers à La Rousselle, possédaient, dès 1580, diverses terres dans cette paroisse de l'ancienne prévôté de Barsac. Par des acquisitions successives dont celle de la Maison noble de Puch, en 1609, il s'y constituèrent un domaine foncier considérable, acquérant,



Fig. 2. — *Bordeaux : carreau vernissé du premier couvent des Jacobins.* XIIIe-XIVe s. (?).
(Cl. H. Espagnet.)

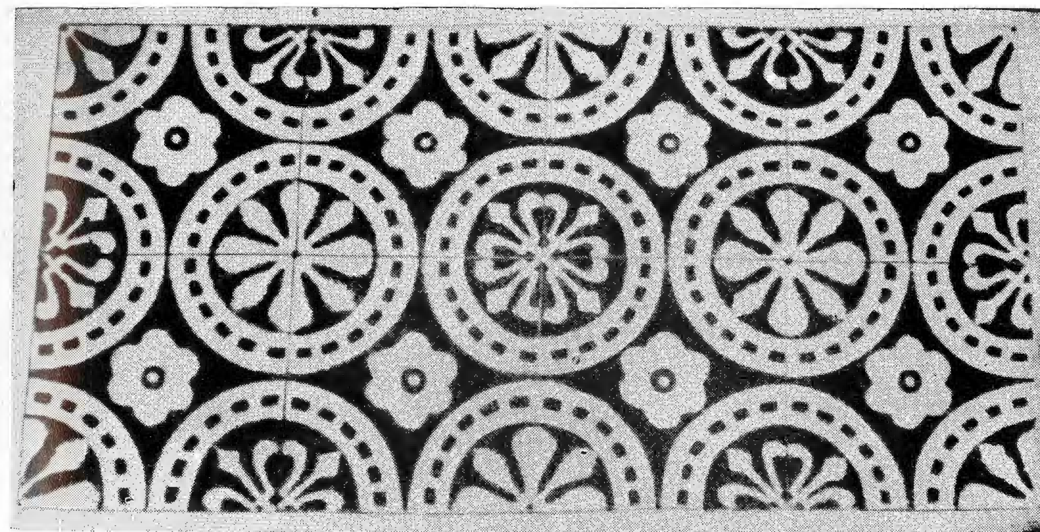


Fig. 3. — *Bordeaux : restitution d'un pavement du premier couvent des Jacobins (d'après l'élément ci-dessus).*
(Cl. H. Espagnet.)

en outre, en 1643, de Mgr de Sourdis, les droits de justice haute, moyenne et basse, sur les paroisses de Saint-Selve, Saint-Morillon et Villagrains.

Jean Guérin, avocat au Parlement, l'homme notable de cette famille, fut trois fois jurat de Bordeaux et assista aux Etats généraux de 1614. Par mariage, sa petite-fille, Marie de Guérin, porta les terres de sa famille à Pierre de Gasq de Razens et la fille de ces derniers épousa, en 1684, Jean-Alphonse de Saint-Marc de la Tour-Blanche, président-trésorier général de France en Guyenne qui fit édifier le moderne château de Saint-Selve, vaste logis flanqué à chaque extrémité de deux tours carrées, pavillonnées et complété en son centre d'un pavillon de mêmes proportions que les tours d'angles. La cour d'honneur, encadrée de servitudes, était précédée d'un pavillon formant porche.

En juin 1750, Pierre de Saint-Marc de Saint-Sauveur obtint de Louis XV la création de deux foires annuelles au chef-lieu de sa seigneurie pour les fêtes de Saint-Antoine et de Saint-Laurent. Le poète Paul de Saint-Marc, son neveu et héritier, céda, le 31 mai 1780, la terre de sa famille à Bernard de Peyrebrune dont le fils, Jean, tint sous la Révolution un rôle notable dans l'administration du département de la Gironde.

En 1805, Saint-Selve devint la propriété de Gabriel Ravau Filhot de Mazans, député de la « Chambre introuvable ». C'est à Saint-Selve qu'il mourut en 1830. Le domaine fut ensuite acquis en 1840, par M. Jean et le comte de Bronno-Bronski associés qui y tentèrent, non sans succès, un élevage de vers à soie. En 1875, il passa entre les mains du baron André d'Echtal, gendre de M. de Bronno-Bronski qui l'agrandit considérablement. La veuve de ce dernier, décédée en 1929, conserva jusqu'au lendemain de la guerre 1914-1918 le château de Saint-Selve dont les chasses furent honorées de visites par le roi Alphonse XIII d'Espagne.

Si le domaine forestier n'a pas eu à souffrir des incendies d'août 1922, le château, vaste demeure aux 148 portes et fenêtres, n'a plus été habité ni entretenu depuis cette époque.

SEANCE DU 11 FEVRIER 1962

Présidence de M. Bénusiglio, président.

Don au Musée :

Mlle Seigneurin : deux des vases funéraires partiellement reconstitués, provenant de la fosse à incinération dont elle avait entretenu la Société le 5 octobre 1959. Ces urnes appartiennent à deux types différents : l'un de forme globulaire, massive (hauteur : 165 millimètres ; diamètre : 134 millimètres) ; l'autre de forme ovoïde et très soignée (hauteur : 200 millimètres ; diamètre : 155 millimètres), avec ouvertures à bords larges et plats, toutes deux en terre assez grossière, la seconde paraissant recouverte d'un enduit blanchâtre (V^{e}-VIe siècles. M. le professeur Etienne les ferait remonter volontiers au IIe siècle).

Exposé :

M. Pellereau : *deux jeux de cartes fabriqués à Rodez au dix-huitième siècle* (étude publiée dans le présent volume).

Cet exposé est suivi de la présentation par M. Marquassuzaa de cartes anciennes (de la fin du XVIIe à la fin du XIXe siècle) pour la plupart bordelaises, classées chronologiquement d'après l'ouvrage de A. Nicolaï : Dame de carreau (1690-1700), Valet de carreau (1706), jeu de 1703-1715, Valet de pique (1716), jeu de 1716-1719, Dame de cœur (pour exportation) (1716-1719), Roi de trèfle (jeu de 1716-1719), Valet de pique, jeu de G. Grossard (1740-1745) (variété au château d'Agen), Dame et Valet de trèfle (XVIIIe siècle), ce dernier étant une variété : inscription dans la rondache ; Roi de cœur, peut-être du même jeu, Valet de cœur, deux Valets de carreau, Roi de carreau (fin XVIIIe siècle, peut-être Révolution), Valet de pique (jeu de Dambrin, Paris, Ier Empire), Dame de carreau (Bordeaux, 1840 ?) ; séries d'un même jeu (Bordeaux, 1855-1860) ; enveloppe de jeu de Boisse, cartier bordelais, 13, Fossés Saint-Eloy.

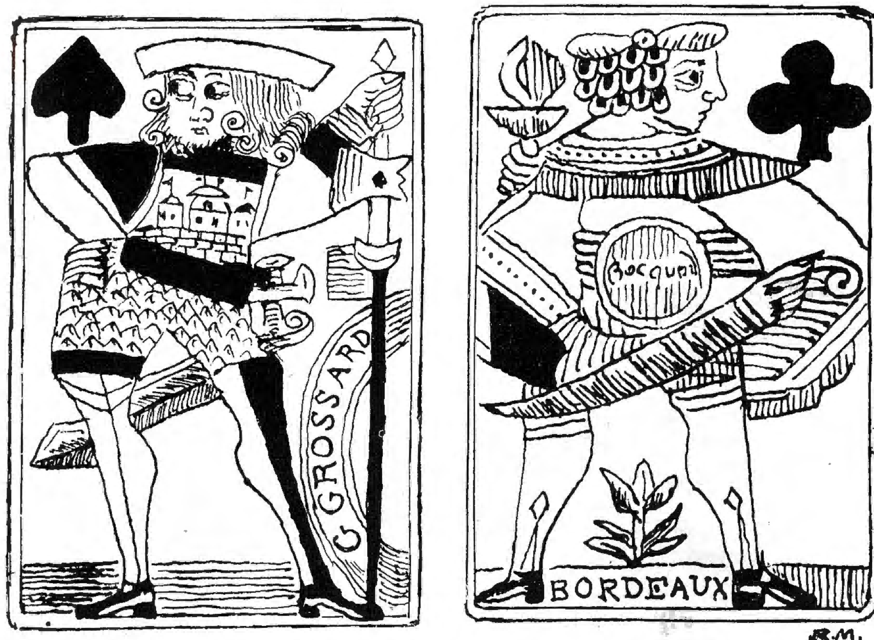


Fig. 4. — *Cartes à jouer de Bordeaux du dix-huitième siècle.*

A gauche : *Valet de pique (jeu de G. Grossard,* 1740-1745). *Variété : au château d'Agen.* A droite : *Valet de trèfle (fin dix-huitième siècle). Variété avec nom dans rondache.*

M. Migeon présente une série de figures d'un jeu complet qu'il possède, du cartier parisien Chassonnière (fin XVIIIe siècle).

Communication :

M. Capra : *Emissions monétaires ayant précédé la formation de la Principauté d'Aquitaine.*

L'auteur qui a déjà publié deux articles sur cette question (dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, 1957 et *Annales du Midi*, 1960), rappelle les difficultés qui assaillent le chercheur dans le sens exact des mentions monétaires des textes et les erreurs graves pouvant résulter de certaines interprétations.

M. Capra étudie deux pièces datées, conservées au Public Record Office de Londres, établies par les comptables de la Connétablie de Bordeaux. La deuxième de ces pièces intéresse la période comprise entre le 20 septembre 1361 et le 19 juillet 1362, date à laquelle le Roi d'Angleterre donne le pays au Prince Noir, c'est-à-dire à la veille de la constitution de la Principauté d'Aquitaine. Cette étude conduit l'auteur à entrer dans le domaine des déductions.

Une parfaite connaissance de la numismatique anglo-saxonne et une analyse très serrée de l'un de ces textes, lui permettent de confirmer certains résultats déjà connus, tels le rapport des cours entre le léopard d'or et le sterling de Bordeaux, ou la nature de monnaie de compte du sterling guyennois, ou encore l'identité des tentatives monétaires de 1355 et de 1361 ; mais cela lui révèle aussi la parution du guyennois d'or avant la création de la Principauté et celle d'un remarquable système monétaire à l'automne de 1361.

Une savante dissertation sur les différentes monnaies en cours en Guyenne à cette époque termine ce travail et M. Capra conclut qu'en 1355 comme en 1361-1362, un gros effort a été fait pour doter l'Aquitaine d'un système monétaire capable d'offrir une base à la rénovation politique du pays.

SEANCE DU 11 MARS 1962

Présidence de M. Bénusiglio, président.

La séance est ouverte en présence de M. Maccioni, représentant M. le Préfet et de Me Deymes, représentant M. le Maire.

Le compte rendu moral pour l'année 1961 est présenté par M. Marquassuzaa, secrétaire général et le compte rendu financier par M. Forton, trésorier.

Conformément à la tradition, M. le professeur Coupry, directeur des Antiquités, remet le diplôme de la Société à : Mlle Seigneurin, de Saint-Médard-d'Eyrans, pour sa vigilance dans la sauvegarde de pièces archéologiques ; à M. Auzanneau pour ses dons généreux de documents à des collectivités ou dépôts publics ; à M. Bécamps pour ses travaux sur l'histoire de la Révolution à Bordeaux.

Me Deymes, au nom de la Ville, remet ensuite à M. Francis Loirette le diplôme de la Ville de Bordeaux, en récompense de ses travaux historiques sur le Sud-Ouest.

Une allocution de M. Maccioni, vantant l'intérêt qui s'attache à la science archéologique, demandant persévérance et désintéressement, termine cette séance.

SEANCE DU 13 AVRIL 1962

Présidence de M. Bénusiglio, président.

M. le Président a le regret d'annoncer le décès de Mme Dubois, doyenne de la Société.

Communication :

M. Gadrat : *Un rendez-vous de chasse : le château de Lavison* (étude publiée dans le présent volume).

Exposé :

Mlle H. Espagnet : *Le château de Villandraut.*

L'examen du plan de ce château dont on doit la construction à Clément V — début du XIVe siècle — et la projection de fort beaux clichés en couleur permettent à l'auteur de mettre en évidence le caractère antithétique de cette forteresse : énormes tours, murailles percées de meurtrières, pont-levis, herse, assommoirs, révèlent ce que fut la puissance défensive « du plus accompli des châteaux de plaine de cette période » (M. Deschamps) ; mais les salles voûtées sur huit branches d'ogives, les clefs sculptées, les chapiteaux à feuillages, les vastes cheminées, les fenêtres sur cour témoignent d'un souci d'art et déjà même de confort. (La partie archéologique de cette étude s'est inspirée des travaux de Léo Drouyn, *La Guyenne militaire* et de Louis Cadis (1942.)

L'historique de ce château permet d'évoquer la mystérieuse personnalité de Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, qui fut le pape Clément V et signa trois bulles pontificales à Villandraut avant d'aller résider en Avignon (1305-1309).

Cette forteresse subit de nombreux assauts, tant pendant la guerre de Cent ans (elle fut prise par Duguesclin en 1377) que pendant les guerres de Religion. Condamnée à être rasée par arrêt du Parlement de Bordeaux de 1592 pour avoir servi de base militaire à la Ligue, sauvée par lettres patentes d'Henri IV, elle fut de nouveau condamnée en 1793 par le citoyen Rémusat, maire qui, la considérant comme une carrière, permit d'en tirer toute la pierre nécessaire à la réparation des chemins vicinaux. Toutefois, le gros œuvre a fort heureusement subsisté.

SEANCE DU 11 MAI 1962

Présidence de M. Bénusiglio, président.

Présentations :

M. l'abbé Boudreau : photographies de graffiti relevés sur les murs du presbytère de Gauriac : un brick, des bateaux de guerre avec gréements du XVIIIe siècle ou début du XIXe (la date de 1762 semble en décider) ; un cotre sans beaupré, tous dessins incomplets et maladroits mais rappelant le temps où ces vieux ports de la Gironde avaient une réelle activité maritime : Gauriac, notamment, était un lieu de retraite privilégié des capitaines au long-cours.

Communication :

M. Pellereau : *Un portrait de Géraud de Chancel, président du Présidial de Périgueux.*

Magistrat figuré en buste, en robe rouge armoiries peintes, en haut et à droite ; inscription en ovale autour du personnage : « Noble Géraud de Chancel, fait président lors de la création du siège de Périgueux. » On lit au dos du tableau : « Fait Président par Henri Second pour récompense des services rendus. »

M. Pellereau explique comment ce tableau est venu en sa possession et donne des preuves de son authenticité. Il expose la généalogie de la famille de Chancel et justifie l'expression : « services rendus ». Il est curieux de constater que les armes figurées ne sont pas celles des Chancel mais des de Chaulnes, Géraud ayant épousé une fille de cette lignée.

M. Marquassuzaa relève un anachronisme dans la coiffure et certains détails du costume qui correspondraient à la fin du règne de Louis XIII. M. Roudié suggère que ce tableau aurait pu être peint au XVIIe siècle pour une galerie de portraits.

SEANCE DU 8 JUIN 1962

Présidence de M. Bénusiglio, président.

Mlle H. Espagnet fait le compte rendu de l'excursion du 6 mai 1962 à Sainte-Foy-la-Grande. M. Marquassuzaa ayant esquissé la randonnée du 3 juin en Pays saintongeais, Mlle H. Espagnet présente le compte rendu détaillé de celle du 6 mai, en l'accompagnant de projections en couleurs des lieux visités : château de Lamothe-Montravel, vieilles maisons de Sainte-Foy et du Fleix, église de Thoumeyragues et son tableau : L'Incrédulité de saint Thomas, ruines gallo-romaines de Montcarret, tour de Montaigne riche de souvenirs historiques et littéraires. M. le Secrétaire général rappelle que le charmant accueil réservé aux excursionnistes, tant à Sainte-Foy par M. Boisseuil et M. Corriger, président du Syndicat d'initiative, qu'à Montcarret par Mlle Tauziac, a fortement contribué au succès de cette excursion. M. Bastide, président d'honneur, a remis à Mlle Tauziac le diplôme d'honneur de la Société archéologique pour son attachement au lieu de fouilles de feu Pierre Tauziac, son père.

Communication :

M. l'abbé Boudreau : *L'ermitage de Saint-Aubin.*

L'ermitage de Saint-Aubin, près du château du Rouet à Saint-Germain-la-Rivière, déjà étudié par Rabanis, Léo Drouyn et Camille Jullian et dont Lenoir a donné le plan et une vue dans *L'Architecture monastique*, est une *cella* gallo-romaine, crypte creusée dans la falaise qui domine la Dordogne. Formée de trois travées carrées dont deux sont conservées, on y voit des restes de murs de petit appareil aux arases de briques d'époque gallo-romaine (des environs de l'an 200, selon C. Jullian), recouvrant jadis les parois de la grotte. Au fond, jaillissait une source dont l'eau s'écoulait en dehors de la cella par un couloir formant aqueduc de

20 mètres de long et de 0,85 m de large. Au-dessus de la canalisation sont creusées, dans la muraille calcaire, de petites niches, vraisemblablement vestiges du culte des divinités protectrices des eaux, et datant sans doute de l'époque gauloise ou pré-gauloise.

Camille Jullian estime que cette *cella* est peut-être unique en son genre, cependant M. l'abbé Boudreau pense qu'elle peut être comparée au sanctuaire des eaux découvert par M. R. Cousté dans les petites falaises de Bisqueytan, près des grottes de Jauriac : petites absidioles d'où sourdait l'eau des nappes aujourd'hui taries, crédences, niches entourant ces absidioles, traces d'aqueducs et de bassins. Des niches de différents genres existent aux sources de la Seine et aussi du Jourdain, au pied du mont Hermon, en Syrie.

L'auteur compare ensuite la *cella* de Saint-Aubin au merveilleux temple des eaux du mont Zaghouan en Tunisie, construit aux sources du fameux aqueduc de Carthage élevé sous Hadrien et comparable à l'Aqua Claudia de Rome. Pour lui, Bisqueytan, Saint-Aubin et Zaghouan représentent trois stades montrant le progrès du culte des eaux aux environs de l'ère romaine. Tandis qu'à Zaghouan l'eau continue à couler dans l'aqueduc moderne, à Bisqueytan et à Saint-Germain-la-Rivière, le niveau de la nappe a baissé et a permis plus tard la transformation du temple des eaux en un ermitage chrétien. Les anachorètes et les moines du IVe et du Ve siècles affectionnaient particulièrement ces *cellæ* rupestres. Selon le chanoine Lemoing (*Ermites et reclus du diocèse de Bordeaux*, p. 26), l'attribution de ce sanctuaire à saint Aubin, évêque d'Angers au VIe siècle, un des saints les plus populaires au moyen âge, aurait été faite par *des moines voulant accréditer un ermitage oublié et un ermite sorti de leur monastère.*

M. le Président fait part de la décision du Conseil créant un cours d'initiation à l'archéologie.

SEANCE PUBLIQUE DU 13 OCTOBRE 1962

Présidence de M. Bénusiglio, président.

Communications :

M. Etienne, professeur à la Faculté des lettres : *Bordeaux et la route du vin* (Ier *siècle avant* - Ier *siècle après J.-C.*).

La culture de la vigne dans l'isthme gaulois (Narbonne-Bordeaux) n'est pas antérieure à la conquête romaine. Avant la conquête, on trouvait en Narbonnaise des plantations d'oliviers et, vers l'Océan, la polyculture ; vers 190, négociants et agriculteurs déferlent en Narbonnaise ; seuls les Romains ont le droit de cultiver la vigne.

Par l'analyse critique d'un plaidoyer de Cicéron en faveur de Fonteius, gouverneur de Narbonnaise, accusé de prévarication, M. Etienne retrouve les routes favorites du vin : la première, de Narbonne à Toulouse et à Bordeaux, axe privilégié jouissant de droits avantageux ; la seconde, vers le col de Naurouze et les Rutènes — sans doute — avec droits plus élevés. L'exhumation d'amphores italiques ayant une même origine permet de vérifier les hypothèses : d'abord une amphore à Enserune (Hérault), puis deux à Agen, une à Toulouse, une à Bordeaux en 1957

(au cours de travaux sous les Nouvelles-Galeries). Ces amphores dont la projection montre la forme élégante, portent toutes la même marque sur le col : M. Porci (Marcus Porcius). Ce Marcus Porcius est un Pompéien, connu par sa remarquable construction du premier amphithéâtre de Pompéi, puis de l'Odéon, bijou d'architecture samnite. Après la victoire de Sylla dans les guerres sociales, il avait bénéficié du partage des terres ; il fait le commerce du vin de Campanie. On buvait à Bordeaux du vin pompéien, quatre-vingts ans avant notre ère.

Par ailleurs, M. Etienne, étudiant l'origine du vin de Gaillac, conteste qu'elle puisse être cantabrique, en s'appuyant surtout sur des conditions climatiques. La relation entre les qualités des cépages de Burdigala et d'Espagne serait plutôt due à un plan commun de Durazzo (Albanie).

Le vin aida certainement au courant de civilisation parti de Rome pour aboutir à Bordeaux, en favorisant les échanges d'idées, en faisant connaître l'art à nos ancêtres encore barbares ; c'est par le vin que l'aristocratie bordelaise du Ier siècle s'est civilisée.

M. PARISET, professeur à la Faculté des lettres : *L'Architecte Brongniart à Bordeaux et à La Réole* (étude publiée dans le présent volume).

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 1962

Présidence de M. BÉNUSIGLIO, président.

M. le Président adresse les félicitations de la Société à M. Suq pour sa nomination dans l'Ordre de la Légion d'honneur et à Mlle Giteau promue dans l'Ordre des arts et lettres.

Présentation :

M. FRIQUET : hache polie en roche éruptive (longueur : 27 cm ; largeur : 75 mm, et épaisseur : 35 mm) (bords présentant un méplat légèrement concave en son centre), récemment découverte à *la Lande de Vayres*, à Vayres. M. Friquet trace à grands traits la carte archéologique de cette commune, en indiquant les nombreux points où ont été faites des découvertes qui intéressent surtout la période gallo-romaine, et présente plusieurs fragments de poterie sigillée aux décors variés.

Communication :

M. AVEILLÉ : *Une industrie paléolithique des hautes terrasses de la Garonne et du Tarn : les quartzites, morphologie et typologie.*

L'auteur définit tout d'abord la valeur du terme caractérisant une industrie paléo et néolithique répandue sur tout le globe et dont le matériau est cette même roche composée de grains de quartz agglomérés par un ciment siliceux que l'on retrouve en abondance sous la forme de galets dans les alluvions du Tarn et de la moyenne Garonne.

Aussi est-ce dans ces mêmes lieux que l'on trouve de très nombreuses stations de surface de pièces ouvrées du paléolithique (on en a dénombré une centaine) qui se situent sur la rive gauche de la Garonne, entre Saint-Gaudens et La Réole, et sur les deux rives du Tarn, en amont de Montauban.

Cette remarque amène M. Aveillé à préciser la formation de ces dépôts alluviaux d'après les dernières études des géologues et à modifier les théories précédemment admises sur le nombre et l'âge des terrasses de ces régions ; il expose ensuite les caractéristiques de la taille du quartzite, explique l'éolisation de certaines pièces et entreprend l'examen de la typologie de cette industrie, typologie assez variée où l'on reconnaît des *choppers* (grattoirs courts et massifs sur extrémités de galets), des unifaces, des bifaces de divers types plus ou moins classiques, tous bien caractéristiques de l'acheuléen (ces derniers stabilisés pendant une très longue période), des bifaces à tranchant rectiligne, des *limaces* et des racloirs moustériens, enfin des hachereaux, des éclats de quartzites et de quartz d'une époque postérieure.

Afin de faire mieux apprécier les particularités de cet outillage, M. Aveillé présente un très grand nombre de pièces récoltées par lui dans ces gisements et qui constituent une excellente série évolutive de ces industries, puis il projette des vues prises au cours d'une expédition scientifique au Ténéré, où de nombreuses pièces de quartzites ont été découvertes.

SEANCE DU 9 DECEMBRE 1962

Présidence de M. BÉNUSIGLIO, président.

M. le Président annonce la création d'un « Comité d'honneur » au sein de la Société. Le Conseil d'administration a désigné à ce jour membres de ce Comité : Mme la marquise de Maillé, M. Betgé-Brézetz, conservateur des Archives départementales, M. Higounet, professeur à la Faculté des lettres, M. Desgraves, conservateur de la Bibliothèque municipale, et M. Védère, conservateur des Archives municipales.

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration :

Après la présentation de la candidature de M. le professeur Marcadé, en remplacement de M. Védère, nommé au Comité d'honneur, on procède au vote habituel : MM. Bastide, Cousté, Marcadé, Pariset et Pellereau ont été réélus ou élus membres du Conseil.

Par ailleurs, M. de Léotard s'étant vu, à son regret, dans l'obligation de se retirer du Conseil, M. le Président le remercie de sa collaboration et annonce que Mlle H. Espagnet a été nommée membre du Conseil par cooptation.

Communications :

M. FRIQUET : *Le fer à cheval porte-bonheur, traditions pieuses et païennes.*

Dans ce travail, l'auteur s'est donné pour but essentiel de rechercher l'origine et le sens des nombreux fers de chevaux que l'on suspendait ou clouait, au moyen âge, sur le vantail de maints édifices religieux ou que l'on gravait sur la pierre de la façade.

Il cite, tout d'abord, l'église de Saint-Martin-de-Chablis, dans l'Yonne, et rappelle les circonstances dans lesquelles elle abrita les reliques de

saint Martin de Tours ; puis, dans la région, Pons, Saint-Martin-d'Izon, la chapelle prieurale de Saint-Loubès. Rappelant les itinéraires principaux suivis par les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, il en arrive à une double conclusion : 1° le fer à cheval paraît lié d'une manière constante au culte de saint Martin ; 2° on le trouve, chez nous, le long des voies suivies par les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle (étude qui demande à être précisée et complétée).

M. Friquet pense que diverses légendes poétiques, où le cheval est à une place d'honneur, pourraient, dans une certaine mesure, expliquer comment le fer de cet animal était offert en hommage à saint Martin par les pèlerins de Saint-Jacques. Quant à la superstition du fer à cheval porte-bonheur, il pense pouvoir la faire entrer dans un faisceau de pratiques superstitieuses d'origine païenne auxquelles le Christianisme naissant a plus ou moins donné des lettres de créance.

Mlle H. ESPAGNET : *Compte rendu des excursions en Saintonge (3 juin 1962) et dans la vallée du Dropt (30 septembre 1962).*

Appuyant son commentaire de projections en couleur, prises par ses soins au cours de ces deux excursions, l'auteur met en évidence les caractères architecturaux ou décoratifs des églises romanes de Gémozac, Rioux, Retaud, le beau groupe du mariage mystique de sainte Catherine (sculpture du XVIe siècle), puis suit le chemin des bastides anglaises et françaises de Sauveterre-de-Guyenne, Castelmoron-d'Albret, Rimons, Monségur, Eymet, etc.

Malgré des restaurations peu cohérentes, le château de Duras reste impressionnant par sa forte position. Mention spéciale est faite du château de Lauzun (XVe-XVIe siècles), aux belles cheminées Renaissance. Là, les archéologues étaient attendus par M. le comte Folchi de Lattre, propriétaire, qui leur avait réservé un aimable accueil [1].

Le Secrétaire général :
Robert MARQUASSUZAA.

1. Des extraits de ces procès-verbaux ont été publiés dans l'hebdomadaire *La Vie de Bordeaux*, généralement dans le premier numéro de chaque mois.

TROIS STATIONS PRÉHISTORIQUES ET PROTO-HISTORIQUES DU LITTORAL MÉDOCAIN

(la pointe de la Négade, l'anse du Gurp, la pointe de la Pinasse)

par Jacques MOREAU.

Cette étude de trois sites du littoral médocain repose avant tout sur des observations sur le terrain et les trouvailles faites sur place, celles que j'ai pu faire moi-même et celles dont j'ai pu avoir connaissance. Il ne s'agit pas de fouilles proprement dites mais de trouvailles « de sauvetage », précisons-le à l'intention de ceux qui pourraient être effrayés par la méthode que j'emploie : l'érosion maritime est, en effet, si active que les sites sitôt découverts sont presque tout de suite détruits.

L'extrême bordure littorale du Médoc est formée d'une dune où pousse une végétation d'oyats, d'immortelles, d'euphorbes et de grands chardons bleus qui pratiquement suffit à la fixer. Cette dune, par endroits, descend jusqu'à la plage, mais en de nombreux points elle repose sur une couche argileuse ou argilo-sableuse dont la section est parfaitement visible en bordure de mer. Le vent tendant constamment à repousser la dune vers l'intérieur des terres dégage donc assez souvent cette argile qui apparaît alors sous forme de tables horizontales (photo n° 1). Ces tables argileuses dominent la ligne des plus hautes marées de 6 à 10 mètres selon les points. C'est sur ces tables que se situent d'intéressantes traces d'habitats anciens parce que ceux-ci réapparaissent peu à peu sous les grandes dunes au fur et à mesure du recul de la côte. Celle-ci connaît des périodes d'ensablement et d'autres d'érosion active : ainsi, en 1936, selon M. Fabre [1], on se trouvait en période d'ensablement et la couche

1. A. FABRE, *Les Terrains de revêtement du Médoc*, Bordeaux, 1939 ; *cf.* aussi une communication du même dans les *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux* reprise par J. FERRIER, *La Préhistoire en Gironde*, Le Mans, 1941, p. 187.

archéologique du Gurp était peu visible, sinon sur la tranche de la dune. En 1959, au contraire (*cf.* croquis), la couche archéologique parsemée de silex taillés est nettement visible sur une grande surface, seule la couche d'argile qu'entame la mer domine la plage, le vent a chassé la dune récente, ne laissant en place que la dune primitive.

Du nord au sud, depuis l'Amélie jusqu'à Montalivet, on rencontre des tessons de poteries postérieures au Néolithique, c'est-à-dire s'étendant sur l'âge du Bronze ancien ou Chalcolithique et surtout sur l'âge du Fer (époque de Hallstatt et de la Tène). On trouve également des tessons de poteries (locales ou importées) purement gallo-romaines mais jamais rien de postérieur.

Avec ces poteries, on peut ramasser de très nombreux éclats de silex, des grattoirs plus ou moins retouchés, des pointes de flèches à ailerons et pédoncules fort belles et des percuteurs en assez grand nombre. Enfin, des haches de bronze à Montalivet, une fibule de bronze à la pointe de la Négade ont été également trouvées il y a plusieurs années. Nous allons maintenant étudier chaque site séparément et examiner les trouvailles anciennes ou récentes qui y ont été faites.

Entre l'Amélie et Montalivet, on peut distinguer, du nord au sud, trois sites principaux nettement différenciés que nous allons étudier dans l'ordre :

— la pointe de la Négade,
— l'anse du Gurp,
— la pointe de la Pinasse.

Les objets que l'on ramasse ou qui sont signalés dans les documents antérieurs comme provenant de ces régions sont de quatre types ; ce sont :

— des silex,
— des percuteurs,
— des poteries,
— des objets métalliques.

LA POINTE DE LA NEGADE.

Le site. — Le site archéologique de la pointe de la Négade est situé en partie sur la commune de Soulac, en partie sur celle de Grayan. Il constitue en fait tout ce qui reste d'une ancienne île de l'estuaire, la deuxième en partant du nord, séparée de l'île d'Antros par le chenal de Soulac.

En effet, quittant la plage de l'Amélie en direction du sud, on passe d'abord en arrière d'un groupe de fortins allemands, vestige



Fig. 1. — *Le site des Microlithes dans l'anse du Gurp* (1960).

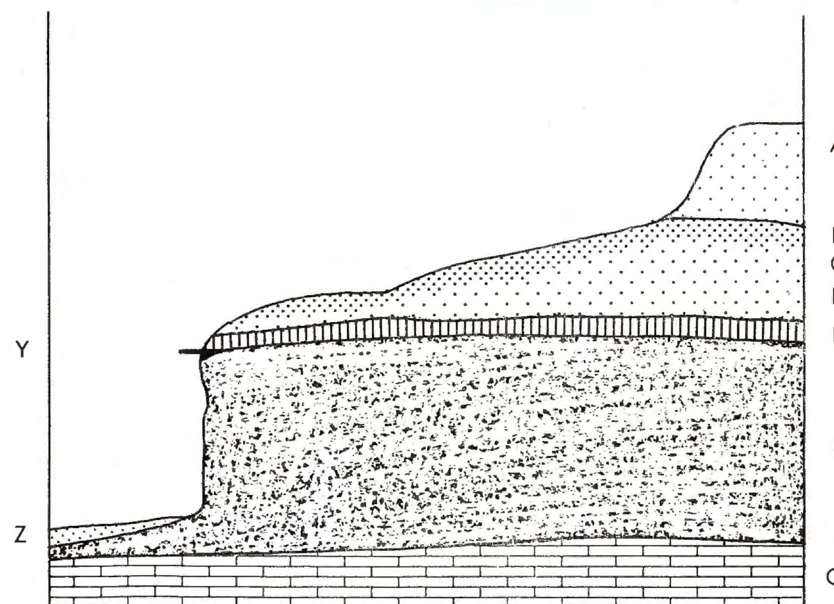


Fig. 2. — *Coupe géologique au niveau du site des microlithes (centre de l'anse du Gurp) en 1959.*

A : dune récente ; B, C, D : dune primitive avec microlithes en surface ; E : tourbe ; F : argile ; G : calcaire à astéries ; Y débris végétaux, troncs d'arbres noircis ; Z : sable de la plage, niveau des hautes mer.

du mur de l'Atlantique. La bordure côtière étant uniquement constituée à cet endroit par la dune de sable fin, la mer a particulièrement rongé la côte et les fortins sont maintenant recouverts d'eau à chaque marée haute ; la côte a reculé d'une centaine de mètres en vingt ans. A environ 800 mètres au sud, on aperçoit les premiers affleurements de l'argile quaternaire qui apparaissent sous la dune de sable. Du niveau de la plage où elles sont tout d'abord, les argiles s'élèvent en une centaine de mètres à une hauteur de 5 ou 6 mètres, puis se poursuivent horizontalement sur une distance d'environ 1 800 mètres pour s'abaisser à nouveau et disparaître sous le niveau de la plage vers la courbe nord de l'anse du Gurp. Présentant un léger renflement vers la mer, ces argiles constituent la pointe de la Négade.

A l'extrémité du renflement, un autre groupe de fortins a été construit par les Allemands. La côte a toutefois un peu moins reculé à la pointe de la Négade qu'à la plage de l'Amélie et les fortifications ont basculé sur la grève et gisent quelques mètres en avant de la falaise d'argile. Celle-ci est le plus souvent recouverte de grandes dunes de sable mais, en certains endroits, la dune a été repoussée par le vent et l'on peut accéder très facilement à la table d'argile horizontale. A environ 200 mètres au sud du groupe de fortins de la pointe de la Négade, les tables d'argile sont très largement dégagées. Partout où l'argile est découverte, on trouve des éclats de silex et des débris de poteries grossières ou fines. Ces différents éléments sont très largement disséminés, mais se situent généralement dans l'argile sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur. S'ils apparaissent en surface, c'est parce que l'argile très mélangée de sable, exposée au vent et à la pluie, est peu à peu délitée et entraînée. Parfois, de véritables sillons de ravinement se forment à sa surface et ils sont en général remplis à profusion de débris dégagés par l'eau.

Il faut signaler en outre que sur cet emplacement, au cours de l'été 1961, on pouvait remarquer d'importants vestiges de bois formant comme un grand plancher horizontal, visible sur plusieurs mètres de longueur et sur environ 60 centimètres de largeur (le reste se prolongeant sous un bourrelet d'argile). Ce bois, ou plutôt son empreinte dans l'argile, à la base de la couche archéologique, était épigénisé en sels de fer. En effet, les argiles de la région sont ferrugineuses et, tout le long des plages de la côte, entre les argiles tertiaires et quaternaires de nombreuses sources ferrugineuses apparaissent. J'ai recueilli quelques fragments de ce bois qui se réduit en poudre au moindre contact, mais dont l'organisation se distingue encore très bien. Il est difficile de dire s'il s'agit là d'une construction humaine ou d'un fossile naturel.

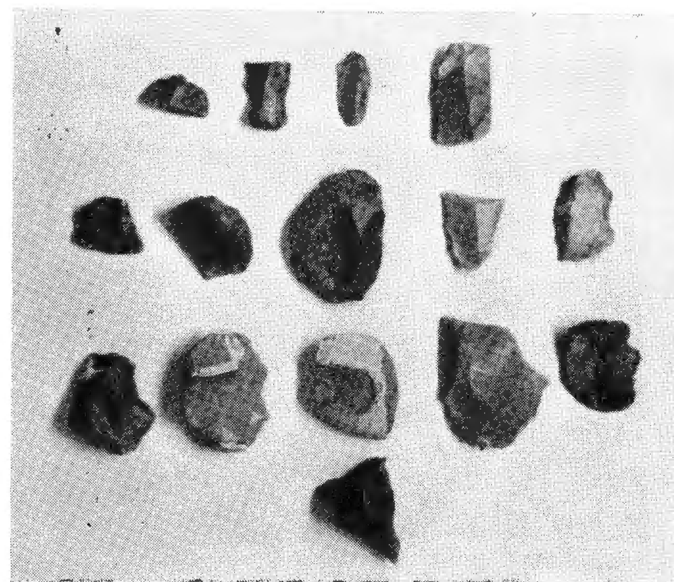


FIG. 3. — *Silex taillés trouvés à la pointe de la Négade.*

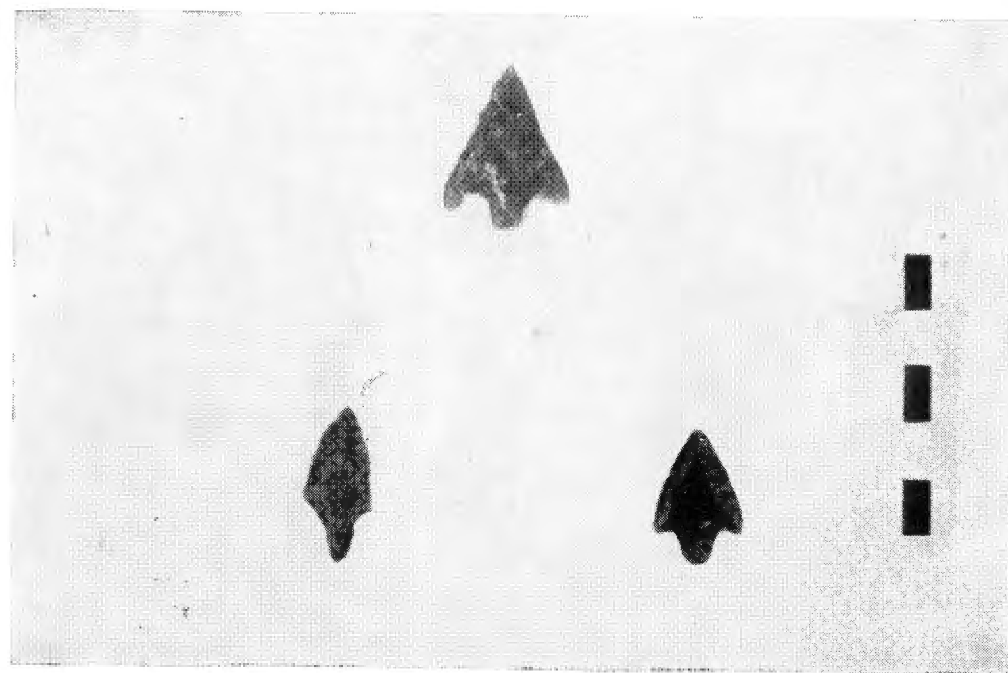


FIG. 4. — *Pointes de flèches trouvées à la pointe de la Négade.*

EXAMEN DES TROUVAILLES.

a) *Les silex.* — Très nombreux sont les éclats de silex informes, les pièces retouchées sont plus rares. J'ai ramassé toutefois un assez grand nombre de grattoirs, quelques talons de lames, quelques petites lames entières, plusieurs *nucléi* et quelques fort belles pointes de flèche. La matière est soit le silex noir à belle patine, soit le silex blond cireux. On ne trouve pas de très grosses pièces ni abondance de microlithes.

Il est difficile de comparer ces silex à ceux signalés par Ferrier [2] comme ayant été trouvés au Gurp, car cet auteur ne signale pas le site de la pointe de la Négade ou, tout au moins, ne le différencie pas de celui du Gurp alors que le faciès des pièces trouvées à quelques 2 kilomètres de distance est très différent. Les lames et grattoirs que j'ai ramassés sont néolithiques avec toutefois absence complète de polissage ; il s'agit sans doute du début du Néolithique (*fig.* 3).

M. Ferrier signale aussi de très nombreuses pièces en forme de feuille de laurier ; je n'ai trouvé que des pièces brisées auxquelles on peut supposer cette forme. J'ai ramassé, en 1961, une grande pointe de flèche à ailerons et pédoncule en beau silex blond. Les dimensions (longueur : 30 mm, largeur : 23 mm) et la finesse des retouches permettent son affectation à l'époque Chalcolithique. Ferrier en signale également de nombreux exemplaires qui paraissent être du même type. Le musée de Lesparre possède également une pointe de flèche de cette facture.

J'ai découvert en 1962 deux autres pointes de flèche, elles sont plus petites et leurs formes sont un peu différentes. L'une, en silex presque noir, est à ailerons et pédoncule, l'autre, en silex cireux, est à pédoncule sans ailerons. Toutes ces pointes sont des imitations en silex de pièces de métal et doivent être considérées comme appartenant à l'époque Chalcolithique (*fig.* 4).

b) *Les percuteurs.* — Un peu partout sur les tables d'argile et dans l'épaisseur de la couche archéologique qui est toujours visible au flanc de la falaise d'argile, on peut trouver de gros galets arrondis, souvent brisés par le milieu. Ces galets ne font pas partie du gisement géologique qui n'en comporte pas normalement, ils ont été manifestement apportés par l'homme. En effet, tout le long des grèves du littoral, la mer dépose des galets de toutes provenances géologiques. Ce sont, pour la plupart, des grès ou des quartzites, plus rarement des pierres d'origine volcanique. La matière

2. J. Ferrier, *op. cit.*

première était donc à portée de la main et ces galets ont été utilisés par les hommes préhistoriques, sans transformation, comme percuteurs.

La preuve en est apportée par de nombreux galets qui présentent des traces d'usure, des points d'éclatement ou de percussion très nets. Certaines pièces, de forme allongée, ont peut-être reçu un emmanchement car elles présentent en surface une double patine. Je n'ai toutefois jamais rencontré le moindre façonnage d'une rainure quelconque.



Fig. 5. — *Percuteurs trouvés à la pointe de la Négade.*

Les six percuteurs du haut ont été photographiés de champ pour bien faire ressortir les traces d'usure.

Certaines photographies du livre de Ferrier montrent également des pièces qui sont des percuteurs mais sans attirer l'attention sur eux.

Sur la figure 5, on peut voir quelques percuteurs dont l'usure est bien nette. La matière dont ils sont faits est soit un grès à grain très fin et très dur, soit une quartzite blanche ou gris bleuté.

Ces percuteurs ont dû être utilisés dès le Néolithique mais probablement aussi pendant toute la période des métaux.

c) *Les poteries.* — Les poteries sont l'élément caractéristique de la pointe de la Négade. Leur abondance est telle qu'au cours de plusieurs périodes estivales de prospection systématique, j'ai pu constater rien qu'en surface la présence de plusieurs dizaines de milliers de tessons souvent très abîmés par les intempéries. Ces tessons sont d'âge et de type très variés. Il est fort difficile de les dater avec précision, car ici comme pour presque toutes les stations de surface, la stratigraphie manque souvent de netteté. Je prie donc le lecteur d'excuser les erreurs que j'ai pu commettre et, au besoin, de me les signaler.

— *Poteries de l'époque Néolithique.* — Ferrier signale comme provenant du Gurp certains vases ou débris de vases qu'il attribue au Chasséen. D'après les dessins publiés il doit s'agir du Chasséen B dans sa variété languedocienne et ce sont des vases sans décor. J'ignore si ces débris proviennent de la pointe de la Négade ou de l'anse du Gurp. Pour ma part, et sans autre indication, je pencherais plutôt pour l'anse du Gurp où les débris de poterie sont moins nombreux mais beaucoup plus frustes comme nous le verrons plus loin.

Parmi les débris que j'ai ramassés, il est un fragment qui peut vraisemblablement être attribué au Néolithique. C'est un gros fragment de bord (épaisseur : 17 mm) qui ne présentant pas de rayon de courbure, fait penser au plat à pain de la civilisation de Michelsberg. Je ne veux pas dire par là qu'il faille étendre l'aire de dispersion de cette civilisation jusqu'au sud de l'embouchure de la Gironde ; un si faible indice n'est pas suffisant pour conclure mais il méritait d'être signalé.

— *Poteries de l'époque Chalcolithique ou Bronze ancien.* — Ce sont des poteries grossières, en général de couleur rouge, quelquefois noires sur l'intérieur, contenant de très nombreux grains de dégraissant en quartzite.

Parmi les nombreux fragments de poteries décorées que m'a fournis ce site, je crois pouvoir attribuer au Chalcolithique ou Bronze ancien les types de décor suivants :

— Le décor au peigne et le décor à la cordelette. Ce type de décor est très rare en cet endroit puisque j'ai pu seulement ramasser deux fragments décorés au peigne dont un bord de vase et deux fragments décorés à la cordelette dont l'un semble bien appartenir, du fait de sa courbure légèrement éversée, à un vase campaniforme (*fig.* 6). Les vases campaniformes ont pour origine la péninsule

ibérique et leur technique a été apportée en Gaule par des peuplades émigrant le long du littoral.

— Le décor de cordons à dépressions. Ce décor est formé d'un ou plusieurs cordons de terre cuite, en général parallèles au bord du vase, la plupart du temps rapportés à la panse de celui-ci et marqués de dépressions à l'aide des doigts.

Ce type de décor qui est, en fait, l'ancêtre du décor à la Barbotine, est très abondant à la pointe de la Négade. On trouve d'abord un décor très fruste, formé de larges cordons plats disposés sans ordre sur la panse de vases très grossiers. Ce sont probablement les

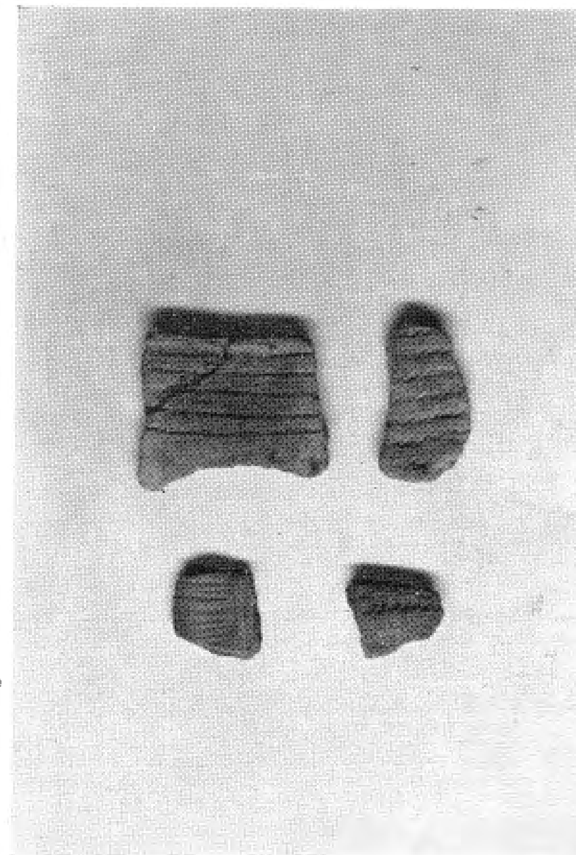


FIG. 6. — *Tessons décorés au peigne et à la cordelette trouvés à la pointe de la Négade (époque chalcolithique).*

plus anciens (*fig.* 7). Puis le décor semble s'organiser en lignes de cordons parallèles beaucoup plus proéminents, plus nettement formés et imprimés par les doigts. Ces vases peuvent alors être ornés de tétons, soit isolés, soit inclus dans un cordon torsadé (*fig.* 8), soit formant une succession de tétons. On peut même supposer d'après certains tessons que les cordons à dépressions pouvaient être perpendiculaires les uns aux autres et former sinon un quadrillage, tout au moins des lignes pendantes sur le flanc du vase, perpendiculaires aux cordons parallèles au bord (*fig.* 9 et 10).

— Le décor par empreintes de doigts. En dehors des cordons imprimés par les doigts, j'ai trouvé sur cette station un autre type de décor formé par des empreintes de doigts sur l'argile de la panse du vase. Ces empreintes semblent dispersées, sans ordre, toutefois elles sont toutes dans le même sens. L'argile a été repoussée par le doigt et forme un petit bourrelet. La dimension des empreintes peut laisser supposer que ces poteries étaient faites par les femmes (*fig.* 11). J'ai ramassé également un fragment de bord de vase portant plusieurs empreintes régulièrement espacées et qui ont ainsi crénelé ce bord par une série de dépressions.

— Le décor par empreintes des ongles. Sur quelques fragments, plus rares il est vrai, on trouve seulement l'empreinte de l'ongle et en particulier de chaque côté du seul exemplaire d'anse tubulaire que j'ai trouvé jusqu'à maintenant à la pointe de la Négade (*fig.* 12).

De tous ces vases décorés, il est absolument impossible de déterminer la forme, toutefois il faut signaler l'absence ou la très grande rareté des fonds plats ; il faut donc supposer à presque tous ces vases le fond rond mais c'est à peu près tout ce que l'on peut affirmer. Certains tétons isolés sont peut-être les pieds de ces vases.

Quelques-uns de ces fragments peuvent, sans doute, être descendus au Bronze moyen puisque l'on sait que d'importants vestiges datables de cette époque furent découverts en Médoc dans la région de Pauillac.

— *Poteries du Bronze final.* — Grâce à l'aimable collaboration de M. Högström, j'ai pu identifier comme appartenant au Bronze final un assez beau fragment de bord de vase trouvé à la pointe de la Négade en 1962. Il s'agit d'un petit vase à bord éversé et à panse nettement et fortement carénée immédiatement sous le bord (*fig.* 13). L'argile est assez mal cuite, la couleur est jaune rougeâtre, l'extérieur est assez bien lissé mais ne présente aucun décor.

Ce tesson pourrait appartenir à un vase funéraire et évoque immanquablement la civilisation des champs d'urnes du Bronze final.



Fig. 7. — *Pointe de la Négade : décor en cordons plats sur tessons de poterie grossière (époque chalcolithique).*

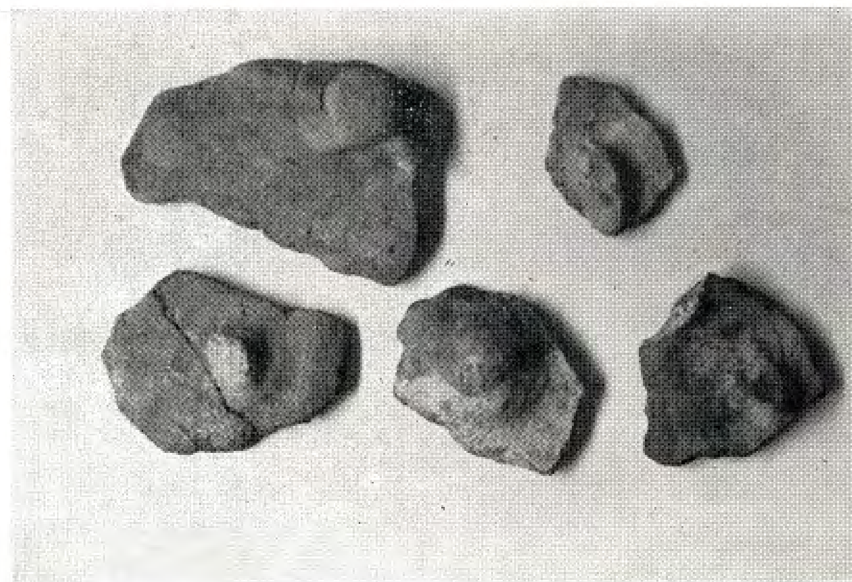


Fig. 8. — *Tétons sur tessons de poterie grossière, pointe de la Négade (époque chalcolithique).*



Fig. 9. — *Tessons décorés de cordons à dépressions (pointe de la Négade).*



Fig. 10. — *Tessons décorés de cordons à dépressions (pointe de la Négade).*

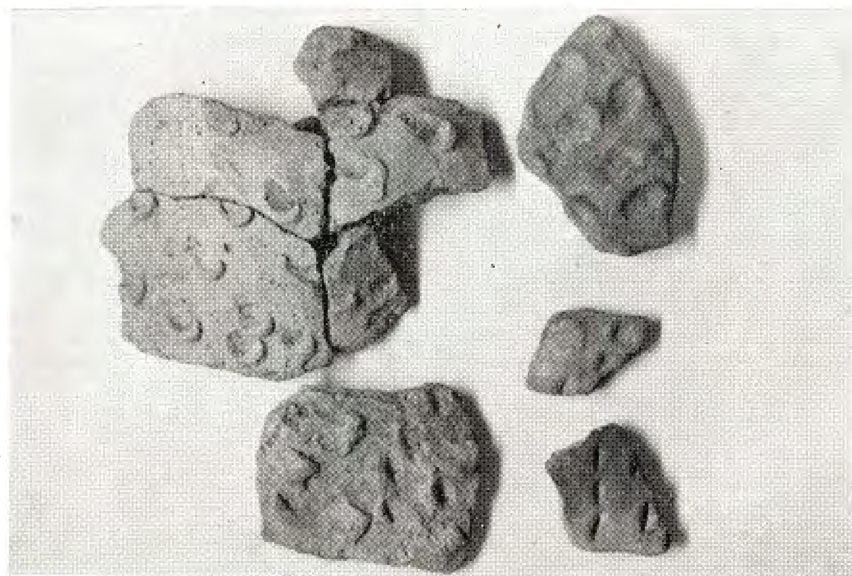


Fig. 11. — *Décor par empreintes des doigts sur tessons de poterie grossière (pointe de la Négade).*



Fig. 12. — *Décor par empreintes des ongles sur tessons de poterie grossière dont un porte une anse tubulaire (pointe de la Négade).*

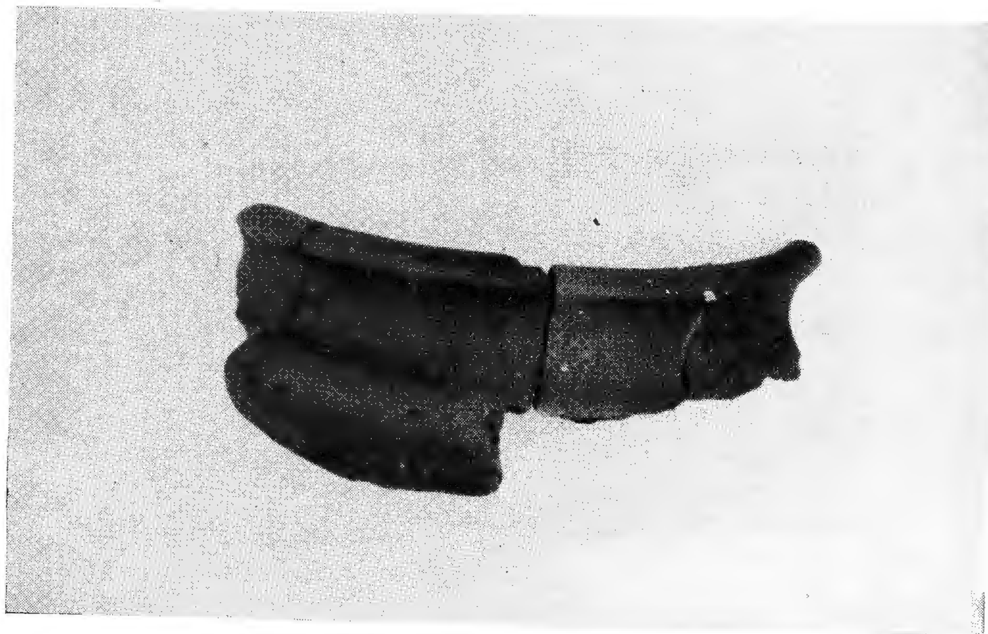


FIG. 13. — *Col d'un vase fortement caréné (à usage funéraire ?), pointe de la Négade (époque du Bronze final).*

Au moment de sa découverte, il était mêlé à des tessons de l'époque de la Tène mais, par endroit, la stratigraphie est assez bouleversée ou manque de netteté. L'argile est trop mal cuite pour appartenir à un vase de l'époque de la Tène.

— *Poteries de l'âge du Fer :*

1. Epoque de Hallstatt : l'étude récente de M. R. Etienne permet de penser que la vague hallstattienne n'a atteint le Sud-Ouest que vers le VIe siècle av. J.-C.[3]. A la pointe de la Négade, il semble bien qu'un dépôt hallstattien formant un bourrelet d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur recouvre en certains points la couche archéologique du Bronze ancien ou moyen.

En effet, les tessons en argile noirâtre attribuables à cette époque sont nombreux. Ils m'ont autorisé la reconstitution de très importantes parties de vases permettant, cette fois, de connaître la forme. Ces vases ne portent pas de décoration.

3. R. ETIENNE, *Bordeaux antique*, Bordeaux, 1962, p. 57 suiv.

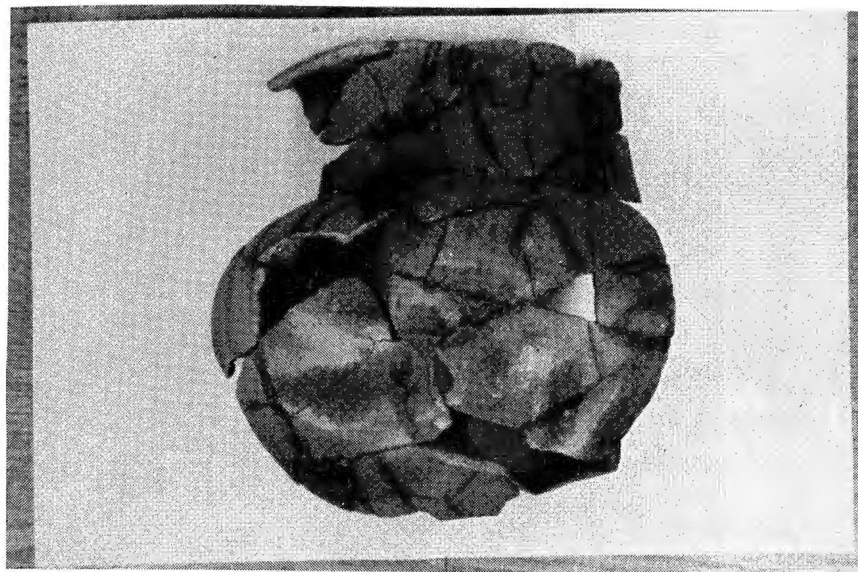


FIG. 14. — *Grand vase caractéristique de l'époque de Hallstatt portant au col des trous de réparation (pointe de la Négade).*

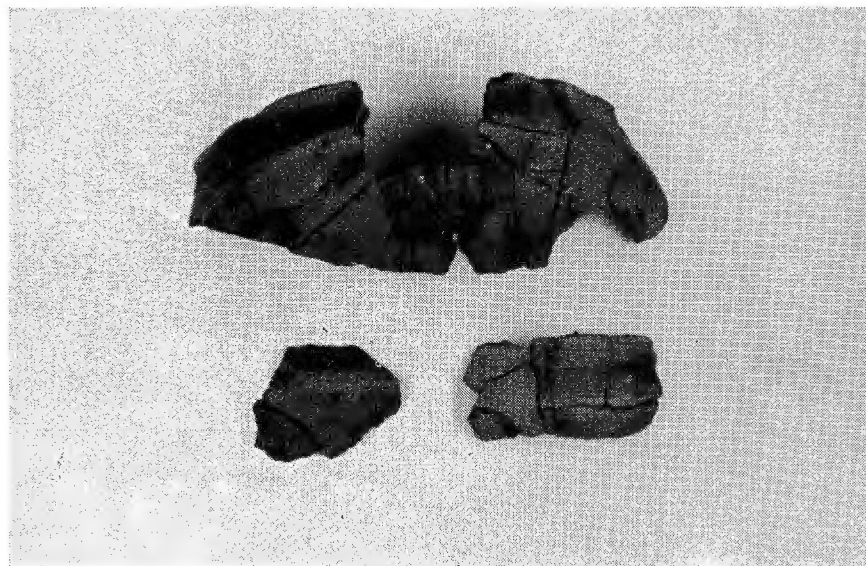


FIG. 15. — *Fragments d'une jatte, époque de Hallstatt (pointe de la Négade).*

En 1957, j'ai en effet ramassé en cet endroit une centaine de fragments provenant du même vase et j'ai réussi à raccorder plus de la moitié de ces fragments. J'ai obtenu environ le tiers d'un grand pot à panse arrondie, bord vertical assez haut et petit rebord plat. Cette forme est caractéristique de l'époque de Hallstatt (*fig.* 14).

Je ne peux pas affirmer que le fond de ce vase soit rond comme peut le laisser supposer la photographie, car j'ai parmi les morceaux inutilisés un fragment de fond plat, sans débordement, qui semble bien en provenir, et les photographies de vases de ce type que j'ai pu consulter montrent qu'il a un fond plat.

La caractéristique la plus curieuse de ce vase hallstattien est la présence, sur la partie verticale du col, d'une série de trous de réparation régulièrement espacés deux à deux de chaque côté d'une cassure ancienne. Il s'agit là d'une réparation par ligature et ce type de réparation est signalé dès l'époque néolithique. Toute la partie renflée de ce vase est comme flammée et les couleurs dominantes sont le noir, le jaune et le rouge.

En 1958, j'ai ramassé exactement au même endroit d'autres débris d'un vase plus petit en poterie noire assez bien lissée (*fig.* 15). En partie reconstituée aussi, il s'agit probablement d'une jatte dont le fond était peut-être rond, le bord vertical et la panse légèrement carénée.

2. Epoque de la Tène : en un certain point du site de la pointe de la Négade, on peut observer un bourrelet argileux d'environ 20 centimètres d'épaisseur reposant sur une couche de sable stérile. J'ai appelé cet endroit « site de la Tène III » car toutes les poteries trouvées là peuvent être attribuées à cette époque grâce à la présence dans cette couche de certains tessons décorés pouvant servir de fossiles directeurs.

Ces poteries sont de plusieurs types. Ce sont d'abord des poteries grises ou gris jaunâtres, assez fines, lisses mais très friables, donc assez peu cuites et se laissant très facilement déliter par l'eau. Parmi celles-ci, j'ai ramassé de très nombreux tessons dont quelques-uns ont pu être raccordés sans toutefois que la forme du vase puisse être définie (*fig.* 16). La panse de ce vase est décorée de séries de doubles rainures assez profondes, parfois très nettes. Ces séries de rainures sont espacées d'environ 18 millimètres et cet espace est recouvert de stries obliques moins prononcées. Les stries de deux espaces consécutifs sont opposées et dessinent ainsi une série de chevrons. Deux autres petits fragments de poterie de la même qualité font apparaître un décor au peigne de fines lignes sinusoïdales (*fig.* 17), et quelques autres fragments portent dans l'espace séparant les deux groupes de lignes parallèles une très fine ligne sinusoïdale

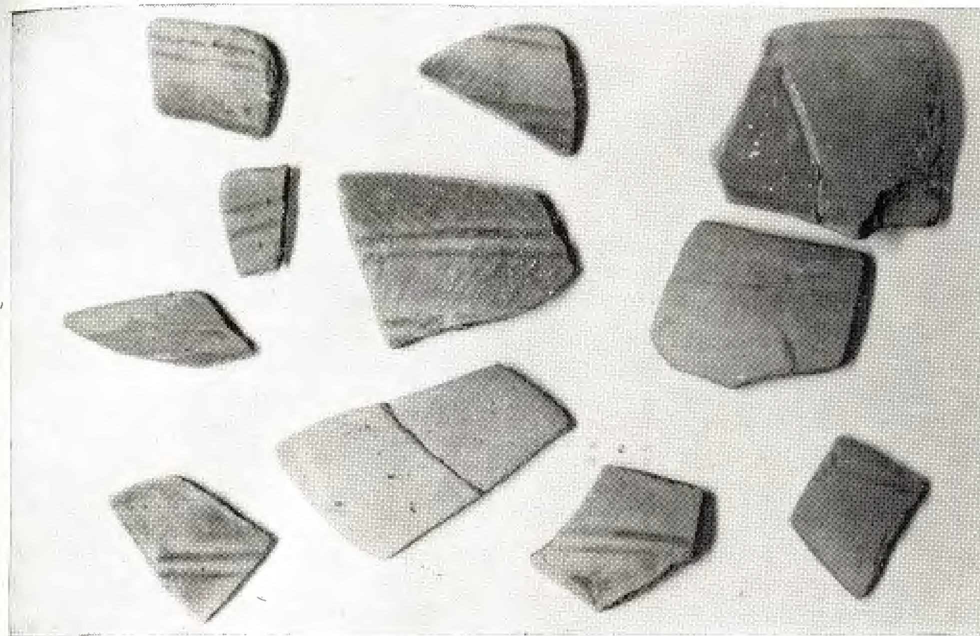


Fig. 16.

Fragments de poterie grise à décor de rainures et chevrons (pointe de la Négade, site de la Tène III).

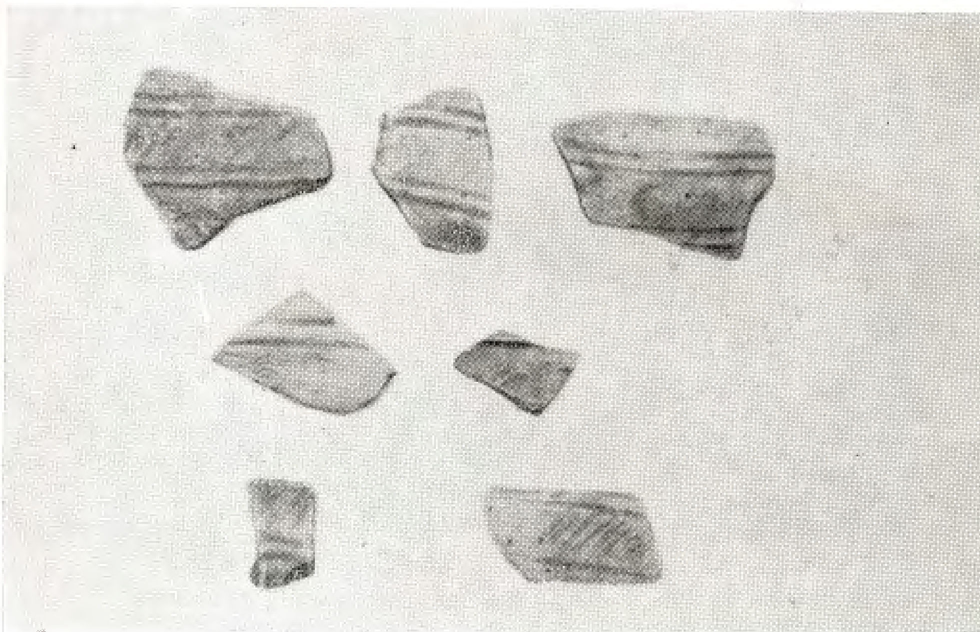


Fig. 17. — *Fragments de poterie grise à décor de rainures et chevrons et de rainures et lignes sinusoïdales (pointe de la Négade site de la Tène III).*

à grande amplitude. Déchelette signale ces types de décor comme appartenant à la Tène III. Il ne semble pas que le dessin soit effectué par incision après cuisson.

Quelques fragments d'un bord de vase avec bourrelet intérieur épais d'environ 1 centimètre (*fig.* 18) ont également été ramassés au même endroit mais ne permettent pas d'en déterminer la forme.

Dans la même qualité de poterie, il faut signaler un fragment de bord de vase de forme droite, légèrement éversé, à bourrelet externe comportant à 4 centimètres en dessous une carène décorée de trois rainures parallèles.

Parmi les débris de poterie trouvés dans le même secteur, il faut également citer des poteries noires ou noir rougeâtres, très friables et comme gréseuses. Ces tessons sont revêtus en surface d'un engobe noir qui est strié verticalement par rapport au bord. Parmi ces tessons, j'ai trouvé plusieurs fragments d'un vase dont la forme est celle d'une tulipe à bord évasé et retourné comme un pétale de fleur.

En 1961, j'ai ramassé au même endroit quatre fragments qui m'ont permis la quasi-reconstitution d'un petit gobelet en poterie noire très grossière, non tourné, mais simplement modelé à la main

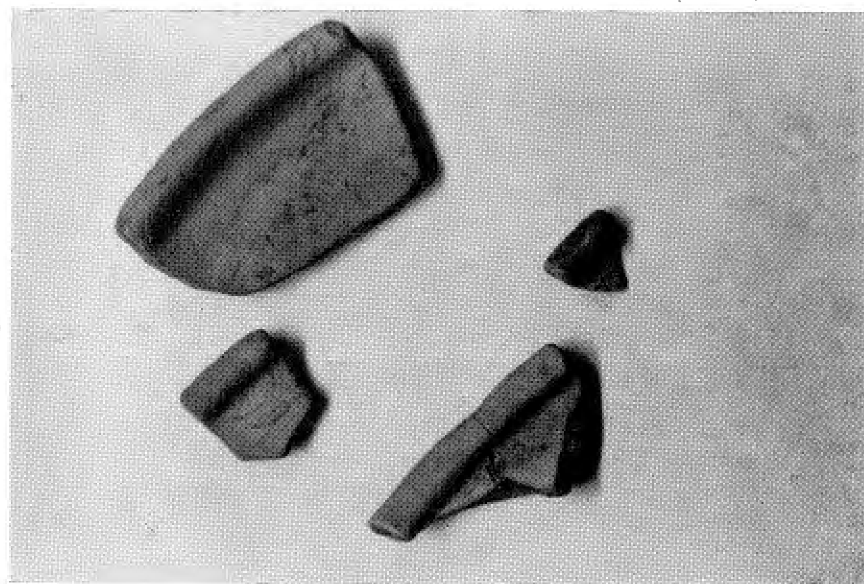


FIG. 18. — *Fragments de bord à bourrelet interne, poterie grise (pointe de la Négade, site de la Tène III).*



FIG. 19. — *Petit bol en poterie très grossière non tournée (pointe de la Négade, site de la Tène III).*

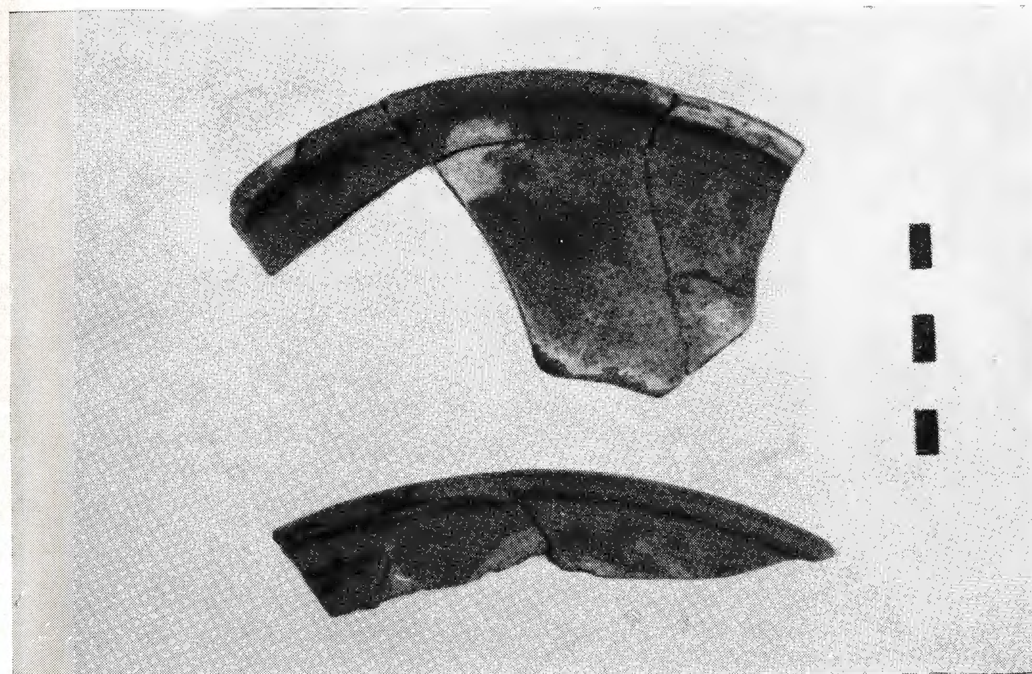


FIG. 20. — *Fragments de couvercles à rebord, poterie à engobe noir sur couverte blanche (pointe de la Négade, site de la Tène III).*

et présentant des traces de ce modelage. Le gobelet possède un fond plat, une panse légèrement carénée et a un diamètre au fond de 3,5 cm, au bord de 6,2 cm et une hauteur de 6 centimètres (*fig.* 19).

Je dois signaler aussi quelques fragments d'une poterie brune, lisse extérieurement, brillante et portant des stries incisées très fines mais très nettement parallèles et diagonales, probablement faites après cuisson, mais les fragments sont trop petits pour que l'ordonnance générale du décor puisse être reconnue.

Enfin, il me faut faire une mention spéciale de certains tessons trouvés au même endroit ou aux alentours immédiats car la qualité de la poterie est toute différente. Il s'agit cette fois encore d'une poterie noire qui comporte extérieurement un engobe noir recouvrant immédiatement une surface blanche alors que la masse même de l'argile cuite est également noire. Les poteries de ce type sont nettement plus rares ; j'ai trouvé plusieurs fragments parmi lesquels on reconnaît un fragment soit d'une petite assiette, soit, plus probablement, d'un couvercle plat à rebord (*fig.* 20).

La qualité de cette poterie pourrait faire penser à une origine différente de celle des poteries locales, il pourrait s'agir, en effet, d'une poterie d'importation, hypothèse que je ne veux avancer qu'avec prudence.

Pour terminer avec les poteries trouvées à la pointe de la Négade, je dois signaler que j'ai ramassé également un peu au nord du « site de la Tène III » ci-dessus décrit, deux petits fragments d'une poterie peinte. C'est une poterie blanche, très dure, très fine, ayant 2 millimètres d'épaisseur et présentant une double rainure horizontale. Cette poterie blanche est revêtue d'un décor géométrique peint en rouge et comportant une bande horizontale dans la double rainure, et deux bandes parallèles perpendiculaires à la première. La largeur de ces bandes dessinées est de 2,5 mm. Il est évidemment difficile sur un tesson aussi petit d'arriver à une conclusion absolue, toutefois on peut penser que le petit vase auquel il appartenait est peut-être d'importation ibérique ; dans ce cas il faudrait le faire remonter aux IVe-IIIe siècles av. J.-C. En effet, des céramiques semblables ont été signalées en Espagne et notamment dans la province de Navarre. En tous cas, il est peu probable qu'il s'agisse d'une production locale, car cette poterie diffère totalement des qualités habituelles assez grossières. S'il ne s'agit pas d'une céramique ibérique, on pourrait peut-être attribuer ces tessons à la série des poteries gauloises peintes qui datent justement de la Tène III.

En 1962, ce site m'a fourni quelques fragments d'un vase à fond rapporté en céramique très claire blanc rosé, mais les fonds rapportés sont très rares dans ce secteur pour mériter d'être cités. Ils sont certainement de très basse époque et doivent assurer la liaison

avec les céramiques gallo-romaines qui se rencontrent assez souvent dans les dunes de la pointe de la Négade.

d) *Les objets métalliques.* — Bien que nous nous trouvions sur l'emplacement d'un habitat de l'époque des métaux, ceux-ci sont extrêmement rares. Personnellement, j'ai découvert à la pointe de la Négade quelques rares fragments de scories métalliques dans la couche de la Tène III. Toutefois, le musée de Lesparre possède, en provenance de cet endroit, un fragment de fibule en bronze.

Ce qui reste de cette fibule est formé de deux pièces, une petite barrette pleine en bronze et une lame recourbée se terminant par un ressort enroulé. Je crois qu'il est assez difficile de donner une date précise pour cet objet qui paraît toutefois se rattacher à l'âge du Bronze.

L'ANSE DU GURP ET LE SITE DES MICROLITHES.

Le site. — Après la pointe de la Négade et en poursuivant notre marche vers le sud, on aborde l'anse du Gurp qui est une légère inflexion de cette côte quasiment rectiligne. Nous sommes sur la commune de Grayan, petit village situé à 3 kilomètres à l'intérieur des terres.

Vers le premier tiers de cette courbe, le banc d'argile quaternaire de faible inclinaison nord-sud disparaît sous le niveau de la plage. Seules, à cet endroit, les grandes dunes de sable fin forment la bordure côtière sur une distance de plus d'un kilomètre. Vers le fond de l'anse du Gurp se situe un nouveau groupe de fortins allemands qui constitue un excellent point de repère. Au niveau de ce groupe de fortins, les argiles quaternaires réapparaissent. En réalité, cette trouée dans les argiles doit correspondre à un ancien bras de l'estuaire probablement comblé par les sables dès la plus haute antiquité, en tous cas bien avant l'époque romaine.

A environ une centaine de mètres au sud de ce dernier groupe de fortins, on voit apparaître très nettement au-dessus de la table argileuse la petite dune primitive qui n'est que par endroits recouverte par la grande dune récente. J'ai appelé cet endroit le *site des microlithes* (*cf. fig.* 1). En effet, la petite dune primitive est sur la totalité de sa surface recouverte de milliers de fragments de taille et de petites pièces microlithiques retouchées.

Ce site est en réalité séparé en deux parties par une grande dune récente qui descend en un endroit jusqu'à la plage. Dans sa partie nord, à la limite entre l'argile et le sable grossier de la dune primitive, on peut apercevoir une zone de tourbe noirâtre d'où émergent par endroits des troncs d'arbres noircis (*cf. fig.* 2). Là encore, il est

presque impossible de dire s'il s'agit de fossiles naturels ou de débris calcinés d'une construction humaine.

Le site des microlithes est très étendu en profondeur car les mêmes petites pièces microlithiques se retrouvent dans l'intérieur des terres à plusieurs centaines de mètres en suivant le niveau des dunes primitives au flanc des grandes dunes récentes.

Examen des trouvailles. — Dans la partie sud du « site des microlithes », au milieu des pièces microlithiques, j'ai ramassé une pointe de flèche à ailerons et pédoncule en beau silex blond. Cette pointe de flèche est légèrement différente de celles trouvées à la pointe de la Négade ; en effet, les deux ailerons et le pédoncule sont de même longueur et la forme est plus élargie. Elle est sans doute Néolithique (*fig.* 21).

On trouve également, soit dans la partie nord, soit dans la partie sud, quelques rares pièces plus grosses qui sont des grattoirs. L'examen des microlithes montre qu'il s'agit de pièces assez frustes quoique très finement retouchées, les formes purement géométriques sont rares. Il ne s'agit ni d'un Azilien ni d'un Sauveterrien typique.

En réalité, c'est un Néolithique ayant conservé un faciès mésolithique. Ce phénomène de survie de groupes mésolithiques tardifs est assez particulier à la Gironde et il est fort bien évoqué par R. Etienne [4].

Ce qui caractérise ce site des microlithiques, c'est son unité, car si l'on trouve des petites pièces semblables un peu partout en petit nombre le long de la côte, nulle part elles ne sont aussi abondantes qu'en cet endroit de l'anse du Gurp qui semble bien être l'emplacement d'un atelier de taille.

Quelques rares tessons de poteries se rencontrent parfois au milieu des silex taillés, mais ce sont toujours des tessons gallo-romains. Il faut signaler par ailleurs la présence à environ 500 mètres dans l'intérieur des terres en arrière du site des microlithes d'un four à potier d'époque gallo-romaine qui a été fouillé il y a de nombreuses années et dont les objets ont sans doute été dispersés sans que rien n'ait été publié.

Entre le site des microlithes et la route de Grayan, les dunes et les tables argileuses recèlent encore quelques éclats de silex et quelques débris de poterie. Il s'agit de poteries très grossières, sans décor, dont la datation est presque impossible. Toutefois, ce secteur m'a livré, au milieu d'un foyer, une belle fusaïole en terre cuite rougeâtre de 35 mm de diamètre, 24 mm d'épaisseur et dont

4. *Id.*, p. 43.

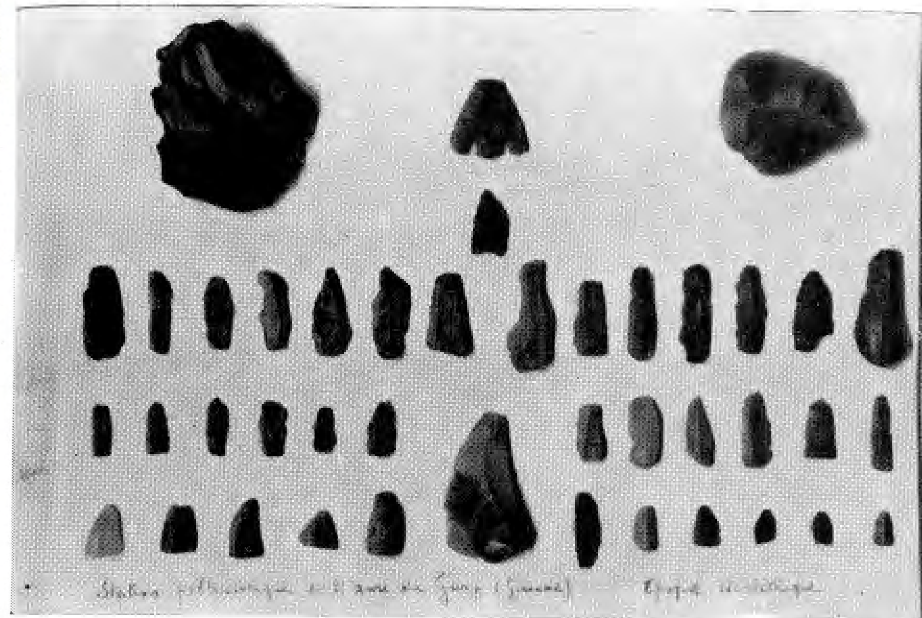


FIG. 21.

Anse du Gurp : pointe de flèche, grattoirs et microlithes trouvés au site des Microlithes.

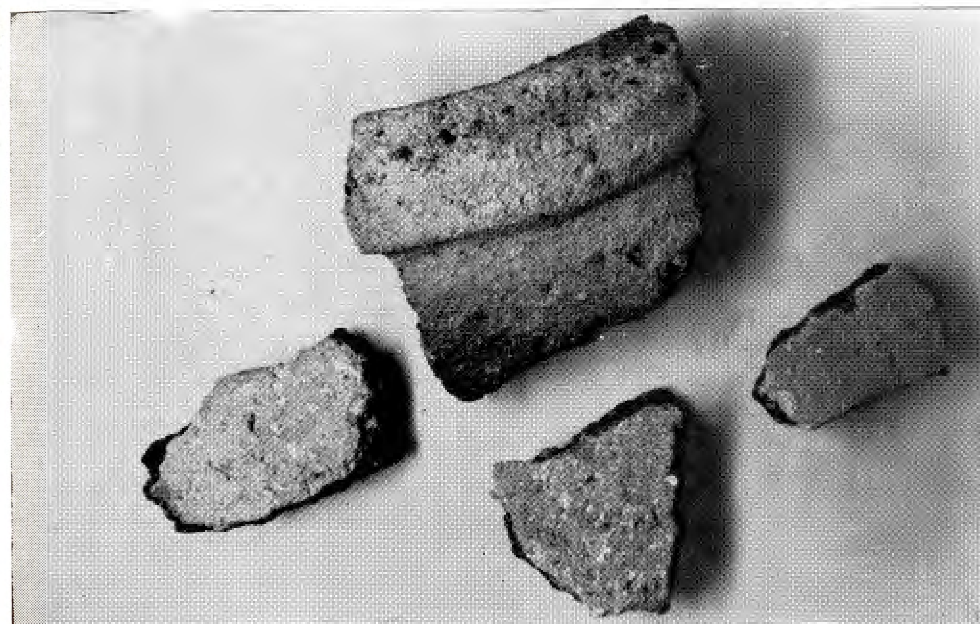


FIG. 22. — *Pointe de la Pinasse, site de Dépée : débris de* dolia.

le trou très légèrement excentré a 7 mm de diamètre. Des traces d'usure de l'argile par le fil sont très visibles. Le même foyer a donné quelques tessons de poterie grossière sans décor qui semblent être de l'époque du Bronze.

Il n'est pas possible de quitter le Gurp sans rappeler une nouvelle fois le livre de Ferrier, *La Préhistoire en Gironde* (Le Mans, 1941), qui cite abondamment cette station et les stations environnantes, ainsi que le livre de Fabre, *Les Terrains de revêtement en Médoc* (Bordeaux, 1939), où figurent des photographies de la station néolithique du Gurp.

Toutefois, je pense que ces auteurs ont vu une côte assez différente de celle que nous voyons, en vingt-cinq ans la mer a bien attaqué ces argiles et ces sables, et certains sites qu'ils ont pu observer ont disparu, faisant place à d'autres. C'est ainsi que je n'ai pas retrouvé au Gurp de poteries néolithiques absolument certaines. Il est probable que dans vingt-cinq ans tout aura encore changé et il n'est peut-être pas inutile que des observations faites de 1957 à 1962 soient consignées ici.

LA POINTE DE LA PINASSE.

Cette appellation ne figure pas sur la carte d'état-major. C'est ainsi cependant que l'on désigne dans la région la limite sud de l'anse du Gurp. Deux routes dans ce secteur permettent un accès facile à la côte, c'est la route de Grayan à la mer qui arrive à la côte à 800 mètres environ au sud du « site des microlithes » d'une part et la route de Grayan au lieudit Dépèe, situé immédiatement au sud de la pointe de la Pinasse, de l'autre.

Lorsqu'on parcourt la bordure côtière entre ces deux routes, on circule sur les dunes de sable reposant elles-mêmes sur les argiles qui dominent la plage de quelques mètres. Cette zone a été moins attaquée par la mer et les fortins du mur de l'Atlantique sont pratiquement encore en place dans la dune. Les tables argileuses sont peu visibles, néanmoins, dans le sable de la dune primitive, on ramasse de très nombreux éclats de silex, quelques microlithes, quelques grattoirs ou *nuclei* la plupart du temps en silex blond, quelques scories métalliques et quelques tessons de poterie qui semblent gallo-romains.

Toutefois, il faut signaler deux emplacements où l'on trouve des tessons d'une poterie assez particulière. Ils sont situés de chaque côté de la pointe de la Pinasse, c'est le site de Dépèe que Jean Germain signale dans son livre, *Le Médoc et ses plages* (Bordeaux,

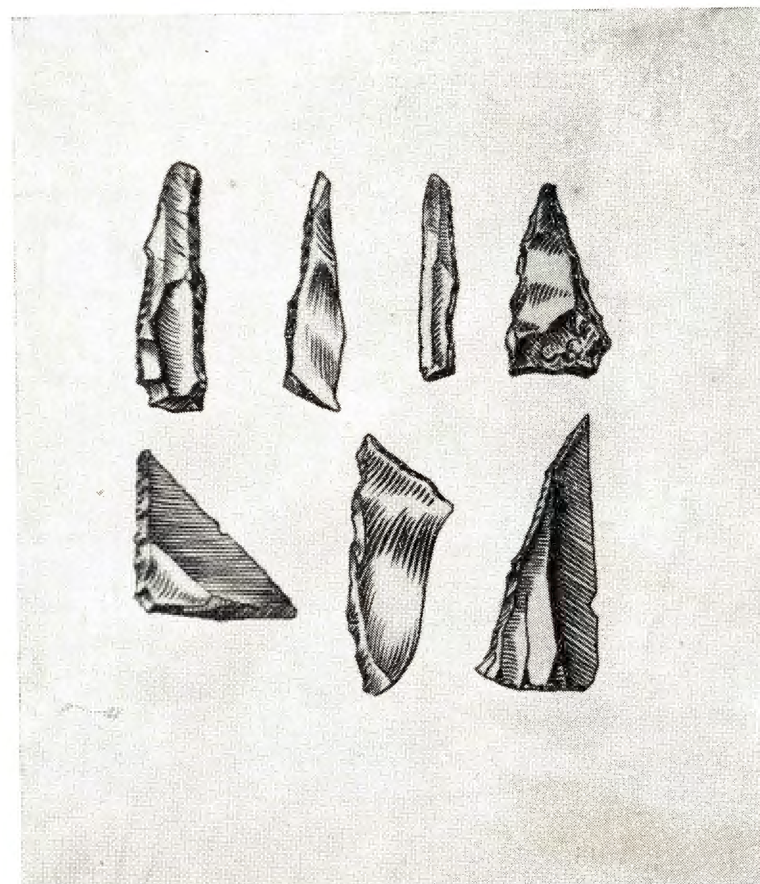


Fig. 23. — *Le Gurp : microlithes, triangles, troncatures obliques (récolte et dessin de M. Feix).*

1959). On trouve, en effet, de très nombreux débris d'énormes *dolia* (*fig.* 22) formés d'une argile très grossière avec de nombreux grains de quartzite. La face externe de ces tessons est blanche ou rose, l'épaisseur et la face interne sont noires. Ces *dolia*, qui devaient être utilisés soit comme réserves d'eau, soit comme silos à grains, étaient de très grande dimension, probablement 1 mètre à 1,20 m de haut et 75 centimètres de diamètre. Plusieurs débris provenant de cet endroit se trouvent au Musée de Lesparre. De quelle époque sont-ils ? C'est un problème difficile à résoudre, mais je crois qu'on peut les situer à l'époque de la Tène. Jean Germain signale des fours de potiers au site de Dépèe, je n'en ai pas trouvé trace. Sur ce site, j'ai ramassé un percuteur brisé.

Plus au sud, le site archéologique doit se continuer car, en se dirigeant sur Montalivet, on trouve encore des éclats de silex dans les dunes, mais ils sont beaucoup plus rares. Le site de Vendays-Montalivet lui-même a fourni naguère de belles haches de bronze, haches plates sans rebord, à rattacher sans doute à la production de la région de Pauillac.

CONCLUSION.

Il apparaît donc que toute la côte littorale atlantique de l'extrême-pointe nord de la presqu'île du Médoc a été habitée par les hommes dès le Mésolithique, que ce peuplement s'est prolongé sans interruption notable pendant les différents âges des métaux et notamment au Chalcolithique ou Bronze ancien, à la période dite de Hallstatt et à la période de la Tène, particulièrement à la Tène III qui assure la liaison avec la période historique gallo-romaine.

L'abondance des vestiges de céramique permet de penser que la population a été très nombreuse, rapidement sédentarisée, mais est probablement restée assez pauvre. Son activité principale a dû être la pêche, la chasse, la récolte des coquillages et, peut-être, un peu de culture. L'artisanat s'est développé, surtout celui du potier qui permet de constater l'apparition de l'art décoratif. L'art du bronze et du fer a également été pratiqué de bonne heure.

Il est assez logique de penser que la position géographique tout à fait particulière des populations primitives du *Sinus Aquitanicus* les a de très bonne heure et par voie maritime surtout mis en liaison avec la Méditerranée et l'Orient civilisateur. Nous sommes là sur une antique route de l'étain et la route maritime doit être antérieure aux routes fluviales et terrestres, que ce soit la route méridionale par la vallée de la Garonne et le seuil de Naurouze, ou que ce soit la route septentrionale par la vallée de la Seine.

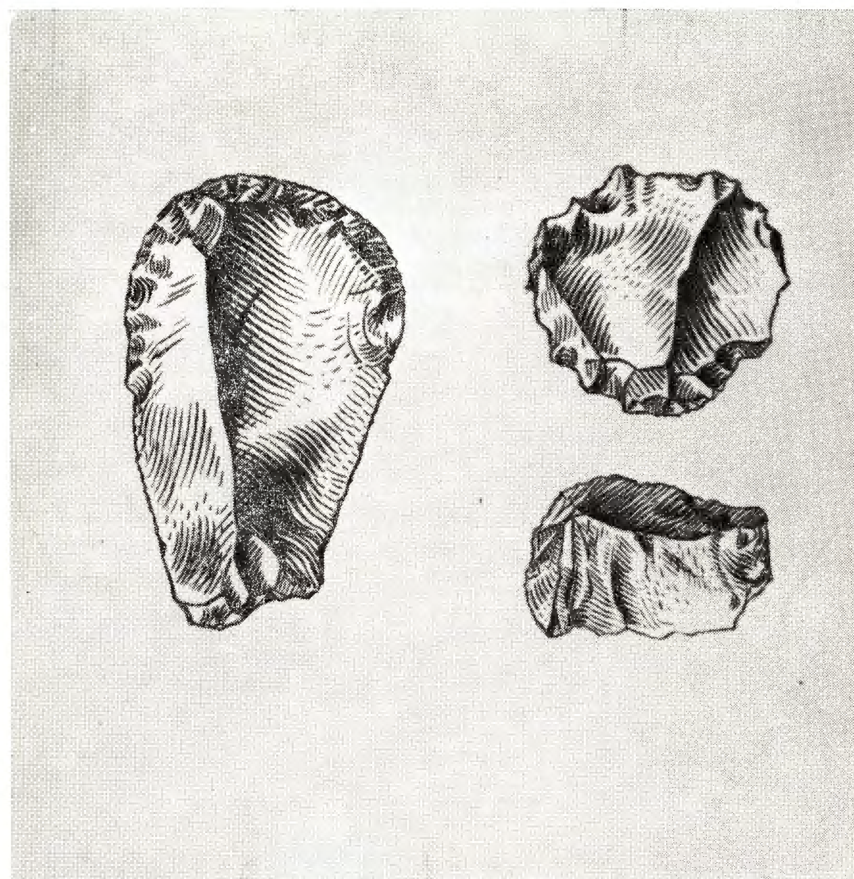


FIG. 24. — *Le Gurp : grattoir éventail, grattoir rond (peut-être Azilien), petit grattoir sur bout de lance (récolte et dessins de M. Feix).*

Il nous faut continuer à rechercher d'autres preuves de l'existence de cette antique route commerciale maritime à l'aube de notre civilisation occidentale et nul doute que les dunes du Gurp ou de la pointe de la Négade ne renferment bien d'autres indices qu'il nous faudra essayer de déchiffrer et de sauvegarder avant que l'Océan n'achève la destruction totale des sites préhistoriques et protohistoriques de cette partie du littoral atlantique[5].

5. On trouvera une bibliographie sur la station du Gurp à la suite de l'article d'A. Coffyn, « La céramique de la station du Gurp », dans *Revue historique et archéologique du Libournais*, t. 29, 1961, p. 114-117 (N.D.L.R.).

NOTE ADDITIONNELLE

par Raoul COUSTÉ.

La très bonne étude, par M. Jacques Moreau, des stations préhistoriques et protohistoriques du littoral girondin appelle à nouveau, et avec beaucoup de bonheur, l'attention sur l'occupation antique de la côte atlantique.

En effet, ces stations sont connues depuis de longues années. Quelques études ont été publiées. Malheureusement, eu égard aux conditions de gisement des sites s'étalant de Soulac à Montalivet, des fouilles systématiques n'ont jamais pu être effectuées. Le rivage est en perpétuelle transformation à la suite des fortes marées.

Le travail de M. Moreau nous apporte une documentation iconographique, mais certaines pièces, les pointes de flèches notamment, eussent gagné à être dessinées. Nous joignons donc à cette notule des figurations de silex dues à la plume experte de notre ami et collègue, M. Feix.

On pourra se rendre compte (*fig.* 23 et 24) de la présence de triangles, de pièces à troncatures obliques, de grattoirs dont un, discoïde, pourrait évoquer l'Azilien, encore qu'il ne soit pas bien caractérisé.

Nous trouvons dans l'étude de M. Moreau des sites différents fort bien décrits. Nous soulignerons notamment le site à microlithes.

A notre avis, cela ne signifie pas que toute la station soit uniquement microlithique, d'autant qu'il n'existe en apparence aucun fossile « directeur » (triangles, trapèzes, croissants, etc.). L'auteur signale qu'on trouve ces pièces microlithiques, un peu partout le long de la côte, à l'état sporadique, l'accumulation étant située dans l'anse du Gurp.

Cela n'est pas pour nous étonner car, dans les gisements paléolithiques, notamment Périgordiens et Magdaléniens, nous trouvons également de fortes localisations, respectivement de burins de Noailles et de lamelles à bords abattus. L'existence sporadique, le long du littoral, de certains microlithes laisse supposer une occupation

très étendue dans l'espace avec forte densité d'outillage, plus ou moins spécialisé, dans certains endroits.

En effet, l'auteur fait remarquer qu'il ne s'agit pas là d'un faciès mésolithique, mais d'un Néolithique ayant conservé des formes plus anciennes.

Depuis longtemps nous nous sommes fait le propagandiste de ce que nous avons appelé « maintenance de formes » que nous préférons au terme « récurrence » parce qu'ayant une signification plus spécifique. M. Moreau énonce en somme le même point de vue.

La densité de ces diverses occupations sur le même littoral soulève de nombreux problèmes. On peut admettre, en effet, que la barrière océane ait arrêté les migrations d'où aboutissement en ces lieux de différentes civilisations.

Une autre explication peut être avancée, mais avec réserve, les preuves et les fouilles à ce sujet n'étant pas encore, à notre avis, suffisantes. Dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, fascicule 1 et 2, tome LX, janvier-février 1963, page 129, a été publiée une communication du Docteur Lejards sur un site de l'âge du Fer au bord du Lot. M. Coulonges, père du Sauveterrien, a ajouté une notule dans laquelle il déclare : « Cet ensemble est un des nombreux faciès des industries de l'âge du Fer en Lot-et-Garonne, faciès dans lesquels nous trouvons assemblés des objets de type Sauveterrien, Tardenoisien, des pièces à tranchant transversal, des flèches à pédoncules et ailerons, des haches polies, des fragments de bronze, divers objets en fer et presque toujours des outils en silex identiques à ceux du Leptolithique local.

» Il serait imprudent de diviser cet ensemble et de concevoir, en ce lieu, des habitats successifs, Sauveterriens, Tardenoisiens, Chalcolithiques et du fer. » Pour notre part, nous connaissons en Gironde au moins deux sites en dehors du littoral répondant à la définition de Coulonges.

Nous soulignons à nouveau que notre opinion n'est pas encore fixée, mais nous estimons que le postulat de Coulonges vaut la peine d'être signalé en raison de l'étude de M. J. Moreau. Si un jour il doit être vérifié de façon péremptoire, il aura le mérite d'expliquer ces mélanges, peut-être « seulement apparents », qui rendent si difficile l'interprétation du Néolithique et de la Protohistoire. En attendant, M. Moreau signale, à la pointe de la Négade, des milliers de tessons de poteries *d'époques diverses*. A l'avenir d'apporter des preuves définitives.

Quoi qu'il en soit, nous devons mettre en évidence les mérites de M. Moreau qui s'est attaqué à une tâche difficile sur des sites encore plus difficiles.

VOIES ROMAINES EN PAYS BOÏEN

par l'abbé Marc BOUDREAU.

L'analyse des récentes photographies aériennes[1], prises après les incendies de forêts de la région du Teich, révèle une agréable surprise. Ces photos, au 1/15 000e et au 1/30 000e, ont été prises par l'Institut géographique national dépendant du ministère des Travaux publics. Elles concernent la partie comprise entre l'estuaire de la Leyre (commune du Teich) et le territoire de Sanguinet-Caudos[2]. La photographie de la lande brûlée faisait alors apparaître très nettement la ligne droite de la voie romaine ancienne qui allait de Boios (Lamothe actuel) à Losa (actuellement Louse, quartier de Sanguinet) au fond de l'étang dit de Cazaux-Sanguinet et que mentionne, on le sait, l'Itinéraire d'Antonin, œuvre du IIIe siècle, reproduite par une copie du XVe siècle. Ce n'est pas, je l'avoue, une découverte mais un *confirmatur* de ce que le docteur Peyneau, de Mios, avait écrit dans son deuxième volume des *Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch*[3] après avoir, par ses fouilles entre les deux ponts de l'Eyre et celui de l'Eyga, découvert la ville de Boios ou des Boii, capitale des Boiens.

Après avoir cité Jouannet[4], il rapporte avec lui le texte de l'Itinéraire d'Antonin avec les distances qui séparent les étapes entre Dax et Bordeaux :

Iter ab Aquis Tarbellici Burdigalam ; Mosconum XVI (lieues) - *SEGOSAM XII-LOSA XII-BOIOS VII-BURDIGALAM XVI*, soit 63 lieues ou, à rai-

---

1. Cartes aériennes (photographies), ministère des Travaux publics et des Transports, n° 1338-1738-078 (Lamothe) ; n° 1338-1738-192 (Nézer-Ménage) ; n° 1333-1738-272 (Malakoff) ; n° 1338-1738-395 (Camp de Cazaux-Louse-Sanguinet). *Cf.* la planche I, ci-jointe, extrait de la photographie 1333-1738, Malakoff, mission 1950.

2. J'en ai donné le tracé et le plan, *cf.* M. BOUDREAU, « Le Pujau et les Pujolets de l'Eyrotte, au Teich », dans *Bull. et Mém. Soc. archéol. Bordeaux*, t. LIX, 1958, p. 87-92.

3. B. PEYNEAU, *Découvertes archéologiques dans le pays de Buch*, Bordeaux, 1926, p. 156 *sq.*

4. F. JOUANNET, *Statistique de la Gironde*, Bordeaux, 1837, t. II, p. 213.

son de 2 222 mètres par lieue gauloise, 139,986 km. Puis il parle de l'étape de « Losa » que presque tous les auteurs s'accordent à placer à Louse, à l'angle nord-est de l'étang de Sanguinet. Son éloignement de Boii est de 7 lieues gauloises, soit 15 kilomètres et demi, c'est-à-dire exactement la distance qui, sur la carte d'état-major, sépare ces deux étapes à vol d'oiseau. Or, en pleine lande, en l'absence de tout obstacle, rien, pas plus qu'entre Bordeaux et Lamothe, n'empêchait de les relier par une route rigoureusement droite. Cette route était simple chaussée de terre, « via terrena », et, vu la mobilité des sables, elle disparut sous la brousse quand, après la destruction de Boii, elle fut beaucoup moins fréquentée. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il n'en reste aucune trace... (?)

Peut-être, après avoir écrit ces mots, l'auteur a-t-il pu explorer la Lande entre Lamothe-du-Teich et Sanguinet-Louse, mais son texte a partiellement tort et partiellement raison. Les photographies prises d'avion révèlent effectivement un ancien chemin rectiligne, plus ancien que le quadrillage en parcelles dessiné par des pare-feu du domaine de Nézer et de Malakoff au sud de celui-ci. Il est droit comme une voie romaine durant 13 kilomètres au moins, presque jusqu'à l'extrémité sud de la route de la Hume au tournant vers Sanguinet, c'est-à-dire au hameau de Louse, à 2 kilomètres environ avant le lac qui forme là une pointe dans l'intérieur des terres.

J'ai parcouru ce tracé (croquis n° 1) au milieu des ajoncs piquants qui recommencent à le cacher : il traverse le domaine de Nezer, depuis le passage à niveau de la route du Teich jusqu'au quartier de Balanos, où l'on voit encore une levée encadrée de fossés ; il se dirige en biais vers le sud-ouest, passe un peu à l'ouest du rond-point du Ménage et gagne celui de Malakoff qu'il longe à l'ouest ; il se poursuit en diagonale à travers les allées de ce domaine quadrillé jusqu'au rond-point sud, s'en écarte à l'ouest et gagne, en brisant très légèrement sa ligne parfaitement droite jusque-là, le sud de la ferme dite du Broust. Son tracé devient moins net, s'estompe et semble disparaître dans les bois conservés près de sa rencontre avec la route de La Hume à Sanguinet. Sur la carte d'état-major, un sentier ou chemin semble être son prolongement actuel vers le lac à travers le quartier de Louse. On dit que la voie romaine était en ce point recouverte par l'eau de l'étang, ce qui est naturel puisque les ruisseaux qui ont formé les étangs des Landes, bloqués vers la mer par la formation du cordon littoral relativement récent, ont fait monter leurs niveaux [5]. Chose intéressante à noter, on remarque nettement sur la carte d'état-major au 1/50 000e le prolongement direct de ce chemin romain : c'est précisément le fameux Camin-Harriaou dont la levée, bien droite elle aussi, est orientée nord-sud,

5. A 21 mètres au-dessus du niveau de la mer pour l'étang de Cazaux-Sanguinet.

Photographie aérienne de l'I.G.N. n° 272,
Mission La Teste-de-Buch - Marmande, 1950 (extrait).
La voie romaine au sud de Malakoff vers Le Broust.



un peu à l'est de l'étang et au nord du bourg de Sanguinet. Le docteur Peyneau ne voulait pourtant point admettre que le Camin-Harriaou (sans doute chemin de la Harrie ou de la Farine) fût romain [6]. Il existe un quartier dit de la Luouade au sud-est du bourg de Biscarrosse. De l'autre côté de l'anse formée par les eaux actuellement débordées de l'étang de Parentis, comme cela s'est produit à Louse, Peyneau dit qu'on lui a montré un point au sud-est où se trouve une levée de terre : « qui, si on la prolongeait en droite ligne à travers l'étang, tomberait au point où nous avons vu Camin-Harriaou sortir près du lieu de La Luouade [7] ». Ainsi croyons-nous avoir trouvé le vrai prolongement de la voie romaine de Burdigala à Boios (Boii).

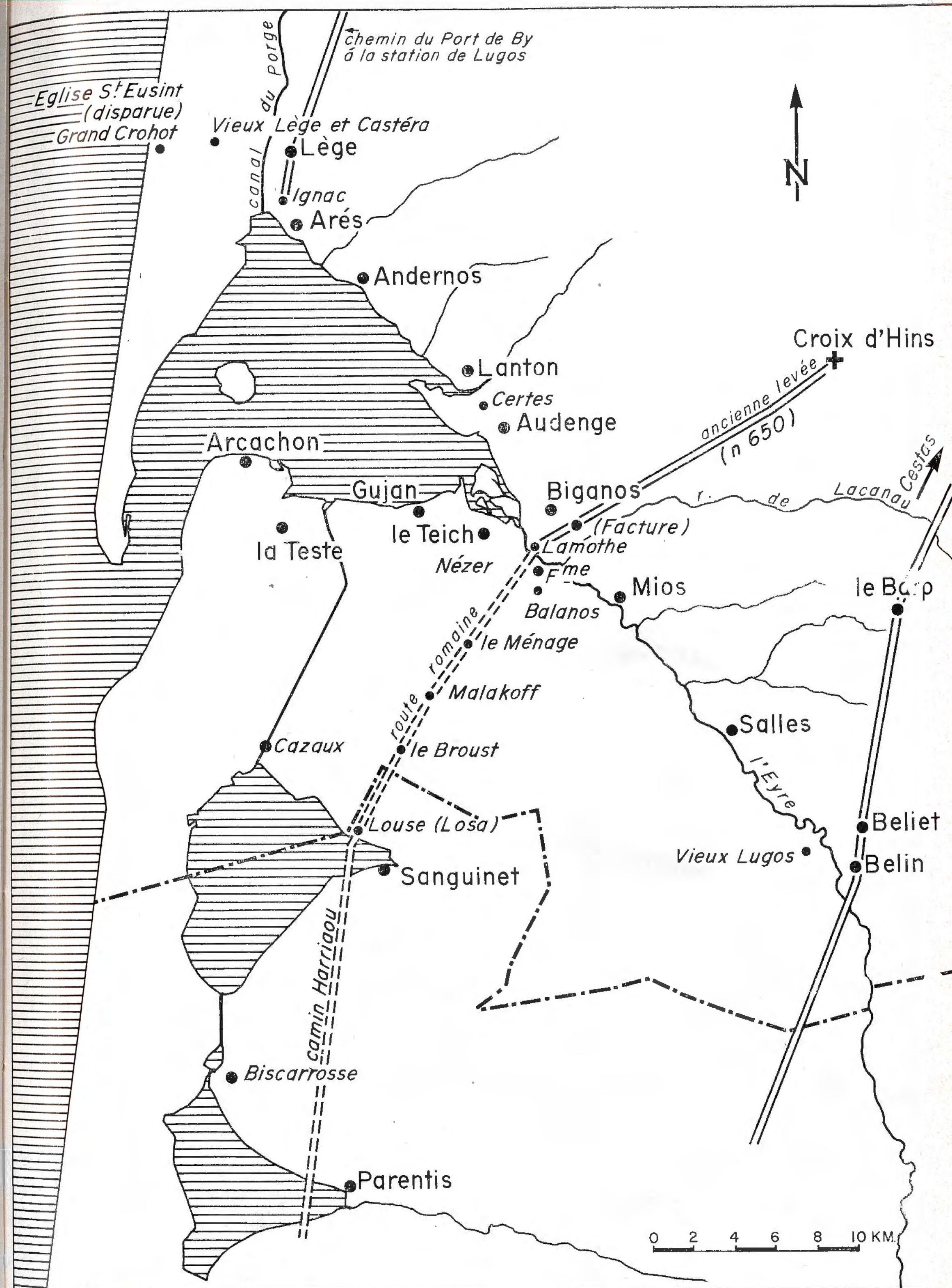
Citons maintenant Baurein [8], parlant de la Levade romaine au nord de Lamothe :

> Il subsiste encore en divers endroits des vestiges de cette ancienne voie (de Burdigala à Boios) entre autres dans cette partie du chemin Bougès ou de La Teste qui est connu sous la dénomination gasconne de Levade..., qui se fait remarquer d'une manière sensible au travers de la Lande et qu'on retrouve depuis le bois de Gazinet (paroisse de Pessac) jusqu'au lieu appelé : aux Arrestieux, et de là en passant au lieu de Croix-de-Heins jusqu'à la paroisse de Lamothe-en-Buch.

C'est cette voie que la carte de la Guyenne de Belleyme n° 26 et la carte de Cassini appellent : « Ancienne Levée » entre Croix-d'Hins et Marcheprime. Une croix en fer sur le bord de la route, en face du château de Croix-d'Hins rappelle l'ancienne limite, « Fines-Hins », frontière du pays de Buch (Civitas Boiorum) et de la Civitas Burdigalensis.

La vieille route de Burdigala à Boios (Lamothe) s'arrêtait avant la capitale du pays entre le croisement des routes actuelles de Facture et l'Eyga, ancien port romain gardé et dominé par la motte ou butte fortifiée du « Castera » (croquis n° 2). Un tas de *tegulae* romaines a été trouvé sur le bord de cet ancien bassin à flot. Une ancienne allée de chênes semble marquer et jalonner, entre le croisement de Facture et le premier pont, le tournant au sud de la voie, qui, sur « trois ponts » traversait le ruisseau d'Arneyre, les marais dits d'Avril actuellement et le grand bras de l'Eyre, avant d'arriver à la fontaine voûtée Saint-Jean [9] ; de là cette allée gagnait la direction de Losa

6. On l'appelle aussi « *des Meuniers* », et le chanoine Foix, cité d'ailleurs par le docteur Peyneau, *op. cit.*, l'appelle encore *Camin Molier* ou *du Moulin*.
7. B. Peyneau, « Les deux voies romaines de Dax à Bordeaux », dans *Bull. de la Station biologique d'Arcachon*, t. 27, 1930, p. 245.
8. Baurein, *Variétés Bourdelaises...*, Bordeaux 1784-1786, *rééd.* Meran et de Castelnau d'Essenault, Bordeaux, 4 vol. 1876, t. Ier, p. 383.
9. Fontaine relevée par moi-même, et dont j'ai parlé dans une communication précédente, *loc. cit.*



Carte n° 1. — *Tracés des voies romaines en pays boïen.*

(Louse-Sanguinet). Quand on construisit l'usine de Cellulose du pin vers 1934, les premiers ingénieurs découvrirent [10] des statues en marbre détériorées et des pièces d'or et de bronze. Jouannet vit un peu en retrait de la route actuelle après Facture, la base carrée d'un monument [11]. C'est en 1816 que, du côté de Bordeaux, la route passant primitivement par les sources de Gazinet-Chemin-Roul à Talence, fut dirigée vers Bordeaux par Pessac et le Haut-Brion ; et c'est enfin en 1840 [12] que la route fut, à l'autre extrémité, prolongée par le Teich vers La Teste avec un pont de bois à Lamothe [13].

Il existe au Teich même et dans les environs d'autres levées ou « liouades » que l'on peut supposer d'origine également romaine.

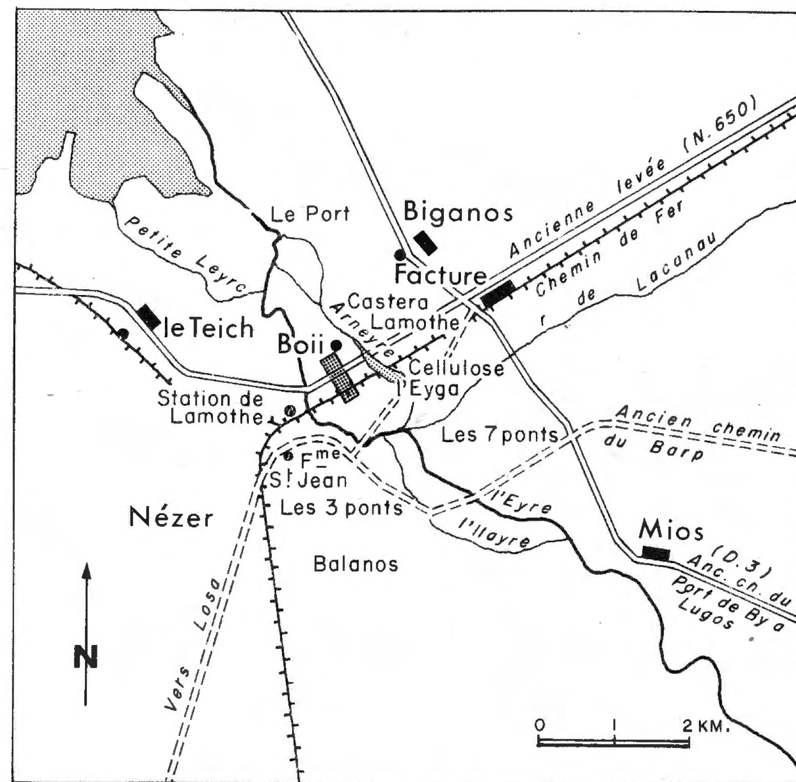
A l'est de Lamothe, au nord du village du Teich appelé Balanos (?), on traverse un marais dit de l'Ilaire [14]. On y trouve une chaussée dite « Liouade » longue de près de 300 mètres, haute de 1,50 m par endroits et large de 8 mètres environ. Elle est coupée en trois tronçons par les bras du canal de l'Ilaire. Des restes de ponts en bois, des pieux conservés dans l'eau en deux passages ont valu à ce lieu le nom de « Trois-Ponts ». Ce chemin antique se raccorde, en longeant l'Eyre à l'ouest sur la rive sud, avec la route de Bordeaux-Lamothe-Sanguinet près de la fameuse fontaine Saint-Jean. Pour les voyageurs d'autrefois, c'était une bonne aubaine de trouver sur la route une source d'eau potable même ferrugineuse : chose rare dans les grandes étapes. Les pèlerins de Compostelle en usèrent après les Gallo-Romains.

De l'autre côté de l'Eyre — rive droite — à l'est du ruisseau dit de Lacanau qui longe l'usine de Cellulose du pin au sud-est, correspondant exactement à la « Liouade » des Trois-Ponts, se dressent les restes d'une autre chaussée de deux mètres d'élévation sur une longueur de 100 mètres environ ; elle se dirige vers le nord-est. On voit là aussi les restes de pieux d'un pont en bois qui traversait un des bras du ruisseau de Lacanau. Un autre fragment de levée double la chaussée en un endroit. Ce quartier est appelé sur la carte d'état-major : les « Sept-Ponts » et sur le cadastre de Mios (1825) cette route inutilisée maintenant est dénommée : « Chemin de La Teste au Barp ». Or, au Barp, nous savons que passait une voie romaine de Cestas à Salomacum (Salles-Salae au moyen âge), ancien marché du sel.

---

10. M'a dit M. Peyneau fils.
11. Un tombeau ?
12. La voie ferrée date de 1841.
13. Il fut emporté par une crue en 1844, l'année où la voie fut prolongée jusqu'à Arcachon.
14. Je crois que ce nom vient de « l'Ile de l'Eyre », car il se trouve là un canal qui double, au sud (rive gauche), pendant quelques kilomètres le lit actuel de l'Eyre jusqu'en face de Mios.

A côté des antiques « Levades » ou « Liouades », d'origine romaine sans doute, notons cet autre vieux chemin dit : « Chemin de Port-de-By à la station de Lugos », chemin des pèlerins qui traversaient la Gironde à Bégadan, en face de Saint-Fort et de Mortagne. Ce chemin se retrouve au Porge, à Lège, Ignac, Arès, Andernos, Lanton et se confond avec la route départementale n° 3 jusqu'à Mios et Salles. Il doit en partie épouser le tracé d'une ancienne voie en rocade contournant la côte nord du bassin d'Arcachon, en passant par la villa gallo-romaine d'Andernos [15] et relier les différents « castera » dont j'ai déjà parlé [16], sur les bords de l'Eyre antique et de son embouchure primitive à l'ouest de Lège (Grand-Crohot). Baurein parle d'une route



CARTE N° 2. — *Vieux chemins près du Teich.*

---

15. Ruines de la basilique des IVe et Ve siècles.
16. M. BOUDREAU, *op. cit.*, p. 87-89. Il faut y ajouter les trois buttes, ou *Castera* (de *castellare*) à Saugnac-et-Muret (Landes), sur l'Eyre, avec *vallum* et traces de bassin communiquant avec l'ancien niveau de la rivière.

bordée d'ormeaux, pavée — dit-on — qui allait à l'Océan depuis le « Castéra » de Lège [17].

Ne nous faisons pas cependant une idée merveilleuse de ces voies romaines surtout en pays boien et landais. Au XVII[e] siècle Nicolas Bergier appliquait aux routes les textes de Vitruve et de Pline sur les pavements et vérifiait après coup sur le terrain ses inductions *a priori*. Mais Matty de Latour, en 1865, a réagi contre ce qu'il y avait d'abusif dans une interprétation trop rigoureuse des théories de Bergier d'après Vitruve. De multiples fouilles et sondages ont permis, depuis Matty de Latour, d'affirmer comme lui que le nombre et la disposition des couches et des matériaux, bien loin d'être partout identiques dépendaient en chaque endroit des circonstances et des ressources propres à la contrée. On a pu prendre les vestiges superposés de plusieurs chaussées pour les substructions d'un seul chemin renforcé à plusieurs époques. Aux abords des grandes villes, on trouve le revêtement en grandes dalles en diagonale, au temps de l'Empire — comme en Afrique du Nord et en Syrie —, ou de petits pavés — comme au Forum de Rome ou à Vienne. Ailleurs, et ce fut le cas le plus fréquent, surtout dans nos landes, on ne trouve qu'un empierrement de cailloutis blanchâtres qui court à travers les champs. Dans certaines régions enfin, la voie se détache en saillie à la surface du sol et subsiste sous la forme de nos fameuses « levées » ou « chemins haussés » ; dans d'autres, au contraire, elles sont complètement enfouies et cachées, mais une végétation particulière de plantes calcicoles décèle leur présence. C'est le cas d'une partie des vieux chemins dans la lande girondine aux confins du pays boien.

17. BAUREIN, t. III, p. 402.

EN RELISANT CAMILLE JULLIAN, A PROPOS DES MARQUES DE POTIERS

par Robert ETIENNE et Daniel NONY.

Depuis un demi-siècle, l'étude des marques de potiers sur *terra sigillata* a fait des progrès considérables et c'est sans doute en ce domaine que l'œuvre de Camille Jullian [1] a le plus vieillie. Il paraît nécessaire d'envisager une publication spéciale regroupant toutes les marques de potiers trouvées à Bordeaux (depuis la publication de C. Jullian, plus d'une centaine de marques sont venues s'y ajouter) et, au minimum, de créer une Chronique régulière intitulée *Céramique* dans le Bulletin de la Société archéologique.

Les quelques remarques qui vont suivre n'ont pas l'ambition de renouveler le sujet mais, plus modestement, de suggérer quelques corrections de lecture et d'esquisser une répartition géographique de ces marques déjà publiées et d'accès commode [2].

QUELQUES CORRECTIONS DE LECTURE.

INAAV (J. 581) pourrait se lire INAMV ou IMAMV et pourrait alors être raproché de *Mammilianus* (Heiligenberg-Rheinzabern) (*cf.* Oswald, p. 181) [3].

MICRE (J. 475-476) n'est pas à rapprocher du seul *Chresimus* (Montans) mais aussi de *Miccio* (Gaule du Sud) et *Crestus* ou *Crestio*

1. JULLIAN (C.), *Inscriptions romaines de Bordeaux*, 2 vol., Bordeaux, 1887-1890. Les marques de potiers, avec emploi de lettres (nous ne prenons pas en considération les rosettes et autres motifs décoratifs parfois assimilés à des signatures) se trouvent au tome I[er], p. 494-578, et p. 591 où la terre *grise micacée* (d'après JOUANNET) doit être de la *terra sigillata* mal cuite, et au t. II, p. 640 ; ce sont les inscriptions 412 (incluse) à 762 (incluse), 765 à 780 (incluse). 782-784, 981-982. Dans cet article, la mention *J.* suivie d'un numéro renvoie simplement aux numéros de C. Jullian.

2. Dans le premier volume de la nouvelle Histoire de Bordeaux, R. ETIENNE. *Bordeaux antique*, Bordeaux 1962, p. 310-314, pour établir notre statistique nous avons tenu compte de nombreuses autres marques mais publiées de façon fort dispersée ou même totalement inédites. C'est dire combien s'impose une édition d'ensemble.

(La Graufesenque). Oswald suggère même (p. 205), mais avec réserve, l'association *Miccio* et *Crestus* (Gaule du Sud).

MIC (J. 479) doit être retiré à *Chresimus* (Montans) mais attribué à *Miccio* (Gaule du Sud) (Osw. p. 204).

MI... (J. 480) est à rapprocher des marques MICRE ou MIC, mais pas de *Chresimus* (Montans).

C.C.O. (J. 490, 491, 492, 493) n'est pas à développer en *Caius Cornelius o...* mais en *C. Cocus* (La Graufesenque, Osw., p. 83) ou *C. Corius* (Montans, Osw., p. 88) comme le CCOR (J. 487), OC.CORI (J. 488) et ...OR.O (J. 489).

SIVSE (J. 723) est une marque écrite à l'envers (*retro*) et doit se développer sans doute DIVIF.

OFICI/LEPTA (J. 535) n'est pas à rapprocher d'*Eppius* (Montans) mais de *Lepta* (Montans, Osw., p. 162).

LSIFI (J. 722) doit se lire LSFL (comme J. 565), de *Flavus* (sud de la Gaule, Osw., p. 124).

VIIN (*retro*) (J. 745) peut être attribuée à *Venalis* (sud de la Gaule, Osw., p. 327-328) ou, mieux, à *Venus* (sud de la Gaule) dont la forme VIINI (*retro*) est attestée (Osw., p. 329).

Répartition par ateliers.

AREZZO (*Italie*) (*premier siècle avant J.-C.-début premier siècle après J.-C.*).
- *Ateius* (J. 442).
- *Manlius Fortis* (J. 650).
- *Xanthus* (J. 762).

SUD DE LA GAULE (*premier siècle après J.-C.*).
- *Cadurcus* (J. 456-457, Osw. p. 52).
- *Capitus* ou *Capito* (J. 460, Osw. p. 59).
- *Epidius* (J. 523, Osw. p. 115).
- *Faustus* (J. 549-550, Osw. p. 119).
- *Flavus Auratus* (J. 448, Osw. p. 124).
- *Flavinus* (J. 561, Osw. p. 124).
- *L.I.F.* (J. 571, Osw. p. 165).
- *Lucius* (J. 641-642, Osw. p. 170).
- *Maximus* (J. 654, Osw. p. 198).

3. Marque de lecture difficile. L'ouvrage d'Oswald (Félix) est *l'Index of potter's stamps on terra sigillata*, Margidunum 1931. Il sera désigné par l'indication *Osw.* suivie du numéro de la page.

- *Samia* (J. 709, Osw. p. 279).
- *S.C.F.* (J. 711, Osw. p. 279).
- *L.S. Flavus* (J. 562-565, 722, Osw. p. 124)[4].
- *Venalis* (ou *Venus*) (J. 745, Osw. p. 327-329).
- *Vertougus* (J. 755-757, Osw. p. 331).

MONTANS (*premier siècle après J.-C.*).
- *Acatus* (J. 413-416, 437-439, 981, Osw. p. 3-4, D.-L. p. 144, n° 1)[5].
- *Amandus* (J. 433-434, Osw. p. 14, D.-L. p. 145, n° 7)[6].
- *Apronius* (J. 436, Osw. p. 20, D.-L. p. 147, n°s 15-16).
- *Attilius* (J. 443-444, 447, Osw. p. 28, D.-L. p. 148, n° 21).
- *Cacus* (J. 453-455, Osw. p. 52, D.-L. p. 149, n° 27).
- *Caius* (J. 458, Osw. p. 53).
- *Chresimus* (J. 466-474, Osw. p. 75, D.-L. p. 153, n° 50).
- *C. Corius* (J. 487-489, 768, Osw. p. 88, D.-L. p. 152, n° 45).
- *Donicatus* (J. 513-516, Osw. p. 110, D.-L. p. 155, nos 57-58).
- *Eppius* (J. 524-534, 536-539, 982, Osw. p. 115).
- *Famius* (J. 540-548, Osw. p. 118, D.-L. p. 155, n° 61).
- *Felix* (J. 551-552, 554-556, 557-560, 819, Osw. p. 119-121, D.-L. 155-156, nos 62-66)[7].
- *Florus* (J. 566-570, 572, Osw. p. 126, D.-L. p. 156, n° 71).
- *Fronto* (J. 576-578, Osw. p. 128, D.-L. p. 156-157, n° 74).
- *L. Iullus* (J. 604, 608-634, 759, Osw. p. 153, D.-L. p. 158, nos 84-88).
- *Lepta* (J. 535, Osw. p. 162, D.-L. p. 159, n° 96).
- *Liberalis* (J. 636-639, Osw. p. 180, D.-L. p. 159, n° 97).
- *Malcio* (J. 646-649, Osw. p. 180, D.-L. p. 162, n° 110)[8].
- *Nepos* (J. 657-664, Osw. p. 217, D.-L. p. 163, n° 117).
- *Postumus* (J. 671-672, Osw. p. 22, D.-L. p. 166, n° 131).
- *Primus* (J. 478, 673-675, Osw. p. 248-250, D.-L. p. 166, n° 134)[9].
- *Quintus* (J. 681-687, Osw. p. 257. D.-L. p. 167, nos 136-137)[10].
- *Reburrus* (J. 690, Osw. p. 259, D.-L. p. 167, n° 138).
- *Repentinus* (J. 691-696, Osw. p. 263).
- *Sabinus* (J. 702-703, Osw. p. 272, D.-L. p. 169, n° 146)[11].
- *Salvetus* (J. 704, Osw. p. 278, D.-L. p. 169-170, n° 147-149).
- *Salvius* (J. 705-708, Osw. p. 279).

4. Ce potier a travaillé aussi à Lezoux.
5. D.-L. renvoie à l'article de Mme M. Durand-Lebebvre, Etude sur les vases de Montans du musée Saint-Raymond de Toulouse, dans *Gallia*, t. IV, 1946, p. 137-194.
6. Ce potier a travaillé aussi à La Graufesenque.
7. Mme Durand-Lefebvre ne croit qu'à un seul potier du nom de Félix, celui de Montans.
8. Ce potier travailla aussi à La Graufesenque.
9. Ce potier travailla aussi à La Graufesenque.
10. Ce potier travailla aussi à La Graufesenque.
11. Ce potier travailla aussi à La Graufesenque.

Surdinus (J. 275-726, Osw. p. 309).
Tarus (J. 727, Osw. p. 312, D.-L. p. 171, n° 160).
Tertius (J. 728-730, Osw. p. 314-315, D.-D. p. 171, n° 162)[12].
Valerius (J. 738-740, Osw. p. 323-324, D.-L. p. 173-177, n° 168-207).
Verces (J. 746, Osw. p. 329, D.-L. p. 178, n° 210).
Vicarus (J. 758, Osw. p. 333, D.-L. p. 178, n° 211).

LA GRAUFESENQUE (premier siècle après J.-C.).

Albanus (J. 420-421, Osw. p. 9).
Albinus (J. 422-423, Osw. p. 10).
Albus (J. 425-429, Osw. p. 12, D.-L. p. 145, n° 5).
Atticus (J. 445-446, Osw. p. 38-39).
Bassus (J. 450-451, Osw p. 38-39).
Calvus (J. 459, Osw. p. 55).
Catus (J. 462, Osw. p. 67).
Cinus (J. 485, Osw. p. 79).
Cocus (J. 490-493, Osw. p. 83).
Cornutus (J. 494, Osw. p. 88).
Cosius (495-498, Osw. p. 89-90).
Crestio-Crestus (J. 481, 782, Osw. p. 95).
Frontinus (J. 573-575, Osw. p. 127-128).
Ingenuus (J. 582-583, Osw. p. 145-146).
Iucundus (J. 595-603, Osw. p. 148-149).
Licinius (J. 579-580, 640, Osw. p. 163-164).
Lupus (J. 643-645, Osw. p. 171).
Pater (J. 668, Osw. p. 229).
Polio, Polius ou Pollio (J. 669-670, Osw. p. 242).
Privatus (J. 676-680, Osw. p. 242).
Romanus (J. 700, Osw. p. 266-267).
Rufinus (J. 701, Osw. p. 268-269)[13].
Scotius (J. 710, Osw. p. 285).
Secundus (J. 712-718, Osw. p. 287-289).
T.S. Martius (J. 651-652, Osw. p. 190).
Sextus (J. 720-721, Osw. p. 299).
Urius (J. 736-737, Osw. p. 346).
Verecundus (J. 749, 751-752, Osw. p. 329-330).
Vitalis (J. 760, Osw. p. 340-341, D.-L. p. 178, n° 214).

LEZOUX (40 env.-170 env. après J.-C.).

Albucius (J. 424, Osw. p. 11).
L. Alpinius (J. 430, Osw. p. 13).

12. Ce potier travailla aussi à La Graufesenque.
13. Ce potier travailla aussi à Banassac.

Arro (J. 441, Osw. p. 23)[14].
Beliniccus (J. 452, Osw. p. 41)[15].
Cato (J. 461, Osw. p. 66).
Celsianus (J. 463, Osw. p. 70).
Diogenes (J. 508-511, Osw. p. 106)[16].
DIVI... (J. 512, *Divicatus, Divicus, Divixtus*, Osw. p. 106-107).
Doveccus (J. 518-519, Osw. p. 109)[17].
Iullicus (J. 605-606, Osw. p. 150).
Iullinus (J. 607, Osw. p. 152).
Maternus (J. 653, Osw. p. 194-195).
Q.V.C. (J. 503, Osw. p. 256).
Romulus (J. 699, Osw. p. 290).
Sedatus (J. 719, Osw. p. 290).
Verecundus (J. 747-748, Osw. p. 330).

BANASSAC (2e et 3e tiers du premier siècle).

Criciro (J. 499, Osw. p. 96).

RHEINZABERN (2e et 3e tiers du deuxième siècle).

Abbo (J. 412, Osw. p. 1).
Novanus (J. 665, Osw. p. 222)[18].

14. Oswald attribue, à tort croyons-nous, cette marque à Rheinzabern.
15. Oswald donne quatre marques de ce potier à Bordeaux, mais il n'y en a qu'une, de quatre lectures différentes, dont trois fautives, celles de Jouannet, Brunet et Sansas.
16. Oswald (p. 381) distingue un Diogènes, du sud de la Gaule, Mme DURAND-LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 155, n° 56 aussi.
17. *Cf.* J.A. STANFIELD et G. SIMPSON, *Central gaulish potters*, Londres, 1958, p. 251.
18. Jullian avait publié 374 signatures différentes (pour un nombre de 458 marques) ; dans nos comptes, nous avons laissé de côté 81 signatures différentes (et un total de 83 marques) : il s'agissait de signatures fort incomplètes (notamment 761-780) ou de lectures que n'avait pu vérifier C. Jullian.
Dans le tableau statistique (*Bordeaux antique*, p. 310-314) nous avons utilisé un total de 429 marques de potiers et nous renvoyons à ce tableau statistique qui donne, plus fidèlement que celui que nous pourrions dresser à partir des seules marques de C. Jullian, l'état actuel des recherches.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES
PLACES SAINT-PROJET, SAINT-PIERRE ET DU PARLEMENT A BORDEAUX EN 1955 ET 1956

(*fin*)

par Henri REDEUILH et Daniel NONY.

II. — PLACE SAINT-PIERRE.

Une fouille importante a été pratiquée, à la fin de l'année 1955 et au début de 1956, place Saint-Pierre, à Bordeaux, pour l'établissement d'un transformateur électrique souterrain. Des pieux en ciment y furent coulés dès le mois de novembre et on commença à creuser vers la mi-décembre.

L'espoir était permis de trouver à cet endroit, où l'on situe le port intérieur de l'époque gallo-romaine, sinon des murs ou des quais, du moins, parmi les matériaux ayant servi à combler le bassin, quelques vestiges de l'antiquité et du moyen âge.

Il convient de rappeler ici les observations faites par Camille de Mensignac à l'occasion des fouilles pratiquées aux angles sud-ouest et nord-ouest de l'église Saint-Pierre en 1879-1880, époque où la reconstruction de cet édifice était envisagée. Elles ont fait l'objet d'une publication sous la rubrique « Découvertes et nouvelles » dans notre bulletin [1] et de communications à notre société [2]. D'autre part, de nombreuses notes manuscrites, accompagnées de croquis, plans et coupes de C. de Mensignac sur le port romain de Bordeaux sont conservées dans les archives de la Société archéologique.

La fouille à l'angle sud-ouest de l'église a mis au jour un mur romain construit en grand appareil, de direction approximative est-ouest, reposant à une profondeur de 7,50 m sur un radier formé

---

1. *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, t. VI, 1879, p. 96 et *sq*.
2. Séances des 9 janvier, 11 juin, 9 juillet et 13 août 1880, dans *Bull. de la Soc. archéol. Bordeaux*, t. VII, 1880, p. ii, x, xi, xiii.

de grosses poutres de chêne. Il s'agirait, suivant de Mensignac, du mur nord du chenal du port intérieur.

Celle de l'angle nord-ouest, sur l'emplacement de la maison portant alors le numéro 12 de la place Saint-Pierre et où a été construit le clocher actuel, permit la découverte, sur une longueur de 9,05 m, d'un autre mur romain construit en grand appareil, de direction approximative nord-sud, considéré par C. de Mensignac, comme la muraille est du port gallo-romain, qui, suivant cet auteur, aurait pour limites au nord la rue du Parlement, au sud la rue du Cancéra [3]

Il m'a été possible de suivre, presque chaque jour, du 14 décembre 1955 au 23 janvier 1956, les travaux de fouille place Saint-Pierre : l'entrepreneur n'opérait pas avec une pelle mécanique, les déblais étaient remontés au moyen de bennes et d'une grue, et ce procédé paraissait de nature à faciliter le sauvetage éventuel de pièces intéressantes.

La fouille fut exécutée sur une longueur de 8,35 m en direction sud-nord et une largeur de 4,65 m, à 9,40 m de la façade ouest, à 8 mètres de la facade sud de la place, et à 14 mètres environ de celle de l'église Saint-Pierre. Elle atteignit 5,25 m de profondeur.

---

3. C. DE MENSIGNAC (*Notes manuscrites*, Archives de la Soc. archéol. de Bordeaux écrit : « Les fouilles qu'a nécessitées la prétendue restauration de l'église Saint-Pierre et qui ont été exécutées dans le courant de l'année 1880 m'ont fait découvrir le mur nord du chenal, ainsi qu'une partie de la muraille est de l'ancien port intérieur de Burdigala... Le mur nord du chenal, qui a 10 mètres de long et à l'extrémité duquel repose le côté sud-ouest de la façade actuelle de l'église Saint-Pierre, se trouve établi entre la nef principale et le bas-côté sud de cet édifice, en suivant une ligne oblique. La partie de la muraille est du port intérieur est à 3,40 m en arrière du contrefort nord de la porte principale. »

C. de Mensignac a aussi observé avec beaucoup de soin les fouilles pratiquées en 1884 pour la reconstruction de la maison à l'angle de la place du Parlement et de la rue du Pas-Saint-Georges : il pensait avoir découvert à cet endroit le quai nord du port de Bordeaux (*Notes manuscrites*, Archives de la Société archéol. de Bordeaux) ; dans une autre note manuscrite (*ibid.*), il signale la découverte, en décembre 1886, rue du Parlement-Saint-Pierre, du mur nord du port intérieur à l'occasion du creusement d'une tranchée pour la pose d'une canalisation de gaz : « cette muraille ne gênant point les ouvriers pour la pose des tuyaux n'a pas été démolie », écrit-il. Au mois de janvier 1955, une tranchée a été ouverte dans l'axe de la rue du Parlement-Saint-Pierre pour y placer un collecteur entre les places Saint-Pierre et du Parlement (et, malheureusement, je n'ai pu la surveiller). Le 6 février, j'ai questionné, sur les lieux, un surveillant des travaux de la Ville et lui ai demandé s'il n'avait rien remarqué qui pût indiquer l'existence d'un mur ou d'un ancien quai. Sa réponse fut négative, mais il m'apprit que la fouille avait rencontré, dans le sol de la place Saint-Pierre, deux souterrains parallèles construits en pierre et se dirigeant vers l'église. Or C. de Mensignac, *Bull. de la Soc. archéol. Bordeaux*, t. VI, 1879, p. 100, signale également la découverte d'un *souterrain* (passage ou égout) qui se continuait le long de la nef sud de l'église Saint-Pierre, à 1 mètre de profondeur, dont la hauteur était de 2 mètres et la largeur de 1,30 m.

Vers la fin des travaux, deux petites fouilles supplémentaires furent pratiquées aux angles nord-est et sud-est, l'une et l'autre sur une longueur de 2 mètres dans le prolongement, vers l'est, des coupes nord et sud, pour rejoindre le pieu en ciment qui avait été coulé à chacun de ces endroits. La largeur de ces fouilles n'était que de 1 mètre environ.

La place Saint-Pierre étant de création récente (l'église n'était bordée à l'ouest que par une rue), les terrassiers rencontrèrent dans la partie sud, où commencèrent les travaux de creusement, des vestiges de constructions relativement modernes. Dans l'angle sud-ouest on pouvait distinguer, sur la coupe sud, une naissance d'arc ou de voûte.

Deux murs parallèles de direction sud-nord (*fig.* 1), d'une épaisseur de 0,40 m environ et séparés de 3 mètres environ, furent mis au jour. Entre ces murs, à 1,50 m du sol actuel, existait un pavage en gros galets de rivière. On rencontra ensuite un massif de maçonnerie (B) perpendiculaire aux deux murs précités, d'une épaisseur de 1,40 m et d'une hauteur de 1,80 m. Il atteignait presque le niveau du sol de la place et renfermait une grosse poutre de chêne orientée est-ouest. On observa enfin sur la coupe nord de la fouille, un mur (A) qui atteignait également, à peu de centimètres près, le niveau de la place et paraissait avoir une largeur de 0,40 m. La hauteur de ce mur, dont la face méridionale (seule visible) portait un revêtement en briques, n'a pas été déterminée avec précision, un éboulement ayant nécessité le boisage de la coupe septentrionale (9 et 10 janvier 1956).

La stratigraphie de cette fouille se présentait, *grosso modo*, de la façon suivante :

1° A la partie supérieure, une couche de 2 mètres d'épaisseur, renfermant les murs dont nous venons de parler et du remblai constitué en majeure partie de débris de pierres calcaires lui donnant une coloration claire.

2° Au-dessous, une couche de terre noirâtre devenant vaseuse vers le fond. Dans les derniers 50 centimètres de cette couche, on rencontrait de nombreuses coquilles d'huîtres (*ostrea* et *gryphea*), de moules, des os d'animaux, des bois de cervidés, quelques débris de poteries communes blanches et noires et un nombre assez restreint de fragments de marbre et de briques à rebords.

Le 22 décembre, le long de la coupe ouest, à 0,80 m de la coupe sud, on découvrit un très gros pieu (Y) dressé verticalement et paraissant avoir un diamètre de 0,40 m environ. Il fut pris tout d'abord pour un arbre resté en place. Le 29 décembre, les terrassiers trouvèrent, dans l'angle sud-est, à 4 mètres environ de profondeur,

des pièces de bois (Z) et, le 31, le chef d'équipe m'annonça la découverte à cet endroit de « restes d'un bateau » dont la majeure part se serait trouvée vers l'est, dans la partie non fouillée. Le 3 janvier, j'aperçus quelques planches provenant de cet angle de la fouille : elles paraissaient recouvertes de peinture grise (ou simple coloration donnée par le sol ?) ; leur état de conservation était parfait et, à l'intérieur, elles offraient l'aspect de bois récemment coupé. Le 6 janvier, les restes du « bateau » (?) se présentaient, sur la coupe est, sous l'aspect d'une pièce de bois horizontale relevée à angle droit de quelques centimètres du côté nord et disparaissant sous la terre au sud. S'agissait-il d'un bateau à fond plat comme le pensait le chef d'équipe ? L'élargissement, quelques jours plus tard, de la fouille à l'angle sud-est n'a pas permis de se faire une opinion précise à ce sujet. En revanche, la petite fouille supplémentaire exécutée à l'angle nord-est, a eu l'avantage de mettre au jour *plusieurs pieux* (X), *plantés verticalement, mais il n'a pas été observé de plancher à cet endroit, pas plus d'ailleurs qu'il n'a été observé de pilotis dans l'angle sud-est.*

Quelques objets ont pu être recueillis :

1° *Cuiller en fer :* diamètre : 7 centimètres ; profondeur : 2 centimètres ; poids : 70 grammes. C'est un instrument grossier en fer forgé, bien conservé. La tige devait se terminer en pointe et s'engager dans un manche en bois.

2° *Pointe en fer :* longueur : 29 centimètres ; diamètre, à l'emmanchement : 57 millimètres ; poids : 780 grammes. C'était peut-être le talon d'un étendard ou la pointe d'un épieu. La technique en est soignée, la conservation remarquable.

3° *Couvercle en terre jaunâtre :* diamètre : 8,5 cm ; c'est un couvercle avec un bouton central, de fabrication très grossière.

4° *Anse* (?) d'un récipient en terre jaunâtre, de fabrication assez soignée.

5° *Clou en fer forgé :* longueur : 25,2 cm. Tête bombée, légèrement elliptique (diamètres : 4,6 cm et 4 centimètres).

Aucun de ces objets, selon M. D. Nony, n'est datable avec certitude, aucun ne serait d'une antiquité reculée incontestable.

En somme, les fouilles de 1955-1956, place Saint-Pierre, n'ont pas donné, au point de vue archéologique, les résultats souhaités.

Il paraît certain qu'elles ont été pratiquées sur l'emplacement même du bassin intérieur [4] et il n'est pas surprenant qu'on n'y ait

4. C. de Mensignac, « Emplacement de la ville romaine de Bordeaux du Ier à la fin du IIIe siècle », dans *Bull. soc. archéol.* Bordeaux, t. VII, 1880, pl. V.

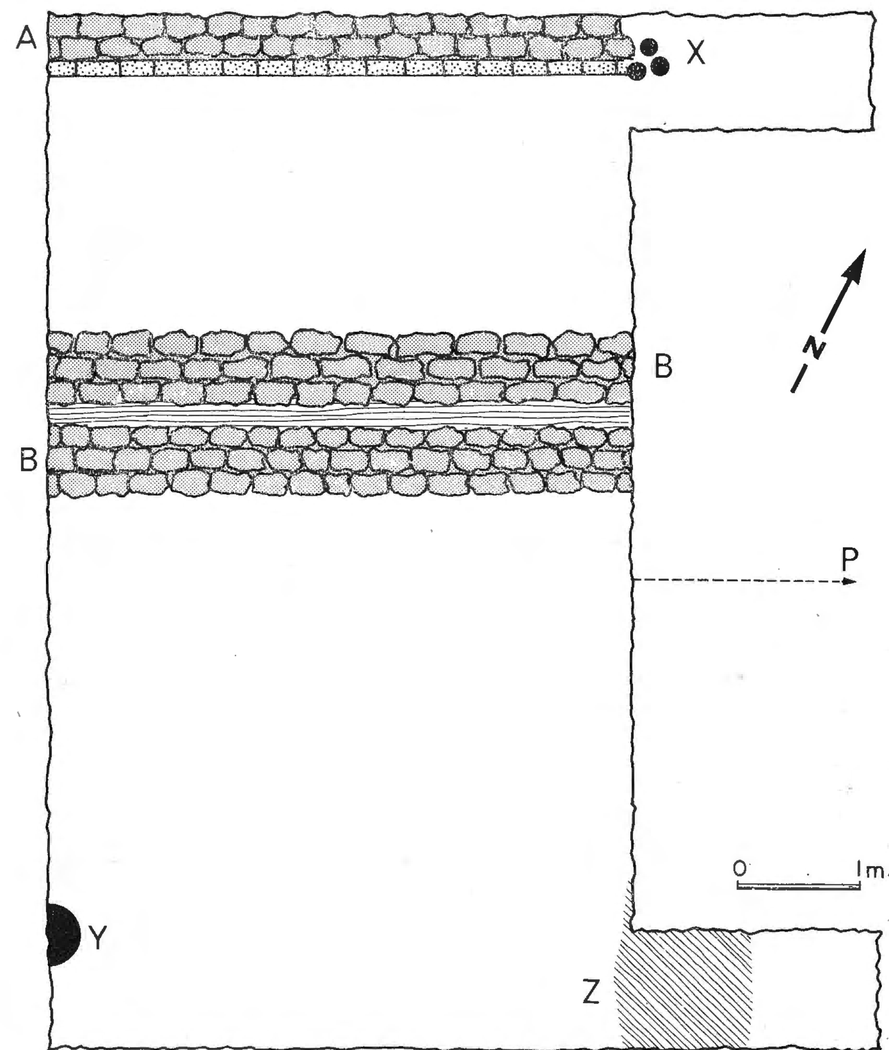


Fig. 1. — *Place Saint-Pierre, croquis de la fouille.*

A : mur avec revêtement de briques. — B : mur avec une poutre de chêne dans la maçonnerie. — P : façade de l'église Saint-Pierre à 14,40 m. — X : pilotis. — Y : pieu. — Z : pièces de bois (plancher ou bateau).



(Photo « Sud-Ouest ».)

FIG. 2. — *Place du Parlement.*
L'angle sud-ouest de la fouille avec le bassin en béton et, au-dessous, les murs X et Y.

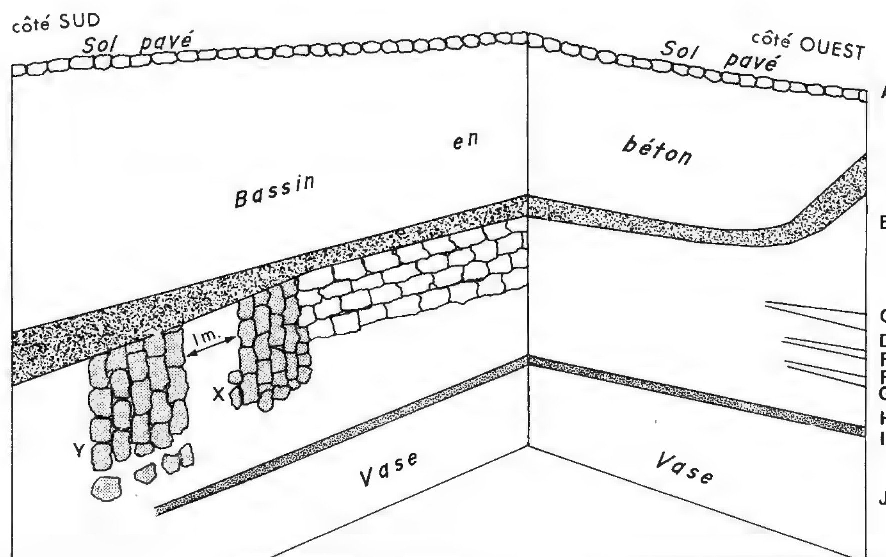


FIG. 3. — *Place du Parlement.*
(Croquis explicatif de la figure 1.)

point rencontré de murailles ou de quais de l'époque romaine. Cependant la découverte de pilotis à l'angle nord-est de la fouille mérite sans doute de retenir l'attention : n'auraient-ils pas été établis pour fixer les berges du port ou construire un second quai à une époque tardive puisque, selon C. de Mensignac, la largeur du bassin aurait été réduite sur tout son pourtour [5] ?

Nous devons faire aussi une constatation : les rares objets, de fer, que nous avons recueillis dans la vase au fond de la fouille étaient en parfait état de conservation, ce qui confirme la remarque de C. de Mensignac [6].

H. R.

III. — PLACE DU PARLEMENT.

Cette fouille de la place du Parlement a été pratiquée durant les mois de janvier et février 1956 dans un quartier célèbre et justement admiré du Bordeaux actuel, mais mal connu et peu exploré de la ville antique. Il s'agit pourtant d'une zone très proche sans doute du port de la ville ouverte des trois premiers siècles de l'ère chrétienne, près de l'*estey* de la Devèze, et surtout, d'après C. de Mensignac [7], d'un endroit situé tout près du mur du bassin navigère de la ville enclose du IVe siècle. Quelques rares découvertes, mais, semble-t-il, d'objets intéressants ou peu communs, avaient été signalées lors de la construction de maisons donnant sur cette place [8].

---

5. C. DE MENSIGNAC, *Notes manuscrites*, Archives Soc. archéol. Bordeaux, *passim*.

6. C. DE MENSIGNAC, *Bulletin Soc. archéol. Bordeaux*, t. VI, p. 105.

7. Camille JULLIAN, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. II (Bordeaux 1890), p. 328 (et pl. IX) : « En décembre 1884, on retrouva le mur formant le quai nord du port romain, en construisant la maison qui fait l'angle de la place du Parlement et de la rue du Pas-Saint-Georges », et p. 562, n. 4 : « M. de Mensignac nous dit avoir reconnu les vestiges d'un quai antérieur à celui de l'an 300 autour du bassin de la Devèze ». Dans les notes manuscrites et inédites de Camille de Mensignac, conservées par la Société archéologique de Bordeaux, est clairement établie la découverte du quai nord du bassin navigère, près de l'entrée de la rue du Pas-Saint-Georges, sur la place du Parlement. Une publication de ces notes très détaillées serait particulièrement souhaitable.

8. *Bulletin Soc. archéol. de Bordeaux*, t. IX, 1882-1884, p. 97, séance du 12 décembre 1884 : « M. de Mensignac fait passer sous les yeux de l'Assemblée plusieurs objets en bronze et en fer, ainsi que des débris de poteries rouges, dites samiennes, le tout de l'époque romaine, trouvés dans les fouilles de la maison qu'on édifie à l'angle de la rue du Pas-Saint-Georges et de la place du Parlement, ancienne maison Redeuil. » Même *Bulletin*, t. XII, 1887, p. XLIV, dans la collection de Chasteigner : « Une statuette d'enfants (*sic*) tenant une grappe de raisins. A côté un *sus* ou *scrofa domesticus* ayant une ceinture d'argent et une petite plaquette de même métal sur le front... Cette statuette, trouvée place du Parlement, n° 8, a été donnée à M. de Chasteigner par M. Boyer, curé de Lesparre... » ; C. JULLIAN, *Inscr. rom.*, t. Ier (Bordeaux, 1887), p. 479, n° 405 (une lampe), p. 530, n° 567 (signature du potier Florus).

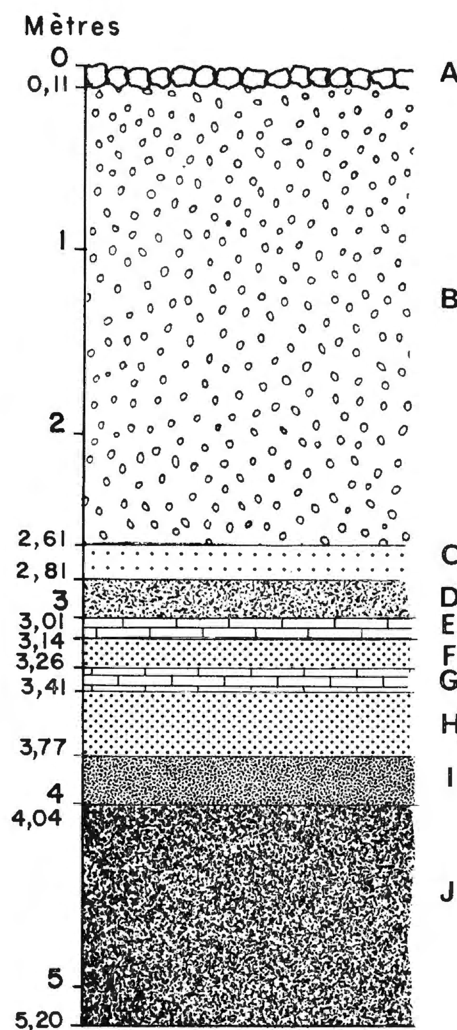


FIG. 4. — *Place du Parlement, relevé stratigraphique (angle nord-ouest).*

A : pavés. — B : terre de remblai virant de l'orange foncé, au sommet, au marron foncé, à la base. — C : terre jaune-blanc. — D : terre gris-jaune. — E : pierraille calcaire (sol ?). — F : terre brune. — G : pierraille calcaire (sol ?). — H : terre brune. — I : plate-forme en bois de chêne (pourrie et noire). — J : vase compacte (qui continuait au-delà de 5,20 m).

Malheureusement, un certain nombre de facteurs défavorables vinrent gêner les observations : la saison tout d'abord, assez pluvieuse, l'envahissement de la fouille par l'eau, en raison de sa profondeur et de la proximité du fleuve, et enfin l'emploi de moyens mécaniques puissants. Toutefois, l'extrême gentillesse et la bonne volonté du contremaître et des ouvriers permirent de suivre assez attentivement les travaux, de faire des relevés, de photographier, et de recueillir un grand nombre d'objets.

Le secteur exploré se situait entre la fontaine et le côté nord de la place, et s'ouvrait à 7,50 m du trottoir. La fouille avait une forme rectangulaire, orientée ouest-est, les longs côtés étant au nord et au sud. Sa longueur était de 12 mètres et sa largeur de 7 mètres, en profondeur elle atteignit 5,15 m à 5,20 m.

Un relevé stratigraphique fut fait, là où il était le plus net, à l'angle nord-ouest, mais valable pour l'ensemble du sondage (*cf. fig.* 2, 3, 4). Au-dessous de la rangée de pavés (A) et jusqu'à 2,61 m environ, soit sur une épaisseur de 2,50 m, les ouvriers travaillèrent dans une couche de terre virant de l'orange foncé au sommet au marron foncé à la base : il s'agissait de terre de remblai (B). Puis nous rencontrâmes deux couches épaisses de 20 centimètres chacune, la première d'un jaune blanc (C), la seconde d'un gris jaune (D). A 3,01 m. de la surface du sol, la pioche perça un amas de pierrailles calcaires épais de 13 centimètres (E), et qui peut correspondre à un sol ; 12 centimètres plus bas, après avoir traversé une couche de terre brune (F), elle rencontra une deuxième plate-forme (G) formée de petites pierres calcaires : cette plate-forme occupait 4 à 5 mètres carrés à l'angle nord-est de la fouille. Puis il y eut une couche de terre brune épaisse de 30 centimètres (H), et, à 3,77 m de la surface du sol actuel, nous trouvâmes une couche de bois évoquant un plancher (I). Elle était constituée par des rondins de chêne, mais aussi des bois travaillés, et occupait toute la surface fouillée, soit plus de 70 mètres carrés ; son épaisseur était de 27 centimètres, mais son épaisseur primitive était sans doute moindre. Le bois, gonflé par l'humidité, ne présentait aucune résistance, il était de couleur noire et donnait une coloration charbonneuse à la terre. Au-dessous de ce « plancher », commençait la vase compacte. Sur le côté nord, quatre petits pieux en chêne, de 5 à 6 centimètres de section, y étaient enfoncés. La plupart des objets, sinon tous, ont été recueillis au-dessous de la plate-forme de bois, dans la vase, entre 4 et 5 mètres. Dans les vingt derniers centimètres de la fouille aucun objet n'a été découvert : peut-être la vase vierge a-t-elle été atteinte [9]. Pour compléter l'énumération des couches de terrain

9. C. DE MENSIGNAC, dans ses notes manuscrites sur le sondage effectué à l'angle ouest de la rue du Pas-Saint-Georges et de la place du Parlement

rencontrées, il faut signaler, sur la coupe sud de la fouille, la présence, à 3,70 m de la surface du sol (donc au-dessus du « plancher »), d'une veine de terre argileuse verte, épaisse de 15 centimètres environ et sectionnée sur une longueur d'environ 2 mètres (dans le sens est-ouest). Comme nous l'avons dit, la stratigraphie du terrain était particulièrement facile à relever à l'angle nord-ouest ; ailleurs la construction de plusieurs murs avait bouleversé le terrain.

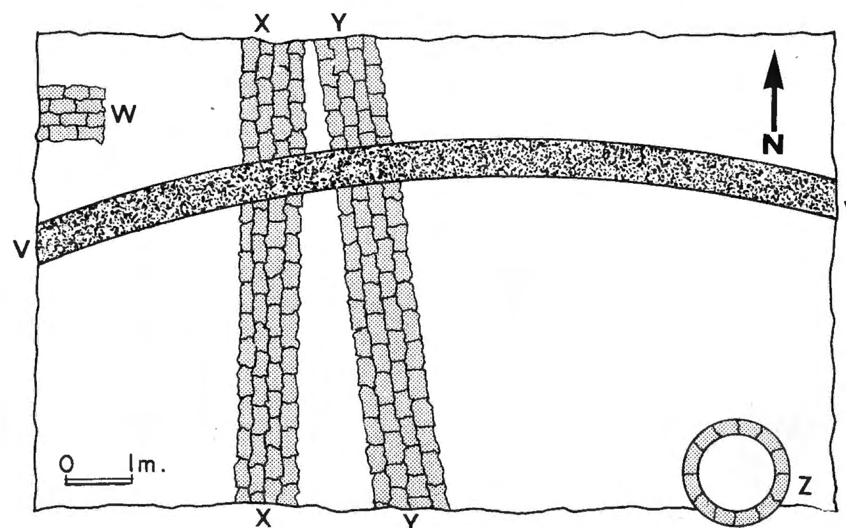


FIG. 5. — *Place du Parlement, croquis de la fouille.*

V : bord du bassin en béton. — W : mur orienté est-ouest. — X et Y : murs orientés nord-sud (le mur X est le plus profond). — Z : puits.

Tout d'abord fut révélé un bassin circulaire en béton, construit au cours de la deuxième guerre mondiale, autour de la fontaine. Il occupait les trois quarts de la fouille jusqu'à 1,80 m de profondeur. Sa largeur est d'environ 5 mètres (*fig.* 5). A 70 centimètres de l'angle nord-ouest, dans la partie qu'il laissait libre, existait un petit mur (mur *W*) (*cf. fig.* 5 et 6) de direction est-ouest. Sa partie supérieure est située à 90 centimètres de la surface du sol : il est large de 75 centimètres, haut de 85 centimètres et fait de petites pierres non taillées réunies par du mortier ; sa longueur, dans la fouille, n'était que de 1 mètre environ.

Au-dessous du bassin se trouvaient deux murs orientés sud-nord, mais de direction légèrement oblique l'un par rapport à l'autre.

(maison Michel), a rencontré la vase plus profondément, à 6 mètres. Le sondage s'est enfoncé à plus de 14 mètres, toujours dans cette vase compacte.

Le plus à l'ouest (mur *X*) se trouvait à 2,20 m du bord de la fouille. Sa partie supérieure avait été détruite lors de la construction du bassin en béton, et l'amas de pierraille (visible *fig.* 2 et 3) à l'ouest de ce mur X devait provenir de cette destruction ; il était construit en petits moellons bien taillés et s'empâtait largement vers la base pour bien asseoir ses fondations ; au-dessus de celles-ci, son épaisseur était de 1 mètre environ ; il s'enfonçait à 3,80 m de profondeur et sa partie supérieure se relevait au nord, au-delà du bassin en béton. Le deuxième mur (mur *Y*) orienté sud-nord était séparé du précédent par un intervalle de 1 mètre au sud de la fouille, mais le rejoignait presque sur le côté nord (*fig.* 2, 3, 5, 6) ; sa construction était moins bien soignée, il avait 1,20 m de largeur ; sa partie supérieure avait été détruite par la construction du bassin en béton, mais, au-delà, se relevait jusqu'à 80 centimètres environ du sol actuel ; il s'enfonçait presque autant que le mur *X*, jusqu'à 3,60 m environ de profondeur. Au-dessous, entre lui et la plate-forme en bois, la coupe sud du terrain révélait quatre assez grosses pierres blanches, calcaires.

Outre ces murs, il faut signaler l'existence, à l'angle sud-est de la fouille (*fig.* 5), d'un puits : celui-ci avait été en partie détruit, toujours lors de la construction du bassin en béton ; son diamètre intérieur était d'environ 1 mètre, et ses parois épaisses de 25 centimètres. Très bien conservé, il était construit en pierres taillées et soigneusement ajustées. A l'intérieur de ce puits ont été trouvés deux vases : une cruche en terre poreuse à peu près intacte, et un pot-à-eau, brisé lors de la découverte, en faïence blanche et bleue, que l'on pourrait attribuer à la fin du XVIIIe ou au début du XIXe siècle.

Telles étaient les constructions mises au jour et détruites lors de ces travaux, et qui restent difficiles à situer chronologiquement : si les murs *W* et *Y*, bien près de la surface, sont sans doute assez récents (fin moyen âge, ou, mieux, époque moderne). le mur *X*, profond, soigné, très différent, semble plus ancien. Il est difficile, toutefois, de le dater sans hésitations et de l'attribuer à l'époque romaine, car tout le mobilier antique a été rencontré beaucoup plus bas, au-dessous de la plate-forme en bois principalement. La nature et l'époque de ce mobilier, constitués en quasi-totalité par des débris de vaisselle, en terre commune ou vernissée, ont déjà été indiqués à diverses reprises [10] ; et pour son étude, qui demande un travail minutieux et de nombreuses comparaisons, nous ne pouvons, malheureusement, que renvoyer à une publication ultérieure. Rappelons

10. *Bull. et Mém. de la Soc. archéol. Bordeaux*, t. LIX, années 1954-1956 (Bordeaux 1958), p. 32-33, séance du 6 juillet 1956 ; *Gallia*, t. XV, fasc. 2, 1957, p. 246 ; ROBERT ETIENNE, *Bordeaux antique*, Bordeaux, 1962, p. 311 et pl. XXIII, fragment de vase d'Arezzo, trouvé place du Parlement.



(Photo « Sud-Ouest ».)

FIG. 6. — *Place du Parlement.*

Le mur X, qui traverse la fouille du sud au nord, et le mur Y (la photographie est prise en direction de la paroi nord de la fouille).

cependant qu'il s'agit d'un ensemble important (plus de cinquante vases différents ont été distingués) et assez bien daté par des marques de potiers (une dizaine) qui sont parmi les plus anciennes trouvées à Bordeaux, puisqu'il y a des vases de provenance italienne, d'Arezzo, et de l'époque d'Auguste. A côté de ces vases importés, de nombreuses poteries indigènes et des débris d'amphores témoignent aussi de l'occupation du site et de la proximité du port [11].

Ainsi de ces trois fouilles, place Saint-Projet, place Saint-Pierre et place du Parlement, c'est cette dernière qui apporte le plus d'enseignement sur le Bordeaux antique, et si l'on peut regretter l'absence d'inscriptions lapidaires ou de sculptures, du moins l'abondance de la céramique permettra de connaître avec plus de précision quelques-unes des relations commerciales de Bordeaux à ses origines. L'absence même de constructions importantes pourrait être un argument important en faveur de la localisation à cet endroit du port primitif de l'*emporion* [12].

D. N.

---

11. Les objets recueillis, en leur quasi-totalité, ont été déposés au Musée d'archéologie de Bordeaux (devenu Musée d'Aquitaine).

12. Il serait intéressant de voir, par exemple, la diffusion des estampilles du potier arrétin L. Tettius et de son esclave Samia : on les rencontre en effet au Mas-d'Agenais (*Bull. de la Soc. archéol. de Bordeaux*, t. XX, 1895, p. 190), au Rale, commune de Saint-André-et-Appelles, dans l'Entre-deux-Mers (même *Bulletin*, t. XXXI, 1909, p. 119), et à Cissac, en Médoc (*id.*, t. IV, 1877, p. 191) en plus de Bordeaux (deux marques de la place du Parlement) ; peut-être serait-il possible de tracer une route commerciale comparable à celle jalonnée par les amphores de M. Porcius (*cf.* R. ETIENNE, *Bordeaux antique*, p. 97-100).

LES TOMBES DE LIGNAN DE CRÉON

par Robert MARQUASSUZAA.

On peut voir à Lignan, près Créon, un ensemble de tombes, situées aux environs de l'église qui, par leurs caractères particuliers, appellent des remarques et même une description car, à ce jour, elles ne paraissent avoir donné lieu à aucune étude de ce genre.

On notera, tout d'abord, que des recherches bilbiographiques quant aux circonstances de leur mise au jour, qui apparaît comme très ancienne, sont demeurées sans résultat.

Si une citation de Léo Drouyn sur l'église de Lignan [1] fait mention de tombes à tuiles à rebord et en pierre, découvertes près de cet édifice, découverte n'ayant d'ailleurs aucun rapport avec celles dont il est ici question, une monographie de Lignan par l'abbé Lacave [2] fait connaître que « lors de réparations à l'église, en nivelant le terrain, au-dessous de la sacristie et de ce côté du cimetière (c'est-à-dire au nord), on trouva dans le roc qui forme le sous-sol, des tombes creusées dans le même roc et auxquelles les archéologues donnent une origine celtique (*sic*) », puis viennent les quelques lignes ci-après qui s'appliquent, cette fois, aux tombes de cet article :

> « Quelques pas plus loin, sur la place communale, on voit encore une masse de pierre profondément incrustée en terre et qui garde le modèle de ces tombeaux où l'on ensevelissait jadis les religieux et les hauts dignitaires de la chevalerie. J'ai compté quatre de ces tombeaux à Soulac autour de la vieille basilique. »

Sans relever la déficience de critique scientifique de l'auteur de cette monographie qui est bien plutôt un éloge dithyrambique des charmes agrestes de cette petite localité, on trouve néanmoins dans ce travail, et pour la première fois, mention de ce curieux ensemble de fosses funéraires.

---

1. C.R. des travaux de la Commission des Monuments historiques du département de la Gironde, 1847.

2. LACAVE (Abbé), *Lignan* (Bordeaux, 1898, p. 25-26).

L'importante église de Saint-Eulalie de Lignan que A. Brutails date de la seconde moitié du XII[e] siècle, est construite sur le flanc d'un côteau surplombant une vallée assez étroite où naît un ruisseau se dirigeant vers le sud-est [3].

Ce monument, en raison du développement de son chevet comportant un chœur et deux absisioles, pourrait être l'église de la communauté religieuse probablement bénédictine et relevant de Sainte-Croix de Bordeaux, qui s'y serait établie en 1147 [4].

A l'est, en contre-bas du cimetière actuel qui occupe le terrain, au sud et à l'est, un chemin, en direction du nord, a été ouvert à une époque qu'il n'a pas été possible de préciser ; c'est dans l'axe de l'église, sur la droite, et débordant dans la prairie, au-dessous dudit chemin que se situent les tombes décrites ci-après. A cet endroit, la couche de calcaire stampien qui constitue les collines ou côteaux de cette région, affleure sous forme d'une large dalle dénudée, de 4 mètres sur 3,50 m, à surface régulièrement abrasée, soit par l'action des eaux météoriques, soit plutôt et très anciennement, par une forte érosion du cailloutis fluviatile pleistocène que l'on retrouve sur la colline.

C'est à même le roc qu'ont été creusées les tombes et il est fort probable que ce n'est là qu'un pauvre témoin de cette nécropole *in petra* que le chemin doit recouvrir en majeure partie et qui devait se continuer sous la prairie communale. Il est possible qu'il ait également compris celles signalées au nord de l'église par l'abbé Lacave.

On y voit tout d'abord, disposées en rangée de gauche à droite, et orientées ouest-est :

1° Deux fosses étroites à parois parallèles disposées en chicane, peut-être les plus anciennes de l'ensemble.

2° Deux fosses anthropomorphes d'adultes, puis deux tombes d'enfants, la dernière étant simplement ébauchée.

3° Au-dessous, vers la droite, une fosse de moyenne grandeur, quelque peu différente des précédentes.

Enfin, cinq cavités de forme grossièrement circulaire ou ovalaire, ont été creusées à proximité des fosses précitées et sont, de toute évidence, en rapport avec chacune d'elles : l'une est au-dessus des deux tombes d'adultes, l'autre au-dessous, une troisième au-dessus de la tombe ébauchée, une quatrième, plus petite, à la gauche de la tombe isolée, enfin, une moitié d'une cinquième, au bas de cette dernière, la dalle calcaire étant brisée en cet endroit.

3. A. Brutails, *Les Vieilles Eglises de la Gironde*, Bordeaux, 1912, p. 67.
4. *Arch. hist. Gironde*, t. XXVII, p. 25.

MORPHOLOGIE DES FOSSES

Les deux tombes d'adultes presque identiques sont en forme d'auge anthropomorphe, de 1,90 m à 1,70 m de longueur, à angles vifs, légèrement plus large en haut qu'en bas (0,53/50 m aux épaules, 0,18/15 m aux pieds) ; l'emplacement de la tête a été réservé et dessine un arc outrepassé un peu déprimé mais il n'y a pas de coussinet intérieur pour appui du crâne.

On remarque surtout, et c'est là une caractéristique des plus curieuse, que leurs côtés longs sont interrompus par deux protubérances semi-circulaires asymétriques, l'une un peu au-dessous de l'angle supérieur droit, l'autre avant l'angle inférieur gauche.

Les deux tombes d'enfants qui mesurent 0,80 m sur 0,30 m ont leurs côtés plus parallèles sans protubérances.

La tombe inférieure mesurant 1 mètre sur 0,35 m aux épaules, se distingue des précédentes ; par une feuillure réservée sur tout son pourtour, à l'exception du *loculus* crânien ; par la forme différente de cet emplacement du crâne qui est ici, sub-triangulaire et par le bord inférieur gauche qui présente une ébauche de renflement rappelant les précédents, mais bien moins accentuée.

La (ou les) tombe(s) de dimensions réduites (les premières à gauche de la rangée), incomplètement conservées, a (ou ont) leurs parois parallèles, mais l'inférieure a son axe déporté vers la gauche par rapport à la supérieure.

CAVITES

Apparemment exécutées au trépan, leurs parois présentant des concavités caractéristiques, elles mesurent 0,40 m, 0,30 m ou 0,25 m de diamètre ; l'une, a peu près vidée de la terre qu'elle contenait, n'était profonde que de 0,25 m.

On ignore tout de la couverture et du contenu des fosses et des cavités.

En ce qui concerne la tombe isolée à feuillure, on émettra quelque doute sur la possibilité d'y adapter une dalle s'emboîtant normalement en raison de l'irrégularité du tracé de cette gorge.

DISCUSSION

La documentation scientifique sur la morphologie des tombes médiévales n'a pas donné lieu à des travaux de synthèse tant sur l'évolution des formes que sur leur chronologie ; d'où la difficulté de termes comparatifs mais deux des caractères présentés par celles

ci-dessus décrites paraissent assez singuliers, sinon nouveaux, pour être relevés.

Il s'agit, tout d'abord, des gibbosités bi-latérales et alternées du plan des tombes I et II, personnellement jamais constatées. La présence de ces deux cavités, tangentes à la fosse proprement dite, pourrait s'expliquer par la nécessité d'inclure dans la sépulture les deux vases traditionnels dont parle le Rational ou « Manuel des Divins Offices », de l'évêque Durand, de Mende (XIIIe siècle) : l'un destiné à l'eau bénite (*aqua benedicta*) et l'autre aux tisons et à l'encens, (« *Prunæ cum thure* ») que l'on y plaçait habituellement. Si telle en était la raison, cette disposition devrait se retrouver dans bon nombre de sépultures : ce qui ne paraît pas être le cas, tout au moins dans la région ; mais, par ailleurs, cette anomalie de tracé a pu être dictée par la faible épaisseur de la dalle calcaire qui aura obligé l'ouvrier à trouver un emplacement pour les deux récipients.

La deuxième particularité, plus énigmatique encore, est bien celle de ces cavités circulaires en rapport avec chacune des fosses dont il est bien difficile d'affirmer la destination.

Diverses hypothèses peuvent être évidemment envisagées : S'agit-il d'un emplacement pour un troisième récipient ou plus simplement l'équivalent d'un vulgaire pot-à-fleurs ?, ceci paraît assez douteux, car, si les tombes étaient recouvertes, la dalle de couverture aurait empiété sur ces cavités trop rapprochées de la tombe elle-même.

Une seconde hypothèse tendrait à les rapprocher des cavités beaucoup plus grandes, de « *ponnes* » funéraires servant d'ossuaires que l'on a pensé identifier avec ces étranges sarcophages en forme de cuves ventrues que l'on voit figurées dans les scènes de Jugement dernier au portail nord de Reims, à la porte du Sauveur à Amiens ou au portail de l'ancienne cathédrale de Dax, par exemple.

Aux deux hypothèses ci-dessus, on peut enfin en ajouter une troisième, peut-être la plus vraisemblable, tendant à y voir simplement un récipient, d'un caractère toutefois assez spécial, parce que destiné à recueillir les eaux de ruissellement en provenance du côteau où se trouvait l'église, lieu saint par excellence.

On aurait alors, peut-être, là, la preuve que ces sépultures étaient, avant la lettre, des équivalents de celles qu'à partir du XIIIe siècle on plaça le long des murs de l'église : *in stillicidio*, ou, vulgairement *sous la gouttière*, situation privilégiée, du fait qu'elles étaient constamment l'objet d'une libation naturelle par des eaux provenant du toît de l'église qui possédaient, de ce fait, un pouvoir purificateur.

On connaît toute la valeur des eaux dans les rites des religions antiques ou dans les croyances populaires : telles celles attribuées aux eaux du Gange qui détiennent leur valeur sacrée de leur origine :



(Photo Molas, 1959.)

FIG. 1. — *Lignan-de-Créon.*
Tombes creusées à même le roc, au bord du chemin, à l'ouest de l'abside de l'église.

les massifs montagneux qu'habitent les génies et les Dieux. C'est peut-être encore sous cet angle qu'il y a lieu d'interpréter la présence du petit bénitier conchiforme des dalles tumulaires bretonnes du Léon qui, bien que du XIX[e] siècle, perpétuerait le souvenir d'une croyance similaire.

Quant à la datation de ces tombes, elle ne saurait être discutée. Leur proximité de l'église, leur orientation, leur forme générale, que l'on retrouve chez les sarcophages monolithiques du moyen âge, confirment leur classement à l'époque médiévale entre la fin du XI[e] et le début du XIII[e] siècle. Elles paraissent avoir précédé les sarcophages monolithiques qui ont, comme elles, un emplacement réservé pour le crâne et dont un exemplaire est placé contre le mur sud de la nef de l'église.

Peu de fosses creusées à même le roc ont été signalées en Gironde. Les fouilles de la nécropole de Saint-Michel ou de la Chapelle à Bourg, effectuées par F. Daleau [5] ont donné des fosses rectangulaires ou ovalaires allongées ou à *loculus* triangulaires, toutes orientées ouest-est (le plus ancien document concernant ce cimetière remonte à 1381). On peut en voir également au cimetière de la Madeleine à Saint-Emilion, mais ce sont des tombes étagées, ainsi qu'à Prignac dont la nature n'est pas connue.

Ces recherches en Gironde n'apportent, comme on le voit, aucun élément utile de comparaison mais il y a lieu de signaler, par contre, la découverte en Charente d'un ensemble assez comparable à celui de Lignan, au château de Vousan, canton de Villebois-Lavalette [6].

On a, en effet, mis au jour, derrière l'abside d'une chapelle du XII[e] siècle, disposées à peu près symétriquement, en rangées, des fosses sépulcrales plus larges dans le haut que dans la partie inférieure, avec ou sans *loculus* et avec feuillure où s'encastrent des blocs de couverture de 0,15 m d'épaisseur. On voit sur certaines de ces fosses, près de l'emplacement de l'épaule gauche, une cavité qui a pu, théoriquement, servir à placer un vase mais, lors de l'ouverture de l'une d'entre elles, on a constaté que le *pegau* ou vase à bec en usage du X[e] au XII[e] siècle, ne s'y trouvait pas, mais aux pieds du squelette.

On constate là une identité dans le genre de sépulture, dans la présence de la feuillure, du *loculus* et d'une échancrure latérale et une similitude de datation par les vases à bec ; par contre, il n'y a pas de cavités en rapport avec chaque tombe mais, chose curieuse,

5. F. Daleau, « La Nécropole de La Chapelle à Bourg », dans *Bull. Archéol. Bordeaux*, t. XXXVI, p. 106.

6. L. Coutil, « Le cimetière de Vouzan (Charente) et ses cavités ovoïdes », dans *VIII[e] Congrès S.P.F., Session d'Angoulême*, 1912, p. 798-804.

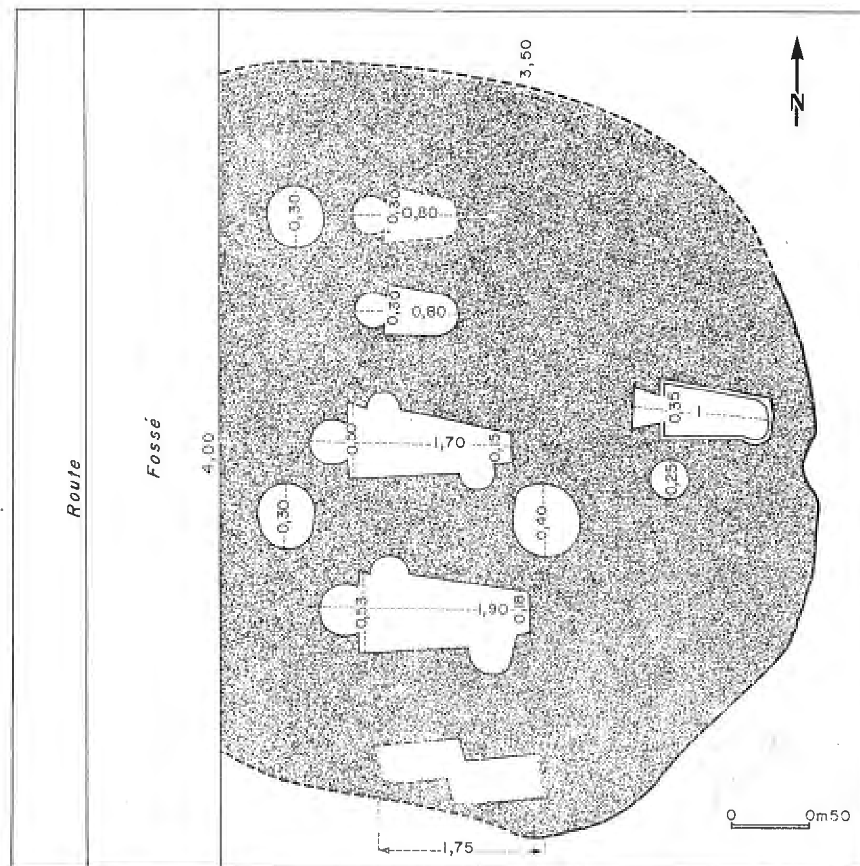


Fig. 2. — *Lignan-de-Créon.*

Tombes creusées à même le roc (croquis).

Un dégagement récent a révélé que les deux tombes du sud étaient des fosses à loculus pour enfants comme celles du nord mais différemment disposées ; cette constatation rend erronée leur restitution proposée sur ce plan et, caduque l'hypothèse émise (p. 140) sur leur plus grande ancienneté.

on a relevé la présence de fosses circulaires à ouverture de 0,85 m à 1 mètre de diamètre et profondes de 1 à 2 mètres sous le sol de la chapelle et qui sont antérieures aux sépultures en question.

A la suite de cette petite étude, des hypothèses et des commentaires présentés, on peut penser que ces tombes médiévales, d'un type très spécial, ont dû être néanmoins assez courantes à une certaine période de cette époque et il serait utile d'en préciser l'origine, la date et l'aire de dispersion. Aussi, l'auteur ne saurait manquer d'émettre le désir de voir les archéologues, beaucoup trop enclins à n'étudier que le mobilier des sépultures, s'intéresser davantage et d'une manière générale aux tombes elles-mêmes, en publiant systématiquement toutes trouvailles de ce genre.

On pourrait ainsi obtenir des renseignements précis permettant de constituer des dossiers régionaux sur cette branche de l'archéologie dont les éléments sont encore beaucoup trop rares.

En *addenda* à cette étude, il y a lieu de préciser que dans la plaquette de l'abbé Lacave, l'auteur fait remarquer qu'un grand nombre de sépultures disséminées sur le territoire de la commune de Lignan, ont été reconnues au cours de terrassements par les habitants ; il dit, entre autres :

> D'autres dépouilles mortelles sont répandues dans la paroisse, car avant la Grande Révolution, on y apportait les morts des communes voisines et si ce n'était alors sous la protection de l'Eglise, c'était du moins sous celle de la chapelle abbatiale.
> Tout Lignan était devenu comme un cimetière général.
> On en a la preuve dans la fouille faite dans plusieurs propriétés et qui ont amené la découverte de nombreux cadavres ; il n'est pas de famille dont l'un des membres n'ait une fois ou l'autre rencontré sous la pelle ou la pioche, le crâne humain ou quelque débris de squelette.
> On pourrait expliquer cet usage de transporter les corps à Lignan de plusieurs lieues à la ronde par l'existence de l'abbaye déjà nommée.

Il est en effet possible que ce couvent ait possédé le droit de sépulture pour la contrée avoisinante — et celà justifierait cette abondance d'inhumations sur l'âge desquelles on n'est malheureusement pas fixé, à moins que la nature du site, sorte de vallée en cuvette traversée par un ruisseau n'ait été recherchée dans ce même but bien antérieurement au moyen âge. On sait, en effet, que bon nombre de cimetières mérovingiens sont placés à proximité d'un cours d'eau [7].

---

7. E. SALIN, *La Civilisation mérovingienne*, 2e partie, p. 14-15, et notes p. 15.

LE CHATEAU DE LAVISON

(COMMUNE DE LOUBENS)

par Claude **GADRAT-FOUCHIER.**

Remarquable édifice militaire, encore assez bien conservé, le château de Lavison se situe sur la rive droite de la Garonne, à 5 kilomètres au nord de La Réole. Si l'on emprunte le chemin départemental reliant cette ville à Loubens, il s'aperçoit perché sur le flanc sud d'une petite colline occupant géographiquement l'aire d'un triangle dont les sommets seraient Loubens, Bagas et Lavison ; cette colline étant limitée par les vallons du Dropt, au nord et du Marclau au sud, le château dominant ce dernier.

ARCHITECTURE

A l'extérieur, se remarquent encore les traces des douves, particulièrement plus prononcées du sud à l'est de l'enceinte. A quelques mètres, cachés en partie par les ronces, se trouvent les restes d'un colombier important, indice de maison noble. Un peu plus loin, on constate, sur la déclivité du terrain, les traces légères de deux murs d'enceinte, lesquels, si on voulait en connaître le tracé exact, nécessiteraient l'étude de photographie aériennes prises à basse altitude.

A l'intérieur de cette enceinte, la partie la plus ancienne se trouve être un donjon carré à créneaux (*photo 1*), haut de 30 mètres. Il comporte trois étages, éclairés par de petites fenêtres rectangulaires. Les murs, à sa base, atteignent jusqu'à 2 mètres d'épaisseur. Il est flanqué d'une tour cylindrique d'angle qui, par son escalier, permet d'accéder aux différents étages. Accolé au côté est du donjon, et desservi par le même escalier, se trouve le corps de logis. Cette tour, élément principal du château, se trouve dans une cour rectangulaire, délimitée par des courtines. Les angles extérieurs supportaient des guérites qui furent détruites et dont seules subsistent les consoles.

Le corps de garde s'élève au sud-ouest de ce quadrilatère (*photo 2*) ; il se compose de trois étages et nous pouvons noter, à l'extérieur, un magnifique portail de bois, « à clous », à deux battants, formés par deux épaisseurs de planches croisées et clouées. Les grosses ferrures de fermeture sont encore visibles. Cette entrée était peut-être protégée par un pont-levis, ce qui expliquerait l'encastrement visible au-dessus de la porte à l'extérieur. De plus, elle était défendue par des mâchicoulis dont il ne reste que les consoles, et auxquels on accédait par une haute poterne, se découpant au troisième étage.

Un large escalier, adossé dans la cour, au mur d'enceinte, conduisait au premier étage de ce corps de garde ainsi qu'au chemin de ronde. On pouvait aussi, en empruntant le chemin de ronde, pénétrer au premier étage du donjon, comme le laissent supposer quelques entrées murées.

Par les caractères archéologiques des parties les plus anciennes du château (le donjon à plan carré), on est amené à situer sa construction vers la fin du XIIIe siècle, ce qui pourrait être confirmé par le style d'une porte en arc brisé, donnant accès à une salle du donjon, ainsi que par celui d'ouvertures actuellement obturées de cette même tour [1]. Le château fut remanié plusieurs fois au cours des siècles. Certaines traces d'une construction Renaissance apparaissent, principalement dans l'architecture du corps de logis. Dans celui-ci, à deux étages, les immenses salles sont éclairées par de larges fenêtres à meneaux (quelques-unes sont actuellement murées). Ces trois corps (donjon, corps de logis et corps de garde) sont recouverts par de belles charpentes anciennes, vraisemblablement du XVe siècle.

Pour augmenter et renforcer les fortifications, peut-être endommagées, le côté ouest des courtines fut flanqué (au XVe siècle ?) de deux tours d'angle, percées de trois embrasures pour armes à feu. On aperçoit également de telles embrasures dans le mur reliant ces deux tours.

HISTOIRE

Une des raisons faisant qu'un tel domaine soit peu connu, est principalement le peu de traces qu'il a laissées dans l'histoire locale. Ce lieu de Lavison apparaîtrait cité dans une charte de la fin du Xe siècle [2], qui serait attribuée à Gombaud, évêque de Bazas. Toute-

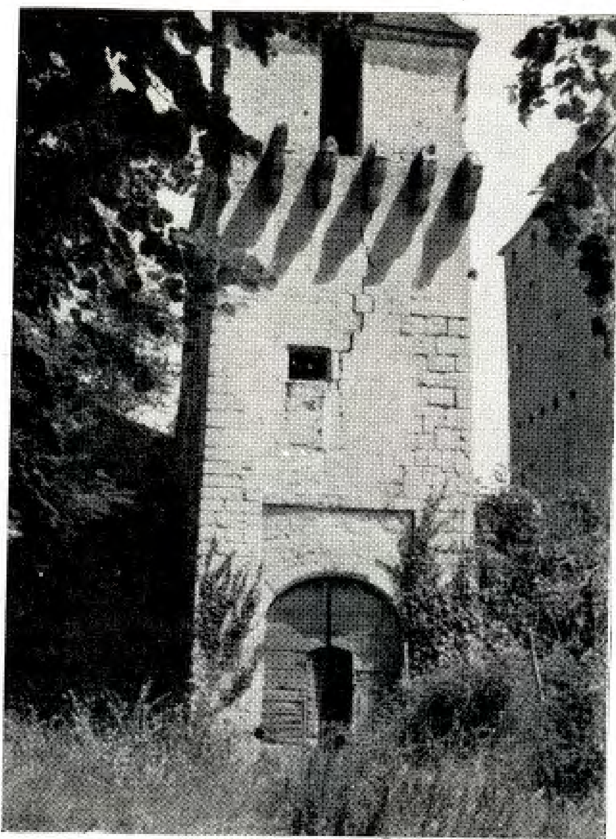
1. Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à M. le professeur Gardelles, qui a bien voulu me faire profiter de son expérience pour la datation du château.

2. GUILLON, *Les châteaux historiques et vinicoles de la Gironde*, t. IV, p. 440.



(Photo C. Gadrat-Fouchier.)

FIG. 1. — *Château de Lavison (Commune de Loubens). Le donjon carré.*



(Photo C. Gadrat-Fouchier.)

FIG. 2. — *Château de Lavison (Commune de Loubens). Le corps de garde.*

fois, les discussions étant nombreuses au sujet de ce personnage [3], nous éviterons de tirer argument d'une telle mention. Nous retiendrons la cession, en 1272, par Edouard I[er], duc d'Aquitaine et roi d'Angleterre, de certaines terres à Bertrand de Ladils, et, entre autres, du château et de ses dépendances, moyennant la redevance annuelle « d'un épervier saure ou d'un demi-marc d'argent ». La famille de Ladils était puissante et jouissait dans le pays d'une grande considération [4]. Cette reprise en fief se trouve être confirmée par un texte

3. *Cf.* HIGOUNET (Ch.), *Bordeaux pendant le haut moyen âge*, p. 51.
4. GAUBAN, *Histoire de La Réole*, 1873.

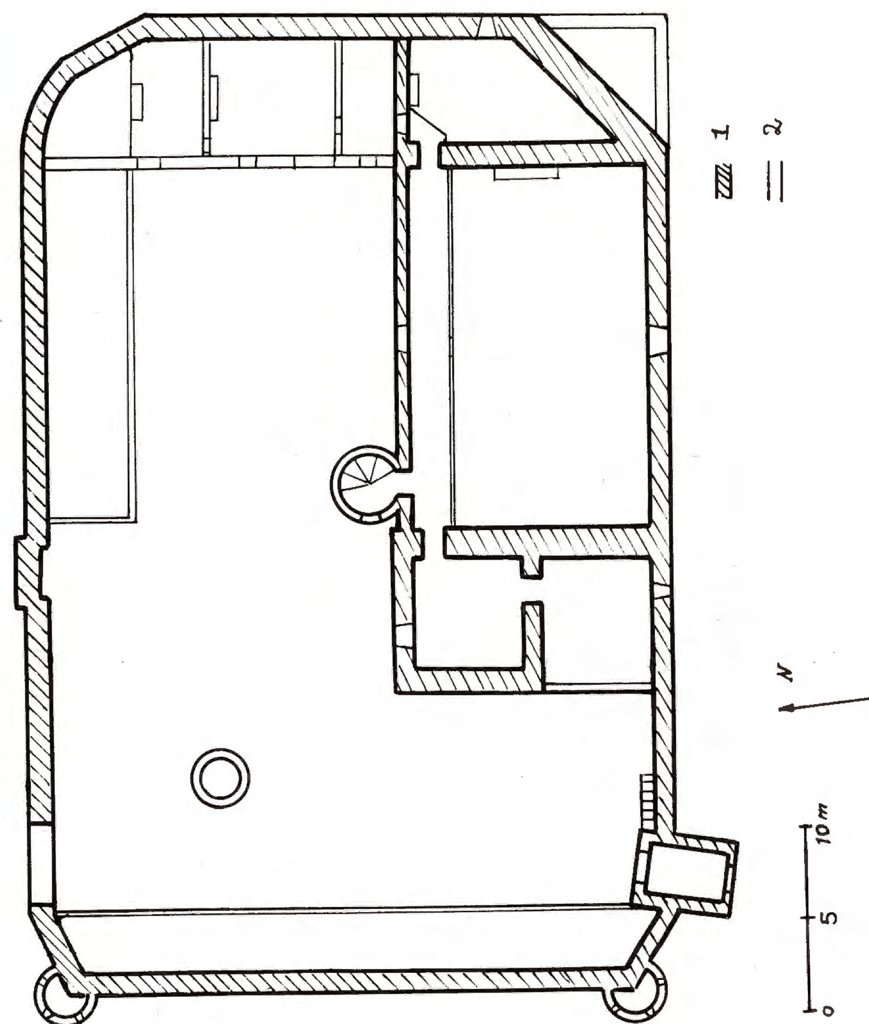


FIG. 3. — *Château de Lavison (Commune de Loubens) : Plan.*
1 : murs du XIII[e] siècle. — 2 : murs du XV[e] siècle.

du 4 avril 1274[5]. Rappelons que c'est vers cette époque que nous placerions la construction du château.

Une descendante directe de Bertrand de Ladils, Mantette de Ladils, épousa en 1300 Raymond de Fargues, seigneur de Mauvesin, neveu du pape Clément V (Bertrand de Got). En 1353, Jeanne de Fargues, par son mariage avec Jean de Ferrand, fit entrer le château en la possession de cette famille des Ferrand qui le posséda jusqu'en 1580, date à laquelle il fut acheté par Jean-Jacques de Gauthier[6].

Des mariages, de nouveau, le transmettront à des Meslan (Jean 1607), et, cette famille n'ayant pas eu de descendance, il passera dans une branche latérale : les Heguey[7]. Ensuite, en 1645, il se trouvera en la possession des Lavaissière, par le mariage de Jeanne de Heguey et de Jean de Lavaissière, ce dernier en reconnaissant la propriété par un acte du 3 avril 1645[8] :

Déclare ledit sieur de Lavaissière, tenir et posseder noblement tout icelluy chateau communément appelé de Lavison situé dans la paroisse de Loubens juridiction de La Réole en Bazadois...

En 1673 (mariage ou vente), il appartiendra à des Lavie (Thibaud, avocat général à Bordeaux), puis en 1698 à des Harlay (Louis-Achille-Auguste). C'est, cependant, de nouveau un Lavie (Gabriel-Ignace-Maurice) qui vendit le château de Lavison en 1708, à Jean Duran, maire perpétuel de la ville de La Réole[9]. En 1838, par mariage, le château passera des Duran de Lavison à la famille des Dumoulin de Lantic (Jean-Charles), et y restera jusqu'en 1926, époque où il sera de nouveau vendu[10]. Il est actuellement la propriété de la famille Martet[11].

Telle est, assez brièvement énoncée, l'histoire de ce château peu connu, et qui fut considéré comme un rendez-vous de chasse du Prince Noir.

5. Arch. du château de Lavison, Arch. dép. de la Gironde, 1 M.I. 1088, 11-104.
6. *Id.*, 11-105.
7. *Id.*, 11-107.
8. *Id.*, 11-108.
9. *Id.*, 11-109.
10. Archives privées.
11. Qu'il me soit permis de remercier ici, M. et Mme Martet, qui m'ont si aimablement permis d'étudier leur château.

NOTES SUR DEUX GISANTS GIRONDINS

par Paul ROUDIÉ.

Les bulletins de notre Société contiennent, à côté d'études achevées, un certain nombre d'indications, qui ont le mérite de mettre en éveil la curiosité, mais ne peuvent la satisfaire pleinement. C'est ainsi que dans les comptes rendus de séances [1881-1884], annexés au tome IX, nous trouvons, à la date du 9 décembre 1881[1], mention de la présentation par E. Piganeau de croquis des ruines de la chapelle templière de Montarouch (commune de Targon) ; M. Braquehaye proposa que le tombeau du chevalier qui s'y trouvait fût publié dans le Bulletin. Ce vœu ne fut pas suivi d'effet. A la date du 10 août 1883[2], figurent ces lignes :

Au château de Tustal[3] est conservée une dalle tumulaire, sur laquelle est sculpté un personnage armé, que l'on dit dans le pays représenter le Prince Noir, affirmation qui n'a d'ailleurs aucune preuve. Cette dalle provient sans doute de l'abbaye de La Sauve.

L'indication émanait de L. Augier.

C'est ce dernier monument que nous sommes tout d'abord allé voir, puis, M. et Mme Molas nous ayant très aimablement donné des photographie du premier, ce dont nous leur exprimons notre vive gratitude, nous nous sommes rendu également à Targon. Il nous a semblé, à la suite de cette petite enquête, que les deux gisants méritaient d'être portés à la connaissance des archéologues bordelais. Les œuvres de ce type sont en effet assez rares dans notre région. A côté des deux gisants célèbres de Clément V et de Montaigne, on n'en signale guère qu'une douzaine[4], parmi lesquels peu de chevaliers.

1. *Bull. Soc. archéol. de Bordeaux*, t. IX, p. 28.
2. *Ibid.*, p. 71.
3. Commune de Sadirac.
4. Dans la cathédrale de Bordeaux, le chanoine Pons de Pommiers ; à Sainte-Croix, un abbé ; à Saint-Seurin, Hunauld de Lanta, doyen du chapitre, dans la chapelle Notre-Dame-de-la-Rose et deux autres statues tombales dans la crypte ; à La Sauve, dans l'église paroissiale, un abbé, dit saint Gérard ; à Castelvieil, près du portail, une effigie presque informe ; à Blézignac, un

*
**

La statue funéraire signalée par Augier se trouve toujours au château de Tustal, où nous avons pu l'étudier et la faire photographier, grâce à l'extrême obligeance de M. le comte d'Armaillé que nous tenons à remercier très vivement (pl. I). Elle a séjourné longtemps, paraît-il, dans le parc, mais elle est maintenant à l'abri des intempéries.

Nous n'avons pu recueillir sur place aucun renseignement ni sur son origine ni sur l'identité du personnage représenté, dans lequel l'imagination populaire a voulu voir le Prince Noir. La pierre employée étant, semble-t-il, un calcaire local, une provenance lointaine est à exclure. La chapelle du château de Tustal ne fut édifiée qu'en 1658 [5], on ne peut donc penser qu'elle ait abrité un gisant médiéval. Si l'église de Sadirac, qui fut celle d'un prieuré dépendant de Saint-Croix de Bordeaux, ne contenait pas de tombe importante lors de la visite du cardinal de Sourdis au début du XVIIe siècle [6], il n'en avait peut-être pas toujours été ainsi ; nous ne savons rien sur le mobilier ancien des chapelles de Lorient, déjà ruinée au XVIIIe siècle, de Calamiac, du Grand Verdus, qui se trouvaient sur le territoire de la paroisse [7]. Il ne serait pas impossible que le chevalier ait figuré dans l'un ou l'autre de ces édifices et qu'il fût de la famille de Sadirac dont nous connaissons quelques membres au XIIIe siècle [8]. Cependant l'opinion émise déjà par Augier qu'il pourrait avoir été apporté à Tustal de l'abbaye de La Sauve reste la plus vraisemblable. En effet, d'une part, Dom Dulaura [9] déclarait au XVIIe siècle : « Je doute qu'il y ait eu aucune famille noble à trois ou quatre lieues à la ronde, pour ne pas dire davantage, dont quelqu'un n'ait élu sa sépulture en notre église », et d'autre part on sait que tout ce qui ornait cette abbatiale fut dispersé ; des débris qui en proviennent se voient en plusieurs édifices des environs. Nous formulerons même une hypothèse plus précise. Dom Dulaura nous apprend que l'abbé Barrau de Curton avait, à la fin du XIIIe siècle,

---

ecclésiastique ; à Uzeste, en plus du pape, un seigneur de Grailly ; à Frontenac, un seigneur de Puch, très mutilé ; à Saint-Emilion, dans le cloître, un chevalier ; à Barsac, le chanoine Jean de Louppes. Il n'y a que dans ce dernier cas que l'on connaisse le nom du personnage représenté, celui du sculpteur et la date d'érection du tombeau (*cf.* P. Roudié, « Documents sur quatre maîtres maçons bordelais du début du XVIe siècle », dans *Rev. hist. de Bordeaux*, 1954). Nous ne parlerons pas ici des dalles gravées.

5. Arch. dép. Gironde, G 685.
6. Arch. dép. Gironde, G 636, f° 35 v°.
7. Arch. dép. Gironde, G 647.
8. Arch. dép. Gironde, H 477, pièce 12 et H 639, f° 19.
9. *Histoire de l'abbaye de La Seauve Maiour Entre-deux-Mers*, Bibl. mun. de Bordeaux, ms 1871, f° 179.



(Photo Biraben.)

PLANCHE I

Château de Tustal, Sadirac (Gironde) : Statue tombale de chevalier.

fait graver un lion « qui fait les armes de la famille de Curton » sur les bâtiments édifiés sur son initiative, et en un autre endroit que cette famille de Curton possédait un tombeau en la chapelle Saint-Jacques de l'église abbatiale [10]. Or c'est un lion qui figure sur l'écu de notre chevalier. Nous sommes fortement tentés de voir en lui un seigneur de Curton. Nous reconnaissons cependant qu'on ne peut considérer la chose comme sûre ; bien d'autres personnages étaient enterrés à La Sauve et nous connaissons trop mal les armes des familles féodales de la région pour que l'on puisse affirmer que seules celles des Curton étaient chargées d'un lion.

La datation, du moins approximative, présente moins de difficultés. En effet, le costume est représenté avec une grande précision, et l'état de conservation est assez remarquable, si l'on ne tient pas compte du visage martelé. Le chevalier est vêtu d'une cotte de maille à capuchon, dont les manches sont terminées par des gantelets de même nature ou mitons, et de chausses également de maille. Par-dessus, une cotte d'armes relativement courte, puisqu'elle s'arrête aux genoux. L'armement défensif est complété par un écu de forme assez pointue, mais pas très grand. La seule arme offensive est une épée à lame large et assez courte, dont la poignée est longue et le pommeau rond important. Cette épée est soutenue par une ceinture lâche, qui traverse en biais le corps du guerrier, et est rattachée à une ceinture plus serrée qui fait le tour de la taille. Tout cet équipement est bien caractéristique du XIIIe siècle. La double ceinture n'apparut que vers 1220 ; d'autre part, à la fin du siècle, à partir de 1260 environ, se développa l'emploi de pièces rigides, ou plates, qui renforçaient certaines parties du vêtement de maille, et de petites chaînettes qui retenaient les armes [11]. Ces deux derniers éléments ne figurent pas sur le gisant de Sadirac, que nous pouvons donc considérer comme étant probablement du milieu du XIIIe siècle. La figuration de chevalier la plus proche que nous connaissions, pour ce qui est du vêtement et de l'armement, est la très célèbre statue d'Abraham de la cathédrale de Reims, qui fait partie du groupe connu sous le nom de « la communion du chevalier ». Or cette statue semble ne pas être postérieure à 1255, puisque l'on estime à présent que les portails occidentaux étaient terminés à cette date [12].

---

10. DULAURA, *op. cit.*, f° 179 v° et 221 v°. La veuve d'Arnaud de Curton demanda en 1310 d'être ensevelie dans le tombeau « où son feu mari et ses ancêtres avaient été enterrés ».

11. *Manuel d'archéologie française*, t. III, *Le Costume*, par C. ENLART, p. 463-476.

12. M. AUBERT. « Les Architectes de la cathédrale de Reims », *Bull. Monumental*, 1956, p. 123-125.

E. LAMBERT, « Le labyrinthe de la cathédrale de Reims », *Gazette des beaux-arts*, 1958, p. 273-280.



PLANCHE II

Targon (Gironde) : Gisant venant de Montarouch.

(Photo Molas.)

Ce rapprochement avec une sculpture célèbre ne concerne évidemment pas la valeur artistique. Le style du gisant girondin n'a rien à voir avec le grand style rémois. Certes nous pouvons louer l'application de l'artiste, qui imite avec une exactitude minutieuse les détails du vêtement et reconnaître à l'œuvre une dignité sereine. Mais le cou est trop long, l'animal sur lequel les pieds sont appuyés presque informe, le coussin sous la tête n'est qu'un bloc mal équarri. Nous ne pouvons malheureusement plus rien dire du visage.

*
**

Le second gisant était, nous l'avons vu, abandonné dans les ruines de la commanderie de Montarouch, quand Piganeau le signala. Il y était encore il y a peu d'années. Il se trouve actuellement dans l'église paroissiale de Targon, où il a été dressé contre un mur du bas-côté nord (pl. II). Son très long séjour aux intempéries, et sûrement aussi des actes de vandalisme, expliquent son lamentable état. Il est presque réduit à une silhouette, mais cette silhouette a encore une assez fière allure. Certaines parties montrent que l'artiste avait une véritable adresse. Le lion est couché avec naturel et devait être traité avec beaucoup plus de réalisme que l'animal indistinct de Sadirac. Le coussin, qui a conservé ses pompons, est aussi plus soigneusement représenté et s'affaisse avec souplesse sous la tête. Il est dommage que les dessins faits par Piganeau en 1881 aient été perdus : ils nous aideraient sans doute, car C. de Mensignac qui fit, la même année, à la Commission des Monuments historiques, un rapport qui a été conservé [13], y affirmait que l'on reconnaissait encore les diverses pièces de l'armure. On ne peut pas dire que ce soit maintenant facile. La cotte de maille est encore nettement visible sur le bras gauche, une tunique courte, sans doute celle que l'on nommait le tabard, semble avoir recouvert l'armure jusqu'au haut des cuisses ; les genoux étaient protégés par des genouillères ; une épée assez longue est étendue le long du corps ; elle va de la taille jusqu'à terre ; la poignée d'une dague est visible à la droite du gisant ; la tête devait être couverte d'une coiffure dont le bord a laissé une trace au-dessus de l'oreille droite ; il n'y a pas d'écu. Rien de tout cela ne permet de dater avec une certaine précision la statue. Les genouillères et le tabard ne permettent pas d'envisager une date antérieure au XVe siècle. La cotte de maille a été portée très longtemps ; cependant elle était généralement moins visible quand le chevalier portait un harnois.

13. Arch. dép. de la Gironde, 157 T, 3c.



PLANCHE III

Chapelle de Montarouch (Gironde) : Maître-autel.

Sur la tranche antérieure de la pierre tombale figure une inscription. Voici la transcription que nous en proposons ; elle n'est pas absolument conforme à celle de C. de Mensignac, qui nous a cependant été fort utile :

ENSEBLE .HONEUR.DV.QVEL.IL.ESTOIT.GARDE
ANSSI[14].VERTV.SONT.CY.DESSOVBZ.ENGARDE.
OR.TOI.QVI.VEVLX.CESI. .... ENTENDRE.
PRIE.AV.SEIGNEUR.DE.UNG.TEL.HONEVR.COPRENDRE.

Les quatre vers ne sont pas disposés les uns au-dessous des autres, à cause de la forme très allongée du cadre qu'ils occupent ; les deux premiers garnissent la moitié gauche, les deux derniers la moitié droite. Il est bien évident que le texte n'est pas complet. Le nom du défunt n'y figure pas ; or il devait normalement précéder « ensemble honneur ». Il faut donc supposer qu'il existait d'autres vers, au moins deux, avant ceux qui nous ont été conservés. Où étaient-ils placés ? Ils auraient pu garnir le petit côté de la dalle sous la tête du gisant, mais il ne reste là aucune trace. C. de Mensignac a signalé dans la chapelle de Montarouch une autre inscription d'un style semblable figurant sur la face antérieure du maître autel. L'autel étant toujours en place (pl. III), nous avons pu vérifier que la graphie, elle aussi, est identique, et comme il y est question d'une « chapelle fundée » et d'un défunt dont la mémoire est gardée [15], il est évident qu'il faut établir une relation étroite entre les deux monuments. Nous avons fait également trois remarques : il est peu normal qu'une inscription de caractère nettement funéraire orne un

14. Mauvaise graphie pour « aussi ».

15. Voici le relevé que nous en avons fait. Notre lecture concorde à peu de chose près avec celle de C. de Mensignac :

ET. QUIL.TE.GARDE. E. HONEVR. A(.)ASES.
IAMAIS. TOBER. E. TEL. MORTEL. EXCES.
ET. CEPENDAT. Q. SERAI. VIATEUR.
E. CE BAS. MODE. RESTOIT. DEPRECATEVR.
..LE. DEFVCT.ET. POVR.SO.AME. ANSSI.
..ILLIR. E. CE. PRESET. LIEV. CY.
..TV. VOIS. LA. CHAPELLE. FVDEE.
..MEMOIRE. DV. DEFVCT EST. GARDEE.

Il est évident que la pierre sur laquelle figure le second groupe de vers a été amputée sur le côté gauche ; il manque quelques lettres, ce qui fait que les vers n'ont pas dix pieds et que le sens est difficile à suivre.

Pour ce qui est du quatrième vers, qui comporte onze pieds, nous supposons que le graveur a écrit RESTOIT pour ESTOIT. L'élision le ramènerait à dix pieds. Nous proposerions de rétablir en tête du cinquième POUR, en tête du sixième ENSEV, en tête du septième AVQVEL, et en tête du huitième OU.

autel, surtout un autel principal ; il fallait nécessairement que la dalle du gisant soit surélevée pour que le texte qui en orne la tranche fût visible ; la table d'autel actuelle, très lourde et fruste, ne convient pas au soubassement. Nous serions donc porté à croire qu'à une époque, que nous ne pouvons déterminer, on a utilisé pour édifier l'autel les parements moulurés et armoriés d'un tombeau dont le gisant a été posé à terre, peut-être même retourné pour servir de dalle. Un transport et un remploi expliqueraient que les deux inscriptions, qui devaient se compléter, soient actuellement mutilées et peu compréhensibles. Quoi qu'il en soit, deux des renseignements intéressants que nous pouvions attendre, le nom du personnage et la date de sa mort, n'y figurant plus, nous avons essayé de recourir à d'autres sources. Le baron de Marquessac a consacré plusieurs pages de son livre, *Les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem en Guyenne*, à la commanderie de Montarouch ; il a compulsé les archives de l'ordre, utilisé des procès-verbaux de visite, mais il n'indique pas quels personnages auraient été enterrés dans la chapelle et parle sans aucune précision de « quelques tombeaux de chevaliers au tiers ensevelis dans le cimetière ».

Il y a de fortes chances pour que les écussons, qui ornent l'autel de part et d'autre de l'inscription, portent les armes du chevalier. Dans leur état actuel on peut les lire ainsi : écartelé en sautoir, au un et trois à champ plain, au deux et quatre à trois pals ; les émaux ne sont pas figurés. Les trois pals font penser aux armes de Foix ; pour que l'écusson soit celui d'un des membres de cette famille, il faudrait supposer que les vaches de Béarn ont été peintes à l'origine sur les champs plains, ce qui n'est pas impossible. Rappelons que Montarouch se trouve en Benauge et que les Foix-Candale étaient seigneurs de Benauge.

La forme des écus, découpés comme des cuirs, est nettement caractéristique de la Renaissance. L'examen attentif des inscriptions peut aussi servir à établir une datation approximative. Elles sont gravées en capitales romaines très simples. Le plus ancien exemple lapidaire de caractères de ce genre que nous connaissions dans la région est daté de 1516 : c'est l'inscription qui rappelle la consécration de l'église Saint-Rémi de Bordeaux. Il ne semble guère vraisemblable que le texte de Montarouch soit antérieur car l'écriture gothique s'est maintenue longtemps au XVIe siècle. Le fait que le français, et un français sans gasconismes, ait été employé, indique également le XVIe siècle ; l'orthographe, les abréviations nous inciteraient à penser à la première moitié plutôt qu'à la seconde. Quant au style, Mensignac considère qu'il rappelle l'époque d'Henri III ou d'Henri IV. Cela ne nous paraît pas aussi net ; nous comparerions volontiers des décasyllables, à rimes plates non régulièrement alternées, à ceux de l'inscription de Saint-Rémi déjà mentionnée ; ces

derniers sont cependant encore plus maladroits. Compte tenu de ces divers éléments, nous estimons qu'il serait raisonnable d'admettre que le gisant de Montarouch est du milieu du XVIe siècle.

*
**

Trois siècles séparent donc les deux œuvres que nous venons de présenter. On ne penserait pas à première vue qu'il y ait entre elles un tel écart, mais le genre auquel elles appartiennent fut d'une remarquable fixité. Bien qu'elles ne soient évidemment pas des chefs-d'œuvre de ce genre, qui en a produit d'admirables, elles présentent un intérêt local certain, qui sera renforcé le jour où des éléments nouveaux, ou une étude plus poussée, permettront de mettre un nom sur chacune des effigies.

DEUX JEUX DE CARTES FABRIQUÉS A RODEZ AU XVIIIe SIÈCLE

par Charles PELLEREAU.

Quelques personnes passent leur temps à faire une manille, une belotte, d'autres se réunissent pour faire un « bridge », et manipulent ainsi, sans le savoir, de véritables documents. Si, de nos jours, les cartes à jouer appartiennent à un art industriel, à l'exception de quelques jeux dont les dessins ont été demandés à des artistes, autrefois il n'en était pas de même : les cartes anciennes font partie de l'imagerie populaire, de cet art floklorique souvent méprisé, mais dont on sait aujourd'hui, et de plus en plus, apprécier la vigueur et la simplicité.

Je ne veux pas reprendre ici ma communication, présentée à la séance du 11 février 1962 de la Société archéologique de Bordeaux [1] et qui était une brève histoire des cartes à jouer, mais simplement présenter deux jeux, complets par bonheur, et dont on retrouvera les figures, mais non tout le jeu, sur les deux planches jointes.

Rien n'est plus difficile à dater qu'un jeu de cartes : l'analyse stylistique est fragile, les noms des fabricants, sur les cartes, rares et il faut le plus souvent faire appel aux archives administratives, car très tôt [2] les autorités constituées surveillèrent ces jeux et, par voie de conséquence, la fabrication des cartes.

Un des premiers fabricants de cartes à jouer connus fut, à Paris, Jacquemin Gringonneur, mais il eut, par la suite, de nombreux concurrents. Ceux qui fabriquaient des cartes à jouer s'appelaient des « *cartiers* » ; eux seuls, artisans ou marchands, avaient le droit de fabriquer et de vendre des cartes à jouer. En 1751 on les nommait « *Papetiers cartiers* ». Les *cartiers* avaient des statuts dans les-

1. *Cf. La Vie de Bordeaux*, 3 mars 1962.
2. Si le jeu de cartes semble être mentionné pour la première fois, en France, dans les minutes d'un notaire de Marseille en 1381, dès 1382, le Magistrat de Lille rendit une ordonnance faisant défense de jouer *as dez, as taules* (tric-trac), *as quartes*...

quels ils avaient pris le titre de « *Maistres cartiers, faiseurs de cartes* ». Ces statuts furent confirmés et homologués par Henri IV en 1594 et, aux vingt-deux articles initiaux, s'ajoutèrent quelques autres sous le règne de Louis XIII et Louis XIV. Résumons-les rapidement : les premier et quatrième articles précisent que personne ne pourra faire le métier de *cartier* s'il n'est reçu maître et s'il ne tient ouvroir sur la rue ; les deuxième et troisième fixent l'apprentissage à quatre années, suivies de trois autres de compagnonnage, après lesquelles les postulants sont obligés de faire le chef-d'œuvre, qui consistait en une demie-grosse de cartes fines, et de payer les droits aux jurés pour être admis à la maîtrise ; les cinquième et sixième fixent le nombre des apprentis à un ou deux si le maître tenait chez lui cinq ou six compagnons sans avertir les jurés ; les septième, huitième, neuvième et dix-huitième précisent les droits des fils, filles et veuves des maîtres ; le seizième enjoint aux maîtres d'avoir une marque spéciale détaillant les noms, surnoms, enseignes et devises. Les autres articles avaient pour objet l'élection de deux jurés et contenaient des règles de discipline pour les maîtres et les compagnons [3].

Les *cartiers* n'étaient pas très nombreux en France, quelques villes seulement avaient le droit d'en abriter. En 1608, quinze villes en possédaient. Limoges approvisionnait Bordeaux, mais en 1665, un maître *cartier* de Limoges sollicita les administrateurs de l'hôpital général de Bordeaux (mieux connu sous le nom de Manufacture, quai de la Monnaie) l'autorisation d'établir un ouvroir dans l'hôpital même, sous des conditions à détailler. Les cartiers de Bordeaux, aux XVIIIe et XIXe siècles sont bien connus [4].

En ce qui intéresse le Rouergue, c'est dans l'ouvrage de l'archiviste Affre [5] que des renseignements se trouvent. Les cartes à jouer étaient fort anciennement connues dans cette province car au XVIe siècle, durant les guerres de religion, des Espalionnais commandés pour faire le guet sur les remparts pendant la nuit, quittèrent leur poste et gagnèrent l'intérieur de l'église où ils furent surpris jouant tranquillement aux cartes ; celles-ci avaient-elles été fabriquées dans la région ? nul document ne permet de le supposer. Par contre, deux siècles plus tard, en 1745, il y avait à Rodez au moins deux *cartiers* : Antoine Lacalmontie et le sieur Taurine, beau-fils de feu

3. Pour plus de renseignements sur les statuts des *maîtres cartiers*, consulter l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris 1751-1766, par M. DIDEROT, t. II des planches et t. II du texte.
4. J'ai l'intention de préciser, dans une communication à la Société archéologique de Bordeaux, l'histoire des *cartiers* de notre ville.
5. H. AFFRE, *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue*, p. 71.



PLANCHE I

Jeu de cartes fabriqué à Rodez par Baptiste ASTIER (9,5 cm × 5,5 cm).

Astier, *maistre cartier*. Cette année-là en effet, le sieur Souillard, qui affermait le droit sur les cartes, se présenta, accompagné des consuls, chez les deux *cartiers* et leur enjoignit d'avoir à remplacer les anciens moules par ceux nouvellement adoptés. En 1752, lors d'une vérification, un procès-verbal fut dressé constatant que le *cartier Lacalmontie* possédait 29 feuilles de moulage et 527 jeux en excédent des charges de l'inventaire qu'il avait produit. Il fut condamné pour ce fait à mille livres d'amende, par ordonnance du 25 septembre 1752. Il bénéficia d'un sursis pour le paiement qu'il n'effectua pas. En effet, un registre des amendes et confiscations conservé aux Archives de l'Hérault fait connaître que l'ordonnance le concernant est restée sans effet, attendu la misère de la partie, et la Régie ayant marqué de la faire exécuter si ce maître *cartier* était repris en fraude [6].

C'est peut-être à des démêlés de cette nature que les deux jeux de cartes que je possède doivent d'être conservés. En effet, ils se trouvaient autrefois, paraît-il, au greffe du présidial de Rodez. Le premier (*pl. I*), sans doute le plus ancien, est l'œuvre du maître *cartier* Baptiste Astier qui travailla à Rodez dans la première moitié du XVIII[e] siècle. Plusieurs figures (les quatre Rois, trois Dames, celles de trèfle, carreau et pique, et trois Valets, ceux de trèfle, pique et cœur) portent la mention G D MON BAN (Généralité de Montauban), et les Trois Valets, en outre, l'indication B. ASTIER (Valet de trèfle), BAPTISTE ASTIE (Valet de carreau), B. ASTIER (Valet de pique). La seule autre indication, et qui se rencontre sur toutes les figures, est *N 3* (numéro 3), et, sur le fer de la lance du Valet de trèfle, les initiales *B. A.* Des Astiers, *cartiers*, sont connus à Toulouse et à Ambert, entre autres un Baptiste Astier, mentionné à Ambert en 1695, et qui est peut-être le même fabricant qui apparaît à Rodez en 1707 [7].

Le deuxième jeu est l'ouvrage d'Antoine Lacalmontie, qui travailla à Rodez entre 1740 et 1752. Sur celui-là, les indications sont plus rares : seuls deux Valets, ceux de pique et de trèfle, portent la mention A. LACALMONTIE, pas de numéro, ni d'indication d'une circonscription administrative. Lacalmontie ne commettait-il pas là une irrégularité ?

Les deux jeux portent le « portrait » dit de Guyenne :

— les Rois regardent à gauche, trois portent un sceptre, celui de pique une hachette,

6. Archives de l'Hérault, cote C, 1670. Cette affaire est mentionnée dans Henri-René d'ALLEMAGNE, *Les Cartes à jouer*, 2 vol., Paris 1905, t. II, p. 440.

7. Renseignements donnés par Fernand BENOÎT, *Procès-verbaux de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. XXXIII, 1935-1938, p. 96, qui ajoute fort peu aux indications d'H.-R. d'ALLEMAGNE.

PLANCHE II. — *Jeu de carte* fabriqué à Rodez par LACALMONTIE (7,5 × 5 cm).



— les Dames portent des fleurs, deux regardent à gauche (celles de carreau et de pique), les deux autres à droite (celle de trèfle de trois-quarts),

— les Valets regardent à droite, à l'exception de celui de pique qui regarde à gauche, le Valet de trèfle porte une lance au fer démesuré.

Quant à l'intérêt artistique, il sera difficile au lecteur de l'apprécier : si les dessins sont vigoureux, les attitudes raides, l'effet décoratif certain, les couleurs, par contre, qui ont gardé toute leur fraîcheur et qui donnent toute leur valeur à ces images populaires, ne sont pas reproduites.

Cette modeste contribution à l'histoire des cartes à jouer n'avait d'autre ambition que de faire connaître deux jeux complets, bien datés, provenant de la même ville et fabriqués par deux cartiers différents [8].

---

8. Qu'il me soit permis de remercier ici M. Jacques Bousquet, archiviste en chef de l'Aveyron, à Rodez, qui a bien voulu me donner les renseignements qui m'ont permis d'identifier ces deux *cartiers*. A ceux qu'intéresserait l'histoire des cartes à jouer, je me permets d'indiquer l'ouvrage d'H.-R. d'Allemagne déjà cité, Alexandre NICOLAÏ, *Histoire de la carte à jouer en Guienne...*, Bordeaux et Lille, 1911 (extrait du *Vieux Papier*), et le remarquable catalogue de l'Exposition de la Bibliothèque nationale, septembre-octobre 1963, *Cinq siècles de cartes à jouer en France, Bulletin du Vieux Papier*, fascicule 205, septembre 1963, Paris. Mes recherches personnelles me permettent d'ajouter à la bibliographie l'ouvrage de SAINFOIX, *Essai historique sur Paris*, Paris, 1766 (viographie parisienne), et dans les *Monuments français pour servir à l'histoire des arts depuis le sixième siècle jusqu'au commencement du dix-septième*, t. II, Paris 1839, dessinés par N.-X. WILLEMIN, classés par A. POTTIER, p. 16-17 et pl. 176, p. 50-51, pl. 251.

L'HOTEL BORDELAIS DES MONTFERRAND

par Pierre COUDROY de LILLE.

En 1761 s'éteignit à Bordeaux l'une des plus anciennes et des plus célèbres familles de Guyenne, la famille de Montferrand, Communay [1] lui a consacré un important ouvrage où sont retracés les exploits des sires de Montferrand pendant cinq siècles, depuis le début du XIIIe siècle, où on les trouve richement possessionnés dans l'Entre-deux-Mers ; ils se font remarquer lors de la guerre de Cent ans pour leur fidélité à la cause anglaise, leurs biens sont confisqués par les rois de France lors de la reconquête du pays ; ils s'attachent au service du roi de France et parviennent à reconquérir leur fortune. Combien de vaillants capitaines compta cette famille ? Combien de gouverneurs fournit-elle à la ville de Bordeaux ? Combien de fiefs lui appartenaient en Guyenne, Bazadais, Agenais ? Combien de prêtres et de religieuses portèrent ce nom célèbre ? Sainte Jeanne de Lestonnac était veuve de Gaston de Montferrand lorsqu'elle fonda le couvent de Notre-Dame où entrèrent deux de ses filles et où, par la suite, à chaque génération pendant deux cents ans on trouve une demoiselle de Montferrand y prononcer des vœux.

La maison de Montferrand s'éteignit dans la deuxième partie du XVIIIe siècle ; le dernier du nom, le marquis de Montferrand, seul héritier de la branche des barons de Landiras, la dernière des nombreuses branches qui restât, décéda en 1761 ; son seul fils, le jeune comte de Montferrand avait été tué à vingt et un ans dans un stupide accident de la route en 1751. Voici les circonstances : alors qu'il se rendait à Paris, il eut à franchir le pont d'Amboise, son cheval était lancé au galop sur le pont lorsqu'un chien vint malencontreusement se jeter entre les jambes de sa monture ; le comte l'écartait à coups de fouet mais le maître du chien, furieux, se mis à l'apostropher grossièrement et, sans un mot d'explication, tira un coup de fusil..., frappé au cœur, l'unique rejeton des Montferrand s'écroula et mourut le soir même, dans une auberge voisine, seul.

---

1. A. COMMUNAY, *Essai généalogique sur les Montferrand de Guyenne*, 1889.

Son père, le marquis François-Armand de Montferrand, grand sénéchal, premier baron de Guyenne, lui survécut dix ans ; il décéda le 18 août 1761, et la marquise suivit son mari dans la tombe dix jours après, tous deux emportés par une épidémie de petite vérole. Dans sa Chronique, le conseiller de Lamontaigne parle ainsi de ces décès :

Le mardi 18, sur les 9 heures du matin, mourut Mons. de Montferrand, la petite vérole ayant mal tourné ; son nom fut éteint par sa mort, il cinquante-sept ans. Il mourut à Bordeaux dans sa grande maison, rue Porte-Dijeaux. Son corps fut porté à Landiras pour y être enterré. Il laissa à sa femme la jouissance de tous ses biens dans lesquels il institua Mons. de Brassier l'aîné pour son héritier...

... Dans ce temps-là, la petite vérole courait beaucoup à Bordeaux et faisait des ravages. Madame de Montferrand, fille de feu Mons. le président du Hamel, peu de jours après la mort de son mari en fut attaquée et mourut le samedi 29, âgée de soixante-deux ans » [2].

L'hôtel de Montferrand se trouvait rue Porte-Dijeaux, à l'emplacement du bel immeuble qui figure au numéro 18, qui a été construit vers 1835, où se trouvent actuellement les bureaux Maurel & Prom, également où consultait le professeur Mauriac. Je possède un ensemble de documents relatifs à cet hôtel, qui s'étagent de 1762 à 1847 et qui fournissent de nombreux renseignements sur les propriétaires de cette époque ; je me fais un plaisir de les communiquer à la Société archéologique de Bordeaux en les expliquant et les commentant.

L'ancien hôtel, au décès du marquis, occupait un emplacement considérable : situé entre cour et jardin, ce dernier s'étendait jusqu'à la rue Margaux ; il confinait l'hôtel de Ségur (démoli et remplacé par le grand garage avec parking) et la petite rue Bordefranque d'un côté, la rangée d'immeubles de la rue Castillon de l'autre.

D'après l'inventaire fait en 1764, l'hôtel se présentait comme la maison que l'on voit actuellement : celle-ci a donc été aménagée dans des murs anciens ; d'ailleurs, une partie des dépendances a été conservée. Le marquis de Montferrand avait légué par testament ses biens patrimoniaux à ses neveux de Brassier, puis, par eux, aux Laroque de Budos, et son hôtel, rue Porte-Dijeaux, à sa femme, née Jeanne-Thérèse Du Hamel ; celle-ci mourut dix jours après, sans descendants puisque le fils était prédécédé et la fille Suzanne, religieuse au couvent Notre-Dame, de Bordeaux, également. Elle n'avait pas fait de testament ; les parents qui vinrent à son héritage furent ses cousins issus de germains, au nombre de treize :

2. *Chronique bordelaise de François de Lamontaigne*, publiée par les Bibliophiles de Guyenne, Bordeaux, Delmas 1926, p. 81 et 82.

— quatre Lecomte, marquis de La Tresne, de Bordeaux ;
— quatre Lecomte, de Toulouse ;
— le marquis de Lalanne, d'Uzeste, et sa sœur, Mlle de Brassier ;
— M. de Galatheau ;
— Mme de la Roumagère, née Dubourg ;
— André Du Hamel, de Castets-en-Dorthe.

Ils vendirent tous les treize l'immeuble en copropriété, huit mois après, au conseiller au Parlement Barthélémy de Basterot, pour la somme de 60 000 livres [3] ; ce n'était pas un prix de vente bien élevé, à cette époque un bel hôtel résidentiel valait le double, mais la maison était dans un état de délabrement déplorable : un inventaire dressé par huissier [4] fait état des réparations indispensables à effectuer par le nouveau propriétaire : la cour est défoncée, les croisées de portes sont à changer, le mur central est lézardé, bien des planchers et plafonds doivent être refaits, de très gros frais sont à engager pour la couverture et la charpente. Et, au surplus, il y avait une petite hypothèque sur l'hôtel en faveur du couvent Notre-Dame de Bordeaux, pour 2 000 livres, en paiement de l'aumône dotale de la défunte fille du marquis [5].

Le prix de vente fut partagé entre les héritiers en appliquant les règles de l'ancienne coutume de Bordeaux, par la « refente » : partage des biens en quatre parts, une pour chaque ligne des quatre grands-parents de la marquise. A ce sujet, un intéressant arrêt avait été rendu par un groupe de juristes du temps, qui fut mentionné par les frères de Lamothe dans leur *Etude sur la coutume de Bordeaux* [6].

Le conseiller Barthélémy de Basterot, nouveau propriétaire, fit sans doute les réparations les plus urgentes. Il n'eut qu'une fille, Catherine, qui épousa en 1770 le maréchal de camp Joseph de Ségur-Cabanac. Les familles de Ségur et de Basterot émigrèrent en 1791 et allèrent se fixer si bien à Paderborn, en Westphalie, qu'une partie de la descendance resta sur place : il y a encore des Ségur-Cabanac en Autriche.

Les biens d'émigrés furent confisqués, vendus aux enchères le 2 nivôse an IV pour 99 000 francs à un négociant de Dax : Benjamin-Louis Nounez. Les héritiers Nounez vendirent l'hôtel le 9 février 1828,

3. Copie de l'acte en ma possession, passé par-devant Duprat, notaire à Bordeaux, le 20 avril 1762, huit feuilles parchemin.
4. Inventaire de l'état des lieux du 24 mars 1764, dressé par acte authentique devant Joseph-Sébastien de Laroze, cons. du roi en ses conseils, président présidial, lieutenant général en la sénéchaussée de Guyenne (20 feuilles papier).
5. Dénonciation d'hypothèque, devant maître Dugarry, à Bordeaux, du 30 avril 1762 « au devant la grille du parloir du couvent Notre-Dame ».
6. *Coutumes du ressort du Parlement de Guyenne*, 2 tomes, à Bordeaux, chez les frères Labottière, 1769.

pour 45 000 francs, à Isaac Delvaille : le prix était faible, vraisemblablement l'état de l'hôtel exigeait de grosses réparations. Isaac Delvaille revendit le surlendemain l'hôtel 56 000 francs (bonne affaire) au comte Gabriel-Henri de Ségur-Cabanac, fils de l'émigré, qui tenait à racheter la maison de ses ancêtres. C'est ce dernier propriétaire qui fit presque rebâtir l'hôtel, vers 1835.

Le comte de Ségur céda à son tour le nouvel hôtel, en 1847, à l'avoué Joseph-Emile Boulan, pour 117 000 francs ; la description fait toujours état d'un grand jardin qui s'étendait jusqu'aux maisons de la rue Margaux [7].

Telle est donc l'histoire de cent ans d'un des plus importants hôtels de Bordeaux et de ses propriétaires, situé dans le vieux quartier de Puy-Paulin, au milieu de nobles demeures, en face du château des Grailly et des Foix-Candale. J'ai la chance de posséder la plupart des contrats relatifs à l'hôtel pendant cent ans, il y a là un dossier presque complet et qui offre beaucoup d'intérêt.

7. Par acte notarié du 30 janvier 1847 devant Mᵉ Loste, à Bordeaux, dont la copie fait partie du dossier.

PORTRAITS BORDELAIS DU XVIIIᵉ SIÈCLE

par Xavier VEDERE.

Le Musée des Arts décoratifs de Bordeaux s'est enrichi, au mois de novembre 1959, de quatre portraits peints légués par Mme Thérèse Coudol, en souvenir de son mari [1].

Ces portraits de famille présentent un double intérêt : pour notre histoire locale dont ils sont de précieux témoignages ; pour l'histoire de l'art bordelais du portrait peint de la fin du XVIIIᵉ siècle.

Quels étaient les personnages représentés ? La tradition familiale et les recherches d'archives que nous avons faites nous ont permis de les identifier.

Deux de ces portraits représentent un même personnage à deux âges différents : Michel-Benoît Coudol, arrière-grand-père de Jules Coudol.

Il était né à Bordeaux le 4 juin 1749 [2], d'une famille de riches bourgeois. La première peinture, datée de 1778, le montre donc à l'âge de vingt-neuf ans, en élégant habit de velours prune à boutons blancs brodés, gilet bleu chiné à jabot de dentelle, coiffé d'une perruque blanche à catogan [3].

L'auteur de cette peinture ne nous est pas indifférent puisqu'il s'agit du peintre bordelais Batanchon [4] qui fut l'élève de Bazemont, travailla à Paris avec Carl Van Loo et François Boucher, et fonda en 1768 l'Académie de peinture et sculpture de Bordeaux.

Le second portrait de Michel Coudol le représente vingt-neuf ans plus tard à l'âge de cinquante-huit ans. Il est signé « Coutellier, 1807 ».

1. Coudol (Jules), 1858-1935, architecte, grand collectionneur d'armes et d'objets anciens. Membre de la Société archéologique de Bordeaux pendant quarante-trois années, il en fut vice-président. La donatrice Mme Coudol est décédée le 30 octobre 1959. Sur les conseils d'un de nos amis commun, M. Jean Laborde, que nous remercions ici, elle décida de léguer ces quatre portraits au Musée des Arts décoratifs.
2. Arch. mun. de Bordeaux, registre GG-780, acte 241.
3. Peinture sur toile, 59 × 50. (Invent. n° 59-6-1.)
4. Batanchon (Joseph-Antoine), né à Bordeaux en 1738 ; mort à Lestiac en 1812.



(Photo Puytorac.)

PLANCHE I

Bordeaux, Musée des Arts décoratifs :
Portrait de Michel-Benoît Coudol, par Batanchon (1778).



(Photo Puytorac.)

PLANCHE II

Bordeaux, Musée des Arts décoratifs :
Portrait de Michel-Benoît Coudol, par Coutellier (1807).

Œuvre d'un peintre peu connu, mais d'une excellente facture et d'une très grande fraîcheur, rappelant la manière des miniaturistes [5].

Michel Coudol était alors devenu un opulent courtier de marchandises à la Bourse, domicilié 41, rue Sainte-Catherine. Il avait traversé, non sans risques, la Révolution. Enrichi par l'acquisition des biens nationaux [6], il fut arrêté comme « hors-la-loi » le 7 janvier 1794, et ne dut son salut qu'au représentant du peuple Ysabeau qui le fit remettre en liberté le 2 mai suivant.

Sur notre portrait [7], Michel Coudol porte un habit bleu foncé sur un gilet blanc à dentelle ; il a le visage clair un peu empâté, le regard pénétrant, le chapeau haut de forme posé avec assurance sur la perruque blanche.

Les deux autres portraits qui font partie du legs Coudol n'offrent pas moins d'intérêt.

L'un d'eux représente le négociant Richard de Meyère, descendant d'une famille flamande. Son grand-père, Jacques de Meyère, négociant, était originaire d'Ordenheim en Flandre espagnole. Etabli à Bordeaux en 1674, il y fut naturalisé en 1694 [8], reçu bourgeois le 30 juillet 1722 [9]. Il avait épousé Guillaumine Gélibot. Il mourut à Bordeaux le 21 novembre 1726 [10]. Son fils Pierre épousa à Bordeaux, le 5 avril 1733, Jeanne Delbreil [11].

Leur fils Richard de Meyère naquit à Bordeaux le 30 mars 1735 [12]. Le 25 septembre 1770, il épousa la fille d'un avocat au Parlement, Jeanne Desmirail [13], née à Bordeaux le 5 septembre 1744 [14].

La famille de Meyère avait déjà accédé à la juridiction consulaire de la Bourse de Bordeaux par l'oncle et parrain de Richard qui fut consul en 1729 et 1732 [15]. Richard de Meyère y entra, tout naturellement. Elu en 1776, il devint troisième consul en 1778 et premier consul en 1779.

Plus heureux que son cousin Michel Coudol, il ne fut pas inquiété par la Révolution. Le 19 mars 1790 on lui offrit même les fonctions

5. Benezit, *Dictionnaire des Peintres*, ne signale qu'un seul artiste de ce nom : Coutellier (J.), dessinateur et graveur à Paris dans la seconde partie du XVIIIe siècle.

6. Il acheta, notamment, pour 95 000 livres, le 11 juin 1792, l'ancienne église Saint-Siméon.

7. Peinture sur toile, 74 × 56. (Invent. n° 59-6-2.)

8. Arch. de la Gironde, C 2854. Lettres de naturalité.

9. Arch. mun. Bordeaux, BB 99, f° 35.

10. Arch. mun. de Bordeaux, GG 681, acte 1929.

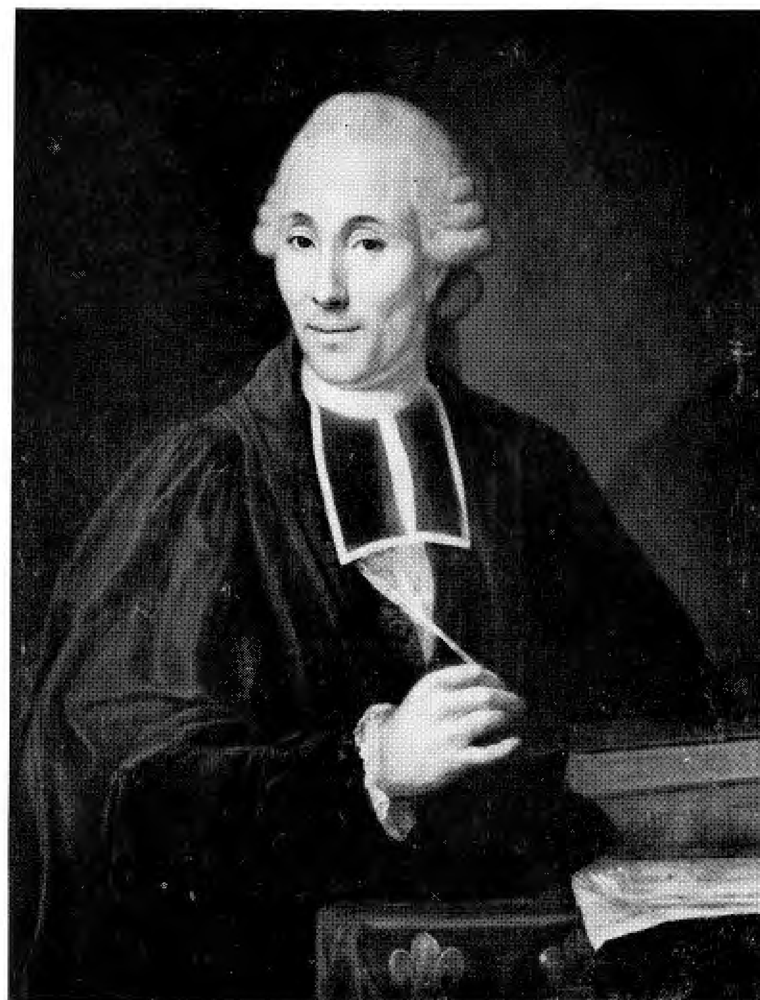
11. Arch. mun. de Bordeaux, GG 682, acte 1891.

12. Arch. mun. de Bordeaux, GG 765, acte 933.

13. Arch. mun. de Bordeaux, GG 455, acte 640. Contrat passé par-devant Duprat, notaire, le 20 septembre 1770.

14. Arch. mun. de Bordeaux, GG 95, acte 613. Jeanne Desmirail mourut à Bordeaux le 26 septembre 1826. (3-E-89, acte 1326.)

15. Instruction générale sur la Juridiction consulaire (Bordeaux, 1784).



(Photo Puytorac.)

PLANCHE III

Bordeaux, Musée des Arts décoratifs : portrait de Richard de Meyère (1735-1805), par H.-J. Leupold (vers 1776-1779).

d'officier municipal qu'il déclina, « étant trop occupé par ses affaires »[16]. Homme d'affaires il acheta des biens nationaux, comme son cousin Coudol, en 1790 et 1791. En 1792, il acquit en deux lots, pour 66 300 livres, le local de l'église désaffectée Saint-Mexant, rue Sainte-Catherine. Il voulut plus tard, en 1798, la transformer en habitation, mais l'autorisation lui fut refusée[17]. Personnage important, Richard de Meyère devint, cette même année 1792, vice-président du Corps administratif de district de Bordeaux. Il mourut le 7 septembre 1805[18].

Tel était le personnage que représente notre peinture. C'est dans le costume de sa charge que nous le montre ce portrait, sans doute officiel et traditionnel. En robe noire ouverte sur le jabot de dentelle, le rabat posé dessus, la plume d'oie à la main reposant sur son chaperon, il est assis au « bureau » du tribunal de commerce[19].

La Révolution, qui a sacrifié à la colère aveugle et stupide des hommes tant d'œuvres d'art, avait fait dissimuler sous un voile noir insolite le tapis bleu fleurdelisé, qu'un nettoyage prudent nous a permis de retrouver. Ce détail situe le portrait, puisque nous y reconnaissons le tapis bleu brodé de fleurs de lis que Pierre Lacour a reproduit dans son grand tableau des juges et consuls de la Bourse en 1785, dont notre musée possède l'esquisse[20]. Notre peinture doit donc se placer entre 1776 et 1779, époque pendant laquelle Richard de Meyère exerçait sa charge de consul.

Le pendant de ce portrait, peint par le même artiste, représente l'épouse de Richard de Meyère, Jeanne Desmirail, en robe de soie bleue à paniers, garnie de bouillonnés, le décolleté souligné d'un large col de mousseline blanche fermé par un nœud de ruban. Sur la coiffure haute est posé un chapeau de dentelle orné de fleurs d'oranger et de rubans. Elle est assise devant un chiffonnier et tient une rose à la main[21].

Ces toiles ne sont pas signées mais leur examen nous a permis de les attribuer, avec certitude, au peintre suisse Hans-Jacob Leupold. Bordelais d'adoption puisqu'il vint à Bordeaux en 1767, francisa ses prénoms et signa désormais Jean-Jacques Leupold ; se maria dans notre ville en 1768 et y mourut en 1795[22]. Peintre de la Jurade depuis 1767 et professeur à l'Ecole de dessin, l'année suivante, Leupold fut aussi le peintre officiel des consuls de la Bourse, ce qui explique l'origine de notre portrait.

---

16. Arch. mun. de Bordeaux, Per. révol., I-80, pièce 15.
17. Arch. mun. de Bordeaux, Per. révol., D-157.
18. Arch. mun. de Bordeaux, 3-E-41, acte 1383.
19. Peinture sur toile, 80 × 64. (Invent. n° 59-6-3.)
20. Peinture sur bois, 18,5 × 26,5 (Invent. n° 7190).
21. Peinture sur toile, 80 × 64 (Invent. n° 59-6-4).
22. Le nom de Leupold a été donné le 20 janvier 1866 à l'ancienne rue de la Vieille-Corderie.



(Photo Puytorac.)

PLANCHE IV

Bordeaux, Musée des Arts décoratifs : portrait de Jeanne Desmirail, épouse de Richard de Meyère, par J.-H. Leupold.

Des nombreux portraits qu'exécuta Leupold, sans grand génie sans doute mais avec un incontestable talent et une grande habileté, un seul qui porte sa signature nous est parvenu, celui de Duviella, conservé par notre musée [23]. Jusqu'à maintenant, on n'y pouvait ajouter que le portrait du baron Van Swieten, connu par la gravure de J.-J. Haid, et peut-être aussi le portrait de Guillaume Brochon de la collection de Mme Belisle-Fabre [24].

L'œuvre de Leupold se trouve donc enrichie très heureusement par les portraits de M. et de Mme de Meyère. On y retrouve les qualités et les défauts caractéristiques du peintre : son goût pour l'exactitude, la transparence des fonds, le rendu minutieux et très particulier des perruques, la raideur un peu figée des personnages, le maniérisme des attitudes, et des mains en particulier.

La découverte de ces nouvelles peintures enrichit les collections d'art local de notre Musée des Arts décoratif d'excellents documents pour l'étude de ces petits maîtres bordelais du XVIIIe siècle encore si mal connus et qui ne sont pourtant pas sans talent.

---

23. Peinture sur toile, 62 × 75 (Invent. n° 870).

24. Robert Mesuret, « Jean-Jacques Leupold (1725-1795) », *Rev. hist. de Bordeaux*, 1940, p. 52.

L'ARCHITECTE BRONGNIART : SES ACTIVITÉS A BORDEAUX ET A LA RÉOLE (1793-1795)

par François-Georges PARISET.

BRONGNIART.

Alexandre-Théodore Brongniart [1], né à Paris en 1739, a été l'élève des architectes François Blondel et Boullée et il a suivi les cours de l'Académie d'architecture ; il y obtient de nombreuses récompenses, mais pas le grand prix et, renonçant à aller en Italie, il débute très jeune encore ; dès 1765, ils construit un théâtre à Caen ; plus tard, en 1791, il édifie à Paris le théâtre Louvois ; il est aussi l'architecte du couvent des Capucins de la chaussée d'Antin (1779-1783) à Paris, dont les bâtiments sont maintenant le grand lycée Condorcet et la chapelle Saint-Louis-d'Antin, et de l'église de Romainville (après 1783). Mais c'est par de nombreux hôtels particuliers dont il donne les plans et dirige la construction et la décoration qu'il devient vite célèbre et, dès 1781, il est admis à l'Académie d'architecture. Hôtel de Montesson, hôtel de Monaco (ambassade de Pologne), hôtel de Bourbon-Condé, hôtel du prince italien Masserano, récemment remis en état par le baron et la baronne Elie de Rothschild, etc., toutes ces constructions ont un air de famille : dimensions modérées, façades sobres avec, dès le début, une prédilection pour les ordres dorique et toscan, confort intérieur avec des couloirs et des dégagements, décoration raffinée avec un emploi plus abondant des sculptures, de la fantaisie et de la joie, un néo-classicisme mesuré, presque menu, réservé, mais suprêmement élégant sans rien de commun avec l'art mégalomane et austère auquel Ledoux est parvenu bien avant 1789.

---

1. Jacques SILVESTRE DE SACY, *Alexandre-Théodore Brongniart (1739-1813). Sa vie. Son œuvre*, Paris, 1940, pet. in-4°, VIII-164 p., 52 pl.

C'est pourtant à cet idéal que Brongniart arrivera après la Révolution. Membre du Conseil des bâtiments civils de la fin de 1795 à juin 1797 (il s'occupe alors de travaux de consolidation du Panthéon), inspecteur des bâtiments civils et plus tard inspecteur du garde-meuble, architecte de la préfecture de la Seine, il aménage le cimetière du Père-Lachaise, propose des projets pour l'Opéra, travaille pour des particuliers et surtout il voit ses projets pour la Bourse acceptés par le gouvernement. Il meurt en 1813 avant l'achèvement de l'œuvre, mais il a donné là l'exemple le plus significatif de l'architecture néo-classique de l'Empire, et cet édifice civil est à la fois simple, logique, rationnel, grandiose et riche avec ses portiques de colonnes colossales cannelées aux chapiteaux corinthiens.

Dans cette carrière harmonieuse, un hiatus pourtant, les années de la Révolution. A édifier des hôtels pour les grands, Brongniart était devenu riche. Il avait obtenu de loger aux Invalides dont il était l'architecte, ainsi que de l'Ecole militaire, mais il avait construit pour lui et pour sa fille et son gendre deux maisons et il était fier de son mobilier et de sa collection. Puis l'émigration lui fait perdre sa clientèle ; il n'a plus que quelques travaux à exécuter pour le comte de Montmorin et il ne peut faire accepter ses projets d'urbanisme sur le terrain de la Bastille. Il doit vendre — et fort mal — sa collection en mars 1792 ; il s'installe alors dans la maison de sa fille, mais, faute d'argent, il lui faut la vendre au printemps de 1793 ; il se réfugie alors dans les combles de sa propre maison, 14, rue Saint-Marc, avec sa femme, sa fille et son fils, en confiant une partie de son mobilier à des amis, les autres appartements étant occupés par des locataires et cette maison, d'ailleurs couverte d'hypothèques, il faut la vendre aussi et d'autant plus que des terrains achetés à crédit constituent une lourde charge.

« Sans occupations, il trouva fort opportune l'occasion que lui offrait son ami l'acteur Mauduit de Larive », de venir établir à Bordeaux les plans d'un théâtre pour sa propre troupe. Il arrive dans le courant d'avril 1793 et, de fil en aiguille, il ne revient à Paris que le 26 janvier 1795. Ce séjour n'était pas inconnu car, dans son *Journal d'une femme de cinquante ans*, la marquise de La Tour du Pin nous raconte l'anecdote suivante :

> Un soir, je me promenais avec M. Brongniard, célèbre architecte de Paris, qui avait obtenu d'être appelé à Bordeaux pour la construction d'une salle de spectacle ; quoique le connaissant beaucoup, il ne venait cependant jamais chez moi, non plus que mon maître d'italien d'ailleurs, qu'à la nuit close. Ce soir-là, donc, étant avec M. Brongniard sur le cours du Pavé des Chartrons, lieu très éloigné de mon logis, il s'écrie tout à coup, en fouillant ses poches : « Ah ! j'ai oublié ma carte de sûreté ! » La peur de rencontrer une patrouille me saisit et je quitte son bras pour retourner chez moi : « On vous prendra, me dit-il, pour une ... ». Mais rien ne put me rassurer et il dut se contenter de me suivre de loin, tout en se moquant de mes craintes [2].

Mais sur ce séjour à Bordeaux, nous en savons maintenant davantage, grâce à M. Jacques Silvestre de Sacy, descendant de l'architecte, qui a publié sur ce dernier un livre capital, mais l'achevé d'imprimer est du 15 avril 1940 et c'est dire que le travail n'a pas eu l'audience qu'il méritait, en particulier à Bordeaux où l'on n'a pas prêté attention à une vingtaine de pages remplies d'extraits de la correspondance échangée entre le Bordelais et sa fille Emilie, la future baronne Pichon, la dame de compagnie, le fils, Alexandre Brongiart qui deviendra directeur de Sèvres, et Mme Brongniart, qui écrit moins souvent et se contente surtout de post-scriptums. Cette correspondance nous vaut de nombreux détails sur la vie de famille parisienne, mais des lettres de Brongniart sont aussi publiées, seulement en partie, ou bien des faits sont avancés qui reposent sur des lettres non reproduites. On a l'impression que Brongniart pourrait nous renseigner utilement. Mais il faut y renoncer. La correspondance a été anéantie par le feu lors de l'invasion en 1940. Mais voici une autre source. M. J. Silvestre de Sacy a hérité récemment des portefeuilles de son ancêtre. Sans doute, des dessins avaient déjà été donnés au musée Carnavalet à Paris, ceux qui concernent la capitale. D'autres ont disparu. Mais l'essentiel est en bonnes mains. J'exprime ici ma reconnaissance à M. J. Silvestre de Sacy, grâce à qui j'ai pu consulter cette immense documentation : des ouvrages d'architecture de valeur, comme la publication de Victor Louis sur le Grand-Théâtre de Bordeaux, des gravures, des milliers de plans, des dessins au trait, au lavis, à l'aquarelle. Les répétitions sont fréquentes. Des projets paraissent jusqu'à trois ou cinq fois, toujours dans le même style, très caractéristique, menu, microscopique parfois, précis, précieux, avec un sens très vif des nuances pour les lavis et pour les dessins aquarellés, des tons vifs, frais, brillants, ce style étant celui de l'architecte, à preuve des pièces signées, mais aussi de son atelier.

LE THEATRE DE LA MONTAGNE A BORDEAUX.

Si nous essayons de comprendre l'activité de Brongniart comme architecte à Bordeaux, c'est d'abord le monde du théâtre ou plutôt des théâtres bordelais qu'il nous faut évoquer avec l'aide de la magistrale étude du professeur Courteault [3]. On sait combien les

2. Marquise de La Tour Du Pin, *Journal d'une femme de cinquante ans*, Paris, 1913, I, p. 347, cité par S. de S., p. 109 ; la citation de S. de S., p. 91.
3. Paul Courteault, *La Révolution et les théâtres à Bordeaux*. D'après des documents inédits, Paris, 1926, in-8°, 288 p., 8 ill., dont p. 118-119 le portrait

représentations théâtrales ont reflété ou stimulé l'opinion avant et pendant la Révolution et l'engouement pour les représentations ou les ballets est tel que le Grand-Théâtre de Victor Louis ne suffit pas à le satisfaire. Belleville et sa troupe font bien avant 1789 le succès des Variétés qui ont pour cadre soit le Colisée, soit une salle au grand cours Saint-Seurin. Mais, un peu plus tard, en 1790, la salle de la Comédie, près de la porte Dauphine, aménagée après 1756, améliorée ensuite, devenue plus tard un magasin de décors, est réparée et elle est visitée en décembre par une commission qui comprend trois architectes : Bonfin, Lhote et Dufart. Belleville aurait voulu la prendre à son compte, mais Cornu de Boisancourt, un journaliste qui a obtenu d'administrer le Grand-Théâtre, est autorisé à ouvrir le Théâtre comique et lyrique des Variétés dans cette salle rajeunie qui fait sa réouverture au début de 1791 et qui est alors comme une succursale de la grande salle.

Mais Belleville ne se décourage pas. Il continue de jouer et en septembre il ouvre sur le cours Saint-Seurin qui prend à cette époque le nom de cours de Tourny, le théâtre de l'Ambigu comique et des Variétés, en association avec Fleury. Très vite Belleville et Fleury se séparent. Dès octobre, Fleury reste maître du local, l'appelle le Théâtre italien et il s'efforce de le faire marcher seul, mais, dès janvier 1792, il fait banqueroute et son successeur doit fermer les portes en juillet. Quant à Belleville, à force d'obstination, il obtient de s'installer rue du Mirail, dans la chapelle Saint-James et, en avril 1792, il y ouvre le théâtre Molière. L'architecte Laclotte a fait les travaux. La salle est « construite avec goût ; ses ornements seront d'une élégance simple. La voix de l'acteur s'entend parfaitement. On a disposé l'intérieur le plus avantageusement qu'il a été possible ; les défauts qui s'y trouvent tiennent en grande partie au local. L'amphithéâtre a besoin d'être refait [4]. » Ainsi, une salle qui exige des travaux, qui n'a pas encore toute sa décoration, et, d'autre part, le théâtre le plus « patriote » du moment, celui qui a le plus de succès avec des œuvres comme *Jean-Jacques Rousseau à ses derniers moments* (mai 1792) ou *Guillaume Tell* (septembre). En novembre, le théâtre prend le nom de théâtre de la République (mais déjà le Grand-Théâtre était devenu le théâtre de la Nation, et les Variétés, appelées théâtre de la place Dauphine étaient devenues le théâtre

---

de Larive par Lonsing. Avec toute la bibliographie ; P. Bécamps, *La Révolution à Bordeaux (1789-1794) ; J.-B.-M. Lacombe, Président de la Commission militaire*, Bordeaux, 1953. Avec la bibliographie. Ne jamais oublier que Brongniart est à Bordeaux au moment de l'affaire des Girondins, de la Terreur et de la réaction thermidorienne. M. Brun, *Les Théâtres à Bordeaux de 1800 à 1830*, *Rev. hist. de Bordeaux*, t. XXII, 1929, p. 145 *sq* et p. 212 *sq*.

4. Courteault, p. 102, d'après Marandon.

de la Place nationale) et, d'autre part, Belleville a été éliminé de la direction et remplacé par Mayeur, et c'est sous l'administration de ce dernier que paraît Larive.

Nombreux sont les acteurs et chanteurs parisiens qui viennent se faire applaudir à Bordeaux durant ces années troublées et, par exemple, Vanhoeve, de la Comédie française, avait obtenu un engagement au Grand-Théâtre (de la Nation), mais il avait préféré bientôt paraître à la salle Molière. Quant à Larive, émule et héritier de Lekain, il était déjà venu à Bordeaux en 1785 et en 1787 : Lonsing fait alors son portrait en buste, le visage inspiré, les yeux levés vers le ciel, le front couronné de lauriers. Larive joue dès février 1793 (première, le 4) avec succès *L'Ami des lois*. Il est « accueilli par tout ce qu'il y avait dans la ville d'honnêtes républicains ».

Ces détails étaient nécessaires pour montrer la complexité de la vie théâtrale en 1793 et d'autant plus que Larive est responsable de la venue de Brongniart qui arrive aussi en janvier et qui loge dans la même maison que lui, numéro 6, rue Pilet, chez le citoyen Saint-Aurens [5]. Larive l'avait invité à construire un théâtre pour sa troupe afin de supplanter la troupe révolutionnaire du Grand-Théâtre et cette assertion semble à première vue étonnante puisqu'il joue et jouera uniquement dans cette chapelle que Laclotte vient d'aménager. Mais le local est incommode et d'accès difficile et, d'autre part, la troupe est divisée en deux tendances. Le 28 décembre 1792, le directeur du théâtre de la République, Mayeur, accepte un plan de l'architecte Roché ; le 9 janvier 1793, il signe une convention avec Roché et Thiac le fils. Mais, ami de Larive, il avait déjà décidé ce dernier à venir : une tournée ne s'improvise pas, et surtout en 1793 ; et Brongniart, de son côté, a dû entendre parler du projet tout de suite à Paris, même avant le départ de l'acteur ; ce n'est pas d'après des avis (perdus) venus de Bordeaux qu'il se lance dans l'aventure [5].

Si notre explication est exacte, Thiac et Roché, architectes locaux, interviennent d'abord. Leur théâtre se trouve dans le même quartier que la salle Molière et est pris sur les terrains de l'ancien couvent des Grands-Carmes acquis par Peixotto à loyer, à l'angle actuel du cours Victor-Hugo et de la rue Honoré-Teissier. Il aura 1 094 places. On y avait prévu un foyer spacieux, élégamment décoré, dont la vue donnera sur les Fossés, et bien chauffé l'hiver,

---

5. Courteault, p. 117-118 et note 1, p. 118. Courteault écrit que Mayeur « alla fonder un nouveau théâtre » après avoir parlé de la proclamation du 23 septembre de Corse et Brochard. « En septembre, une scission se fit dans la troupe du théâtre de la République. » Elle est en fait en germe dès décembre 1792. Le logement, 9, rue Pilet, d'après la lettre du 23 avril 1793, *in* S. de S., p. 92-93.

qui « pourra servir dans les entractes de rendez-vous aux gens d'affaires, de lieu de rassemblement et de club aux politiques qui y trouveront les journaux de la ville et les principaux de la capitale ». Et pour payer les frais, Mayeur est aidé par « des amateurs opulents » (dont sans doute Peixotto), et il crée 80 actions de 100 livres chacune [6].

Cette question financière préoccupe Brongniart. Il avait pensé prendre l'affaire à son compte, il y renonce et « se contente de réunir des souscripteurs qu'il cherche jusqu'à Paris et qui ne lui verseront d'ailleurs que des fonds insuffisants ». Cette indication de M. de Sacy résume des lettres perdues et nous n'en saurons jamais davantage sur ce début des soucis financiers de notre architecte [7]. Mais nous le voyons travailler pour le théâtre, sûrement celui de Thiac et Roché.

Rien n'est plus naturel si l'on se souvient que son premier ouvrage, en 1765, est un théâtre à Caen et qu'il est l'auteur du Théâtre Louvois de Paris, achevé en 1791 et très admiré. Le 8 mai, Brongniart écrit à sa fille :

> Je me délasse des plans que j'ai faits toute la journée en t'écrivant sur le soir. Je suis obligé de travailler à ma place jusqu'à l'heure du souper, car les entrepreneurs de spectacles ne peuvent pas commencer leur bâtisse que tous les plans et devis ne soient faits et déposés chez le notaire. Ainsi ne pouvant trouver de dessinateurs à Bordeaux, il faut que je fasse tout moi-même ; aussi je n'ai guère le temps d'aller voir la jolie campagne. J'ai deux autres plans à faire dont je n'ai encore fait que les esquisses et après lesquels on soupire, sans ceux qui pourront venir par la suite et dont il est déjà question. Si beaucoup de jeunes gens n'étaient pas partis pour la Vendée, j'aurais trouvé des aides pour mes dessins, mais on espère qu'ils vont bientôt revenir, après avoir anéanti les maudits contre-révolutionnaires qui font tous nos malheurs [8].

D'après d'autres lettres perdues, Brongniart fait venir, outre des vêtements, ses cartons à dessin et, en juillet, son miroir ovale. Il ne vit pas en reclus. Il va le soir applaudir Larive qui fait toujours salle comble. Il « cherche des sujets de spectacle ou de régler des pantomines pour Larive » [9]. Le contraste est grand entre ces occupations et les menaces qui pèsent sur l'architecte. La Convention, non contente d'avoir mis hors la loi les Girondins, menace Bordeaux, et, le 23 juillet, elle décide de ranger parmi les émigrés ceux qui n'en sortiront pas immédiatement. Mais Mme Brongniart fait le siège de deux conventionnels, amis de la famille, Fourcroy, un cousin, et le puissant David. Sa lettre du 24 juillet et celle d'Emilie du 25 juillet

6. COURTEAULT, p. 118.
7. S. de S., p. 97.
8. S. de S., p. 93.
9. S. de S., p. 94 et 95.

racontent comment, grâce à son intervention, la Convention excepte de la mesure les artistes, de sorte que Brongniart, recevant les lettres au moment où il avait déjà pris place à grand peine dans une voiture assiégée par les fugitifs, décide de rester et de travailler à l'entreprise lancée par Mayeur [10]. Larive retourne à Paris.

Les mois passent. L'architecte reçoit des dessins de sa fille. Elle est l'élève de Chaudet, sculpteur et peintre, et se fait conseiller par David. Il loue et critique :

> Ne te rebute pas d'aller chez David, quoiqu'il ait peu de temps à te donner, car un mot de cet habile homme vaut mieux que les longs discours d'un peintre ordinaire.

Le 18 ventose an II, il écrit :

> Je suis en train de faire peindre les intérieurs de notre salle et j'aurais besoin de toi, ma Ziguette. Oh ! dame, te voilà bien fière. Voici ce que c'est. Avec l'aide de ton maître Chaudet, il faudra que tu me dessines plusieurs têtes de profils qui seront inscrites dans un cercle de 18 à 20 pouces de diamètre. Ces têtes doivent être d'un beau style antique et puis tu lui demanderas à ton maître Chaudet s'il peut et veut me dessiner en grand comme l'exécution deux grandes figures dans le genre de celles qui sont à l'avant-scène du théâtre de Louvois. Je n'ai besoin que du trait, mais il faut qu'il soit dans son style. C'est à dire dans le bon style. Son temps ne sera pas perdu, il me dira ce qu'il lui faudra. Cela ne sort pas de ma poche, mais de celle de celui qui a entrepris la peinture de la salle. Ainsi tu iras un jour avec Chaudet à la salle de la rue de Louvois, où il verra ce que je lui demande et toi tu verras la place des têtes que je te demande. Il m'en faudra six et tu me diras aussi ton prix. Cela te fait rire, mais moi qui ne ris pas, je veux avoir quelque chose de toi dans ma salle et je veux que ta peine soit récompensée.

Brongniart sera très satisfait du travail [11].

Les travaux étant avancés, c'est en septembre que la troupe du théâtre de la République se divise en deux. Corse et Brochard prennent la direction du théâtre de la République, c'est-à-dire la salle aménagée par Laclotte, rue du Mirail, et Mayeur ouvre le 29 septembre la salle de Brongniart à laquelle il donne le nom de théâtre de la Montagne. Pour Courteault, Mayeur a été éliminé parce que plus modéré quoique patriote, et à le lire on a l'impression que

10. S. de S., p. 95 et 96. En ce qui concerne Larive, « les circonstances l'ayant obligé d'en sortir (de Bordeaux), il s'exila paisiblement et emporta l'estime et le regret de tous nos compatriotes ». Craignant d'être considéré comme émigré, il a dû partir en juillet. Il sera jeté en prison à Paris pour avoir fait partie de la troupe des Comédiens français, mais il arrivera à se faire libérer. Voir COURTEAULT, p. 119 et note 1, qui cite SAINTE-LUCE, *Histoire de Bordeaux pendant dix-huit mois*, p. 34. Larive paraît dans *L'Ami des lois* qui est joué pour la première fois le 4 février 1793.
11. S. de S., p. 99 (à propos de David) et p. 100 (la commande à Emilie).

la décision de fondation date de ce mois, mais si la fondation est de septembre, la décision est bien antérieure. D'autre part le nom même du théâtre montre que Mayeur est du côté des éléments avancés.

Nous sommes en pleine Terreur. Bertrand, à la tête d'une municipalité montagnarde, les représentants en mission, comme Ysabeau, et surtout Lacombe, sont vigilants. La commission militaire fait arrêter le 28 novembre les troupes des théâtres de la Nation (Grand-Théâtre) et des Variétés de la place Nationale. Le 6 décembre, Ysabeau et Tallien décident que « le spectacle connu à Bordeaux sous la dénomination de théâtre de la Nation est supprimé », et pour faire du Grand-Théâtre une « école nationale, et attendu les preuves réitérées de patriotisme qu'ont données jusqu'à ce moment les acteurs du théâtre de la République ci-devant de Molière », leur accordent la jouissance du théâtre de Louis. Il reste désormais deux troupes, celle de Mayeur au théâtre de la Montagne (salle Brongniart) et celle de Brochard et Corse au Grand-Théâtre, la salle de Laclotte, rue du Mirail, étant fermée. Et nous comprenons alors le passage suivant d'une lettre de Brongniart du 5 décembre :

> Il est presque certain qu'il n'y aura que ce théâtre (celui de Louis) et celui que je bâtis. Ainsi tu vois que nos actions n'en deviennent que meilleures et plus sûres [12].

« Que je bâtis » : la salle par conséquent n'est pas finie. Mais elle sert. Peu de jours après cette lettre, le 25 décembre 1793, à la suite d'une « indécente » représentation d'une *Tentation de saint Antoine*, la troupe de la Montagne est mise en arrestation par les soins du « vertueux » Lacombe. Mais les 45 artistes sont interrogés dès le 25 décembre et aussitôt libérés. Ceux du Grand-Théâtre, interrogés entre le 29 novembre et le 9 décembre, avaient été presque tous libérés et ceux des Variétés le seront en janvier 1794 [13].

Nous ne savons rien du théâtre de la Montagne pour l'année 1794. Après Thermidor, Brochard, Corse et leur troupe sont persécutés et en février 1795 expulsés sans indemnité du Grand-Théâtre. Ils reprennent possession de la salle de Laclotte de la rue du Mirail, c'est-à-dire le théâtre Molière qui avait été fermé et qui rouvre en mai 1795. Peu de jours après, Corse se fait bâtonner par de jeunes réactionnaires, « en plein théâtre Molière ». La troupe est mal vue par les contre-terroristes et Brochard quitte Bordeaux en août 1796. Mme Dorfeuille, qui dirige le théâtre Molière depuis la fin de 1795, ferme ses portes en décembre 1797, faute de spectateurs. Quant à

12. COURTEAULT, p. 144 et 145 ; S. de S., p. 112.
13. COURTEAULT, p. 139-140.

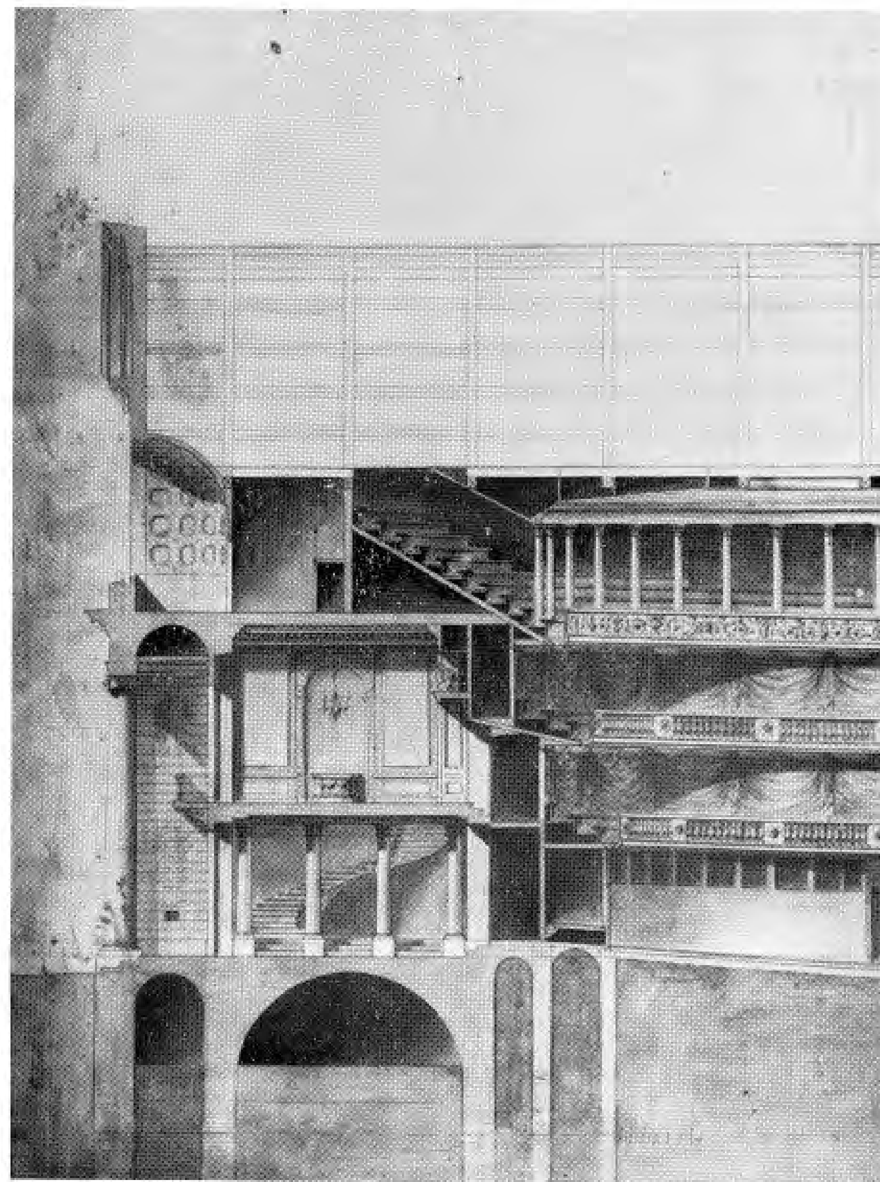


PLANCHE I

Théâtre de Bordeaux. Coupe, entrée, escalier, foyer.

Mayeur, il donne après Thermidor un nouveau nom à la salle de Brongniart, il l'appelle Théâtre Français et nous ignorons l'activité de ce dernier, puis il dirige le théâtre des Variétés amusantes qui est l'ancienne entreprise de Belleville. Il fait faillite en juin 1795 et il est trop heureux de retourner comme acteur dans la troupe de la salle de Laclotte, rue du Mirail. D'après des lettres détruites, Brongniart n'arrive pas à réunir les souscriptions nécessaires pour payer les travaux qu'il a entrepris et faute de fonds il ne peut achever son théâtre. Après son retour à Paris l'affaire est mise en liquidation dans le premier mois de 1795 et il ne s'agit pas, comme le croit M. de Sacy, du théâtre Molière de la rue du Mirail. « Brongniart qui, lors de la répartition, avait produit une créance égale au montant de ses honoraires, s'en retira avec 8 400 francs en assignats. » Durant ces mois, « les lettres (détruites) de Lareinty, garde-magasin de l'hospice militaire, qui lui est tout dévoué, prouvent l'inanité de ses projets. Les capitaux se faisaient de plus en plus rares et il était impossible de trouver le moindre souscripteur [14]. »

Ainsi pour Brongniart, un échec financier et beaucoup d'efforts. Une salle qui a servi sans être achevée et qui ferme bientôt. Ce théâtre fantôme, nous le connaissons grâce à un grand dessin au trait rehaussé de lavis et d'aquarelle, avec une inscription ancienne : « Théâtre de Bordeaux ». L'œuvre n'est pas sans analogie avec le théâtre Louvois démoli en 1825 (*pl. 1 et 2*), mais bien connu par des descriptions et des gravures et où il y avait aussi des colonnades, quoique moins longues, trois étages de loges et des pans d'étoffes drapés autour des loges d'avant-scène [15].

A droite, le théâtre, épure rigoureuse, avec du gris, du rose et du jaune. A gauche, l'entrée : une façade plate, mais une loggia avec une voûte ornée de caissons et encadrée de deux colonnes dont une seule est visible. Après les balustres jaunes, c'est le foyer éclairé par un lustre jaune, le socle de faux marbre rose, les murs d'un blanc gris-bleu avec des encadrements de jaune et de rose, puis l'escalier gris décoré de sculptures gris-bleu. Pour la salle, tandis que la partie inférieure est animée par des tonalités roses et jaunes les deux étages ont des sièges bleus et des étoffes bleues ornées de franges et de glands jaunes, des balustres aux décorations dorées suggérées par du jaune et de l'orange et on distingue les six cercles et les têtes

14. S. de S., p. 114.
15. Collection S. de S., *Théâtre de Bordeaux*, 72,5 cm × 45 cm. La façade du théâtre de Caen, pl. II du livre de S. de S., plan et scène du théâtre Louvois, pl. XXXVI. L'élévation du théâtre de Bordeaux de Brongniart a aussi des analogies avec le théâtre de Caen pour la façade et l'entrée, mais bien peu avec les deux plans de Roché de 1792 aux Archives Mun. de Bordeaux (Théâtre, Topographie) et à la Bib. Municip. (Topogr. XXVI, 14) .

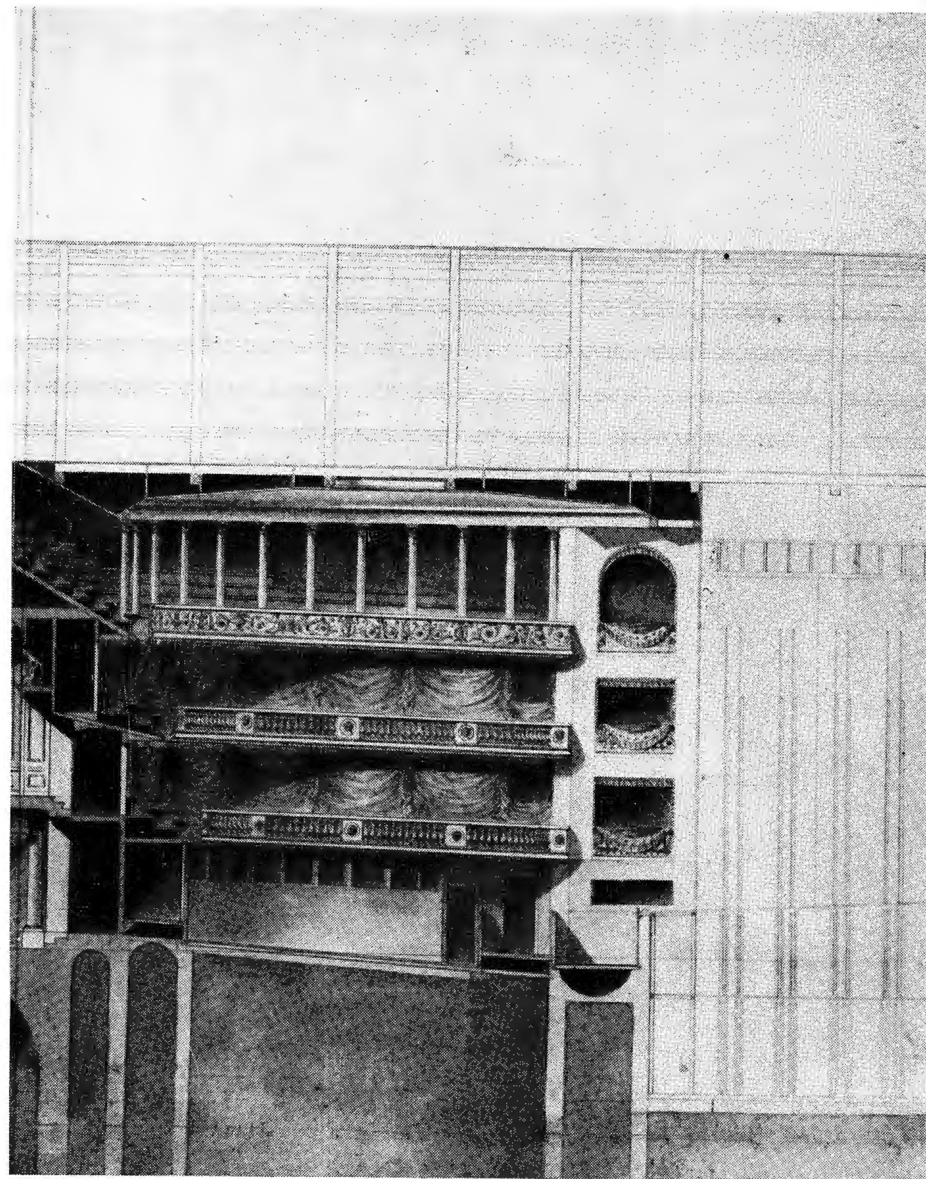


PLANCHE II

Théâtre de Bordeaux. Coupe. Salle.

avec du jaune et du rose, qui correspondent à celles que l'architecte a commandées à sa fille ; le troisième étage propose une belle colonnade et une corniche aux nuances jaunes et roses, des bancs gris-bleu ou gris-rose contre les murailles lilas et un devant aux grotesques dorés jaunes sur fond blanc avec des motifs décoratifs jaunes et roses. Enfin, avant la scène, dont le dessin net est rehaussé d'un lavis rigoureux, les loges de l'avant-scène ont des fonds lilas, des encadrements roses et jaunes, des étoffes roses et bleues avec des franges rose-jaune, des broderies rose-jaune sur fond blanc.

Au total, un ensemble riche et joyeux aux dominantes bleues, d'un bleu ciel soutenu, qui nous donne une idée du théâtre Louvois, et surtout de la salle de Louis avant les changements de Lacour qui remplace vers 1800 par du rose le bleu voulu par le grand architecte.

DECORS DE THEATRE

Brongniart a peut-être donné des décors pour la salle de Bordeaux. Il cherchait, on l'a vu, des sujets et des pantomines pour les Thermidoriens. Les décors dont nous allons parler, postérieurs à Thermidor, concernent sans doute ces fêtes. Mais ils nous donnent une idée des tendances et du style de l'artiste à Bordeaux même. Pour les comprendre il faut se souvenir que le Théâtre de la Nation (de Louis) avait donné, le 6 décembre 1792, *La Révolution de Syracuse ou la Royauté abolie*, œuvre de Soulinières qui avait d'abord été lue au club des Amis de la Liberté.

« La toile se lève et représente le palais de Monsieur Veto ; on lui apprend les plaintes que son peuple fait contre lui et les déprédations de Madame Veto. Il se fâche ». Insurrection, le Roi cède. Constitution : le Roi jure et rejure et ne tient rien. Attaque du château. Le ménage royal est enfermé dans une tour, on lui fait son procès. Condamnation à mort. Au cinquième acte, « la guillotine sur le théâtre excite un mouvement de stupeur dans la salle... Des femmes se trouvent mal. Enfin, au milieu du silence le plus absolu, Monsieur et Madame Veto arrivent au pied de l'instrument fatal. Au moment où ils montent à l'échelle, un cri du peuple ordonne leur grâce et les condamne à une prison perpétuelle [16]. »

L'architecte n'a pu assister à la représentation, mais il en a entendu parler et il s'en inspire. Ses décors qu'ils aient servi ou non sont postérieurs au séjour bordelais. Ils nous aident pourtant à imaginer ceux de 1792. Ils nous résument l'histoire récente de la France comme la pièce de 1792, mais en dépassant Thermidor.

16. COURTEAULT, p. 113-114, et p. 153-155 à propos du ballet de Jullien, *Le Calendrier républicain*, donné au printemps 1794.

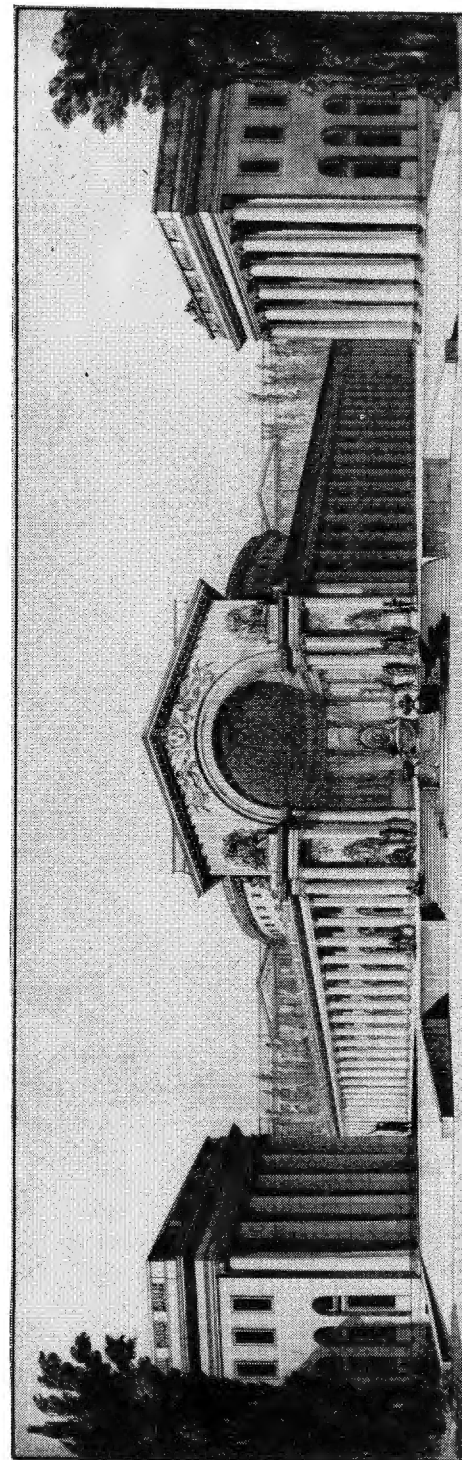


PLANCHE III

Décor du 10 août 1792.

Ces grands dessins au lavis sont accompagnés de texte. Le premier est consacré au 14 juillet :

Le peuple en insurrection se porte sur la Bastille, la prend et la démolit, il danse sur ses ruines. (La décoration disparaît et laisse voir la suivante.)

S'inspirant de gravures, Brongniart fait d'abord un grand dessin à la plume et au trait, puis un second très soigné au lavis. Un premier décor parallèle à la scène montre des maisons, des murs, une porte monumentale et à gauche une maison en oblique rejoint le bord de la scène ; l'ensemble est bas et en grande partie dans l'ombre pour mettre en valeur le second décor avec la Bastille, énorme, élevée, éclairée, sauf pour la partie droite et la construction à droite sur la boîte de fond, à gauche, des maisons menant à une éminence et le ciel [17].

Le second décor concerne le 10 août 1792 (*pl. 3*). Voici le texte :

« Le peuple se croyant libre sous une constitution monarchique danse auprès d'un palais dont le milieu représente la salle du trône ; une querelle s'engage entre lui et les gardes. Nouvelle insurrection. Le palais détruit disparaît. »

Des portants latéraux se répondent : d'abord des bosquets, puis des palais représentés en oblique par rapport à la scène, un côté, celui qui est presque parallèle à la scène, très simple avec des baies cintrées et des fenêtres d'attique sous l'entablement et la balustrade, mais l'autre côté, tourné vers le centre de la scène, celui de la façade est décoré de colonnes colossales. Pour les deux côtés des plans inclinés mènent à une scène surélevée qui correspond à ces deux façades, ainsi que des gradins qui encadrent une tribune sur laquelle Brongniart a disposé entre deux tabourets à l'antique le trône royal. Sur la scène supérieure, il a dessiné des soldats le fusil à l'épaule et des promeneurs. Des passages sont ménagés entre les portants et la toile de fond qui montre un palais dont les effets de perspective et d'éclairage donnent l'illusion que la partie centrale s'avance et c'est une arche triomphale qui se creuse en demi-cercle ; en bas une colonnade avec des statues entre les colonnes pour les côtés, mais ouverte au centre sur une galerie de colonnades sans fin, en haut une demi-voûte à caissons. De part et d'autre, deux colonnes entre lesquelles s'élève un socle et une statue, et qui ont au-dessus de l'entablement des sculptures en bas-relief. Le tout pris sous un fronton décoré de renommées qui encadrent l'écusson aux fleurs de lys. Cette partie centrale est encadrée de deux longues colonnades à balustres derrière lesquelles paraissent des baies et des fenêtres d'attique, comme pour les pavillons latéraux. Elle masque une construction ronde aux petites fenêtres, sous la balustrade qui paraît de part et d'autre du fronton. Puis, après une haie de peupliers, on distingue un immense palais aux dominantes horizontales coupées par deux frontons symétriques [18].

---

17. *Le 14-Juillet*, 64,5 cm × 20 cm. Dessin au trait sur papier calque jaune de même dimension.

18. *Le 10 août*, 64,7 cm × 20 cm. Le dessin au crayon du Palais avec ses deux ailes, au verso de celui de *La Liberté*, 71,5 cm × 27,2 cm. Le plan, environ 30 cm × 20 cm.

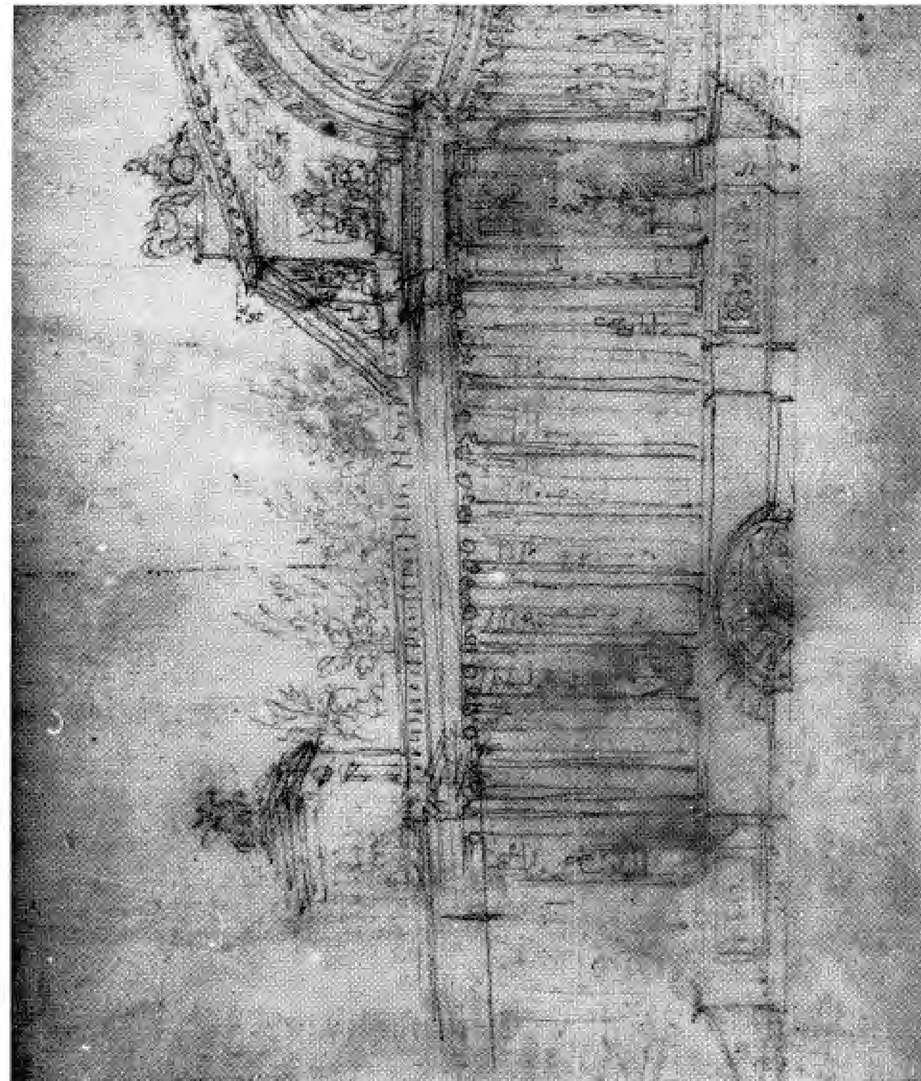


PLANCHE IV

Etude pour le palais du 10 août : partie gauche.

Brongniart reprend ici des motifs qui lui sont chers. L'arc sous fronton entre colonnes jumelées amplifie l'idée du théâtre de Caen, en creusant l'arche. Les portiques à colonnes ont déjà servi pour le pavillon de plaisance du duc d'Orléans, rue de Provence, en dessinant deux galeries courbes qui encadrent le pavillon central. Ce dernier est rond et il est précédé d'une entrée, avec une loggia, des colonnes, des gradins, le tout en segment de cercle.

Mais l'architecte innove et il a tâtonné à preuve deux dessins au crayon au verso du dessin de la Liberté. Le premier, magnifique étude au crayon, propose deux variations. A droite, tout correspond en somme au décor définitif, à part un brasero placé dans la loggia de l'arche. A gauche, beaucoup de différences (*Pl. 4*). La construction centrale se prolonge comme un temple antique qui partirait du fronton. Les colonnes jumelées près de la loggia centrale sont davantage séparées. Devant elle sur la base, un bas-relief. Au-dessus d'elles et à l'angle du fronton, une assise avec un char et un cheval. La colonnade est plus courte, elle est devenue un portique à deux rangs de colonnes qui ouvre sur un espace et ce dernier est fermé par un autre portique en oblique. Le mur en bas de la colonnade est percé d'une ouverture semi-circulaire qui suggère une entrée de prison et le portique butte sur un massif qui avance ; à la base une statue entre les colonnes, au-dessus du massif, plus haut que les balustres du portique, un groupe équestre. Tout à gauche, un escalier descend du portique.

Le second dessin est un plan qui explique les intentions de l'inventeur et apporte d'autres indications. A droite, le portique à deux rangs de colonnes est davantage en retrait. Dans la loggia centrale, le trône. A gauche le portique à deux rangs de colonnes qui butte sur le massif d'où part un autre portique en oblique par rapport au premier, et très nettement indiqué, l'escalier à l'extrémité de la composition. Sur la même feuille, croqués avec verve le groupe équestre du massif, le char, son guide et son cheval pour le fronton.

Il y a entre ces dessins préparatoires et le projet définitif une différence de tendance. Les dessins donnent une impression plus grande de richesse et d'animation et on pourrait risquer une comparaison avec la façade du Grand Palais du XIXe siècle qui apporte au cœur de Paris une note baroque. Le décor au contraire est d'un néo-classicisme sobre et élégant, grâce aux pavillons latéraux, à la rotonde de l'arrière-plan et aux interminables péristyles. L'arche et la loggia mêmes correspondent à l'une des tendances caractéristiques du nouveau style.

Le troisième décor et l'action du troisième acte sont compliqués. Le thème est les journées des 9 et 10 thermidor de l'an II (*Pl. 5*). Brongniart, qui est l'opportunisme même, se révèle antirobespierriste.

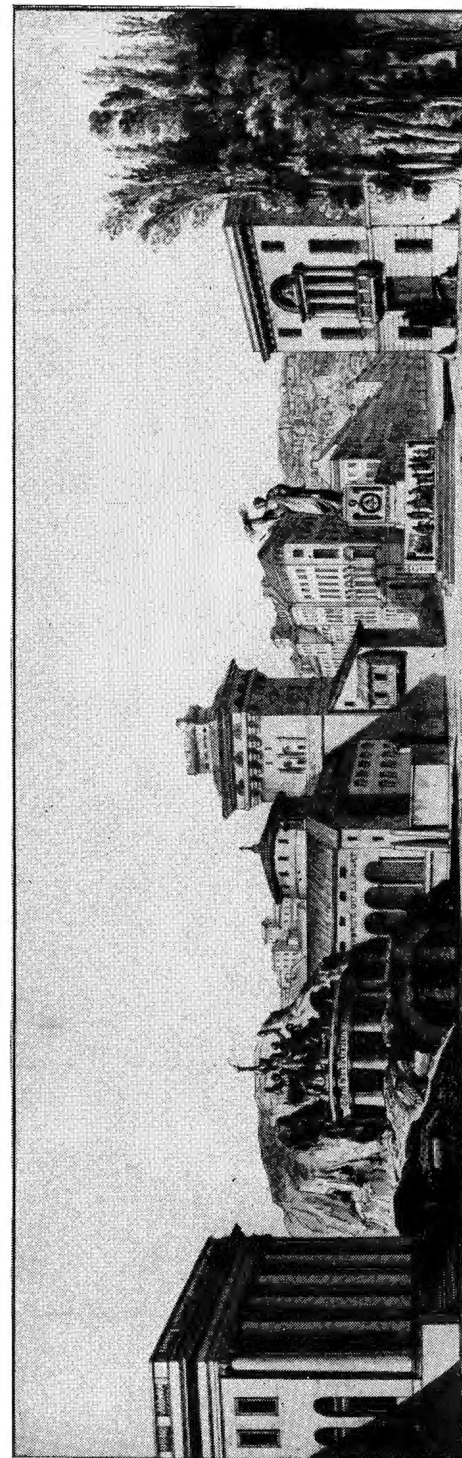


PLANCHE V

Décor des 9 et 10 thermidor An II.

Des prisonniers gémissent dans les prisons. La guerre civile fait rage mais la justice réduit les furies [19].

Nous retrouvons, à gauche, le portant du pavillon à colonnes du second acte mais prolongé vers le centre par un talus. Il a pour pendant à droite un palais néo-classique, dont la porte centrale est dominée par un balcon avec quatre colonnes et un entablement, puis une ouverture en demi-cercle. Pour les deux côtés des ouvertures sans décoration. Pour le haut, une corniche et un muret sans balustre. Ce palais se poursuit vers la droite par un mur élevé caché par un groupe d'arbres.

Le second plan de la scène est occupé par deux décors séparés. A droite, des degrés, une base de bas-relief, un socle décoré de faisceaux et d'une couronne ornée du triangle et la statue de la Liberté. Derrière, deux rues bordées de maisons, et il s'agit de la toile de fond, mais il semble que la rue de droite forme une allée montante entre les maisons et le palais. Au centre et à gauche la toile de fond propose un redoutable donjon à créneaux et machicoulis, une tour ronde et une sorte de loggia aux colonnes très minces et aux arcades en plein cintre, à la manière italienne. Entre cette toile de fond et le palais de gauche, un autre praticable : une colline, des falaises escarpées, en bas, trois ouvertures menant aux prisons, plus haut sortant des falaises un étonnant ensemble néo-classique, des colonnes trapues dessinant un arc de cercle et derrière des sculptures sombres en contre-jour, une femme qui brandit une torche enflammée et qui est la Discorde. Cette invention d'un néoclassicisme farouchement romantique,. les constructions du centre qui attestent la curiosité du passé, et les deux palais le goût à la mode sont à verser au dossier de l'idéal artistique de l'époque, celui de Desprez en Suède dans le même temps, mais Brongniart est plus précis, méthodique, logique.

Le quatrième décor a pour titre « Liberté. Constitution acceptée l'an 5, Egalité [20] » (*Pl. 6*). La Liberté reçoit l'hommage du gouver-

19. *Les 9 et 10 thermidor*, 64,7 cm × 20 cm. « Presque toutes les maisons d'une grande ville sont transformées en prisons. Sur un temple des Euménides, trois Furies sont assises sur un trône de fer. Des satellites de ces furies sortent du temple en dansant à la manière des cannibales et sur des airs analogues. Le peuple, après la destruction du trône monarchique, se livrait à la joie. Ces cannibales se mêlent avec lui, des querelles s'engagent et ces monstres entraînent leurs victimes dans des prisons sur lesquelles ils ont osé graver le mot Liberté. Les gémissements de ces victimes sont étouffés par les cris de ces cannibales. Cependant, le peuple les entend et une partie se jette aux pieds de la Justice qui est voilée. Le ciel répond à leurs vœux par un coup de tonnerre qui, déchirant le voile de la Justice, la laisse voir armée d'un foudre étincelant dont les traits vont réduire en poudre les trois Furies et leur demeure (La décoration disparaît). »

20. *La Liberté*, 64,5 cm × 20 cm. « La Liberté assise sur les tables de la Constitution de l'an IV est entourée de candélabres et de portiques de verdure

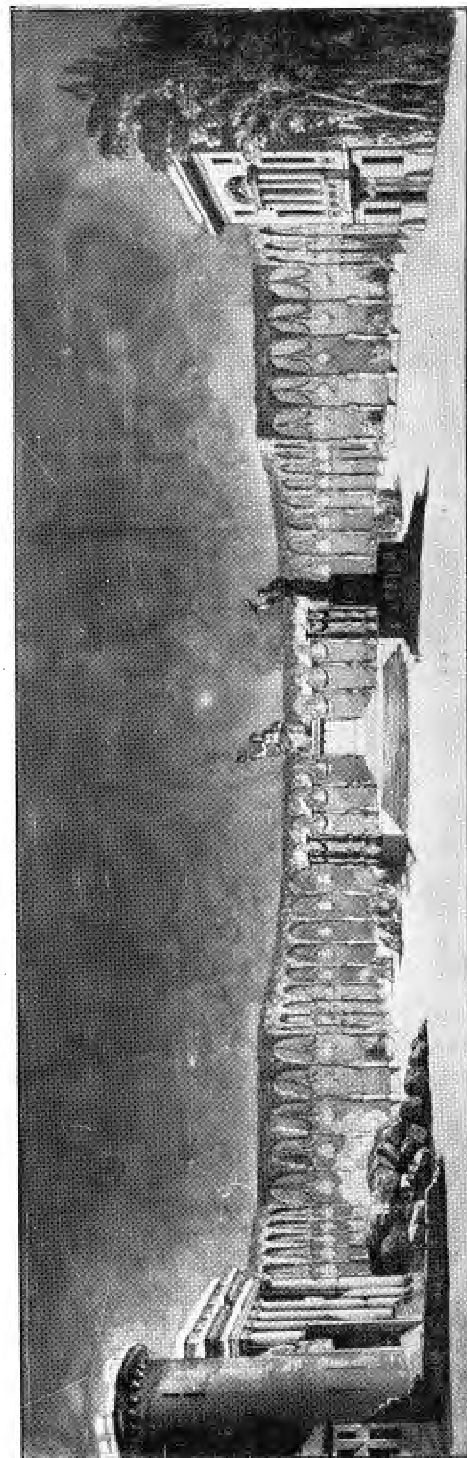


PLANCHE VI

Décor de théâtre : La Constitution acceptée.

nement et le peuple se livre aux joies de la danse. Voici à nouveau à gauche le palais au péristyle avec son talus, mais augmenté tout à l'extrémité d'une tour gothique et à droite le palais au balcon avec son bosquet. Voici repoussé vers le fond, le monument de la justice. Mais voici des innovations. Au troisième plan, des degrés, un socle et la statue de la Liberté assise sur les tables de la Constitution, le tout entouré de grandes torchères. Des personnages agenouillés vénèrent la Constitution, et, Brongniart, sans doute, a voulu que l'on pût passer entre le monument et la toile de fond. Sur cette dernière, il a figuré une suite d'hermès prolongés par de graciles montants formant des arceaux avec de fines guirlandes. L'ensemble forme d'abord des décrochements anguleux et se creuse en hémicycle au centre. La scène se passe la nuit. Brongniart ménage partout des éclairages, ceux des torchères centrales, ceux du haut de la tour, des entablements et des corniches des palais, où des hermès et des lumières brillent au milieu de chaque arcature. Au milieu du talus de gauche, une lueur d'où part une fumée lumineuse comme pour un feu de Bengale. La féerie nocturne, la grâce délicate du décor presque pompéien attestent le raffinement du décorateur et au total ces quatre décors révèlent la fantaisie et sa variété dans l'invention, mais aussi sa réflexion et sa logique.

LE TEMPLE DE LA RAISON A NOTRE-DAME A BORDEAUX (1793)

Ces décors de fêtes révolutionnaires nous mènent à la décoration du Temple de la Raison que Brongniart exécute en 1793 à Notre-Dame de Bordeaux. Ici le rappel de quelques dates et faits s'impose. A Paris, le 10 novembre 1793, le Temple de la Raison (Notre-Dame) voit la Liberté gravir la Montagne érigée dans le chœur et surmontée du Temple dédié à la Philosophie, puis s'asseoir sur un trône de verdure et recevoir les hommages des spectateurs. La fête est imitée à Paris et en province, et il arrive que des scènes scandaleuses ont

illuminés et décorés de gaines représentant toutes les vertus sociales... Le gouvernement s'approche de la statue et jure que le peuple ayant conquis trois fois sa liberté maintiendra la Constitution de l'an IV jusqu'à la mort. Le peuple se livre aux danses et aux jeux. »

Dans une grande chemise de papier bleu avec l'inscription « Fêtes publiques » et, dispersés dans les portefeuilles, d'autres dessins à mettre en rapport avec des fêtes ou des représentations. A retenir deux feuilles de 75 centimètres sur 30,5 ou 33 centimètres qui déroulent un décor identique en demi-cercle comme celui d'un éventail. D'un côté en bas l'hiver, ses arbres morts, la neige, la glace, de l'autre, l'été, la verdure, les fleurs, les cascades, les gazons. L'hiver ou la stérilité, est représenté à gauche dans un cas, à droite dans l'autre et de même pour l'été ou la fécondité. Les deux épisodes sont réunis par des nuages et le ciel et, au milieu, paraît la balance de la justice.

lieu qui froissent l'âme populaire jusque dans ses replis les plus profonds. Si la fête de la Raison qui est aussi celle de la Liberté prend une allure antichrétienne et athée, très vite une nouvelle tendance paraît qui mène au décret du 18 floréal an II (7 mai 1794) où Robespierre fait reconnaître par la Convention l'Etre Suprême. La fête organisée par David le 20 prairial an II (le dimanche de Pentecôte) annonce à Naigeon, l'éditeur de Diderot, une religion nouvelle et une idolâtrie nouvelle et elle contribue à la chute de Robespierre. Mais dans les années suivantes, on continuera à célébrer Raison et Liberté dans les Champs de Mars ou dans d'anciennes églises devenues Temple de la Raison, de la Liberté, de l'Etre Suprême.

A Bordeaux, le 7 frimaire an II, le Conseil général de la commune décide de consacrer un Temple de la Raison « à cette puissance de l'âme qui nous distingue de tout ce qui respire dans l'univers ». Elle inspire la fête même qui a lieu le 20 frimaire (10 décembre 1793) en présence des représentants Tallien et Ysabeau, et du général Brune, et qui se compose de deux parties, un cortège et une cérémonie dans le temple.

On s'étonnera de la collaboration de Brongniart d'autant plus que dans une lettre du 1er juin, il avait décrit les splendeurs de la Fête-Dieu et de la procession. « Sans être à Bordeaux plus dévot qu'ailleurs, on y respecte le culte quel qu'il soit parce qu'il est un hommage à la divinité et un frein pour ceux qui en ont besoin », et plus tard il reviendra à des sentiments chrétiens. Mais comme beaucoup d'artistes du temps, il est peu religieux, il est l'ami d'artistes révolutionnaires, le cousin du savant Fourcroy, membre de la Convention et, à Bordeaux, il est en relation avec la troupe de Mayeur et du théâtre de la Montagne, bien plus, avec les représentants Ysabeau et Tallien et c'est à eux sans doute qu'il doit d'être chargé du présent travail[21].

« C'est avec une parfaite inconscience qu'il décrit la sacrilège marcarade qui tourne en dérision les cérémonies religieuses admirées par lui quelques mois plus tôt », et que nous connaissons par une précieuse relation manuscrite et les témoignages de l'époque. Le cortège fait de seigneurs, moines, nonnes, prêtres avec le pape sur une haquenée blanche arrive devant l'église au coin de notre rue J.-J.-Bel. La porte du temple est fermée. Un docteur en Sorbonne avance sur le parvis et dit : « Jetez ces colifichets au feu. » Aussitôt, tous de jeter à qui mieux mieux livres et décorations sur un bûcher avant d'entrer « enfin délivrés des attributs de l'erreur » dans le temple dont la porte s'est ouverte.

21. Sur la fête du 20 frimaire, COURTEAULT, p. 146-147 et bibliographie. La lettre du 1er juin citée par S. de S., p. 94.

Brongniart a-t-il participé à l'organisation du cortège ? Il ne le dit pas. Mais il a décoré le temple, très vite entre le 7 et le 20 frimaire.

Tout s'est passé à merveille dans le plus grand ordre. Les ouvriers ont travaillé avec une activité incroyable et l'église qui, ce matin, était encore encombrée de plus de 40 établis de menuisiers de bois de toute espèce, de copeaux sans nombre... Le soir, j'ai fait illuminer l'église à ma manière. C'est à dire qu'en entrant elle était parfaitement claire sans qu'on vît aucune lumière. Aussi la montagne qui était exécutée au fond de ce temple a t-elle fait un effet surprenant. Il est parti un battement de main universel. Je ne puis te dire combien les chefs d'atelier de peinture, menuiserie, charpente, machines, etc..., ont d'attention pour moi et combien ce monde-là m'aime. Ils trouvent véritablement que je suis un bon sans-culotte, nous nous tutoyons tous. Quelques-uns avaient de la peine à s'y résoudre à cause de cette espèce de respect qu'inspire le talent du chef sur ses subordonnés. Je leur ai bien expliqué que cela n'avait rien de commun et qu'il était tout simple de parler au singulier à une seule personne. J'ai bu et mangé avec eux. Ils buvaient tous à la même bouteille. Je me suis permis d'avoir mon verre et ils ne l'ont pas trouvé mauvais. Nous avons beaucoup ri [22].

Il faut fêter le travail. Les chefs des divers ateliers de peinture, menuiseries, charpentes, qui ont travaillé à la fête de la Raison, l'ingénieur Brongniart qui a dirigé les travaux, l'officier municipal organisateur de la cérémonie, et deux acteurs du théâtre de la République, exécutants de scènes diverses, ont eu l'idée, après un banquet de corps, de se réunir à un banquet à frais commun, un autre jour, et d'inviter les représentants du peuple Tallien et Isabeau à venir à se mettre à la table avec de véritables et bons sans-culottes. L'officier municipal s'est chargé de notre pétition auprès d'eux et le dîner aura lieu...

Tu devrais si bien faire la petite caline auprès du citoyen Gassicour qu'il nous fasse et que tu nous envoies rapidement des couplets pour le jour du banquet. Le citoyen Gassicour a de l'esprit et saisira mon intention. Il faut qu'il fasse parler les divers sans-culottes qui travaillent à l'édifice du Temple de la Raison et à l'élévation de la montagne dans le Temple, qu'il n'oublie pas l'ingénieur bon républicain et bon sans-culottes.

Emilie envoie le 4 pluviose les lettres demandées [23].

Aucune pièce d'archives pour la fête et la décoration aucune mention de Brongniart, comme si tout était hors des règles. Bordeaux a ses architectes et ingénieurs. En 1791, Bonfin a aménagé le Champ de Mars, établi l'autel de la Patrie avec le modèle de la Bastille, les magasins pour serrer les matériaux et c'est lui qui revoit et règle les mémoires. Pour les fêtes de la Liberté des 9 et 10 thermidor, au Champ de Mars, il dresse le trône de la déesse tandis que le citoyen Quera sculpte des détails comme des chimères. Il établit la décora-

22. S. de S., lettre du 11 décembre, p. 97-98. Brongniart arbore alors un gilet rouge avec un bonnet rouge donné par ses ouvriers (p. 96).
23. S. de S., lettre à Emilie, p. 100.

tion de l'anniversaire du 10 août, qui a lieu le 23 thermidor an IV et fait ériger au Champ de Mars l'obélisque consacré aux Mânes des hommes amis de la Liberté, orné de couronnes civiques et de guirlandes de cyprès, peint en imitation de marbre porphyre et orné et rehaussé d'or. Mais il n'intervient pas pour la fête de frimaire, an II [24].

Le Temple de la Raison n'est toutefois pas absent des archives. Dans un cahier des dépenses des fêtes nationales qui donne des détails pour plusieurs années, il est question de l'entretien du temple qui est encore Temple de la Raison en floréal an II, et qui devient Temple de l'Etre Suprême, pour la fête de prairial (31 mai 1794) : on l'arrange, on surélève l'autel, on fait intervenir serruriers et tapissiers, on paye Beck, directeur de la musique, les frais de transport des instruments, les frais du travail des copistes de la musique. Mais il n'est pas question de Brongniart dans le cahier. Par contre, une lettre du représentant du peuple Jullien aux officiers municipaux datée du 7 prairial concerne la prochaine fête et précise que pour le Temple, « Beck, Brongniart et d'autres artistes pourront vous seconder ». Cette mention nous en devons la connaissance à M. X. Védère et c'est la seule fois que les archives de Bordeaux citent l'artiste. Il a donc participé aux fêtes de la Raison et de l'Etre Suprême [25].

Pour connaître la décoration faite en décembre 1793, nous avons d'abord ce que nous dit Brongniart et ses effets d'éclairage correspondent en partie à ceux du décor signalé tout à l'heure. Nous avons aussi la Relation qui est en réalité le programme de la fête qui va se dérouler le 20 frimaire.

La Liberté sera placée sur le sommet d'une montagne qui avait été élevée dans le temple de la raison. Chaque groupe du cortège qui sera dans le temple sera placé au lieu qui lui sera indiqué par le même numéro où il avait été réuni au Champ de Mars [26]. Mais nous ignorons si les données ont été les mêmes en prairial.

PROJETS POUR UNE MONTAGNE A LA CATHEDRALE SAINT-ANDRE

Pour éclairer ces renseignements trop sommaires, nous avons aussi des dessins inédits de la collection de M. de Sacy. Ce dernier écrit que la cathédrale a été le Temple de la Raison, mais il y a des excuses à son erreur, car il a certainement été question de Saint-

24. Arch. départ., G 3 L 346, Fêtes révolutionnaires ; 3 L 347, Fêtes depuis la Constitution de l'an IV.
25. Arch. départ., G 3 L 171 et Réserve A 49 ; 4 L 123 et 4 L 250 et Réserve A 51. — Arch. Mun. Bordeaux, I 18. Fêtes décadaires.
26. Arch. départ., 3 L 171 et Réserve A 49. Cérémonial de la Fête de la Raison.

André. Brongniart a dû en parler dans ses lettres perdues et il s'en est occupé [27].

Six grands dessins concernent en effet la cathédrale. Quatre sont des élévations ou plans à la plume, et Brongniart les a peut-être reçus de la ville, ou bien il les a copiés sur des documents de la ville, et de toute façon, il a dû être en rapport avec Bonfin. Deux sont des élévations sans addition, une coupe qui va de la chapelle axiale au chœur et au bras du transept, une autre qui va d'une extrémité d'un bras du transept à l'autre en passant par le chœur. En troisième lieu un plan du chœur, du déambulatoire, des chapelles et ici une innovation. A la place de la chapelle axiale, un portail encadré de deux massifs latéraux. De part et d'autre deux séries de quatre colonnes, deux dans l'édifice, deux en dehors et doublées de deux autres, formant un parvis ou plutôt un porche avec trois degrés [28].

Le quatrième dessin (*Pl. 7*) à la plume et au lavis rose sur papier bleu est une élévation d'un côté de la nef depuis le carré du transept à gauche jusqu'à l'entrée actuelle, et la fin est déchirée et incomplète. Sur le bâti, Brongniart a crayonné une estrade qui monte depuis le carré jusqu'à la dernière travée. Il a tracé des hachures obliques et par endroits des montants plus ou moins épais et élevés qui correspondent aux piliers et poutres de soutènement. Il procède à des retouches. L'estrade qui d'abord montait régulièrement marque des repos et elle vient buter à la cinquième travée contre un massif qui mène aux marches et au socle de la Liberté, présentée debout, tenant une pique, au milieu de la sixième travée. Un autre dessin à la plume et au lavis rose (*Pl. 8*) montre la coupe de la nef telle qu'elle est vue du chœur et Brongniart y esquisse au crayon des obliques en deux sens qui suggèrent des plans ascendants jusqu'à la Liberté, des étoffes qui partent de la voûte du transept et s'écartent en formant des niveaux dentelés des deux côtés de l'ogive de la nef. Sur les côtés, on devine des estrades et des degrés. Au bas de cette improvisation, une échelle des dimensions et deux groupes d'escrimeurs faits de quelques traits. Ainsi une estrade, mais pas encore la montagne [29].

Ces deux inventions nous aident pourtant à comprendre les deux plans qui suivent [30], l'un la nef seulement, l'autre la nef et le chœur

27. S. de S., p. 97 sur la Fête de la Raison à la Cathédrale.
28. Ces trois élévations et plans ont environ 70 cm sur 30 cm.
29. L'élévation sur papier bleu : 70 cm × 29 cm. L'élévation avec les escrimeurs : 75,5 cm × 29,5 cm.
30. Le plan avec le chœur et la nef : 49,5 cm × 24,5 cm. Le plan de la nef avec la montagne : 89 cm × 36,2 cm.

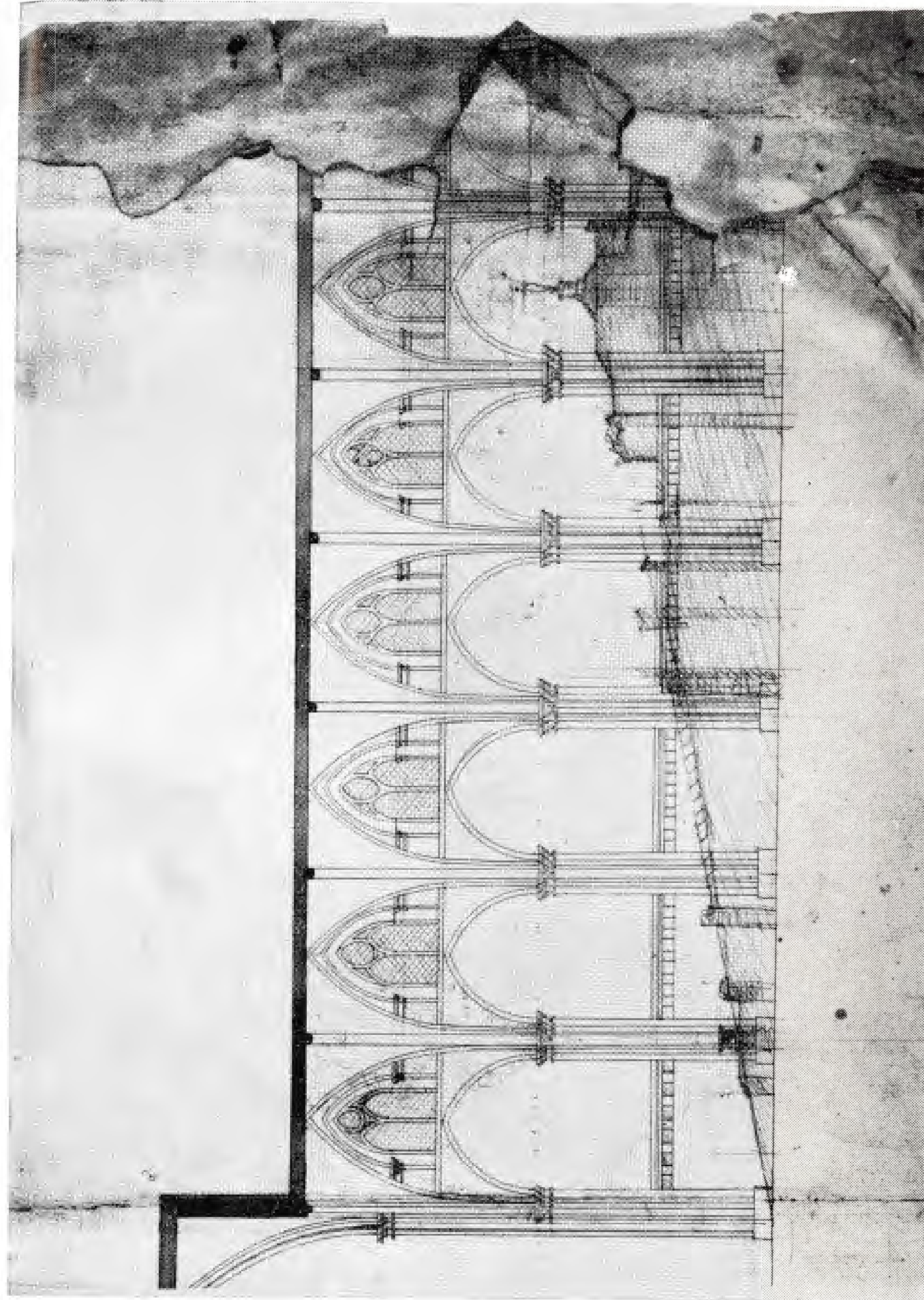


PLANCHE VII

Bordeaux. Cathédrale Saint-André. Coupe de la nef. Projet pour la montagne avec la Liberté.

rose avec son nouveau portail et diverses additions et inscriptions (*Pl. 9*). Une sorte de barrière part de la nef et va jusqu'au-delà du premier pilier du chœur pour rejoindre une chapelle et cet espace qui correspond au bras droit du transept, mais qui avance dans le carré du transept, est réservé à l'orchestre. On distingue, allant de la chapelle au bras du transept, les marches de l' « entrée des artistes de la musique ». Une autre barrière dépasse le bras gauche du transept et avance davantage dans le chœur et on y distingue aussi des degrés. On y lit : « Entrée des autorités constituées » et « Tribune des autorités civiles ».

Pour ces deux nefs, la montagne, rendue à l'aquarelle avec des verts, du jaune, de l'orange, du brun, du noir pour les blancs, les palissades, les gazons, les socles, les buissons, les bosquets, les roches, les grottes, du jaune et du rose pour les estrades, du rose et du gris pour les allées. Le projet qui montre la seule nef est plus travaillé et artistique et il indique une haie d'arbres tout en haut de la montagne vers l'entrée actuelle de la cathédrale. A l'entrée de la nef vers le carré du transept, un plan circulaire entouré de roches, et auquel mènent des marches et dans son centre, le socle d'une statue. Tout en haut de l'ensemble, des roches et des verdures entourent un autre plan circulaire, des marches y mènent et au centre des degrés entourent le socle de la Liberté. Les deux séries de gradins superposés devaient servir aux choristes et aux citoyens qui participaient aux fêtes. On imagine les effets surprenants des processions qui, suivant les allées, allant et venant, disparaissant dans les grottes, reparaissant, montaient vers la Liberté. En réalité, rien de tel n'a été vu à Saint-André. Brongniart a renoncé à cet ensemble trop énorme, mais il a dû en reprendre les données pour la montagne de Notre-Dame et de toute façon ces imaginations ordonnées avec tant de précision nous aident à reconstituer les montagnes de la Terreur aussi célèbres que mal connues.

PROJET D'UN ARC DE TRIOMPHE DE LA RAISON

Pour cette fête du 20 frimaire, l'architecte a d'ailleurs imaginé un arc de triomphe dessiné à la plume avec une précision infinie [31] (*Pl. 10*). Sous l'entablement une inscription : « *A la raison le XX frimaire an II de la République Française une et indépendante* », en caractères romains et c'est aussi à une Rome républicaine que l'architecture recourt. Deux suites de quatre colonnes d'ordre toscan, épaisses, sans socle deux par deux portant des entablements avec les inscriptions de « Liberté » et « Egalité » sous une corniche saillante, d'où part l'arcature en plein centre et la perspective en raccourci

31. L'arc de triomphe de la Raison : 50 cm × 33 cm.

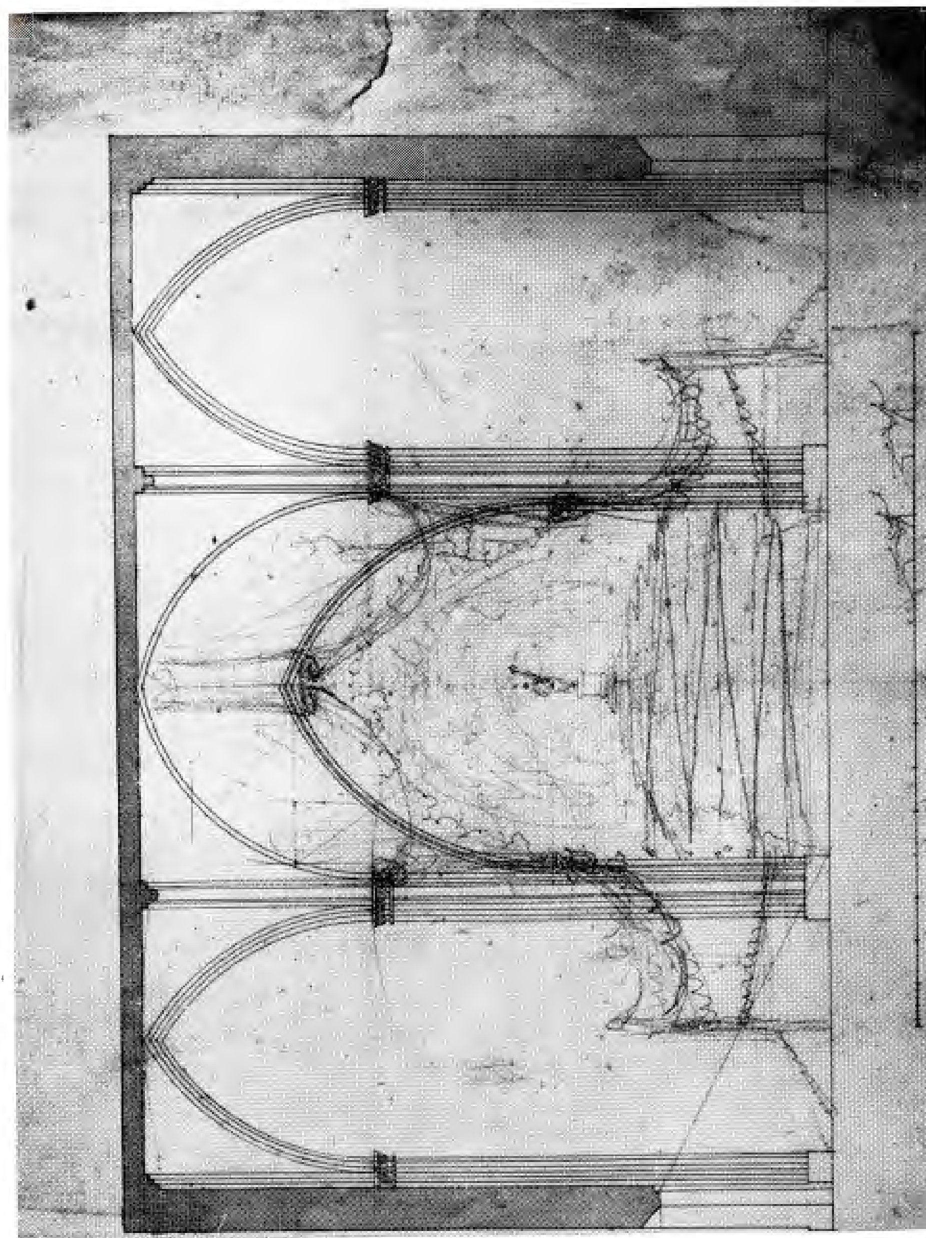


PLANCHE VIII

Bordeaux. Cathédrale Saint-André.

Autre projet de la montagne avec la Liberté, vue du chœur.

met en valeur les suites des caissons de la voûte. Autour de l'arche, un massif nu, décoré sobrement, à gauche, d'une mince pique portant le bonnet phrygien, à droite, du fusil portant le tricorne militaire avec une cocarde. Au-dessus de l'arche, l'inscription sur deux lignes. Puis des consoles et l'entablement.

Ce chef-d'œuvre néo-classique est à vrai dire un décor de théâtre. On accède à l'arc par trois marches. Près d'une colonne, Brongniart a dessiné au crayon une femme vêtue à l'antique, et une enfant. Au fond de l'arc, un portant avec une porte à la plume, et au crayon des rideaux qui descendent de la voûte en s'écartant et retombent sur les côtés du fond, avant les colonnes, pour bien préciser qu'il y a un passage entre le décor du fond et les colonnes. Une silhouette à peine suggérée à droite laisse entendre qu'il en est de même entre les colonnes.

L'imagination de Brongniart l'entraîne à proposer un autre arc de triomphe qui, cette fois, aurait pu être construit. Nous n'en avons pas l'élévation, mais seulement deux plans cotés 23 avec chaque fois l'inscription : « Plan du plafond de l'Arc triomphal et révolutionnaire des sans culottes républicains français vainqueurs par les armes et la hache nationale des despotes et des traîtres [32]. »

Le premier plan montre le sol, ses pavés, les quatre socles avec leurs trois marches et leurs quatre fûts de colonnes, chacun entouré d'une couronne de feuilles ou de pétales. Entre deux massifs, une indication microscopique : 31 pieds. Le second très soigné et détaillé fait connaître le dessin interne de la couverture. Entre les quatre massifs, les voûtes à caissons. Au centre une coupole décorée de foudres aux écoinçons et de rayons qui partent du cercle central où paraît l'œil divin. Les colonnes ont de nouveau des encadrements ronds qui résument les chapiteaux avec des pétales pointus. Au centre de chaque massif une couronne de lauriers sertie dans un carré avec un visage de profil. Deux sont reconnaissables : Marat, la tête un peu renversée, entourée du bonnet, s'inspire de la peinture de David qui orne la salle de la Convention et que des gravures ont fait connaître partout. Robespierre, le profil fuyant, la cravate très haute correspond aux effigies du temps.

Cette invention se place après la mort de Marat, et sans doute la victoire de Fleurus. Elle précède de peu la fête de l'Etre Suprême. Elle est inconcevable après Thermidor. Elle a dû être exécutée à Bordeaux. Elle nous renseigne sur l'état d'esprit de l'architecte et de son cercle, il est étrange de constater qu'elle a été conservée malgré sa valeur artistique relative et l'évolution politique de l'auteur.

---

32. Premier plan de l'arc : 48,2 cm × 47,7 cm ; second plan, avec du lavis rose et bleu, par exemple du bleu autour des colonnes : 48,5 cm × 48,5 cm.

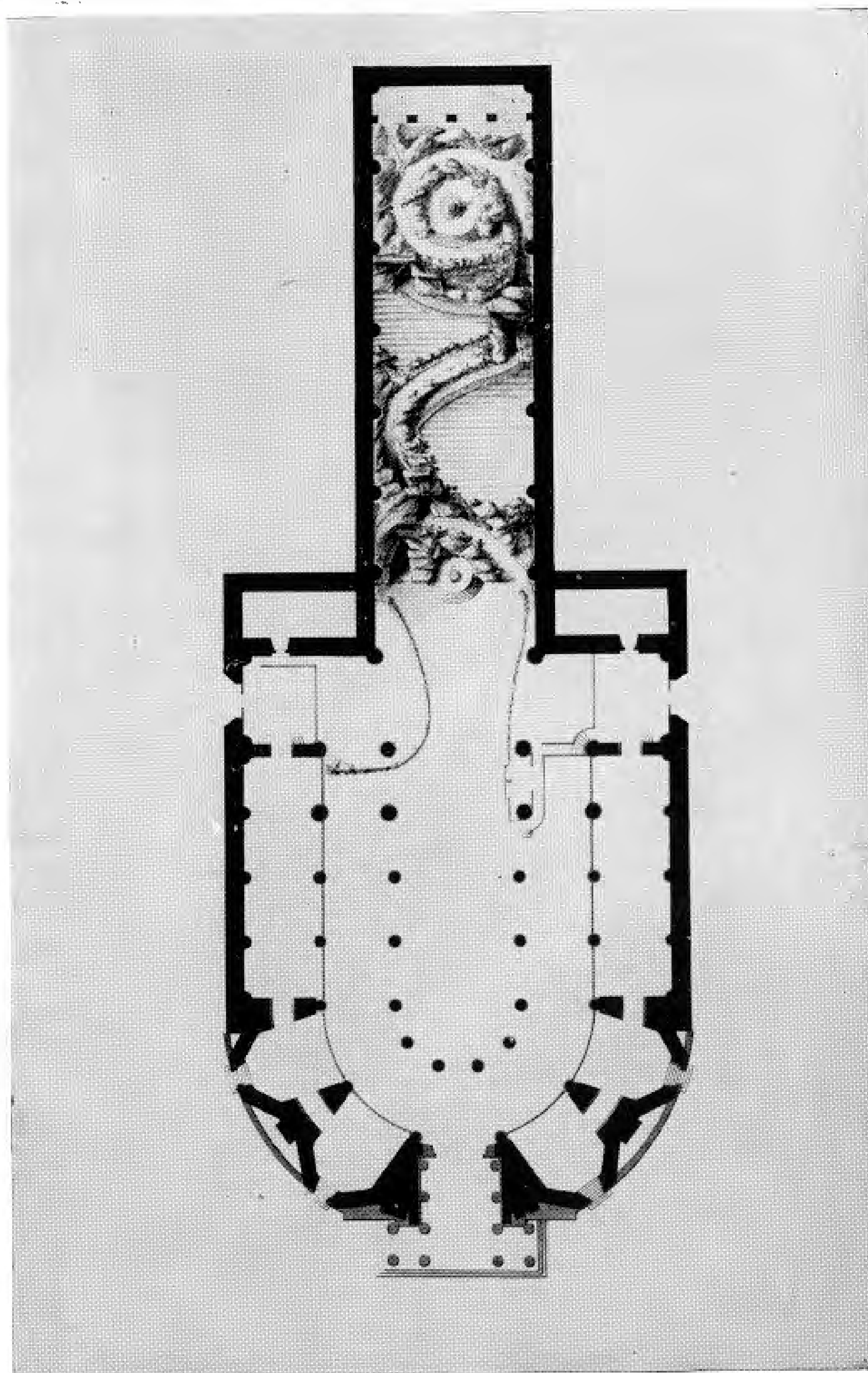


PLANCHE IX

Bordeaux. Cathédrale Saint-André. Plan du chœur, avec le portail, et la nef, avec la montagne.

AUTRES ACTIVITES

Au théâtre de la République et au Temple de la Raison ne se borne pas l'activité de Brongniart à Bordeaux. C'est sans doute en se basant sur des lettres perdues que M. J. Silvestre de Sacy écrit :

> Il a pour ses débuts fort à faire. D'abord parce que Bordeaux étant une ville beaucoup plus modérée et paisible que Paris, les Bordelais saisissent l'occasion du passage de Brongniart pour se faire aménager ou bâtir des maisons, construire des quais à La Réole, réparer les moulins de Bacalan.

Nous ne savons rien sur les maisons de Bordeaux. Il sera question plus loin de La Réole. Quant à Bacalan, M. Silvestre de Sacy signale une lettre aux frères Périer du 29 juin 1793, leur demandant des renseignements sur la possibilité d'adapter des machines à feu aux moulins composés de 24 meules et nous n'en savons pas plus. Plus tard, le 7 novembre, Brongniart annonce que le général Brune lui fait demander un projet de maison d'arrêt pour 1 800 personnes.

> Je ne connais ni le représentant, ni le général, mais je sais qu'ils ont très bonne opinion de moi. Un des principaux motifs de cet établissement est de donner de l'ouvrage cet hiver aux indigents et de procurer à la ville un objet important ainsi qu'à l'humanité souffrante.

Mais le général Brune part et, malgré ses illusions réelles ou affectées, Brongniart est obligé de reconnaître que les honoraires des plans qu'il a faits sont « fort incertains ». Ces plans nous sont inconnus [33].

PROJET DE TRANSFORMATION D'UN QUARTIER A BORDEAUX

Par contre un des portefeuilles de M. de Sacy contient une chemise de papier grenu ancien et jauni avec l'inscription « Projet place publique à Bordeaux [34] (*Pl. 11*). On y reconnaît par exemple le complexe du fort du Hâ, notre cours d'Albret, Saint-André et la cathédrale est entièrement dégagée : on y voit encore sur le plan les constructions et ruelles anciennes, mais Brongniart établit deux places symétriques, sur les deux côtés et derrière l'abside espace plus important d'où il fait partir deux rues parallèles. Dans cette

---

33. S. de S., p. 93, qui cite la lettre aux frères Perier, dans la Bibl. hist. Ville de Paris, N.A. 482. Dans sa lettre du 23 avril, Brongniart parle de Bordeaux et des environs, des rives « agréables et parsemées d'habitations, mais je n'en ai pas encore vu deux remarquables par le goût » (p. 92). S. de S., p. 96-97.

34. Plan de Bordeaux, 41 cm × 31 cm.

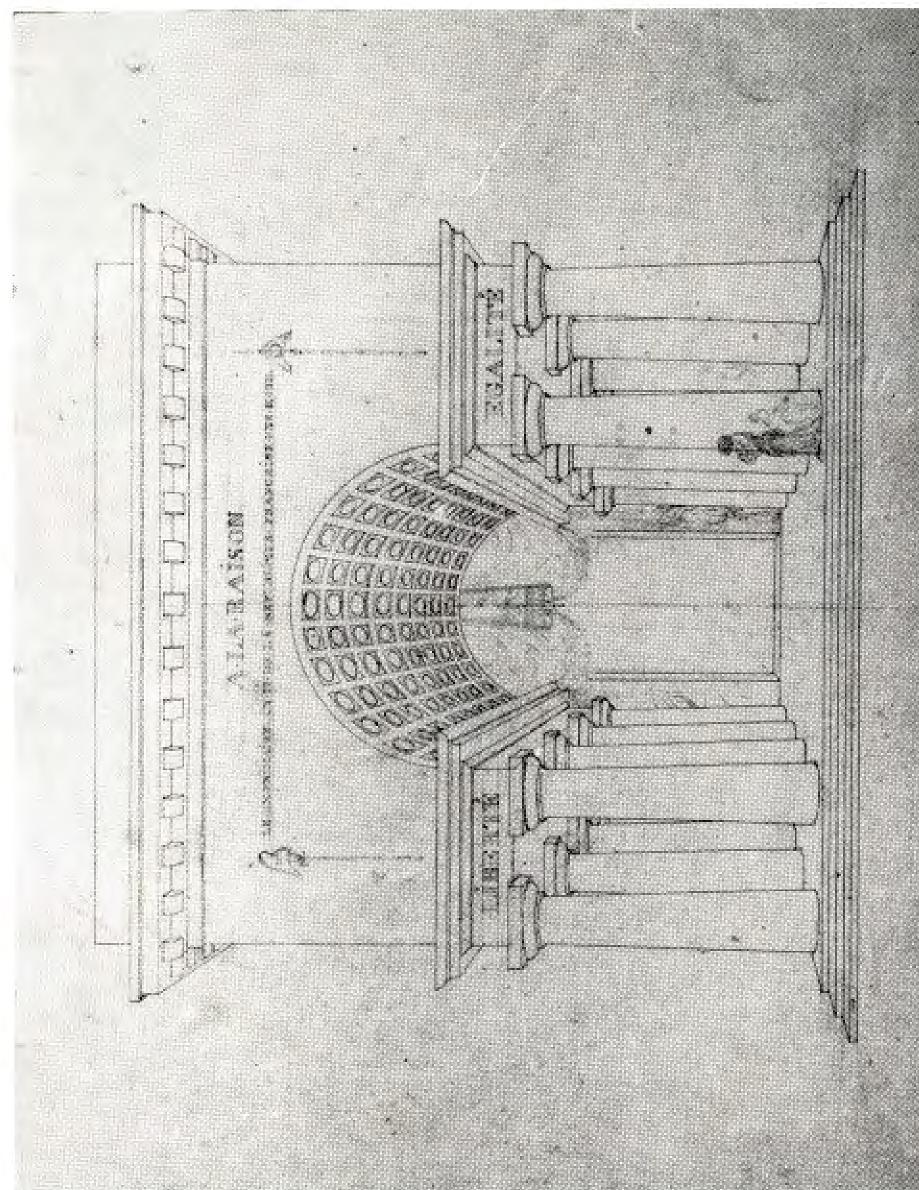


PLANCHE X

Arc de triomphe de la Raison.

aventure, la tour Pey-Berland disparaît. Des bâtiments réguliers bordent la place du côté sud de la cathédrale et notre rue du Hâ ainsi que d'autres rues voisines sont élargies et régularisées. La façade de Saint-André est augmentée notamment par un grand portique en arrière duquel semblent paraître les plans de deux tours. Les deux places latérales et la façade mènent à une grande place qui va jusqu'à notre rue du Fau et notre rue Vernet.

De part et d'autre de la place, deux grands bâtiments symétriques avec trois cours, l'un entamant l'enceinte du fort du Hâ, l'autre menant à un jardin avec des parterres. La place continue d'ailleurs après les deux rues et un étranglement momentané et elle s'élargit avant d'atteindre notre cours d'Albret et elle donne alors naissance à trois rues divergentes comme des rayons, ou plutôt des allées bordées d'arbres dont Brongniart n'achève pas le tracé. L'avenue centrale, plus large, devait aboutir au couvent des Chartreux près de Saint-Bruno, celle de droite à l'extrémité du même couvent, celle de gauche à peu près à la jonction de nos rues de Sourdis et de Carayon-Latour. Brongniart avait le droit de voir grand pour un quartier alors non aménagé, cette partie du plan mérite l'admiration. Il a eu raison de mettre en valeur Saint-André et le XIXe siècle exécutera ce qu'il a prévu. Mais quand il anéantit des monuments vénérables ou récents, ou refait le tracé des rues entre le jardin et la place Gambetta pour créer de belles perspectives, il agit avec une désinvolture qui annonce Haussmann.

PROJET PLACE RONDE A BORDEAUX

Ce projet d'urbanisme doit être mis en relation avec un projet de grande place ronde où aboutissent quatre avenues, et Brongniart y a consacré dix études qui montrent combien il était attaché à cette idée et qui permettent de suivre l'évolution de sa pensée [35].

Cette place, nous savons où il voulait la mettre grâce à un plan de Bordeaux sommairement indiqué au crayon sur l'une des feuilles. On y voit nettement le coude de la Garonne et c'est entre la place actuelle de la Bourse et la place actuelle de Bir-Hakeim que part une

35. La place ronde :

1° « Projet de place publique pour Bordeaux », plan 37 cm × 24 cm ; 2° Plan de la place et plan de la place et de la ville, 50 cm × 37 cm ; 3° Plan avec des dimensions et calculs, 25 cm × 18 cm ; 4° Calculs, réflexions et arc palladien, 32 cm × 12 cm ; 5° Vue perspective, 31,7 cm × 21 cm ; 6° Vue perspective plus poussée, 37 cm × 24,5 cm ; 7° Fragment de façade, étude de colonnes, 48 cm × 38 cm ; 8° Plan avec étude de l'implantation des colonnes, 40 cm × 26,5 cm ; 9° Façade avec études des refends et ouvertures, 25 cm × 18,5 cm ; 10° Façade avec le fronton central et le pavillon d'angle, 38 cm × 21,2 cm.

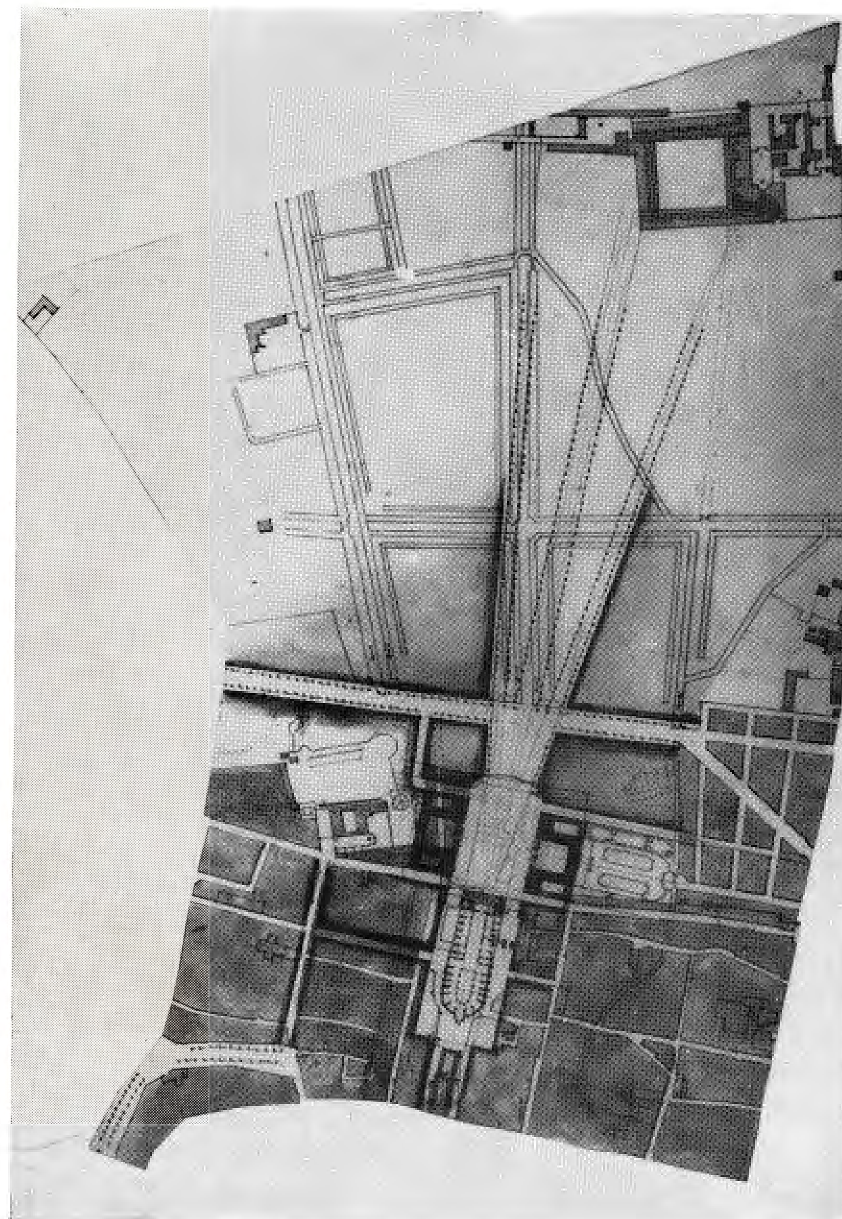


PLANCHE XI

Plan de Bordeaux avec les projets de Brongniart.

avenue. On note également la place de la Victoire et celle de la Comédie, et l'avenue qui relie ces deux places est notre rue Sainte-Catherine. L'avenue partie du fleuve se continue au-delà de la rue Sainte-Catherine jusqu'à la cathédrale et la place ronde est située à l'intersection même de la rue. Sur plusieurs feuilles, Brongniart procède à des calculs. Il cherche à établir la superficie de la place, les longueurs possibles des façades sur cette dernière les dimensions des édifices. Il note des réflexions et sur une feuille remplie de calculs, à côté d'un arc palladien, il écrit par exemple : « bordure dorique du portail Saint-Roch, 3 pieds de diamètre. La place des Victoires 40 toises de diamètre, etc. ».

Pour mieux connaître le projet, nous disposons de trois plans. L'un très sommaire est celui qui est accompagné du plan de Bordeaux. Un autre avec la mention « Projet d'une place publique pour Bordeaux » montre comment chaque quart de la place doit être bordé par un bâtiment incurvé terminé par un pavillon en saillie à la fois sur la place et sur la rue et il indique une colonnade de onze colonnes entre les pavillons (*Pl. 12*). Dans le dessin précédent, point de colonnade, mais un avant-corps central et deux pavillons. Dans un troisième plan, encore moins d'indications, mais des dimensions : 84 toises de largeur, 56 toises pour chaque façade, 10 pour la rue, 5 544 de superficie ou bien encore 264 toises de pourtour, etc.

Nous avons aussi deux vues perspectives. Au centre de la place un obélisque. La façade présentée diffère d'un projet à l'autre. Pour l'un, les pavillons d'angle ont un bel étage avec une baie en plein cintre et un couronnement fait d'un massif avec des marches en retrait, la construction intermédiaire présente un haut portique, un étage, un attique, une balustrade décorée de statues ou de pots à feu. L'autre, plus précis, révèle les refends des rez-de-chaussée des pavillons, puis les pilastres jumelés qui encadrent des motifs aux deux côtés de l'étage tandis que la partie centrale présente une grande baie avec un balcon à balustres. Le massif du toit sert de base à une sculpture, sans doute un groupe équestre. Le portique incurvé qui relie les deux pavillons supporte un balustre et en retrait de cette galerie, la façade n'a plus qu'un étage sous un entablement sans sculpture (*Pl. 13*).

Les façades font l'objet de quatre autres travaux. Dans un plan Brongniart étudie des colonnes de part et d'autre d'un portail, l'implantation d'une colonne à l'angle du pavillon, et il amorce par l'indication d'une colonne isolée le début du portique. Une élévation illustre une autre feuille où il note des calculs, des échelles, et le « module de l'ordre dorique ». Il dessine avec soin le portique dorique sous un entablement, entre deux colonnes, un socle et un braséro. Plus haut, il hésite. Il indique quatre hautes colonnes dont l'une a

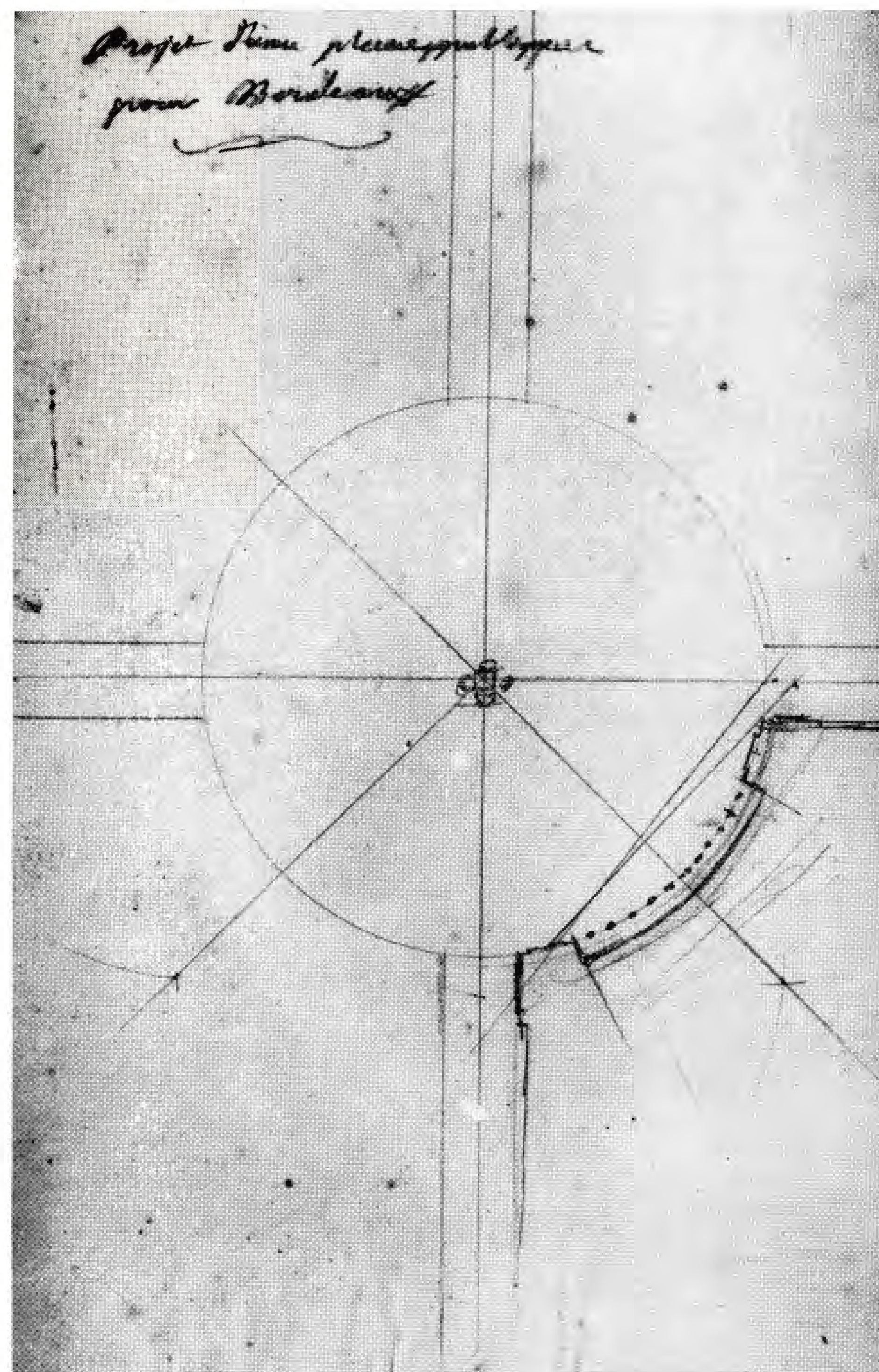


PLANCHE XII

Projet d'une place publique pour Bordeaux.

un chapiteau composite sous un entablement décoré d'une statue, mais il reprend deux colonnes, il les refait plus basses, il place entre elles une baie à balustre et désormais il y a assez de place pour ménager une fenêtre d'attique au-dessus de la baie. Ce dessin a une tendance néo-classique évidente accentuée par le travail au trait presque sans hachure. Le suivant est beaucoup plus classique. Il est très minutieux, traversé de lignes horizontales ou verticales. Il insiste sur le centre de la façade avec une porte et une fenêtre d'entresol, entre deux fenêtres de rez-de-chaussée et d'entresol, le tout pris entre des refends et sous un entablement. Plus haut, trois baies à balcons et balustres et trois fenêtres d'attique sous des lignes horizontales qui suggèrent corniche et balustres. Cette partie centrale est encadrée par deux éléments symétriques avec deux colonnes portant l'entablement. A gauche, une étude, mais moins poussée : deux colonnes superposées au bord d'un bâtiment qui présente encore deux colonnes au rez-de-chaussée et plus haut une baie couronnée d'un fronton qui cache en partie la fenêtre de l'attique.

Toutes ces études ont pour conclusion une dernière (*Pl. 14*) feuille où l'on note encore des calculs et des réflexions mais l'essentiel est une magnifique façade. Le portique subsiste et la partie gauche ne fait que le suggérer. L'innovation est un pavillon central imposant. En bas, entre des refends, quatre colonnes, deux portes basses avec un tableau et une porte centrale en forme d'arcade. Au-dessus de l'entablement, quatre colonnes sur socle et deux baies à balustres dominées par des tableaux et une grande baie centrale. Plus haut, un fronton encadré de trophées devant le toit à la Mansart. Brongniart s'inspire ici de la place Vendôme et aussi de la place Royale de Bordeaux. A droite du pavillon central, le bâtiment a une rigueur classique qui fait penser à l'Ecole militaire de Gabriel ou au palais Royal de Louis. Le portique qui n'est pas sans analogie avec celui du Théâtre français de Louis s'allonge sous son entablement dorique et entre les huit colonnes, derrière elles, on voit les fenêtres et les ouvertures rondes de l'entresol. Au-dessus du portique, il y a sept baies à balustres dominées par les sept fenêtres de l'attique, leurs encadrements sont sobres, et la surface ne présente pas les éléments décoratifs du Palais Royal. Plus haut, un entablement, mais sans balustre, et un toit élevé comme pour la place Royale de Bordeaux.

L'ensemble butte sur le pavillon d'angle. En bas, la grande porte et les refends. Plus haut, pour les deux côtés, un mur sans ouverture, mais orné à chaque fois de trois guirlandes superposées pour des médaillons. Sur le même plan et pour le centre deux colonnes isolées et un balustre et, un peu en retrait, le mur avec une grande arcade. Cet étage correspond aux deux étages du reste de la composition. Plus haut, deux massifs et des sculptures de part et d'autre



PLANCHE XIII

Vue perspective de la place de Bordeaux.

d'un mur orné d'ondes devant le toit à comble brisé. Brongniart se souvient des parties en retrait des garde-meubles de Ange-Jacques Gabriel de notre place de la Concorde, mais il ajoute à l'élégance une force robuste.

Imaginons un instant que Brongniart ait pu nous donner autour de cette énorme place ronde ces quatre magnifiques palais. Bordeaux aurait eu un ensemble incomparable riche et puissant. Certains éléments se seraient rattachés au style de la place de la Bourse, d'autres à celui de Gabriel à la fin de sa carrière, d'autres à l'art de Victor Louis après 1780, et l'austérité des façades au-dessus du portique aurait correspondu au goût néo-classique. Mais la vision finalement se rattache plus à la tradition classique française qu'à l'art novateur d'un Ledoux ou d'un Boullée. Or, il se trouve que dans une de ses lettres, M[me] Brongniart vante cet architecte qui a été le maître de son mari [36]. Brongniart, ainsi stimulé, n'a-t-il pas voulu rivaliser avec Boullée ? Mais, loin de la capitale, pris par l'atmosphère bordelaise, et malgré ses soins et la beauté du résultat, son utopie s'écarte du courant moderne, mais il s'y ralliera sans restriction quand il aura regagné Paris.

LE TEMPLE DE LA RAISON (SAINT-PIERRE) A LA REOLE

Brongniart a travaillé pour La Réole et il le doit à ses relations jacobines, à Isabeau et aux Faucher, de sorte qu'en 1794 et 1795 il a pour clients la municipalité et un des frères Faucher. Si, une fois de plus, ses entreprises ont été détruites ou n'ont pas dépassé le stade de projets, nous disposons cette fois de documents d'archives où il est mentionné et aussi de quelques dessins très intéressants.

Le Temple de la Raison est le premier travail et il a été aménagé par le Parisien en 1794 [37]. La fête de la Raison avait été célébrée dès le début, mais nous ignorons où et dans quelles circonstances. Au début de mars 1794, le 17 ventôse an II, un député de la Société

36. S. de S., p. 102-103 : lettre d'Emilie du 30 prairial, 20 juin 1794, à propos de la fête du 20 prairial. Elle décrit avec admiration le Champ de Mars, ses termes égyptiens, sa montagne avec la Convention, son char, son obélisque avec la statue du Peuple français tenant celle de la Liberté et de l'Egalité. P. 107, lettre de M[me] Brongniart du 19 prairial, 7 juin 1794, à propos d'une visite à Boullée : « Je ne pouvais me figurer qu'on pouvait produire des effets moraux en architecture comme en peinture. » Elle parle des projets d'assemblée nationale.

37. La Réole, Arch. mun. D[2], Délibération du Conseil général et du Corps municipal (1793-1795).

Silvestre de Sacy, p. 109. Lettre de Brongniart du 8 germinal an II : « J'ai soupé un soir... chez le représentant du peuple Ysabeau. » La veille, Ysabeau a pris l'arrêté qui concerne les projets de La Réole. Ysabeau quittera Bordeaux en mai 1794.

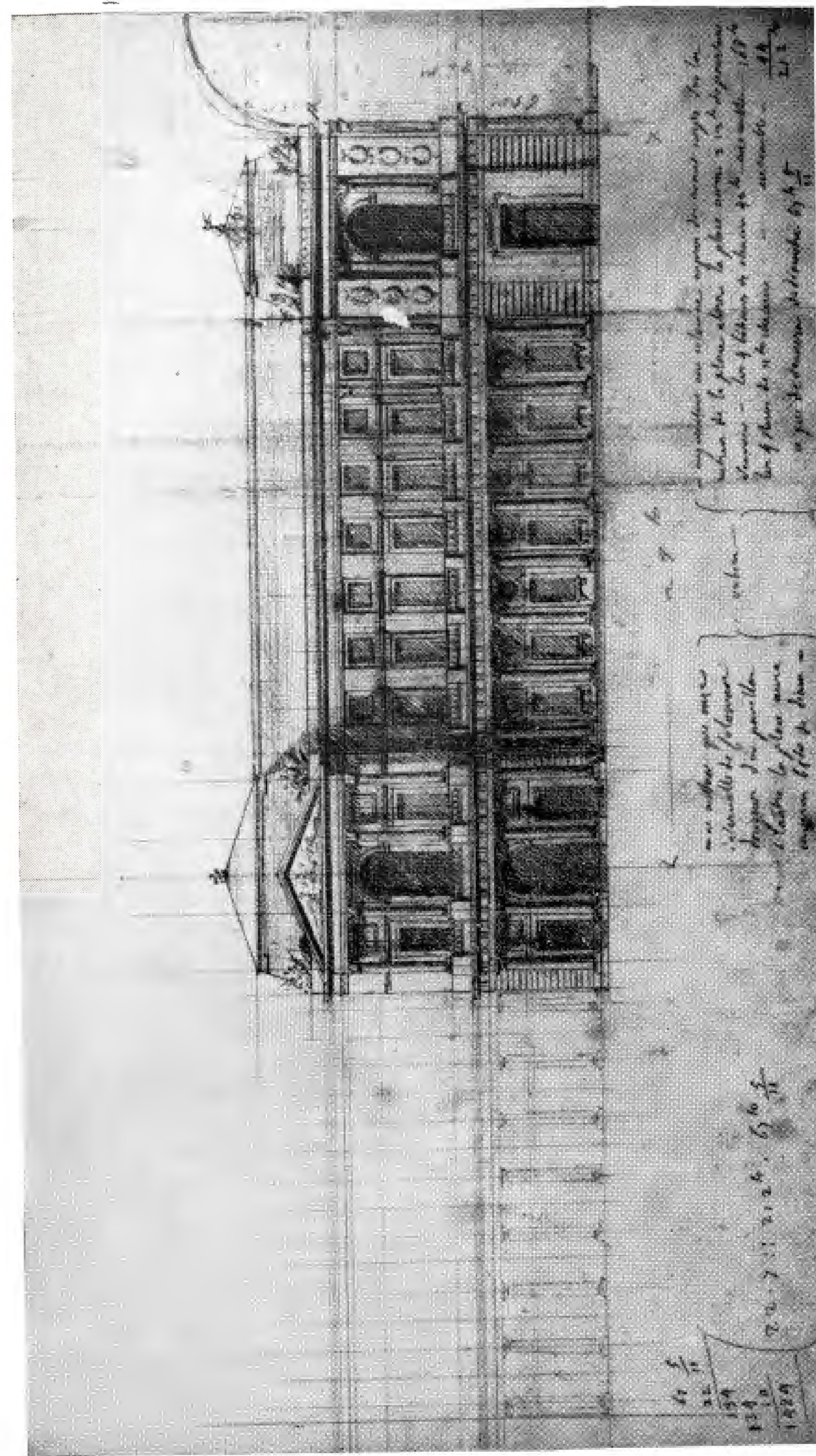


PLANCHE XIV

Place de Bordeaux : une façade avec le pavillon central et un pavillon d'angle.

républicaine est reçu par la municipalité et en son nom il l'invite à fixer à deux heures de l'après-midi du décadi de chaque décade la fête de la Raison ; « les citoyens et citoyennes se rendront au Temple pour profiter de l'instruction qui sera répandue et entendre les autorités ». Le conseil municipal accepte et décide que le changement d'heure de la célébration de cette fête sera annoncé à son de trompe. Puis le 29 ventôse, le corps municipal étant réuni, le citoyen Brongniart ingénieur a remis sur le bureau un arrêté du représentant Ysabeau et on décide que transcription en sera faite de suite sur le présent registre. Dans cet arrêté daté du 22, Ysabeau a décidé que Brongniart ingénieur se rendra de suite à La Réole pour se concerter avec l'administration pour l'établissement d'un Temple de la Raison et en même temps prendre tous les renseignements nécessaires pour l'amélioration du port et en faire son rapport aussitôt arrivé afin de mettre à même les représentants d'y faire toutes les réparations nécessaires. Ysabeau demande qu'on prête à Brongniart aide, secours et assistance, qu'on ne lui porte aucun retard dans toutes ses opérations.

Brongniart ayant exécuté sa mission, Ysabeau prend un nouvel arrêt du 7 germinal : il a vu les plans et rapports faits par Brongniart au sujet du genre de travail qui conviendrait le mieux pour la réparation du port et de la place de commerce ainsi que ceux qu'il convient de faire au Temple de la Raison. Il arrête que la ville demeure autorisée à faire commencer sans délai les travaux conformément au plan qui lui sera remis par Brongniart, travaux à exécuter par un atelier de charité où seront employés femmes, enfants et vieillards valides. Pour payer, on utilisera l'argent des amendes ordonnées par la commission militaire.

Le 19 germinal (avril 1794), l'agent national près la commune remet sur le bureau le précédent arrêté qui est lu et enregistré. A la suite de quoi, le Conseil municipal demande aux commissaires, aux Faucher en particulier, de mettre en activité le plus tôt possible les travaux et réparations à faire au port aussitôt que la ville aura reçu le plan de Brongniart. Le 27 germinal, le Conseil général reçoit une pétition de la Société populaire qu'il transmet au représentant Ysabeau : il s'agit de l'achat ou réquisition de maison et jardin pour établir deux places près de l'église des Bénédictins et d'un lavoir dans le jardin. Croire que le Temple de la Raison est oublié serait une erreur. Il en est question en mai, juin et juillet. Le 7 prairial, le Conseil général fait allusion à la prochaine fête de l'Etre Suprême. Le 13 prairial, il décide de nettoyer le portail de ses figures de pierre, de nettoyer les gorges des ogives des petites figures pour placer sur le fronton les mots « Vérité » dans une gloire, et « Le peuple français reconnaît l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme ».

Il choisit un maçon, Delair ; un peintre, Turier ; un entrepreneur, Moustié jeune, pour ces travaux qui concernent sans aucun doute l'église des Bénédictins. Le 16 prairial, il fixe le programme de la fête de l'Etre Suprême qui aura lieu le 20 et il est décidé qu'un grand cortège se rendra dans le ci-devant Temple de la Raison. Le 29 prairial, on se demande qui paiera les frais de décoration : le district doit les acquitter et « payer les artistes employés aux travaux de décoration, des frais par eux faits desquels ces bons sans-culottes ont le plus pressant besoin ».

Le problème du paiement reste préoccupant. Le 12 messidor, la municipalité décide de s'adresser au Comité d'instruction publique pour lui demander si les frais des fêtes nationales ne doivent pas être supportés par le district et surtout celle en l'honneur de l'Etre Suprême, à laquelle on a mis tout l'éclat digne d'un si grand sujet en invitant les communes du district à venir pour prendre part aux discours dans le Temple de la Raison ou dans la Société populaire, propres à enlever le reste du venin répandu par l'athéisme et le fanatisme. Le 24 messidor, le Conseil général charge les commissaires des fêtes publiques, les Faucher, de s'occuper des prochaines fêtes. La facture du peintre Turier pour les inscriptions du temple est jugée exorbitante et diminuée, le payement sera fait par la caisse de la commune destinée aux réparations à apporter au Temple de l'Etre Suprême.

D'autres détails sont à verser au dossier. En septembre 1794, le 24 fructidor an II, il est décidé d'établir une place devant le Temple de l'Etre Suprême. Le 3 vendémiaire an III, toujours en septembre, le Conseil général décide de payer le peintre qui a inscrit la liste des morts du district pour la patrie, et qui avait fait le travail pour la fête du 10 août. En octobre, le 30 vendémiaire an III, on célèbre la fête des Victoires sur les tyrans coalisés. Un grand cortège des « officiels » et des citoyens, chacun tenant une branche de chêne et chantant l'hymne de la Liberté, va au temple et y entre. On y fait lecture de l'adresse de la Convention au peuple français qui a été couverte d'applaudissements, de cris réitérés : « Vive la Convention nationale, les pères, les sauveurs du peuple. Vive la République », qui ont fait retentir les voûtes de ce temple. La joie, la sérénité qu'inspire le triomphe de la vertu sur le crime des tyrans, qui, avant les journées du 10 thermidor, couvraient la France de stupeur, étaient peintes sur tous les visages et pénétraient tous les cœurs. On annonce les nouvelles victoires. Les autorités rendent compte de leur mandat. Des discours énergiques sont prononcés. La cérémonie étant terminée par le chant de l'hymne de la Liberté, on va danser. Enfin, dans sa séance du 4 frimaire an III (26 décembre 1794), le Conseil général enregistre un arrêté d'Ysabeau du 19 brumaire

(décembre) qui remet 4 000 livres pour les travaux strictement d'utilité publique. Rappelant l'extrême générosité civique, le Conseil indique que ces 4 000 livres ont été employées tant aux travaux qu'à l'érection d'un Temple de la Raison, d'une salle des fêtes civiques.

Les indications précédentes nous font suivre les fêtes de La Réole avant et après la chute de Robespierre en thermidor. Les travaux ne se sont pas bornés aux inscriptions ou au « nettoyage » du portail. Brongniart a été choisi, il a dressé des plans, les dons patriotiques et la contribution de 4 000 livres ont pu suffire à payer l'entreprise de la décoration qui, on va le voir, n'a pas été compliquée. Dans ces affaires, le bon goût et l'ingéniosité comptent plus que la matière première.

Pour connaître l'invention de l'architecte parisien, nous disposons d'une série de dessins et de plans. Sur l'un, on lit : « Couppe en travers du temple de La Réole. Bon pour l'exécution en vendémiaire an. 3. Rep. Brongniart arch. ». L'ensemble correspond à l'église Saint-Pierre, celle des Bénédictins, qui a été étudiée à merveille par M. Lorette. L'édifice date des XII[e] et XIII[e] siècles, avec le transept et deux chapelles à absides pentagonales qui s'ouvrent à l'Est de chaque bras et datent de la seconde moitié du XIV[e] siècle. La nef large et sans bas-côtés qui compte trois travées et l'abside à sept pans sont éclairées par de grandes baies [38].

Brongniart nous a laissé deux plans de l'édifice. Le premier, encore vague, correspond à une première étape de son projet qui sera abandonné. Déjà des degrés incurvés au milieu de la troisième travée mènent à une sorte de chœur surélevé d'un autel avec quatre marches arrondies, d'une table d'autel, d'un socle pour une statue. Aux deux extrémités de cette éminence, deux colonnes perpendiculaires à la nef, vers le centre, deux autres en oblique suggèrent déjà une colonnade ovale. Le second projet (*Pl. 15*) est plus précis, exécuté à l'encre avec du gris ou du rose, par exemple pour les bancs ; il y a en marge, à droite, au crayon, des idées pour la table. Vers l'entrée, une porte et des gradins. Aux deux côtés du transept, des tribunes. Pour le côté droit une tribune rectangulaire qui mord nettement sur la nef, puis des gradins à quoi mènent deux escaliers de service étroits et arrondis (il y aura des modifications) et sur la tribune paraît un meuble rectangulaire, une chaire ou une table.

38. G. LOIRETTE, *L'église Saint-Pierre, La Réole*, dans *Congrès archéologique de Bordeaux et Bayonne*, 1941, p. 258 sq.

Les dessins du Temple de la Raison de La Réole. 1 et 2, deux plans, environ 31,5 cm × 19,5 cm ; 3. Elévation vers l'entrée avec des figures au crayon, 31,5 cm × 19,5 cm ; 4. Coupe en travers, 34 cm × 21,5 cm ; 5. Autre coupe avec l'orateur au bonnet rouge, la Liberté et au verso le quatrain, 31,5 cm × 19,6 cm ; 6. Coupe en longueur n° 1, 44,5 cm × 21,9 cm ; 7. Coupe en longueur n° 2 avec le brasero et sans la Liberté, 45 cm × 22,8 cm ; 8. Coupe en longueur n° 3 avec la Liberté, 44 cm × 19,5 cm.

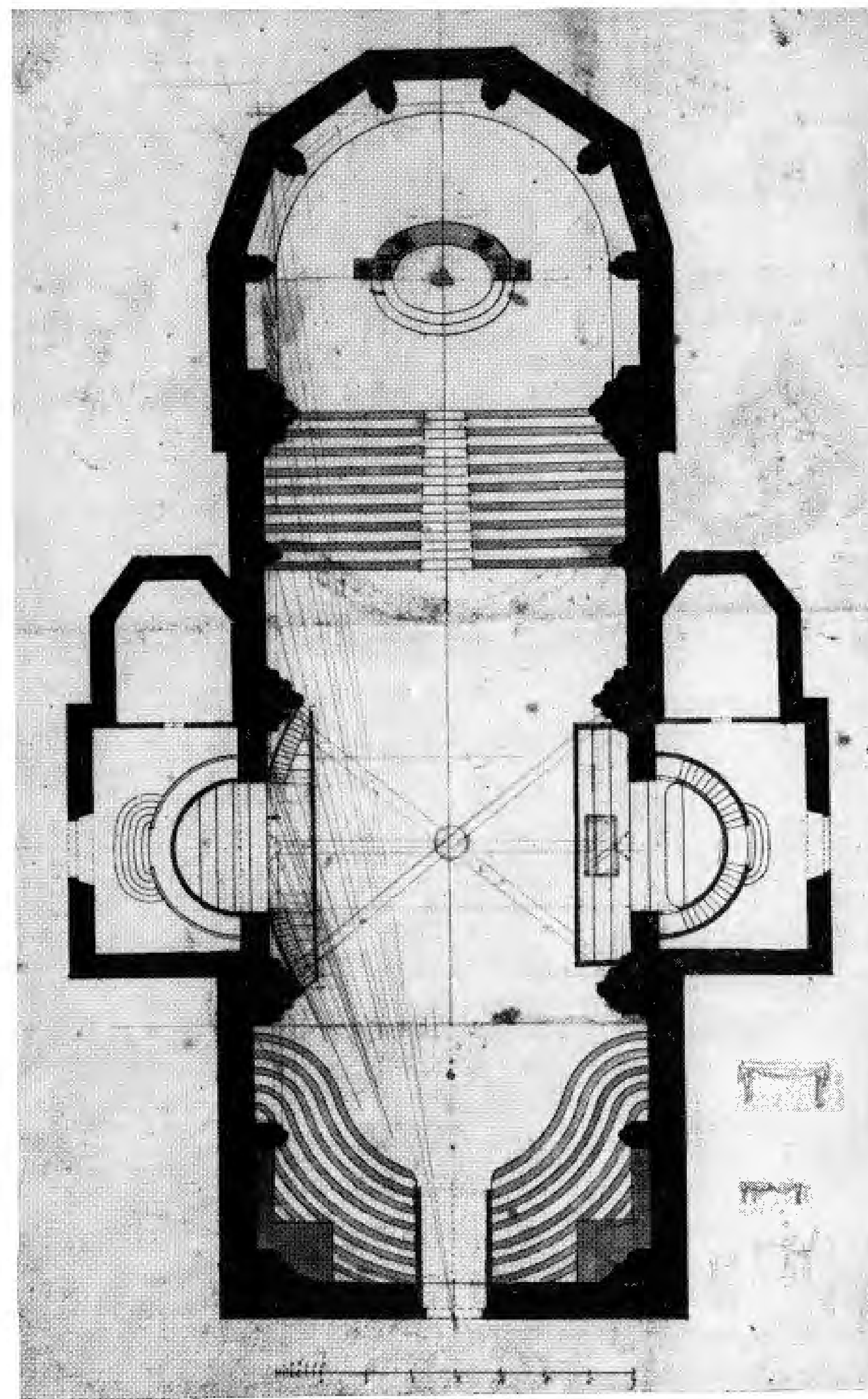


PLANCHE XV

La Réole : plan du temple de la Raison (Saint-Pierre). La seconde version.

Pour l'autre côté, une estrade qui avance sur la nef, et, derrière, des gradins, et on note, de part et d'autre, de petits escaliers qui y mènent. Dans la troisième travée, neuf gradins forment comme une éminence avec au centre une dénivellation qui correspond à un escalier. Dans l'abside, le monument est devenu plus grand et simple, deux marches ovales mènent à une place ornée d'un socle de statue et à une colonnade semblable à la précédente et portant un entablement.

Une élévation à la plume et des projets au crayon nous renseignent davantage. C'est d'abord une vue vers l'entrée de la nef (*Pl. 16*). A l'entrée, une porte qui semble décorée d'un fronton bas et d'une coupolette, et les gradins, le tout sous la tribune actuelle des orgues. A gauche, la tribune qui correspond à la droite de la nef actuelle, montrant nettement les gradins à l'arrière-plan, mais sans trace d'escalier. A l'avant de la tribune, un orateur minuscule lève le bras. A droite, l'autre tribune à gradins superposés où Brongniart dessine des petits êtres assis ou debout, coiffés de bérets, ou de bonnets phrygiens. On y note l'esquisse d'un escalier arrondi dans le fond comme dans un plan, mais dans l'autre, c'était l'autre tribune qui avait un escalier.

L'abside nous est expliquée par deux très beaux dessins à la plume et à l'aquarelle aux tons variés et vifs qui donnent une impression de joie. Le premier avec la mention « coupe en travers », montre à gauche la tribune. Sa décoration est martiale, une pique blanche oblique soutient un toit de tente blanche ornée de rubans bleus et de torsades rouges. A gauche et à droite, les deux tribunes ont des parois couvertes de rideaux bleus et des voûtes décorées de caissons jaunes ; on retrouve les mêmes étoffes bleues drapées dans le fond, derrière l'autel, sous une bande courante ornée de grecques. L'escalier de marbre rose veiné mène à un autel de marbre rose arrondi, puis en retrait et plus haut, non pas à une statue de la Liberté, mais à un brasero de bronze doré et le même ton rose reparaît pour les colonnes, l'entablement et les panneaux du fond, tandis que les socles et les chapiteaux sont de bronze doré. Au-dessus de cette architecture rose et jaune, des étoffes aux glands et aux franges jaune pâle sont roses et bleues, certaines sont appliquées au mur vers la fenêtre centrale, deux autres semblent être des drapeaux fixés à l'entablement. Brongniart a dessiné les fenêtres, leurs verres blancs et leurs plombs en losange, ainsi que les pierres des murs, mais il a ajouté d'étroits encadrements de feuilles et d'oves qui auraient nécessité beaucoup de travail et il s'agit là d'une vue de l'esprit.

Ces détails ont disparu dans l'autre vue du fond encore plus élégante et claire, de sorte qu'on apprécie mieux les motifs anti-

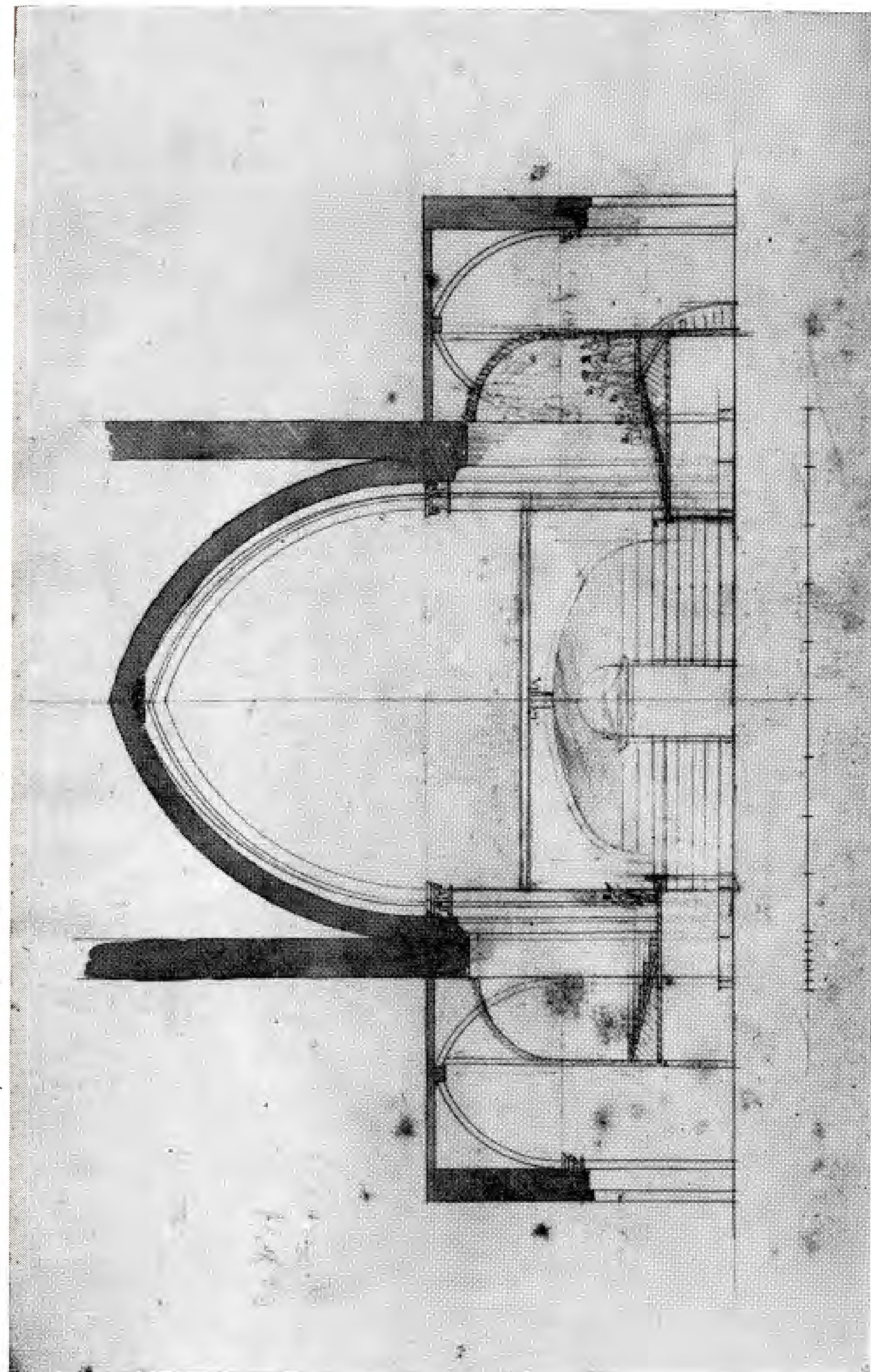


PLANCHE XVI

La Réole. Temple de la Raison : élévation de la nef.

quisants des nervures ou des piliers. Les loggias latérales sont nues et on aperçoit mieux leurs escaliers qui mènent aux gradins. A gauche, la tente soutenue par des piques est tricolore et l'orateur qui lève les bras est vêtu de bleu et coiffé du bonnet rouge. Dans le fond, des marches d'un gris bleuâtre, puis devant les rideaux d'un bleu clair retenus par des clous à une bordure jaune, le monument rose aux motifs de bronze jaune, l'autel rose avec l'inscription « R.F. et lex pu » (blica), plus haut le socle rose décoré de couronnes vertes et une statue dont la patine est verdâtre, bleuâtre, jaunâtre : elle brandit une pique et elle est coiffée du bonnet de la liberté (*Pl. 17*).

Nous avons enfin trois coupes en longueur ou travers cotées 1, 2 et 3. Le premier dessin est resté inachevé, mais indique la tribune, l'autel et les tableaux aux inscriptions. Dans le numéro 2 (*Pl. 18*), nous retrouvons les rideaux bleus de l'abside et son décor de marbre rose, mais sans la Liberté, avec par contre l'autel cannelé, et plus haut le braséro fumant ; des rideaux roses à franges dorées encadrent les fenêtres ; nous comprenons mieux les gradins de l'entrée et surtout la tribune de l'orateur, présentée maintenant de face, avec sa tente tricolore aux franges roses, elle domine des gradins jaunes qui forment une base austère, colossale, autour d'une ouverture sombre. L'élément nouveau que les précédents projets ne pouvaient laisser deviner, est celui des deux décorations plaquées contre le mur de part et d'autre de l'estrade, avec du rose pour les pilastres, les entablements et les sculptures, et ce sont non point des cénotaphes, mais des cadres pour des inscriptions.

Le projet coté n° 3, plus dépouillé, léger et lisible, grâce au dessin au trait, ravit les yeux par ses tonalités fraîches de rose et de bleu. Des différences. Les rideaux des murs supérieurs ne sont pas rehaussés d'aquarelle. Pour l'abside, un braséro jaunâtre sur les marches et, derrière la colonnade, la statue bleuâtre. Pour la tribune, l'orateur, presque invisible dans l'ombre, est vêtu et coiffé de bleu, mais porte un gilet rouge, les marches sont bleuâtres ou jaunâtres et cette fois des faisceaux bruns portent des drapeaux tricolores. Si le côté belliqueux du décor s'affirme, l'intention philosophique est aussi plus évidente. Les deux autels latéraux dont les colonnes ont pris une teinte plus jaune portent des signes, des mots, et on croit lire à gauche, en caractères microscopiques : « N'invente point ton Dieu ».

Or tel est le début d'une pièce de vers écrite en caractères menus qui paraît au verso de la coupe où paraît l'orateur :

N'invente point ton Dieu
Vain mortel. Vil atome
Cesse de te créer
Un auguste fantôme

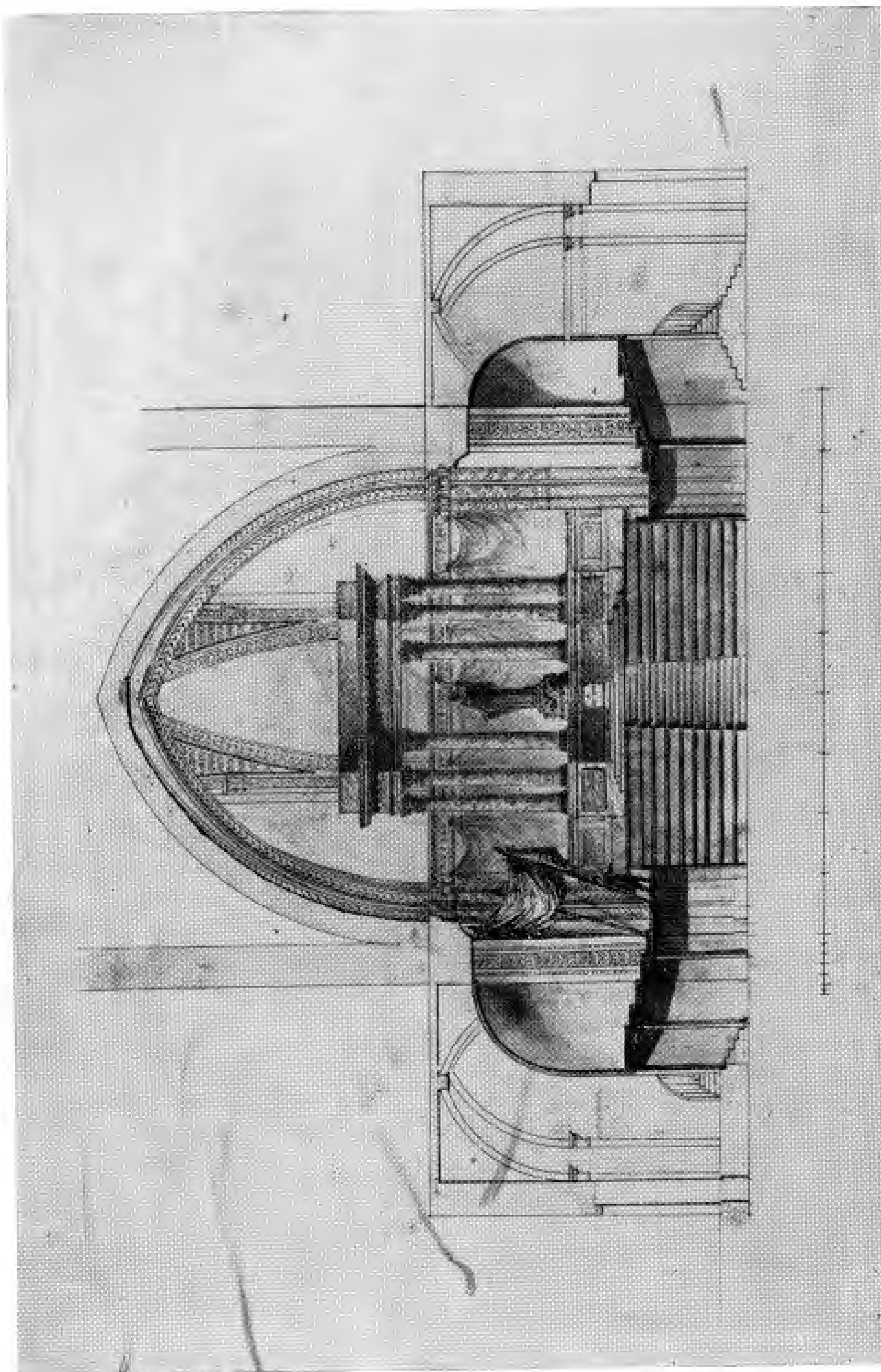


PLANCHE XVII

La Réole. Temple de la Raison Elévation vers l'autel et la statue de la Liberté.

Cesse de concevoir
Une triple divinité
Et de donner la mort
A la divinité.

Ce quatrain antichrétien mais non point athée ne manque pas de force dans sa concision. Il ne paraît pas dans l'ouvrage d'Aulard sur le Culte de la Raison. Il a sans doute été inventé par les amis de Brongniart, et non par lui, mais c'est bien lui qui l'a recopié.

Le temple de La Réole a sans doute correspondu aux projets étudiés ici au moins en partie, et ces projets, comme ceux de la cathédrale Saint-André, nous aident à imaginer le décor de Notre-Dame de Bordeaux. Les excès scandaleux des fêtes révolutionnaires nous font perdre de vue leur gravité et leur patriotisme et d'autre part, dans le Sud-Ouest comme ailleurs, malgré la guerre, l'invasion, la misère, les révolutionnaires donnent ou rêvent de donner à ces manifestations somptuosité et allégresse et à leurs décorations une allure élégante dans le meilleur goût à la mode, comme le produit brillant d'une civilisation raffinée.

Les dessins nous ont apporté des révélations sur l'activité d'un grand architecte pendant la Révolution. Exécutés ou non, ils ont été conservés par leur auteur qui y voyait une documentation utile et peut-être aussi par une sorte de fidélité à des années orageuses. Mais il faut se demander si ses inventions, exécutées ou non, si des doubles de sa collection restés à Bordeaux n'ont pas été remarqués et n'ont pas exercé une influence.

La réponse est affirmative pour Combes, l'architecte néo-classique des années 1800 [39].

Combes avait décoré la salle de la Société populaire de Bordeaux dans le cloître des Jacobins, à côté de l'église Saint-Dominique, l'église Notre-Dame dont Brongniart s'était occupé. Des plans et élévations nous montrent une salle décorée de frêles pilastres cannelés entourés de guirlandes avec de multiples décors et cette ornementation tout à fait exceptionnelle chez Combes se rapproche de celle de La Réole et sans doute du temple voisin de la Raison de Brongniart.

Plus tard, Combes, devenu architecte du département, montre à deux reprises qu'il a connu les projets de La Réole. Il signe et date du 10 messidor, an XIII, un plan pour l'établissement d'un autel de Saint-André. Son dessin décalque le plan de l'autel de La Réole, avec les marches incurvées, les colonnes qui s'inscrivent dans un

39. Pour les projets de Combes, Bordeaux, Bibliothèque municipale, Série topographique, Bordeaux, les Dominicains ; Saint-André. Portefeuille XIV, nos 6-9.

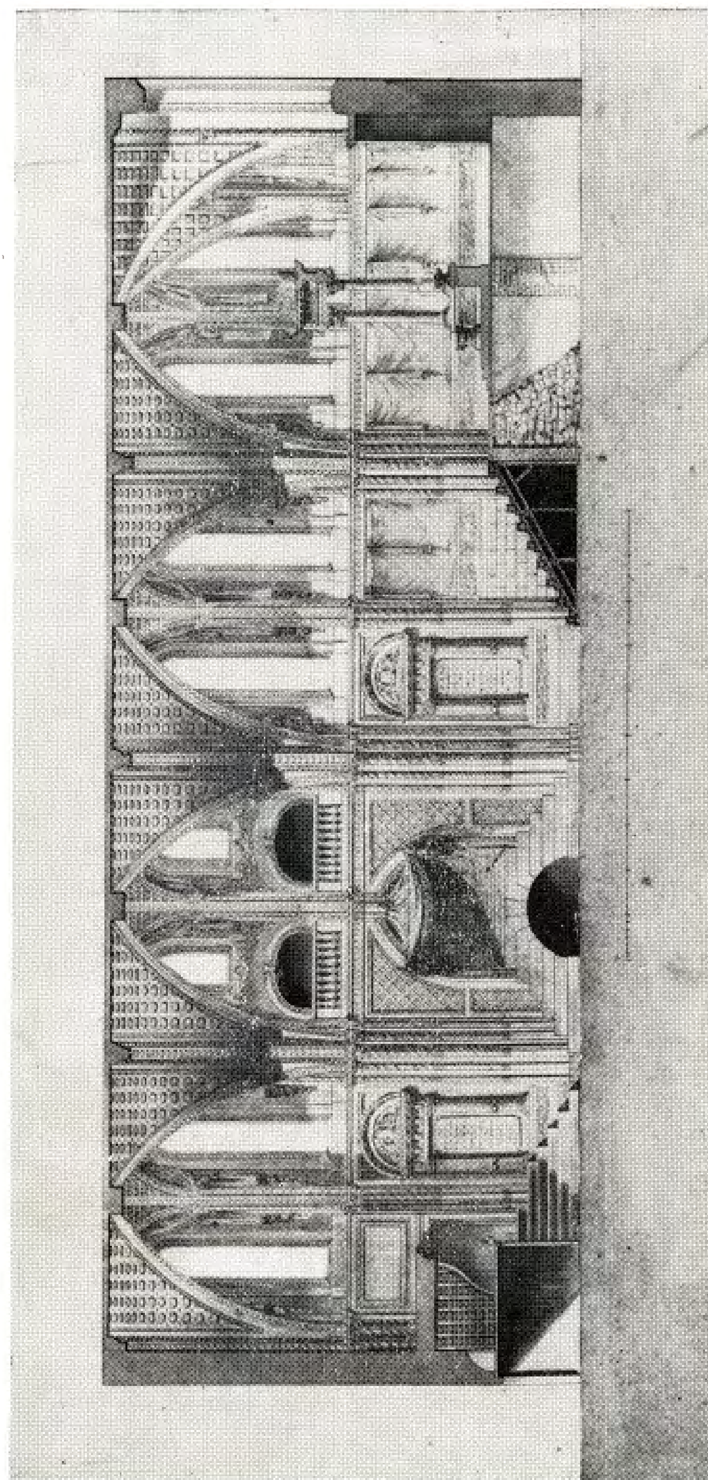


PLANCHE XVIII

La Réole. Élévation latérale du temple de la Raison, sans la Liberté, avec les tables à inscription et la tribune de l'orateur, l'autel et le brasero.

ovale. Sans doute la plate-forme devant l'autel est-elle occupée non par un braséro, mais par-derrière on note des stalles et devant, vers la nef, il y a des marches et une grille. Un autre plan, anonyme, mais sûrement de Combes, et qui est celui du sanctuaire et du chœur, montre la même disposition pour l'autel. Ce projet de l'an XIII ne sera pas exécuté, car Saint-André reçoit l'autel avec deux anges adorateurs qui, exécuté vers 1730-1740 pour l'église des Jésuites de Toulouse, avait été placé vers 1770 chez les Bénédictins de La Réole. Cet autel augmenté par la suite d'un baldaquin à l'italienne nous est bien connu par exemple par des lithographies de confirmation du temps de Charles X et de Louis-Philippe, et il a été remplacé récemment par un ensemble de style néo-mérovingien, mais ses débris gisent dans une chapelle de la cathédrale et il serait souhaitable de les remonter au Musée archéologique puisque cette forme d'art sacré a cessé d'édifier.

En 1812 Combes établit un projet de tribune pour le clergé dans la nef de Saint-André. Le plan montre des bancs et une balustrade sur une travée avec des colonnes dans une arcature de mur. L'élévation montre la balustrade sobrement ornée et derrière, après le trône au dossier arrondi bordé de pommes de pin et après les bancs, deux colonnes engagées encadrent un tableau avec des inscriptions en caractères menus et on lit en bas : « Monsieur g... député de la Gironde, Monsieur Lynch maire de Bordeaux. »

Combes d'ailleurs reprend encore ailleurs des motifs de Brongniart, mais les formes se mêlent, se transforment. Dans un projet d'autel, deux anges adorateurs encadrent un autel à la romaine, derrière lequel s'élève un portique de colonnes en ovale dominé par une demi-voûte, cette dernière est prise dans un fronton surmonté de la croix et à l'intérieur duquel paraissent les deux figures allégoriques. Un autre projet d'autel placé le long de la nef reprend l'autel à la romaine et le fronton avec la croix. Dans un dernier projet d'autel paroissial, les deux figures subsistent dans le fronton, mais l'ensemble est devenu banal. Peu à peu l'influence stimulante de Brongniart a cédé la place à des formules académiques.

TRAVAUX ET PROJETS POUR LA REOLE ET CESAR FAUCHER.

Il nous reste à examiner le problème des autres travaux pour La Réole [40]. M. Silvestre de Sacy écrit que Brongniart « a pour ses débuts fort à faire » et il parle de « constructions de quais à La Réole ». Ces projets correspondent à ceux dont il est question en

40. Silvestre de Sacy, p. 93, 111 (les « éclats familiaux ») et 112. M. Bécamp, *Les Frères Faucher. La commémoration du bi-centenaire de leur naissance à La Réole*, dans *Rev. hist. de Bordeaux*, 1960, p. 271 sq.

même temps que du Temple dans le printemps de 1794 et ils ont pu mener à la formation d'un atelier de charité, à des dépenses signalées à la fin de 1794.

Dès le début de 1794, par conséquent, l'architecte connaît les frères Faucher. On sait qu'en mars 1793, ils s'étaient enrôlés dans les Enfants de La Réole pour faire la guerre en Vendée, ce qui leur avait valu d'être nommés adjudants généraux et qu'en janvier 1794 ils avaient été arrêtés et condamnés à mort comme fédéralistes par le tribunal révolutionnaire de Rochefort, puis libérés. En 1794, ils sont considérés comme des montagnards, mais ils se rallient vite aux thermidoriens. César, maire de La Réole, président de la Société populaire de La Réole, apporte à la Convention ses compliments. Devenus commissaires des travaux et des ateliers publics après Thermidor, ils s'occupent de l'urbanisme de la ville et c'est alors la seconde étape des projets de Brongniart. Ce dernier « prépare un envoi où il fera figurer entre autres les plans de divers bâtiments à ériger à La Réole sur la Garonne », pour le salon de 1795 (vendémiaire an IV) où Gérard expose le portrait d'Emile Brongniart. A ce moment, l'architecte est déjà revenu à Paris et de fait ces projets sont en partie postérieurs à son retour comme le prouvent des documents inédits, conservés dans les Archives de La Réole [41].

Dans ces affaires, chacun a des torts. On peut reprocher à César Faucher son caractère procédurier et sa violence ou ses volte-faces, on doit lui reconnaître son désir de servir sa ville. On devra reprocher à Brongniart sa susceptibilité et une puérilité qui le met dans des situations impossibles. Il avait été riche, il avait traité avec les grands et le voici embarqué dans des combinaisons compliquées, discutant de petites sommes. A l'arrière-plan une situation familiale délicate. Sans emploi, spéculant, dépensier au point de prendre cabriolet et groom, il s'oppose à Mme Brongniart qui s'est habituée à l'économie et il « en résulte... des tiraillements et même quelques éclats ». Aussi quitte-t-il Paris. Il est à Tours en pluviôse, il passe un mois à La Réole et à Paris, il loue en germinal un nouvel

41. La Réole, Arch. mun., Fonds Faucher, n° 1149.22-100. Dans ce fond, classé en 1961 aux Archives départementales, on trouve : 1° Pièce de quatre pages avec le pari de Tours, le 2 pluviôse an III et deux additions ; 2° Lettre de Brongniart à Paris le 19 messidor an III ; 3° Quittance de loyer de Faucher à Paris, le 20 messidor an III ; 4° Liste des travaux faits à La Réole pour la commune.

Nous avons copié ces documents aux Archives départementales et nous remercions vivement M. le professeur Jamet, de La Réole, d'avoir bien voulu nous envoyer une copie. Les archives municipales de La Réole posséderaient quelques documents sur le Temple de la Raison qui sont actuellement introuvables, et nous supposons qu'ils concernent les travaux faits au Temple par les artisans locaux. Les dons civiques et les 4 000 livres ont pu suffire à la décoration projetée, mais rien ne prouve que Brongniart ait été payé.

appartement, 19, rue Saint-Marc, en prenant pour sous-locataire Faucher qui lui doit le 1er juillet ou 13 messidor, trois mois de loyer à 75 livres payés le 8 juillet.

Certains des travaux concernent la ville de La Réole. Une note des objets faits ou à faire en donne une idée. Quatre ont trait à la fontaine de la Marmorée, quatre à un lavoir avec ou sans colonne, et dans le rocher, et l'un est un « modèle », deux au Muséum à établir dans le local des Bénédictins, la Mairie actuelle, deux donnent une vue détaillée des maisons du port depuis les Bénédictins jusqu'à la vieille porte sur 270 toises de long et cette mise au net en perspective et aquarelle fait un dessin de plus de cinq pieds. Trois dessins concernent les maisons de Faucher ou plutôt celle qui doit servir de modèle aux maisons à bâtir sur le port, d'après le nouveau plan : une de ces façades a été lavée avec soin, mais Brongniart en avait étudié à nouveau les détails à Paris ainsi que les plans du rez-de-chaussée et du premier étage et envoyé à La Réole les détails en grand pour servir aux ouvriers. Bien plus, il a construit le « modèle » d'une maison isolée sur quatre faces à construire sur le port. Enfin, il est question de la vue du port comme il pourrait être et c'est là que porte le désaccord, car l'architecte n'a jamais entendu faire deux vues de la ville pour le prix convenu de 700 livres. Il y insiste. « Je puis vous dire avec certitude que je ne me suis jamais cru obligé de faire deux fois la vue de La Réole. 1° comme elle est ; 2° comme elle pourrait être. » Je n'ai jamais pensé que je serais obligé de donner les deux vues pour le prix ; j'ai toujours compté garder l'une des deux pour ma propre satisfaction. »

Ces deux passages sont extraits d'une lettre du 20 messidor. En voici un autre : « Rappelez-vous que lorsque Larive eut mis une espèce de prix au dessin général qu'il voyait, il ajouta au surplus : « Vous devez vous attendre à un dédommagement. » Vous répliquâtes à l'instant que cela ne vous regardait pas et que cet ouvrage était pour la commune. » Et ce passage mène à deux hypothèses. L'une est que Brongniart, attiré à Bordeaux par Larive, entré en relation dès 1794 grâce à lui avec Faucher, discute déjà de prix pour le dessin général à Bordeaux même. L'autre, plus vraisemblable, est que Faucher, Larive et Brongniart, qui se connaissent depuis 1794, ont discuté du prix à Paris en 1795. De toute façon, nous retrouvons la même chaîne politique.

Ainsi il a été entendu que la commune payera et gardera le dessin. Brongniart pense comme Larive, qu'il n'est pas assez payé. Faucher lui a promis 500 livres pour passer une décade à La Réole et faire « ce qu'on peut faire en une décade ». L'architecte a passé trente jours « ou peu s'en faut » et semble-t-il au printemps de 1795 et il a reçu pour ce séjour, sans compter les frais de garni, seulement 700 livres des mains de Constantin Faucher. « Mais il dit aussi : « Mais vous nous ferez une vue générale de la ville. » Je répondis : « Oui », me laissant plutôt aller au plaisir de vous obliger qu'au calcul que j'aurais dû faire du temps et des soins que me demandait tout le travail dont je me chargeais encore. »

Le 18 messidor, à Paris, Brongniart veut savoir qui le payera pour les deux dessins du port. Il parle d'arbitre. Les deux amis se séparent fort montés l'un contre l'autre. « La manière dont vous me quittâtes hier », écrit l'architecte, et voilà qui laisse entendre l'irritation de Faucher. « Je puis avoir mis malgré moi dans mon discours un accent », ajoute-t-il, et voilà qui prouve une véhémence certaine de Brongniart. Le 19 au matin, nouvelle entrevue où Faucher déclare qu'il gardera les deux dessins, « étant de près de 20 000 livres en avance pour la commune », ce qui laisse Brongniart dans l'incertitude de savoir pour qui ils sont maintenant. Brongniart écrit le même soir une longue lettre. Il expose l'affaire à sa manière, il s'excuse, il atténue le conflit, car il tient à l'amitié de Faucher. En ce qui concerne l'arbitrage, « ce n'était point pour obtenir par ce moyen, un prix au-dessus de celui convenu, mais pour que vous puissiez rendre compte à vos commettants de la valeur de ce qu'ils avaient comparé avec ce qu'ils donnaient »... « Je tiens pour vous comme pour moi à l'estimation amicale des arbitres. » Nous ignorons s'il l'a obtenue. Mais il dresse alors une liste des travaux faits ou à faire pour la commune et nous ignorons aussi s'ils furent tous achevés. En tout cas les dessins du Salon de 1795 sont ceux de la commune, plus la vue du port et du quai réclamée par Brongniart. Les dessins ont dû être ensuite restitués à la ville et semblent perdus, la vue du port est restée propriété de Brongniart et M. Silvestre de Sacy croit se souvenir d'avoir vu chez des parents un dessin encadré très long et minutieux faisant mention de La Réole qui aurait été vendu : puisse-t-on le retrouver !

L'exécution de la commande de la commune est contemporaine des travaux pour Faucher. Ici nous sommes bien renseignés. Les deux amis sont à Tours le 2 pluviôse an III. Ils font un pari. La citoyenne Grammont, sœur du ministre Choiseul, était-elle comtesse (Faucher) ou duchesse (Brongniart). L'architecte doit faire une douzaine de plans, coupes, élévations. S'il perd, il reçoit seulement 500 livres. Sinon, il aura 1 500 livres. Si Faucher perd, il paye 100 livres comptant et le reste à la remise des documents. Un post-scriptum prévoit un treizième dessin qui vaudra 100 livres à Brongniart s'il gagne et sera remis gratis s'il perd. La même pièce porte deux additions datées du 16 nivôse et du 1er brumaire an V dont il sera question plus bas.

La commande concerne la propriété de Faucher. Quatre plans de la maison, dont celui des combles où il pourra y avoir un muséum et celui au niveau du pavé depuis la rivière jusqu'au rocher. Trois coupes, l'une en long, l'autre à travers les ailes, la troisième à travers le bâtiment pour montrer la façade des ailes sur le quai, la façade de la maison sur la rivière, le mur de la cour qui soutient la terrasse du jardin. Puis des façades, celles de la maison ou des écuries sur la cour, celle de la façade et des ailes sur le quai. Puis des détails comme la décoration de la cheminée de la cuisine ou de la porte du jardin, les fabriques du jardin comme le Temple pour les abeilles. Le dernier supplément pour 100 livres prévoit les plans de la maison sur le quai à l'angle de la future rue Pinpin qui sera la route de la Garonne et de la Dordogne, plans des étages, coupe et vue d'un angle en perspective et les trois façades sur le quai, la rue Pinpin, la rue de la Fraternité.

Beaucoup de travail. Pourtant, Brongniart accepte le 16 nivôse à Paris 1 100 livres de Faucher qui a perdu et il s'engage à terminer l'ouvrage pour recevoir les 500 livres qui restent. Ici paraît une réserve qui permet de gagner du temps : « Sitôt que les mesures de toutes les localités nécessaires à leur confection m'auront été remises. » Puis il cherche des raisons pour ne pas achever le travail. Le 19 messidor, il rappelle à Faucher que quinze jours plus tôt ce dernier avait dit préféré bâtir de l'autre côté de l'eau « pour des raisons que je trouvais justes ». Donc les plans seraient inutiles au propriétaire et dispendieux pour l'architecte, ce qui prouve qu'ils ne sont pas exécutés en messidor et que Brongniart cherche à se dérober. Et voici un autre argument : étant à La Réole, il avait acheté pour 12 000 lires trois pièces d'eau-de-vie, et comme Faucher avait observé qu'il s'était trompé sur le prix annoncé et qu'il serait embarrassant de distraire les trois pièces des autres, il avait accepté sur le champ et sans hésiter la rupture du marché et il avait repris les 12 000 livres plus 1 500 livres de dédommagement, mais plus tard il fera observer à son ami que les trois pièces valent aujourd'hui de 24 à 30 000 livres. Et voici un autre argument : « Je pensais donc pouvoir vous demander la revanche de ce procédé en vous priant de ne point exiger de moi que je fisse tous les plans détaillés au pari et en vous remettant les 1 100 livres, gain de ce pari, plus 100 livres que vous y aviez ajoutées pour une perspective de plus. » Malgré une erreur, Brongniart offre nettement de renoncer aux aux travaux décidés plus tôt. « Cependant, si vous tenez beaucoup à avoir de mes faibles productions, je tiendrais cet engagement, mais donnez-moi le temps d'y satisfaire, car il y a énormément d'ouvrage. Je n'ai pas besoin de vous dire que les 500 livres que je recevrai alors seront bien peu, tandis que mon aide sera payé au moins

trois fois autant que je le payais lors du pari. Ainsi prononcez pour que j'exécute ou rembourse ». Faucher décide que les projets seront exécutés, mais ce sera seulement le 1er brumaire, an VI, que Jovry, dessinateur de Brongniart, reçonnaît avoir reçu les 500 livres par une note ajoutée au pari de Tours et c'est ainsi que se terminent les relations de notre architecte avec le Sud-Ouest.

Ces documents, qui ne concernent pas la commune, sont restés la propriété des Faucher et ils ont disparu. Un historien de La Réole déterminera un jour dans quelle mesure ils ont été suivis d'exécution ou ont exercé une influence, par exemple pour les belles façades néo-classiques du quai.

La présente étude pourra être corrigée et complétée. Elle aura apporté des lumières nouvelles sur les fêtes révolutionnaires et sur la vie à Bordeaux et à La Réole durant un moment de la Révolution. Elle fait mieux connaître Brongniart, ami de la Révolution et artiste universel. Elle nous apprend que les modes artistiques parisiennes peuvent gagner rapidement la province et par des voies parfois inattendues [42].

PIÈCES ANNEXES

BRONGNIART ET LA REOLE

Archives municipales de La Réole, 22-100, *n° 1149, Fonds Faucher.*

I

Il s'est fait un pari entre les citoyens Faucher et Brongniart, l'un propriétaire de biens à La Réole, l'autre architecte.

Il s'agit de savoir si la citoyenne Grammont qui est morte et qui était sœur de Choiseul ministre, laquelle demeurait rue Grange batelière au coin du Boulevard, était appelée duchesse de Grammont ou comtesse de Grammont.

Le citoyen Faucher prétend qu'elle était appelée Comtesse, le citoyen Brongniart prétend qu'elle était appelée Duchesse.

Le prix du pari est ainsi stipulé.

Le citoyen Brongniart s'oblige de faire tous les plans relatifs à la propriété actuelle du Citoyen Faucher à La Réole aux lieux où il habite actuellement et même les plans des maisons voisines qu'ils seraient dans le cas d'acquérir pour l'amélioration de la propriété susdite.

Les plans, coupes, élévations seront au nombre de dix à douze, savoir :

---

42. Voir notre étude sur L'Architecte Barreau de Chefdeville, qui, vers 1760-1765, travaille depuis Paris pour Bordeaux et Nérac dans le nouveau style, dans *Bulletin Société d'histoire de l'Art français*, 1962-1963, p. 77 *sq*.

1°) Le plan du rez-de-chaussée au niveau du pavé du quai depuis la rivière jusqu'au Rocher du côté du jardin.

2°) Le plan général au niveau du plancher bas du salon, ainsi que celui de la cour et de ses environs.

3°) Plan de l'étage au dessus du salon.

4°) Plan des combles et logements qui y seront pratiqués, tel qu'un museum.

5°) Une coupe en long à prendre depuis la rivière jusqu'à la porte du jardin au nord laquelle coupe fera voir la façade des ailes sur le quai.

6°) [P. 2]. Coupe à travers les deux ailes venant au quai qui fera voir la façade de la maison qui regarde la rivière.

7°) Coupe à travers tout le Bâtiment en passant par le salon et les pièces adjacentes. Cette coupe fera voir le mur de la cour formant terrasse pour soutenir le mur du jardin.

8°) Vue de la façade du principal bâtiment du côté de la cour.

9°) Vue de la façade des écuries sur la cour.

10°) Vue de la cheminée décorée de la cuisine et de la porte d'entrée de la maison sur le jardin.

11°) Vue d'un Bâtiment ou Temple pour les abeilles et autres fabriques du jardin.

12°) Une perspective de la façade générale sur le quai, des ailes et du bâtiment du fond.

Tous les plans et coupes des bâtiments seront sur une échelle de pouce pour toise.

Le plan général où seront le jardin et la masse des bâtiments ainsi que la coupe depuis la rivière jusqu'à la porte du jardin seront à six lignes pour toise.

Si le citoyen Brongniart perd le pari, il fera tous les plans, corps et élévations susdits et ne recevra du citoyen Faucher que 500 livres.

Si le citoyen Brongniart gagne le pari, il fera de même tous les plans etc. et recevra du citoyen Faucher 1 500 l.

[P 3]. Si le citoyen Faucher perd, il payera 1 000 livres comptant et les 500 livres restant en recevant la collection complète des plans cotés, comme il est d'usage pour pouvoir procéder à l'exécution.

Si le citoyen Faucher gagne, il ne payera les 500 livres convenues qu'à la remise des plans.

Fait double entre nous à Tours, le 2 pluviose an 3.

[Suivent les signatures de Brongniart et Faucher.]

Et par suite du même pari, si le citoyen Faucher perd, il donne une caution de 100 l. S'il gagne, le citoyen Brongniart fera gratis les plans d'une maison appartenant au citoyen Faucher sise sur le quai à l'encoignure de la rue projetée qui s'appelle aujourd'hui rue Pinpin et qui s'appellera grande route de la Garonne à la Dordogne.

Ces plans consistent dans la distribution des divers étages de la maison, depuis le rez de chaussée jusqu'aux combles, plus une façade sur la rue du Pinpin, une autre sur le quai, et une troisième sur la rue de la Fraternité, une coupe et une rue d'angle en perspective. Lesdits plans, coupe et élévation cotées comme d'usage pour l'exécution.

Fait double, le même jour et lieu.

[P. 4]. Le Citoyen Faucher ayant reconnu qu'il avait perdu le pari écrit des autres parts, a payé les 1 100 livres convenues pour le dit pari et en outre une somme de 100 livres pour faire les plans de la maison à l'encoignure du quai et de la rue du Pinpin, consistant en neuf dessins, plans, coupes, élévations géométrales et perspective, m'obligeant de terminer tous les plans détaillés des autres parts, sitôt que les mesures de toutes les localités nécessaires à leur confection m'auront été remises et pour lesquels je recevrai ainsi qu'il a été convenu la somme de 500 livres.

A Paris, le 16 Nivôse an trois de la République.

[Signature de Brongniart] addition : trois mots rayés nuls.

J'ai reçu 500 l. espèces du citoyen Faucher pour le citoyen Brongniart en acquittement entier du prix convenu entre eux pour les dessins, coupes, etc., espicifiés à la police ci-dessus que je lui ai remis.

Paris, ce 1er Brumaire.

[Signé : J. Jarry dessinateur du citoyen Brongniart.]

***

II

Quittance de loyer, le 20 messidor an 3.

Citoyen Faucher : 75 livres.

Je soussigné, principal locataire d'une maison rue Marc n° 193 pour bail général passé le 2 germinal an 3e devant Charpentier notaire à Paris, maison appartenant au Citoyen Augard, reconnais avoir reçu du Citoyen Faucher la somme de 75 livres pour trois mois de loyer échus le 1er juillet d'un appartement qu'il occupe dans ladite maison dont quittance. A Paris, ce 8 juillet 1795, vieux style, 20 messidor an 3e de la République. Approuvé l'écriture [autre écriture que celle de Brongniart] et les deux signatures.

***

III

Lettre de Brongniart à César Faucher.

Paris, le 19 messidor an 3.

La manière dont vous me quittâtes hier, citoyen, me fait croire que je me suis mal expliqué puisque vous n'avez pas pris le sens que je voulais lui donner en parlant d'arbitres.

Je ne veux pas que vous soyez dans l'erreur sur mon compte.

Je puis avoir mis malgré moi dans mon discours un accent qui vous aura fait peine et je vous jure que ce n'était pas mon intention. Lorsque j'ai parlé d'arbitres, ce n'était point pour obtenir par le moyen un prix au dessus de celui convenu, mais pour que vous puissiez rendre compte à vos commettants de la valeur de ce qu'ils avaient comparé avec ce qu'ils donnaient.

Vous m'avez engagé à faire des sacrifices pour votre commune dont vous avez toujours plaidé la cause. Rappelez-vous que lorsque Larive eut mis une espèce de prix au dessin général qu'il voyait, il ajouta :

« Au surplus, vous devez vous attendre à un dédommagement. » Vous repliquâtes à l'instant que cela ne vous regardait pas et que cet ouvrage était pour votre commune.

Ce matin vous m'avez dit que vous garderiez ces dessins pour vous, étant de près de 20 000 livres en avance pour la commune. Ce qui me laisse dans l'incertitude de savoir pour qui ils sont maintenant.

Je puis vous dire avec vérité que je ne me suis jamais vu obligé de faire deux fois la vue de La Réole. 1°) comme elle est, 2°) comme elle pourrait être.

Je sais qu'au lieu de 500 livres dont vous étiez convenu pour venir passer une décade à La Réole et faire par conséquent ce que moralement on peut faire dans une décade, j'en ai passé trois et qu'après avoir travaillé pendant trente jours ou peu s'en faut, le citoyen Constantin me remit 700 l. en me disant : « Mais vous nous ferez une vue générale de la ville. » je répondis « oui », me laissant plutôt aller au plaisir de vous obliger qu'au calcul que j'aurais dû faire du temps et de soins que me demandait tout le travail dont je me chargeais encore ainsi que des frais de garni que j'ai payé à La Réole et depuis [p. 2]. Mais je n'ai jamais pensé que je serais obligé de donner les deux vues pour le prix ; j'ai toujours compté garder l'une des deux vues pour ma propre satisfaction.

Venons au pari qui concerne votre maison de La Réole. Rappelez-vous qu'en me parlant il y a environ quinze jours de vos propriétés en face et de l'autre côté de l'eau, vous me dites que vous préféreriez bâtir dans cet emplacement pour des raisons que je trouvais justes.

De là je conclus à part moi que les plans de La Réole ne vous seraient pas d'une grande utilité et me seraient infiniment dispendieux et voilà ce que je voulais vous proposer en conséquence.

Vous savez que vous m'aviez donné une reconnaissance de 12 000 livres pour trois pièces d'eau de vie à La Réole. Vous m'observâtes quelque temps après que vous vous étiez trompé dans le prix que vous m'aviez annoncé précédemment et que d'ailleurs la distraction particulière qu'il y aurait à faire des frais de ces trois pièces d'eau de vie parmi toutes celles que vous aviez vous occasionnerait de l'embarras. J'acceptai sur le champ et sans hésiter la rupture de ce marché et vous me remîtes mes 12 000 l. plus 1 500 par forme de dédommagement ; j'ai encore [p. 3] les fonds qui me sont devenus inutiles et vous n'ignorez pas que les trois pièces d'eau de vie valent aujourd'hui de 24 à 30 000 l. Je pensais donc pouvoir vous demander la revanche de ce procédé en vous priant de ne point exiger de moi que je fisse tous les plans détaillés au pari et en vous remettant les 1 100 livres, gain de ce pari, plus 100 que vous y avez ajouté pour une perspective de plus.

Cependant si vous tenez beaucoup à avoir de mes faibles productions, je tiendrai cet engagement, mais donnez-moi le temps d'y satisfaire, car il y a énormément d'ouvrage.

Je n'ai pas besoin de vous dire que les 500 l. que je recevrai alors seront peut-être bien peu tandis que mon aide sera payé au moins trois fois autant que je le payais lors du pari.

Ainsi prononcez pour que j'exécute ou rembourse.

Prenez ceci en bonne part, je vous en conjure, car mon unique intention est de réparer de sang froid les torts qu'une trop vive susceptibilité me donne l'air d'avoir et dont je suis ensuite tout fâché. Je vous avais tant prévenu de ce défaut que j'espérais que vous m'eussiez

plutôt retenu qu'excité. Ajoutez encore les tracasseries du ménage dans lesquelles je me trouve en ce moment, Votre extrême vivacité et vous verrez qu'avec les meilleures qualités de part et d'autre bien souvent on ne s'entend pas. Faites-moi savoir en deux mots ce que j'ai à faire et je m'y conforme, mais je tiens pour vous comme pour moi à l'estimation amicale des arbitres.

Je suis très fraternellement et si vous le permettez très amicalement votre Concitoyen.

BRONGNIART.

Adresse : Au citoyen César Faucher
à Paris.

⁂

IV

Note des objets faits ou à faire pour la commune de La Réole par le citoyen Brongniart :

1°) Avoir fait lever à mes frais le plan de la fontaine de la marmorée.

2°) Avoir composé un projet de cette fontaine et lavoir adjacent.

3°) En avoir fait les plans coupes et profils en grand pour exécuter.

4°) Avoir fait une vue perspective et à l'aquarelle de cette fontaine.

5°) Avoir fait lever à mes frais une vue détaillée de toutes les maisons du port de La Réole depuis les bénédictins jusqu'à la vieille porte dans la longueur de 270 toises environ.

6°) Avoir mis au net cette vue générale en perspective et aquarelle à un dessin de 5 pieds 10 pouces de long.

7°) Avoir étudié en grand et composé les plans et façades des maisons appartenant au Citoyen Faucher pour que la décoration de cette maison pût servir de modèle aux autres maisons à bâtir sur le port d'après le nouveau plan.

8°) Avoir fait une façade de lavée avec soin de cette maison.

9°) Avoir étudié de nouveau à Paris les détails de cette façade ainsi que les plans du Rez-de-chaussée et premier étage, en avoir envoyé à La Réole les détails en grand pour servir de guide aux ouvriers.

10°) Avoir fait le dessin en grand du lavoir dans le Rocher ainsi que le plan général de ce lavoir envoyé à la Réole.

11°) Avoir fait et envoyé à La Réole les coupes, profils et élévation de ce lavoir sur une très grande échelle pour guider les ouvriers et cela à deux reprises différentes pour changer les colonnes en piliers dressés.

12° Avoir fait lever à mes frais le local des bénédictins destinés à faire un museum.

[P. 2]. 13°) Faire le projet de ce museum consistant en un plan, deux coupes sur une échelle de 2 pouces pour toise.

14°) En outre, avoir donné mes soins à la construction du modèle à quatre colonnes ainsi qu'aux accessoires pour le Lavoir de La Réole.

15°) Avoir donné tous mes soins et fait toutes les études nécessaires (bis) à la construction du modèle d'une maison isolée sur quatre faces que les citoyens Faucher sont dans l'intention de faire construire sur le port de La Réole.

16°) Je ne parle point de la vue du port de La Réole comme il pourrait être, parce que je n'ai jamais entendu faire deux vues de cette ville dans le prix convenu de 700 livres, ici pour mémoire.

Chronique archéologique

UN QUART DE SIÈCLE (1939-1964) DE DÉCOUVERTES GIRONDINES EN ANTIQUITÉS HISTORIQUES

par Jacques COUPRY.

Limiter une période sur laquelle on enquêtera suppose toujours une part d'artifice ; mais quitte à compter par quarts de siècle, les dates de 1914 et 1939 ont en France une signification générale, et c'est peu après la seconde de ces dates que pour la première fois fut organisée et réglementée sur le territoire de la France la découverte archéologique [1]. Alors que cette organisation reçoit en 1964, enfin, une nouvelle forme et de nouveaux moyens [2], on peut faire le bilan de la dernière (espérons-le) de ces époques pendant lesquelles l'archéologie française aura été celle d'un pays sous-développé [3].

Quant aux âges historiques considérés, ce seront commodément ceux auxquels s'applique, depuis la création, en 1941, de directions régionales pour les antiquités préhistoriques d'une part, historiques d'autre part [4], cette notion même d'antiquités « historiques » : on entend qu'elles vont des débuts du Fer jusqu'à la fin des temps mérovingiens.

Les hommes pourtant ne manquent pas, qui ont pris la suite de générations d'érudits bordelais et essaient depuis cinquante, vingt-

---

1. Loi du 27 septembre 1941 (validée par ordonnance du 13 septembre 1945) portant réglementation des fouilles archéologiques.

2. *Cf.* les décrets n° 64-94, du 29 janvier 1964 ; n°s 64-357 et 64-358, du 23 avril 1964.

3. Nous remonterons à l'occasion plus haut que 1939 : quand il s'agira de trouvailles faites, *mais non publiées*, avant 1939 ; ou quand il conviendra de définir telle série, tel ensemble, de suggérer telles parentés.

4. La IXe Circonscription, aujourd'hui devenue Circonscription d'Aquitaine, des Antiquités « historiques » englobe depuis l'origine les cinq départements de l'Académie de Bordeaux, c'est-à-dire la Gironde, la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes et les Basses-Pyrénées. MM. P. Boyancé (1942-1945) et P. Grimal (1945-1952) nous ont précédé dans la charge de directeur de cette circonscription.

cinq ou dix ans, et contre des forces de plus en plus puissantes, de sauver encore un peu de ce patrimoine d'histoire que l'Etat, même après la loi de 1941, permettait si mal de protéger. Hors quelques fouilles officielles et méthodiques, c'est à l'affut des découvertes fortuites que vivent les vrais chercheurs. Et si, à la ville comme à la campagne, alors que s'ouvrent tant de chantiers, que s'opèrent tant de défonçages, c'est un malheur irréparable que restent sur nos cartes certains blancs d'inconnu archéologique qui auraient dû se meubler, par contre, dans les régions où les points de trouvaille se sont multipliés, de quelle patiente attention, de quels dévouements désintéressés cela ne témoigne-t-il pas ! Les connaisseurs du sol de Bordeaux, ce sont J. Béraud-Sudreau, H. Redeuilh, R. Marquassuzaa, R. Duru, H. Crochet, D. Nony, A. Pezat, R. Coste, P. Vivez, P. Gimon, et singulièrement R. Etienne. Et à travers la campagne girondine également, par les vallées de Garonne et de Dordogne, dans le Médoc, le Blayais, le Libournais, l'Entre-deux-Mers et le Cadillacais, le Réolais, le Bazadais, et aussi au pays de Buch, les animateurs, avec ou sans équipe, se tiennent en alerte à longueur d'années. Autour de Lesparre, c'est Me L. Foucher. Entre Bourg et Blaye, les antiquités historiques sont sauvées parce que le veulent Mlle Emard et Mlle Tétouen. Le Libournais est étroitement surveillé par la vivante Société historique et archéologique de Libourne [5], où il faudrait relever les noms du regretté P. Vacher, de J.-A. Garde, de J. Ducasse, de B. Ducasse, de A. Coffyn, de H. Crochet, de A. Videau, de bien d'autres. L'Entre-deux-Mers est assez particulièrement le fief de A. Pezat, mais le pays de Cadillac est le beau domaine aussi de H. Redeuilh, qui s'y rencontre amicalement avec A. Pezat. L'archéologie du Réolais et de la vallée du Dropt a dû énormément à la présence, naguère, de R. Arambourou. Le Bazadais est le terrain de l'érudit L. Cadis, et de J.-B. Marquette avec ses *Amis du Bazadais* [6]. Quant au pays de Buch, l'abbé M. Boudreau le passe au crible du quadrillage. Mais ces divers terrains ne sont d'aucune façon exclusifs, et l'on est bienvenu partout où la chance veut qu'on travaille. Et le docteur R. Riquet ou A. Coffyn sont dans leur domaine en tous problèmes de protohistoire de nos régions atlantiques [6a], H. Vertet en toute question de céramique sigillée,

5. Cette Société rend compte de l'activité de ses membres dans les fascicules trimestriels, ponctuellement publiés, de la *Rev. hist. et archéol. du Libournais*.

6. *Cf.* dans les *Cahiers du Bazadais*, organe semestriel de cette Société, l'inventaire archéologique de cette région, en cours de publication, par J.-B. Marquette.

6 *a. Cf.* en dernier lieu A. Coffyn et R. Riquet, « Les cadres culturels préhistoriques autour de l'estuaire de la Gironde », *Rev. hist. de Bordeaux et du département de la Gironde*, 1964, p. 85-114 ; = *Le Médoc. Actes du XVI*e *Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, mai 1963* (1964), p. 7-36.

D. Nony partout où il y a des monnaies [6]. Que ceux qui n'ont pas été nommés pardonnent l'omission injuste [7].

***

A *Bordeaux* même, pour le Ier siècle avant Jésus-Christ (l'archéologie de la ville de *Burdigala* ne remonte pas plus haut) et les deux premiers de notre ère, on n'a guère enregistré depuis vingt-cinq ans, comme sûrs témoignages, que ceux de la céramique et de quelques monnaies, avec, dans de trop rares cas, l'indication d'une stratigraphie. Les points de trouvaille se marquent depuis la région du port antique jusqu'aux nécropoles qui bordaient la ville « ouverte » du haut Empire. — De la même époque que deux fragments de poterie « campanienne *C* », trouvés naguère vers l'extrémité nord de la *rue Sainte-Catherine* et *rue Porte-Dijeaux* et restés inédits [8], date l'amphore portant estampille de Marcus Porcius, qui fut découverte *rue Arnaud-Miqueu* en 1957 et marque, au port de Bordeaux, un aboutissement d'une route du vin du Ier siècle avant Jésus-Christ, que H. Redeuilh a aussitôt retracée depuis Narbonne, et dont R. Etienne a reconnu l'origine dans l'horizon de Pompéi et les domaines de Campanie [9]. — En 1955-1956, alors que les fouilles de la *place Saint-Pierre* (plus ou moins au-dessus de l'intérieur même du port ancien ?) étaient décevantes (mais on ne descendit point aussi bas qu'en 1879) [10], celles de la *place du Parlement* furent plus intéressantes, qui, sous un « plancher » de rondins de chêne occupant, à 3,75 m au-dessous du sol actuel, tout l'emplacement de la fouille, ouverte sur un rectangle de 12 mètres sur 7 mètres, rapportèrent, entre autres poteries retirées de la vase, de la céramique sigillée et,

6. *b. Cf.* D. Nony, « Le trésor d'Escoussans et les trésors de monnaies romaines en Gironde », *Rev. numismatique*, 1961, p. 91-107 (et comp. R. Etienne, *Bordeaux antique*, p. 302-308).

7. Toute une période de recherches sur l'histoire ancienne de Bordeaux et de sa *civitas* a trouvé son couronnement et une provisoire conclusion avec les deux récents ouvrages de synthèse que sont le *Bordeaux antique* de R. Etienne (1962) (*cf.* le compte rendu de D. Nony, *Rev. hist. de Bordeaux*.... 1963, p. 99-105), et *Bordeaux pendant le haut moyen âge*, de Ch. Higounet (1963) ; *cf.* également Marquise de Maillé, *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux* (1960).

— Les abréviations suivantes seront utilisées ci-après : *B.M.S.A.B. : Bull. et Mém. de la Soc. archéol. de Bordeaux ; B S.P.F. : Bull. de la Soc. préhist. franç. ; G. : Gallia ; R.H.A.L. : Rev. hist. et archéol. du Libournais ; R.H.B. : Rev. hist. de Bordeaux et du département de la Gironde.*

8. *Cf.* R. Etienne, *Bordeaux antique*, p. 310.

9. *G.*, 1959, p. 377 ; R. Etienne. *Bordeaux antique*. p. 98-100 ; et *cf. supra* R. Etienne : *Bordeaux et la route du vin*, p. 77-78.

10. H. Redeuilh, *B.M.S.A.B.*, 1954-1956, p. 38 ; *G.*, 1957, p. 246 ; *cf. supra* H. Redeuilh et D. Nony : *Découvertes archéologiques places Saint-Projet, Saint-Pierre et du Parlement à Bordeaux en 1955 et 1956*, p. 125-132.

sur neuf estampilles relevées, cinq marques de vaisselle arrétine qui nous reportent au début du Ier siècle de notre ère, et une de la Graufesenque[11] ; et (toujours à la même date et dans la même série de travaux de l'Electricité de France) les fouilles de la *place Saint-Projet* (moins fructueuses que celles de 1861), tout en révélant d'importants murs et de quoi ébaucher une stratigraphie archéologique du terrain, ont livré, entre autres fragments de vases ou objets divers de terre cuite, un peu de vaisselle marquée, par exemple, de la Graufesenque[12]. D'autres récentes trouvailles, à travers la ville, seront à comparer, à relier, avec de plus anciennes découvertes[13]. Vestiges notables (mais les questions de chronologie et d'interprétation ne nous sont pas claires), *place Sainte-Colombe* (1939)[14]. Sigillée de bonne époque, *rue Poquelin-Molière* (1939-1940)[15]. Sigillée, et marques du Ier siècle encore, *rue Saint-Rémi* et *rue Porte-Dijeaux* (1951)[16]. Et en 1962, aux *allées d'Orléans* (parce qu'on y installe une station service)[17], on découvre tout un réseau de murs et de caniveaux : les constructions gallo-romaines appartiennent à deux époques au moins, que définit un peu la stratigraphie archéologique, avec, pour un étage profond, des trouvailles comme celle d'un lot, paraissant homogène, d'une quarantaine de monnaies dont six seulement (!) ont pu être sauvées et étudiées : six as du début du règne de Caligula ; — comme celles de nombreux tessons de poterie sigillée ; — comme celle d'une lampe plastique d'argile, négroïde, de type « alexandrin », telle qu'on en rencontrerait au Ier siècle avant notre ère... Et aux *allées de Tourny*, divers travaux (depuis la fouille d'un blockhaus en 1945-1946 jusqu'à tel aménagement de l'Electricité de France en 1961)[18] ont révélé des débris de décoration architecturale et une stratigraphie que définit aux couches profondes, avec quelques monnaies, de la sigillée commençant avec de l'arrétine et offrant par exemple aussi des marques de Montans et de la Graufesenque. — Et, parfois estampillées, de la poterie et des tuiles du Ier et du IIe siècle ont encore été relevées *place des Grands-Hommes, cours Georges-Clemenceau, rue Thiac*, etc. ; ou tel fragment

---

11. D. NONY, *B.M.S.A.B.*, 1954-1956, p. 32 ; *G.*, 1957, p. 246 ; *cf. supra* p. 132-138, H. REDEUILH et D. NONY : *Découvertes archéologiques places Saint-Projet, Saint-Pierre et du Parlement à Bordeaux en 1955 et 1956.*
12. H. REDEUILH et D. NONY, *B.M.S.A.B.*, 1954-1956, p. 29 ; 111-117 ; *G.*, 1957, p. 246.
13. Comp. R. ETIENNE, *Bordeaux antique*, p. 196-197.
14. Th. RICAUD, *B.M.S.A.B.*, 1938-1940, p. 62 ; J. BÉRAUD-SUDREAU, *ibid.*, 1945-1950, p. 19 ; 30.
15. J. BÉRAUD-SUDREAU, *B.M.S.A.B.*, 1938-1940, p. 77-79.
16. R. MARQUASSUZAA, *B.M.S.A.B.*, 1951-1953, p. 70-71.
17. *G.*, 1963, p. 507-509 ; R. ETIENNE, *Bordeaux antique*, p. 303.
18. DUBOIS, *B.M.S.A.B.*, 1945-1950 p. 10 ; R. MARQUASSUZAA, *ibid.*, 1951-1953, p. 66-70 ; *G.*, 1963, p. 505-506.

de mosaïque *rue Abbé-de-l'Epée*[19]. Nous touchons par là au quartier d'une nécropole en usage déjà au second siècle, celle « de Saint-Seurin »[20]. C'est également à une haute époque gallo-romaine que nous reportent de récentes trouvailles *rue Saint-François* (céramique commençant au Ier siècle de notre ère)[21] et *rue des Augustins* (sépulture à incinération, céramique des Ier et IIe siècles)[22], c'est-à-dire dans le quartier des cimetières gallo-romains (où il n'avait pas encore été relevé d'incinérations, mais seulement des inhumations, alors que dans celui « de Terre Nègre », où l'on remontait plus haut dans l'époque gallo-romaine, l'incinération prédomine) dits « de Saint-Michel » d'une part, « du cours Pasteur » d'autre part[23].

Quant aux deux grands monuments d'époque sévérienne, si aucune occasion n'a été ressaisie de rencontrer en place quelque vestige des « Piliers de Tutelle », par contre l'amphithéâtre dit « Palais Galien » est l'objet, depuis 1953, de fouilles méthodiques que conduit Robert Etienne[24], et qui, non seulement ont livré l'épaisse couche de cendres représentant la destruction (sans doute en 276) de l'édifice, à charpentes et gradins de bois, mais ont donné le jeu de murs qui, jusqu'au bord retrouvé de l'arène, et en révélant aussi certains aménagements particuliers (carcer, etc.), définit l'ordonnance des travées et la distribution générale de la circulation ; et sur l'aire élargie du terrain archéologique on saisit désormais dans le vrai développement de son ellipse l'ampleur de la cavéa.

Cependant, le rempart qui, à la fin du IIIe siècle, fit de Bordeaux replié sur lui-même un *castrum*, a rendu récemment encore quelques morceaux, qu'on y avait remployés, de l'architecture et de la sculpture bordelaises des premiers siècles gallo-romains. Ainsi des fragments architecturaux sortis du sol entre la cathédrale et l'hôtel de ville doivent provenir de tels remplois[25]. Il suffit parfois aussi de visiter des caves : de l'une d'elles, *cours d'Alsace-et-Lorraine* (où il était depuis longtemps gardé, ayant été découvert dans le voisinage en 1873), un morceau de stèle est passé au musée d'Aquitaine en 1964[26] ; et une spectaculaire révélation fut récemment celle, *rue Guillaume-Brochon*, de cette cave où sont conservés en place, dans

---

19. R. MARQUASSUZAA, *B.M.S.A.B.*, 1945-1950, p. 32 ; 1951-1953, p. 68.
20. Comp. R. ETIENNE, *Bordeaux antique*, p. 180.
21. Rapport inédit de R. Coste (mai 1964).
22. Rapport inédit de R. Coste (février 1964).
23. Comp. R. ETIENNE, *Bordeaux antique*, p. 179-180.
24. *B.M.S.A.B.*, 1951-1953, p. 35 ; *G.* 1954, p. 202-206 ; *B.M.S.A.B.*, 1954-1956, p. 35 ; *G.*, 1957, p. 243-245 ; 1961, p. 369 ; — et R. ETIENNE, *Bordeaux antique*, p. 193-195 ; — et sont à ajouter les résultats des fouilles de 1964.
25. *G.*, 1959, p. 378.
26. *Cf.* L. VALENSI, *Présentation d'œuvres gallo-romaines (Musée d'Aquitaine)*, 2e édit., 1964-1965, p. 30-33.

leur remploi pour la construction du rempart, les blocs de calcaire ornés de sculptures [27]. Enfin, *rue du Pont de la Mousque*, en novembre 1964, une fouille d'extrême urgence a non seulement fourni quelques nouvelles épaves d'architecture, réutilisées en gros blocs d'assises ou débitées en éclats, mais encore a révélé tout le mode de fondation et de structure de ce mur puissant.

Dans les limites de ce rempart et sous des vestiges modernes ou médiévaux, ce sont les ruines assez consistantes de la dernière et étroite ville gallo-romaine, le Bordeaux du bas Empire, qu'il faut bien que l'on rencontre dans le sol avant les substructions ou épaves des trois premiers siècles. Les mosaïques nous redonnent un peu du luxe et des couleurs de ce Bordeaux du temps d'Ausone : deux pavements somptueux du IVe siècle ont été récemment découverts, l'un en 1953, *impasse Sainte-Catherine* (mais les morceaux qui témoignaient de son ample géométrie de couleurs ont été trop incomplètement sauvés) [28], l'autre en 1963, *rue Arnaud-Miqueu* (une grande composition chatoyante, avec feuillages et fontaines, oiseaux et dauphins) [29]. Ces mosaïques s'inscrivaient en coupe dans une stratigraphie qui fut notée, impasse Sainte-Catherine par R. Cousté, rue Arnaud-Miqueu par H. Crochet et D. Nony ; des murs les bordaient ou (parmi d'autres plus tardifs ou plus anciens) s'avéraient du même étage, du même âge qu'elles : leur orientation et tels angles font, avec d'autres indications çà et là relevées antérieurement en ce sous-sol du centre de Bordeaux, autant d'éléments d'un plan urbain qui, peu à peu, sans doute, s'éclairera. Mais en de nombreux points de ce *castrum* reconnus récemment encore dans des conditions qui empêchaient toute observation méthodique, on ignore à quel étage, entre tel siècle du haut Empire et le bas Empire et un moyen âge plus ou moins haut, appartiennent des constructions qui ont pu d'ailleurs, plus ou moins directement, être réutilisées... On se représente volontiers que les égouts antiques retrouvés en 1951 sous la *rue Porte-Dijeaux* ainsi que sous la *rue du Temple* [30], les conduits reconnus en 1958 *rue Guiraude* [31], furent en usage dans le Bordeaux du bas Empire, l'eussent-ils d'ailleurs été de même avant ou après ; mal datables sont cependant d'importantes maçonneries rencontrées

---

27. R. Etienne, *Bordeaux antique*, p. 206 ; — *G.*, 1963, p. 509.

28. R. Cousté, *B.M.S.A.B.*, 1951-1953, p. 31 ; 34 ; *G.* 1954, p. 206. On doute de plus en plus que le relief de « Te(r)psi(chore) », trouvé à proximité de cette mosaïque, remonte à l'antiquité.

29. Fouilles faites à l'occasion des travaux d'agrandissement des magasins des Nouvelles-Galeries ; les résultats en seront publiés par H. Crochet et D. Nony.

30. *G.*, 1951, p. 125 ; H. Redeuilh, *B.M.S.A.B.*, 1951-1953, p. 60-63.

31. *G.*, 1959, p. 378.

rue Saint-Rémi, *rue Porte-Dijeaux* [32] ; et de quand datent et que représentent le « plancher » de la *place du Parlement* [33], ou ce mur retrouvé *rue Poquelin-Molière*, en 1939-1940, et où étaient remployées des pièces d'architecture (provenant elles-mêmes d'où ? remontant à quelle époque ? et quel étage signent là des monnaies d'époque constantinienne ?) [34], ou (aussi mal datés, par exemple encore, que tel mur qui avait été découvert en 1933 place *Camille-Jullian* [35]) les profonds murs naguère mis au jour, *place Saint-Projet* [36], ou certains des débris récoltés dans une cave de la *rue des Trois-Conils* [37] ? Et l'édifice même, avec rangées de colonnes et « murette en briques plates », signalé, *place Jean-Moulin*, devant l'hôtel de la Caisse d'épargne, reste peu daté [38] ; et, pour rester toujours dans les limites du rempart du bas Empire, telles colonnes, tels murs rencontrés *place Pey-Berland*, pourraient apparemment être, aussi bien que d'âge « païen », seulement préromans [39].

Pour l'époque paléochrétienne — mais peut-être surtout, en effet, pour les tout premiers temps « chrétiens » (IVe-Ve siècles...) — des tessons indicateurs qui, dans des fouilles de la ville ou de la campagne, n'ont pas encore été saisis dans une rigoureuse stratigraphie chronologique, sont ceux de la poterie grise ou noire estampée [40] ; aux travaux de J. Béraud-Sudreau touchant cette céramique, on comparera ceux de Mme J. Rigoir [41]. Enfin le quartier funéraire de Saint-Seurin (auquel appartient apparemment encore tel sarcophage « mérovingien » trouvé à l'angle de la *rue Judaïque* et de la *rue Pierre-Charron* [42]) promet à la recherche les étagements des sarcophages du IVe siècle et du haut moyen âge : le sondage instructif conduit par R. Duru en 1959, au nord-est de la chapelle du Sacré-Cœur de l'église *Saint-Seurin* [43], annonce les enseignements à tirer

---

32. H. Redeuilh, *B.M.S.A.B.*, 1951-1953, p. 58-63 ; R. Marquassuzaa, *ibid.*, p. 67-68.

33. *Cf.* ci-dessus, p. 243.

34. J. Béraud-Sudreau, *B.M.S.A.B.*, 1938-1940, p. 77-79.

35. J. Béraud-Sudreau, *B.M.S.A.B.*, 1945-1950, p. 19.

36. *Cf.* ci-dessus, p. 244.

37. *G.*, 1961, p. 369, *cf. supra* p. 48, M. de Léotard : *Débris céramiques découverts rue des Trois-Conils.*

38. J. Béraud-Sudreau, *B.M.S.A.B.*, 1945-1950, p. 11.

39. *B.M.S.A.B.*, 1945-1950, p. 7 ; p. 11 (J. Béraud-Sudreau) ; p. 19 (R. Marquassuzaa).

40. Ainsi, 9, rue des Trois-Conils (*cf. supra*, n. 37), ou sous les Nouvelles-Galeries, rue Arnaud-Miqueu (*cf. supra*, p. 246, n. 29).

41. J. Béraud-Sudreau, *Bull. archéol. Comité*, 1938-1940, p. 535-560 ; *B.M.S.A.B*, 1938-1940, p. 44-45 ; 96-97 ; 1945-1950, p. 7 ; — J. Rigoir, « La céramique paléochrétienne sigillée grise », extr. de *Provence hist.*, 1960. *Cf.* encore Marquise de Maillé, *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux*, p. 228-230, et R. Etienne, *Bordeaux antique*, p. 315.

42. *G.*, 1951, p. 126.

43. *G.*, 1961, p. 369-372.

d'une reprise et d'une extension, très prochaines sans doute, des explorations de 1909-1910 [44]. Le problème reste, de repérer en couches stratigraphiques les heures des plus catastrophiques dommages urbains, du Vᵉ aux VIIIᵉ-IXᵉ siècles (aux Arabes, Francs, Normands...).

*
**

Dans l'horizon du Bordeaux antique étaient les aqueducs que rappelle le nom d'un quartier de *Bègles*, le *pont des Ars* ou *moulin des Ars* : cette transition et ce lien entre campagne et ville se seraient encore marqués sans problème avec le tronçon de conduit retrouvé en 1953 en ce lieudit, si, sur les quelques mètres dégagés, au lieu de s'écouler vers Bordeaux, l'eau ne coulait en sens inverse... [45]; ce n'est même pas une énigme. — Passons en tout cas à la campagne girondine, et d'abord à de récentes trouvailles et recherches concernant les époques du Fer.

*
**

Comme ailleurs, ce sont particulièrement des tombes qui signalent en pays girondin les temps « du Fer ». A la période ancienne du Hallstattien remonte la double sépulture à inhumation découverte en 1954 aux Petits Sablons, dans la commune de *Coutras*, et que date assez spécialement un bracelet de bronze [46]. Quant aux tombes à incinération, de plein caractère hallstattien notamment, il en a été exploré quelques-unes. Mais on a aussi continué d'établir, sans qu'il fût loisible encore de les fouiller, des listes de reconnaissance de tumulus apparents. Pour suivre ces cimetières de l'est à l'ouest des terres girondines, rappelons d'abord qu'en 1938 et 1939 A. Conil et F. Morin publiaient la documentation qu'ils avaient recueillie sur les sépultures de l'âge du Fer de la région de Sainte-Foy-la-Grande (à *Saint-Avit-du-Moiron*, à *Saint-André-et-Appelles*, à *Eynesse*, aux *Lèves-et-Thoumeyragues*) [47]. Dans le Réolais, aux *Esseintes*, le seul tumulus exploré d'un groupe de trois a livré à R. Arambourou non seulement une poche funéraire centrale, mais encore, moins profondément, des traces d'interventions postérieures dont l'une serait

---

44. Sur ces fouilles de 1909-1910, dirigées par P. Courteault, *cf.* maintenant Marquise de MAILLÉ, *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux*, p. 120-174.
45. *G.*, 1954, p. 207.
46. J.-A. GARDE, *R.H.A.L.*, 1955, p. 8 ; A. COFFYN, B. DUCASSE, J.-A. GARDE et R. RIQUET, *Ogam*, 1960, p. 413-417 (*G.*, 1961, p. 372).
47. A. CONIL et F. MORIN, « Tumuli et tombes de l'âge du Fer aux environs de Sainte-Foy-la-Grande », *R.H.A.L.*, 1938, p. 70-76 ; 114-117 ; 1939, p. 13-15 ; 50-53 ; G. FABRE, *Revue archéol.*, 1947, I, p. 38-39.

datée par une tégula [48]. Dans le Bazadais la carte des tumulus de *Marimbault*, *Bernos*, *Cudos*, *Noaillan* a été diligemment complétée et mise au point par L. Cadis et B. Marquette, qui ont pu en fouiller quelques-uns et y trouver les urnes cinéraires et autres vaisselles espérées, quand ce n'était pas aussi telle épée hallstattienne [49]. Et quand auparavant, en 1937 et 1938, A. Pezat et H. Vincent, sur l'initiative de la Société historique du Pays de Buch, exploraient avec bonheur des tumulus à *La Brède* [50], ils les comparaient aux buttes inexplorées de *Queyrac* et *Vendays*, en bas Médoc, et surtout aux tumulus et aux tombes plates qu'avait assez récemment fouillés le docteur B. Peyneau vers l'angle sud-est du bassin d'Arcachon et le long de l'Eyre, c'est-à-dire non loin du port préromain de Lamothe (*Biganos*) [51].

Où en est le chapitre des sanctuaires protohistoriques ? C'est une fouille passionnante qu'a méticuleusement conduite R. Cousté à *Saint-Quentin-de-Baron* en Entre-deux-Mers, dans le domaine du château de Bisqueytan, dégageant un ensemble rupestre avec escaliers, niches, systèmes de rigoles, et « chaudrons », et deux pierres grossièrement sculptées : l'une porte un serpent, l'autre est en forme de tête... R. Cousté reconnaîtrait là un sanctuaire de divinité(s) des eaux, en service particulièrement à l'époque « gauloise » [52]. Et de tels aménagements il rapprocherait la pierre à bassin de *Lussac-de-Libourne*, au pied de laquelle a été trouvé un tesson de poterie de la Tène III (R. Lantier relevait, ce qui vise un autre commentateur, qu'il était imprudent de parler de pierre à sacrifices à propos de la pierre de Lussac) [53].

Quant aux vivants des âges du Fer, connaissons-nous leurs maisons mêmes ? On avait autrefois signalé, et notamment dans le

---

48. *G.*, 1961, p. 375.
49. L. CADIS, « Les tumuli du Bazadais », *B.S.P.F.*, 1951, p. 109-112 ; 1954, p. 395-398 ; *G.*, 1951, p. 123-125 ; J.-B. MARQUETTE, « Le peuplement du Bazadais méridional de la préhistoire à la conquête romaine », *R.H.B.*, 1960, p. 103-123, = *Bazas et le Bazadais, Actes du XIIIᵉ Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, mai 1960* (1961), p. 13-33 ; *G.*, 1961, p. 375 ; R. ETIENNE, *Bordeaux antique*, p. 61.
50. A. de RICAUDY, *Rev. hist. du Pays de Buch*, 1938, janv.-mars, p. 7-20 ; H. VINCENT, *ibid.*, 1939, juin-août, p. 22-25 ; *G.*, 1951, p. 125 ; A. PEZAT, *B.S.P.F.*, 1952, p. 485.
51. Comp. R. ETIENNE, *Bordeaux antique*, p. 59 (où l'on trouve les références à B. PEYNEAU, *Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch*, 1926) ; *cf.* en dernier lieu, sur les cimetières du premier âge du Fer en Pays de Buch, W. Kimmig, *Mél. Bosch Gimpera* (1963), p. 227-253.
52. R. COUSTÉ, « Le sanctuaire gaulois de Bisqueytan à Saint-Quentin-de-Baron », *R.H.A.L.*, 1954, p. 93-97 ; *B.M.S.A.B.*, 1954-1956, p. 20 ; 27 ; 37.
53. A propos de cette pierre de Lussac, B. DUCASSE, J.-A. GARDE et J.-A. MAGÈRE, *R.H.A.L.*, 1949, p. 74 ; J.-A. GARDE, *ibid.*, 1951, p. 88-94 ; R. LANTIER, *G.*, 1953, p. 203 ; B. DUCASSE, *R.H.A.L.*, 1958, p. 54.

Bazadais, à *Préchac* [54], des « hosses (fosses) » ou « clotes », assimilées aux mardelles du centre et de l'est de la France, c'est-à-dire des poches de terre devant représenter des fonds d'habitations dites « gauloises » ; et la recherche de semblables vestiges fut un moment poursuivie sur la rive gauche de la Garonne, à *Ayguemortes, Martillac, La Brède,* par A. Nicolaï et J. Béraud-Sudreau [55]. Il est parfois difficile de préciser si des clotes ont été creusées par l'homme, ou encore si elles lui ont fourni vraiment l'habitation ; et les époques d'emploi de semblables demeures restent souvent mal déterminées. Le fond de cabane découvert par L. Cadis à *Saint-Léger,* au sud-ouest de Villandraut, serait bien antérieur à l'époque gauloise [56] ; mais d'autre part l'habitation en mardelles n'a pas été abolie en Gaule sitôt arrivée la romanisation.

En tout cas, et des bords de la Dordogne jusqu'à l'Océan, quelques nouvelles traces encore ont émergé, qui signalent les âges du Fer. Si un dragage de la Dordogne, devant *Sainte-Terre,* a ramené tel poignard à antennes [57], si des débris des temps du Fer ont été relevés à *Sablons-de-Guitres* [58], à *Abzac* [58 a], si de la céramique de la Tène a été récoltée à *Saint-Hippolyte* (plateau de la Niort), au Tertre de *Fronsac,* au camp de *Cubzac-les-Ponts* [59], c'est, pour le même horizon libournais, aujourd'hui entre le bourg et le château de *Vayres,* que les trouvailles, dues à H. Crochet, de poteries et d'autres objets de Hallstatt et de la Tène attirent l'attention plus particulièrement [60]. Des vestiges des temps du Fer viennent d'être signalés aussi dans le Médoc : peut-être sur la rive de Gironde à Brion (*Saint-Germain-d'Esteuil*) [61], en tout cas sur l'Océan au Gurp (*Grayan*) [62].

Notons pour mémoire qu'une question tout fraîchement débattue est celle du « Hallstattien prolongé », notion que Gabrielle Fabre avait empruntée à P. Bosch-Gimpera et développée en ce qui regarde

---

54. Comp. B. Marquette, *Cahiers du Bazadais,* avril 1963, p. 9-12.

55. A. Nicolaï et J. Béraud-Sudreau, *B.M.S.A.B.,* 1938-1940, p. 75 ; A. Nicolaï, *Rev. des Etudes anciennes,* 1948, p. 112-121 ; *Bull. archéol. Comité,* 1946-1949, p. 705-723 ; J. Béraud-Sudreau, *B.M.S.A.B.,* 1945-1950, p. 32.

56. *G.* 1949, p. 132 ; Mme M. Durand-Lefèvre, *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France,* 1950, séance du 25 nov. ; L. Cadis, *B.S.P.F.,* 1951, p. 486-487.

57. M. Aubre, *R.H.A.L.,* 1952, p. 71 ; *B.S.P.F.,* 1952, p. 632.

58. J.-A. Garde, *R.H.A.L.,* 1948, p. 27 ; A. Coffyn, *ibid.,* 1962, p. 60.

58 *a.* A. Coffyn, *R.H.A.L.,* 1964, p. 65-71.

59. A. Coffyn et R. Riquet, *R.H.B.,* 1964, p. 113.

60. A. Videau, *Histoire de Vayres* (1951), p. 16 ; P. Vacher, *R.H.A.L.,* 1953, p. 3 (monnaie gauloise) ; H. Crochet, *ibid.,* 1962, p. 126 ; 1963, p. 64 ; 96 ; 1964, p. 29 ; 125 ; *G.,* 1963, p. 514.

61. R. Coustet, *R.H.B.,* 1964, p. 10-11 ; = *Le Médoc, Actes du XVIe Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, mai 1963* (1964), p. 42-43.

62. A. Coffyn, *R.H.A.L.,* 1961, p. 114-115 ; *G.,* 1963, p. 510 ; et *cf.* dans le présent volume, p. 81-110 (J. Moreau).

l'Aquitaine, et qui ne peut plus être acceptée [63]. Dans les permanences mêmes d'occupation de telle région ou de tel site, on distinguera désormais plus clairement l'une de l'autre, en Aquitaine, les deux grandes époques du Fer.

*
**

Pour l'époque gallo-romaine [64], le plus simple est, peut-être, en tournant autour de Bordeaux, de considérer successivement les régions girondines. A l'ouest de Bordeaux, à Estigeac, dans la commune de *Martignas,* un trésor de monnaies (*antoniniani*) de Gallien à Dioclétien fut découvert en 1947 [65]. Peu après, *Saint-Médard-en-Jalles* s'illustrait par la découverte d'inscriptions funéraires [66]. Dans le Médoc, à *Margaux,* c'est vers 1884 que fut trouvé un trésor de monnaies du début du IVe siècle, mais la véritable et scientifique découverte de ces *folles,* au médaillier municipal de Bordeaux, ne date que de peu [66 a]. A *Cissac,* où la villa de Villambis avait fait en 1933 l'objet d'une notice nouvelle [67], une installation de caractère industriel et qui pourrait remonter à l'époque romaine a, en un autre endroit, proche celui-ci de l'église du bourg, été reconnue [68]. A Brion, dans la commune de *Saint-Germain-d'Esteuil,* vestiges préromains et romains se croisent, et monnaies et sigillée, récoltées parmi la poterie commune en un site à murs « romains », ont commencé de définir au moins une occupation gallo-romaine du Ier/IIe siècle [69]. A *Soulac,* vers la pointe de la Négade, des poteries dénoncent aussi quelque présence gallo-romaine [70].

---

63. G. Fabre, *Les Civilisations protohistoriques de l'Aquitaine* (1952), p. 106-142. Contre la théorie de G. Fabre, et à partir de J. et O. Taffanel, *G.,* 1960, p. 1-13, *cf.* R. Etienne, *Bordeaux antique,* p. 60 ; 65, et les communications présentées en 1963 à la Soc. archéol. de Bordeaux, par R. Riquet (*cf. Vie de Bordeaux,* 2 nov. 1963) et R. Etienne (*ibid.,* 4 janv. 1964) et enfin A. Coffyn et R. Riquet, *R.H.B.,* 1964, p. 106.

64. *Cf.* ce qui sera dit, p. 258-259, sur l'imprécision de nos subdivisions chronologiques et de nos définitions générales (des guillemets pourraient assez souvent rappeler les flottements de la notion de « villa »).

65. E.-J. Ferrier, *B.S.P.F.,* 1948, p. 130 ; *B.M.S.A.B.,* 1945-1950, p. 26 ; D. Nony, *Rev. numism.,* 1961, p. 105 (n° 18).

66. J. Coupry, *G.,* 1955, p. 198 ; *R.H.B.,* 1956, p. 5-9 ; = *Bordeaux et sa région, Actes du VIIIe Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, mai 1955* (1956), p. 35-39 ; P. Wuilleumier, *Inscriptions latines des trois Gaules,* XVIIe Supplément à *Gallia,* n°s 142, 143 et 144.

66 *a.* D. Nony, *R.H.B.,* 1964, p. 13-18 ; = *Le Médoc, Actes du XVIe Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, mai 1963* (1964), p. 45-50.

67. Olov Janse, *Rev. archéol.,* 1933, II, p. 162-164.

68. M. Baugency, communic. au XVIIe Congrès de la Fédération hist. du Sud-Ouest, mai 1964 ; inéd.

69. L. Roucher, *B.M.S.A.B.,* 1951-1953, p. 35 ; R. Coustet, *R.H.B.,* 1964, p. 5-11.

70. Massé, *B.M.S.A.B.,* 1945-1950, p. 22 ; 1954-1956, p. 14 ; J.-C. Zittvogel, *G.,* 1963, p. 510.

De l'autre côté de l'estuaire de la Gironde, dans le Blayais, c'est à un carrefour antique, à la frontière des trois communes de *Reignac, Donnezac* et *Saint-Savin*, que vers 1930 avait été trouvé un cachet à collyres du pharmacien oculiste Marcus Antonius Scaurus, récemment publié par l'abbé Boudreau [71]. Aux trésors de monnaies manifestement ou probablement enfouis du temps de l'invasion germanique de 276 et qui avaient été déjà retrouvés dans cette région, à *Saint-Ciers-de-Canesse* (en 1839), à *Saint-Christoly-de-Blaye* (en 1843), encore à *Saint-Christoly-de-Blaye* ou plutôt à *Donnezac* (en 1934), s'est ajouté vers 1960 le trésor *d'Anglade* [72]. Et voici qu'à *Plassac*, au pied de l'église, les fouilles qui viennent d'être entreprises par Mlle Emard et son équipe du Touring-Club de France, dégagent la villa romaine autrefois repérée. Avec déjà une grande salle à abside et maintes autres pièces, des installations de chauffage, des pavements de mosaïque, ou encore entre autres épaves telle fine figurine de bronze représentant un prêtre, cette riche demeure, dont les principaux caractères visibles doivent dater du bas Empire, prend son cachet sur le premier ressaut du bord de la Gironde, en face de l'île Verte et d'un large horizon médoquin [73]. — En face du bec d'Ambès, la villa du plateau de Gogues (commune de *Bourg-sur-Gironde*) a été peu explorée depuis l'étude de A. Nicolaï en 1929 [74].

Le Libournais [75] (où H. Friquet, par exemple, suit à la trace les chemins antiques [76]) est le théâtre d'incessantes trouvailles. Les habitats gallo-romains de *Vayres* (l'ancienne station de *Varatedo*) [77], succédant aux présences plus haut signalées pour les âges du Fer, peuvent d'abord retenir l'attention : sur les sites éprouvés du Château, du Thil, de Maison Rouge, et encore à Saint-Pardon, voire dans le lit de la Dordogne, les ramassages en surface ou à la suite de travaux divers continuent de procurer nombre de petites découvertes : monnaies (du Iᵉʳ, IIᵉ, IIIᵉ siècles), sigillée (et marques), débris d'architecture, etc. [78]. — Que deviennent cependant les quatre

71. Abbé M. Boudreau, *B.M.S.A.B.*, 1951-1953, p. 19 ; 42-45 ; P.-M. Duval. *Rev. des Etudes anciennes*, 1957, p. 353 ; *Année épigraphique (Rev. archéol.)*, 1958, n° 203 ; P. Wuilleumier, *Inscriptions latines des trois Gaules*, XVIIᵉ Supplément à *Gallia*, n° 544.

72. D. Nony, *Rev numism.*, 1961, p. 101 ; 106 (nᵒˢ 1 ; 23 ; 24 ; 25).

73. *G.*, 1963, p. 510 ; et fouilles plus récentes, inédites.

74. A. Nicolaï, *B.M.S.A.B.*, 1929, p. 1-23 ; Charrol et Maziaud, *ibid.*, 1945-1950, p. 10. — Exploration limitée de M. Ch. Cassagne en 1964, inéd.

75. *Cf.* en général J.-A. Garde, « Le gallo-romain régional au Musée de la Société historique et archéologique de Libourne », *R.H.A.L.*, 1947, p. 65-68 ; 1948, p. 16-22 ; 28-35 (étude réunie en un tir. à part de 20 p.), et pour une bibliographie des années 1933-1952, *R.H.A.L.*, 1953, n° spécial.

76. *R.H.A.L.*, 1952, p. 42-72 ; 1960, p. 26.

77. *Cf.* A. Videau, *Histoire de Vayres* (1951) et *Hist. de Vayres, Notes complémentaires* (1952).

78. J.-A. Garde, « Le gallo-romain régional... » (*R.H.A.L.*, 1947-1948), p. 3 du tir. à part ; P. Vacher, *R.H.A.L.*, 1950, p. 52 ; A. Videau et P. Vacher,

grandes villas qui, du nord à l'est, cernent l'horizon de Libourne, celles de Lamothe à *Saint-Denis-de-Pile*, de Barat à *Lussac*, du Petit Corbin (au château Saint-André) à *Saint-Georges-de-Montagne*, de Mazerat à *Saint-Emilion ?* [79]. A Lamothe, un sondage de chefs scouts n'est pas allé trop loin [80]. A Barat de *Lussac*, où l'on avait notamment recueilli de la belle sigillée, les serpettes gallo-romaines à vendanger sont maintenant cinq, et l'on a trouvé la main délicate, tenant une balle, d'une statuette de marbre [81]. Pour le Petit Corbin de *Saint-Georges-de-Montagne*, notons la redécouverte à Vayres (!), en 1939, du prétendu groupe d'Hercule (donné par le Recueil d'Espérandieu, n° 1249, comme perdu), désormais bien reconnu pour un Jupiter à l'Anguipède [82] ; et outre quelques morceaux d'architecture, trouvés ou récupérés, deux têtes, l'une de marbre blanc, l'autre de calcaire, arrachées à des « fonds » de reliefs (du IIᵉ siècle ?) se sont ajoutées à la série (Espérandieu, nᵒˢ 1243-1250) des sculptures autrefois récoltées dans ces terrains mêmes [83]. De la villa de Mazerat nous n'avons pas de nouvelles. Mais un autre site à sculpture (et avec sigillée, fragments de mosaïque) est celui de Saint-Cricq à *Saint-Aignan* (au nord-ouest de Libourne), d'où est sorti un relief au « gladiateur » [84]. — En tout cas le gallo-romain émerge en bien d'autres points : et à *Libourne* même (dont la banlieue a vu sortir d'un jardin, en 1947, une monnaie d'or de Théodose) [85] ; et, si nous tournons autour de Libourne, à *Izon* [86], à *Saint-Sulpice-et-Cameyrac* [87], au Tertre de *Fronsac* [88], au Champ-de-Foire de *Guitres* [89], au

R.H.A.L., 1951, p. 72 ; 85-88 ; — et *cf. R.H.A.L.*, 1939, p. 114 ; 1947, p. 26 ; 1948, p. 2 ; 55 ; 57 ; 1949, p. 43 ; 1950, p. 6 ; 43 ; 46-47 ; 86 ; 1951, p. 69 ; 71 ; 1953, 3 ; 26 ; 1954, p. 67-68 ; 1956, p. 37 ; 67 ; 1957, p. 51-53 ; 95 ; 123 ; 1958, p. 62-63 ; 94 ; *G.*, 1959, p. 384 ; *R.H.A.L.*, 1959, p. 63 ; 1960, p. 87-88 ; 1962, p. 126 ; 1963, p. 63-64 ; 96 ; 123 ; 1964, p. 29 ; 63-64 ; 125.

79. *Cf.* sur ces quatre villas les notices de J.-A. Garde, « Le gallo-romain régional... » (*R.H.A.L.*, 1947-1948), p. 7-18 du tir. à part ; et, spécialement sur la villa de Saint-Denis-de-Pile, J.-A. Garde et l'abbé Bresque, *R.H.A.L.*, 1939, p. 16-20, 54-56 ; et *cf. ibid.*, 1940, p. 9 ; 1941, p. 81 ; 1946, p. 66.

80. *R.H.A.L.*, 1953, p. 28.

81. *R.H.A.L.*, 1933-1938, *passim* ; 1939, p. 7 ; 77 ; 1940, p. 108 ; 1942, p. 67 ; 1951, p. 72 ; Mᵉ Goizet, *R.H.A.L.*, 1956, p. 37, 67 ; J.-A. Garde, *B.M.S.A.B.*, 1954-1956, p. 26 ; *G.*, 1957, p. 252 ; — *R.H.A.L.*, 1963, p. 63.

82. H. de Sarrau, *R.H.A.L.*, 1940, p. 14-29 ; 42-61 ; 71-88 ; 1941, p. 44 ; 46.

83. *R.H.A.L.*, 1954, p. 5, 35 ; *G.*, 1955, p. 196-198 ; *R.H.A.L.*, 1955, p. 67, 103 ; *G.*, 1957, p. 252 ; *R.H.A.L.*, 1963, p. 124.

84. B. Ducasse, *R.H.A.L.*, 1948, p. 55 ; 1951, p. 6-9 (*fig.*) ; 1953, p. 6-7 (*fig.*), et 8. — Touchant d'autres sites et d'autres trouvailles, dans la commune de Saint-Aignan, *cf. R.H.A.L.*, 1950, p. 53-58 ; 86 ; 109-115 ; 1951, p. 9-10.

85. J.-A. Garde, « Le gallo-romain régional... » (*R.H.A.L.*, 1947-1948), p. 5 du tir. à part ; et *cf R.H.A.L.*, 1940, p. 108 ; 1942, p. 98 ; 1947, p. 27 ; 1950, p. 86 ; 1952, p. 45 ; 1962, p. 125

86. *R.H.A.L.*, 1940, p. 108 ; H. Crochet, *ibid.*, 1961, p. 118 ; 1962, p. 126.

87. *G.*, 1963, p. 514 (H. Crochet).

88. B. Ducasse, *R.H.A.L.*, 1951, p. 3.

89. *R.H.A.L.*, 1941, p. 2 ; J.-A. Garde, « Le gallo-romain régional... » (*R.H.A.L.*, 1947-1948), p. 7 du tir. à part.

« Camp romain » de *Coutras*[89 a], au Camp du Pétreau d'*Abzac*[89 b], à *Pomerol*[90], au bois du Roc et à Maison-Blanche à *Montagne* (entre Saint-Georges-de-Montagne et Lussac)[91], au lieudit la Carreyre à *Saint-Hippolyte*[92], au Moulin Duvilé et à la Vieille Capelle, de *Saint-Etienne-de-Lisse*[93], au Bourdieu à *Branne*[94], ou encore à *Grézillac*[95], voire à *Saint-Quentin-de-Baron* (à Bisqueytan), au voisinage de l'aménagement rupestre que nous avons rencontré[96].

Autour de Castillon se révèlent aussi les exploitations agricoles gallo-romaines : c'est l'établissement que R. Coste commence à dégager à *Sainte-Colombe*[97], et qui fournit de ces bacs à cupule qu'on a également trouvés à Montcaret, Mérignas, Cadillac, Loubens, et qui devrait permettre de rendre définitivement compte de leur usage ; ce sont (dans un cercle qu'explore notamment, avec bonheur, H. Sireix) les débris recueillis à *Saint-Magne-de-Castillon*[98], le champ semé de fragments d'amphores de Villemartin à *Mouliets*[99], les vestiges de « villas » de *Doulezon*[100] et de *Flaujagues*[101]. — On entre dans le département de Dordogne, immédiatement sur la rivière, avec l'établissement, remontant au moins au second siècle, qu'a découvert en l'éventrant, au gué du Pas-de-Rauzan (à *Lamothe-Montravel*), une large tranchée menée perpendiculairement au cours d'eau pour l'installation des conduites du gaz de Lacq ; et H. Lamarzelle a pu se demander à bon droit si, plutôt que d'une villa, il ne s'agirait pas d'un point administratif (de police, etc.) ou économique à interpréter plus directement d'après la fonction de passage du site[102]. Et en remontant la vallée, et au nord de la rivière encore, c'est-à-dire toujours dans le département de Dordogne que la rivière limite, la villa célèbre de *Montcaret* a été l'objet de vérifications nouvelles[103] ; quelque intérêt se porte actuellement aussi sur les vestiges gallo-romains (du haut Empire) qu'à travers plusieurs hectares on

89 *a*. W. Soulé, *R.H.A.L.*, 1946, p. 65 ; 1947, p. 30-33, 56-58 ; 1948, p. 7-8.
89 *b*. *R.H.A.L.*, 1937, p. 36-37 ; 1939, p. 7 ; 1946, p. 66.
90. J.-A. Garde, *ibid.*, p. 6 ; et *cf. R.H.A.L.*, 1948, p. 3.
91. *R.H.A.L.*, 1956, p. 67 ; 1957, p. 64.
92. *R.H.A.L.*, 1960, p. 63.
93. *R.H.A.L.*, 1960, p. 87 ; 1961, p. 63.
94. E. Prot, *R.H.A.L.*, 1963, p. 62.
95. *R.H.A.L.*, 1952, p. 46 ; 1957, p. 64.
96. R. Cousté, *B.M.S.A.B.*, 1945-1950, p. 56.
97. Rapport de R. Coste (1963), inéd.
98. *R.H.A.L.*, 1959, p. 125.
99. *G.*, 1959, p. 384.
100. *Ibid.*
101. *Ibid.*
102. *R.H.A.L.*, 1957, p. 123 ; 1958, p. 26 ; *G.*, 1959, p. 384.
103. A partir de la mise au point de J. Formigé, *Congrès archéol. de France*, 1939, p. 182-195, *cf.* P. Grimal, *G.*, 1951, p. 114-124 ; 1954, p. 201 ; — et *cf.* encore *G.*, 1959, p. 385 ; 1963, p. 525.

rencontre à *Vélines*[104] ; et l'on a fait de nouvelles petites trouvailles (d'objets de bronze) au Canet de *Port-Sainte-Foy*[105]. Mais au sud de la rivière, et donc en Gironde, ensuite, la villa des Champellans, à *Pineuilh*, a fourni, croyons-nous, peu de choses depuis les travaux de A. Conil[106].

Si nous revenons vers l'ouest et le sud-ouest, ce pays d'Entre-deux-Mers a livré à A. Pezat l'établissement de *Mérignas*, avec lequel s'est posé ce problème de la destination d'une certaine sorte de bacs, à cupule d'épuration[107]. Et A. Pezat reconnaissait une installation gallo-romaine dans le bourg de *Frontenac*[108]. Et deux trésors de monnaies du IIIe siècle ont été découverts, l'un de plusieurs milliers d'antoniniens à *Soulignac* en 1948[109], l'autre, modeste, de 26 antoniniens en 1957 à *Escoussans*[110], — commune où avaient été signalées en un autre endroit, dix ans plus tôt, les traces d'une « villa » gallo-romaine[111].

Mais repartons de Bordeaux pour remonter la Garonne. Sur la rive droite d'abord, à *Bordeaux-Benauge*, a été trouvé en 1952-1954 un petit trésor de monnaies du IIIe siècle[112] ; dans la nécropole de *Bouliac*, R. Cousté a repéré l'étage des sarcophages gallo-romains[113] ; à *Latresne* la fouille d'une villa (d'autres ont parlé d'un poste routier) fut entreprise (cour à portique, dispositions ultérieurement transformées ; — un relief fruste figure peut-être un Mercure ?...)[114]. Passons sur la rive de l'Ouest : ce n'est qu'en 1942 que J. Béraud-Sudreau a publié le rare matériel conservé de la nécropole à incinération rencontrée en 1884 au hameau de Paté à *Cadaujac*, et que datent encore un peu deux monnaies du IIe siècle[115]. Cependant la grande villa, mais presque inexplorée, de *Saint-Médard-d'Eyrans* continue d'être

104. H. Vertet, *Ogam*, 1961, p. 557 (*cf.* déjà *G.*, 1959, p. 385) ; *G.*, 1963, p. 525.
105. *G.*, 1959, p. 387 (*cf.* auparavant A. Conil, *R.H.A.L.*, 1934, p. 45-50 et *fig.*).
106. *B.M.S.A.B.*, 1920, p. 64-87 (et *cf.* H. Vertet, *Ogam*, 1961, p. 567).
107. *G.*, 1954, p. 209 ; 1955, p. 194. Sur la question des bacs, *cf.* Coupry-Pezat, *Actes du LXXXIIe Congrès des Soc. Savantes, Bordeaux, 1957*, p. 53, et comparer ci-dessus, p. 254, à propos de Sainte-Colombe.
108. *G.*, 1957, p. 247.
109. H. Redeuilh, *B.M.S.A.B.*, 1945-1950, p. 23 ; 48 ; D. Nony, *Rev. numism.*, 1961, p. 106 (n° 27).
110. *G.*, 1959, p. 380 ; D. Nony, « Le trésor d'Escoussans et les trésors de monnaies romaines en Gironde », *Rev numism.*, 1961, p. 91 et suiv.
111. H. Redeuilh, *B.M.S.A.B.*, 1945-1950, p. 17.
112. D. Nony, *Rev. numism.*, 1961, p. 103 (n° 8).
113. *B.M.S.A.B.*, 1945-1950, p. 24 (fouilles de 1936-1937).
114. *B.M.S.A.B.*, 1954-1956, p. 11 (H. Pourrat et R. Ragot) ; *G.*, 1955, p. 190-192 ; 1957, p. 250 ; et *cf. supra* p. 30-31.
115. Un cimetière aquitain de l'époque gallo-romaine, *B.M.S.A.B.*, 1938-1940 (1942), p. 166-176.

prospectée [116]. Et en remontant encore la Garonne sur la même rive, à *Podensac* (mais loin de l'endroit où une mosaïque avait été découverte en 1898 [116 a]), MM. Claverie, Dubost, Viriot et A. Pezat ont relevé sous la chapelle de Sainte-Sportalie et tout épars à travers une nécropole établie dès le haut moyen âge les débris d'un établissement d'époque gallo-romaine avancée [117]. Peu de nouvelles de *Preignac,* malgré l'attirance de l'évident passé (*cf.* plus loin) ; au moins l'un des trésors découverts au XIXe siècle peut-il être encore, au Médaillier de Bordeaux, exploré [118]. Mais en face, sur la rive droite du fleuve, les sites archéologiques reconnus sont depuis longtemps bien plus nombreux.

H. Redeuilh a tenu le registre et présenté le bilan des découvertes gallo-romaines (et mérovingiennes) faites, de mémoire d'érudits ou de curieux, et aussi par lui-même, dans le canton de Cadillac (de *Haux* et *Capian* jusqu'à *Loupiac* et *Sainte-Croix-du-Mont,* en passant par *Lestiac, Paillet, Villenave-de-Rions, Rions, Laroque, Béguey, Cadillac, Gabarnac*) et jusqu'à Aubiac de *Verdelais* [119]. On ne peut qu'approximativement faire la part des trouvailles récentes, auxquelles A. Pezat en particulier ajoute annuellement : indices ou glanes à Garas de *Béguey* ou à *Gabarnac* [120], colonne remployée à Aubiac (*Verdelais*) [121] ; mais plus consistantes les trouvailles de Semens et surtout de Cadillac et de Loupiac. A. Pezat a fouillé en 1958 à *Semens,* dans le domaine de Gravelines, un four de potier, ou de tuilerie [122]. A *Cadillac* la Ville a fait exécuter des travaux qui ont livré aux enquêtes de A. Pezat, en 1955, deux bassins, communiquant l'un avec l'autre, dont l'un, le plus profond, à cupule, et, ici avec des vestiges mieux conservés de ce qui doit être un foyer, un aménagement général à rapprocher de ceux de Mérignas, etc. [123], — et non bien loin de ces bassins, depuis 1960, un complexe de constructions et

---

116. Sur cette villa, surtout célèbre par les sarcophages dont R. ETIENNE a renouvelé l'étude, *Rev. des études anc.*, 1953, p. 361-378 (et *Bordeaux antique*, p. 150 et 176, et *cf.* aussi p. 130), voir au surplus J. BÉRAUD-SUDREAU, *B.M.S.A.B.*, 1941-1944, p. 20-32 ; 1945-1950, p. 5 ; 16 ; Mlle E. SEIGNEURIN, *ibid.*, 1954-1956, p. 9 ; 15.

116 *a*. *Cf.* de MENSIGNAC, *B.M.S.A.B.*, 1912, p. 81-86.

117. *G.*, 1959, p. 378-380.

118. Th. RICAUD. « Les antiquités et les monuments religieux de Preignac », *B.M.S.A.B.*, 1938-1940, p. 119-141 ; — D. NONY, *B.M.S.A.B.*, *Cercle Bertrand-Andrieu*, I, 1947-1958, p. 23-24 ; *Rev. numism.*, 1961, p. 105 (n° 22).

119. H. REDEUILH (après maintes communications du même auteur parues dans les *B.M.S.A.B.*, et voir *Bull. arch. du Comité...*, 1938-1940, p. 295-296). « Vestiges gallo-romains et mérovingiens du canton de Cadillac-sur-Garonne (Contribution à l'établissement d'un répertoire archéologique) », *R.H.B.*, 1958, p. 11-34 ; 81-99.

120. *B.M.S.A.B.*, 1941-1944, p. 44 ; 75 ; *R.H.B.*, 1958, p. 22 ; 33.

121. *G.*, 1963, p. 513.

122. *G.*, 1959, p. 382.

123. *G.*, 1957, p. 246-248 ; et *cf.* ci-dessus, p. 254 ; 255 et n. 107.

reconstructions, montrant notamment, en briques, un hypocauste et un bain chaud, et dont l'état le plus ancien remonte au haut Empire [124]. A *Loupiac,* dans la villa des (±) IIe-Ve siècles depuis longtemps connue, A. Pezat, de 1953 à 1956, a poursuivi la découverte de riches mosaïques du IVe siècle, qui pavaient des portiques autour d'une grande piscine, dans laquelle on a retrouvé, parmi des décombres d'architecture ou des éclats de revêtements de marbre, les miettes des enduits peints, représentant en particulier des poissons, qui s'y étaient brisés [125].

Sur la rive nord du fleuve, encore, en le remontant, ce sont les vestiges d'une « villa » qu'un défonçage profond a fait surgir au lieudit La Chapelle à *Saint-Pierre-d'Aurillac* [126] ; ce sont des éléments d'architecture qui resurgissent au lieudit La Recluse à *La Réole* [127] (près de l'endroit, sur le flanc sud du coteau du Mirail, où l'on avait repris, en 1931, les fouilles d'un établissement remontant jusqu'au haut Empire, et qu'on appelait naguère la villa *Pontoise* ou *Pontésia* [128]). Mais en Réolais, c'est surtout la vallée du Dropt qui a récemment retenu l'attention, avec les vestiges de la « villa » de Lantic aux *Esseintes* [129] ; avec *Bagas* où une villa importante se dessine [130] ; avec *Loubens* et un bac à cloisonnement et cupules [131] ; avec les substructions et la mosaïque de *Mesterrieux* [132] ; sans compter les débris et indices relevés aussi à *Morizès*, à *Neuffons*, et, au nord de la vallée du Dropt, à *Saint-Martin-du-Puy* et à *Clayrac* [133], et tout cela s'ajoutant à des points autrefois signalés. R. Arambourou [134] décelait dans la répartition des vestiges reconnus d'établissements gallo-romains en cette région une régularité peut-être instructive (sous réserve de plus de précisions sur la datation respective des divers sites) touchant l'organisation antique du terroir.

Le Bazadais n'est pas trop en reste : si à *Bazas* même (l'ancienne *Cossio Vasatum*), pour l'époque romaine, il n'a été récemment retrouvé (sous la cathédrale) que deux oushebtis égyptiens [135], c'est une villa, avec des monnaies du Ier au IVe siècles, des fragments de marbre, etc., que L. Cadis, depuis 1950, a vu surgir en miettes, des

---

124. *G.*, 1961, p. 374 ; 1963, p. 511-512 ; — et découvertes de 1964.

125. *Cf.* H. REDEUILH, *R.H.B.*, 1958, p. 16-22 ; — et (A. PEZAT) *G.*, 1954, p. 208-210 ; 1957, p. 250-251 ; *Questions d'histoire girondine. Actes du Xe Congrès de la Fédération hist. du Sud-Ouest, mai 1957* (1959), p. 147-151.

126. *G.*, 1963, p. 513.

127. *G.*, 1955, p. 196.

128. *Cf.* L. TOUZET, *B.M.S.A.B.*, 1937, p. 24-28.

129. *G.*, 1959, p. 383.

130. *G.*, 1955, p. 190 ; 1957, p. 240-243.

131. *G.*, 1955, p. 192-194 et *cf.* ci-dessus, p. 254 ; 255 et n. 107 ?

132. *G.*, 1955, p.195.

133. *G.*, 1955, p. 190, n. 1 ; et *cf.* Dr LACOSTE-LAGRANGE, *B.M.S.A.B.*, 1954-1956, p. 17.

134. *G.*, 1955, p. 190, n. 1 ; 191, *fig.* 1 ; 1959, p. 384.

135. *G.*, 1949, p. 131.

labours, au hameau de Monon à *Cudos* [136] ; c'est une petite villa, avec un fragment de mosaïque, qu'entre 1949 et 1952 il a trouvée à Taleyson, dans la commune de *Bernos* [137] ; et le château de *Noaillan* lui a livré en 1961 des traces gallo-romaines [138] ; — tandis que B. Marquette, en 1959, 1961 et 1962, sauvait un chapiteau composite de marbre blanc et commençait les fouilles et découvrait des murs et deux pièces sur hypocaustes de la villa, autrefois signalée pour des mosaïques depuis lors disparues, de Cameilhac à *Léogeats* [139]. A *Hostens,* à proximité du lieudit Le Castéra, il a été trouvé vers 1945 une monnaie d'or de Claude, à l'effigie de Germanicus [140].

Enfin, au Pays de Buch (chez les Boiens), aux résultats des fouilles effectuées à Lamothe de *Biganos* par le Dr Peyneau de 1915 à 1921 et qui avaient révélé la ville de *Boii* et une nécropole des IIIe-Ve siècles [141], s'ajoutent, dans les limites générales de la même agglomération, de nouvelles trouvailles (éléments d'architecture, etc.) signalées par l'abbé Boudreau [141 a] ; et dans la série des Castéra qui jalonnent le cours de l'Eyre et qui entre autres époques ont été occupés à l'époque romaine, au site portuaire composé par l'Eyga du ruisseau d'Arneyre et le Castéra-de-Lamothe, et où le Dr Peyneau a vu le port de Boii, l'Abbé Boudreau propose d'ajouter un nouveau point portuaire des Boiens marqué, à une boucle de l'Eyrotte, par un Gurp et un Pujau [142] ; et enfin telle route, que l'abbé Boudreau repère avec bonheur, ramène à Bordeaux [143].

*
* *

On discerne mal, le plus souvent, les caractères propres ou l'importance de chacun de ces établissements qu'on désigne sous le terme de « villas ». De même, quand il s'agit de ramassage ou de sondages plutôt que de fouilles, est-il souvent malaisé de distinguer si ou dans quelle proportion l'établissement est attribuable au haut Empire ou au bas Empire ; et certains points « gallo-romains » ci-dessus rencontrés peuvent bien être quelque peu postérieurs à un

---

136. L. CADIS, *B.S.P.F.*, 1954, p. 397, et rapport inédit de 1959.
137. *G.*, 1951, p. 124 ; L. CADIS, *B.S.P.F.*, 1954, p. 398.
138. L. CADIS, « Les fouilles du château de Noaillan », *Cahiers du Bazadais*, sept. 1962, p. 1-4 (*cf.* J.-B. MARQUETTE, *ibid.*, avril 1963, p. 6) : *G.*, 1963, p. 514.
139. *G.*, 1961, p. 376 ; 1963, p. 513.
140. J.-B. MARQUETTE, *Cahiers du Bazadais*, sept. 1963, p. 1.
141. *Cf.* B. PEYNEAU, *Découvertes archéologiques dans le pays de Buch* (1926), *passim* ; C. JULLIAN, « La ville de Boii », *Rev. des Etudes anciennes*, 1926, p. 243.
141 *a*. *B.M S.A.B.*, 1951-1953, p. 20.
142. *B.M.S.A.B.*, 1954-1956 p. 31 : « Le Pujau et les Pujolets de l'Eyrotte, au Teich », *ibid.*, 1954-1956, p. 87-92.
143. *Cf. supra*, p. 111-118 ; Abbé M. BOUDREAU : *Voies romaines en Pays Boïen.*

IVe siècle qui ne marque pas trop le terme de la Gaule romaine ; et assez généralement la vie (et la mort) a plus ou moins continué autour des mêmes endroits pendant le haut moyen âge ; et la recherche n'est que dans l'enfance, qui veut reconnaître, dans les couches des ruines de villas, les heures des destructions depuis les invasions du Ve siècle jusqu'aux Arabes et aux Francs du VIIIe, jusqu'aux Normands du IXe siècle (et comment distinguer des accidents locaux les larges catastrophes ?).

De même qu'on n'a pas encore identifié, malgré tant de rêves, les villas d'Ausone pour le IVe siècle [143 a], de même parmi les villas littérairement signalées aux Ve et VIe siècles, on ne touche guère, à *Bourg,* dans sa réalité célébrée par Sidoine Apollinaire, le *Burgus* de Pontius Leontius [143 b] ; et l'on n'a point retrouvé les sites exacts des villas des Léonces, chantées par Fortunat : *Bissonum* (Besson, sur la commune de *Cestas*), *Verego* (*Baurech ?*), *Premiacum* (*Preignac*) [144]. Toutefois c'est une des villas de la famille des Léonces que nous tenons assez vraisemblablement à *Saint-Denis-de-Pile* [145], — comme apparemment nous tenons l'une des nombreuses propriétés de Bertechramnus, l'évêque du Mans (et l'une de celles qu'il tenait de sa mère), avec la villa fouillée actuellement à *Plassac* [146].

Mais des demeures comme celle de *Montcaret* peut-être, celle de *Loupiac* où l'archéologie en tout cas fournit des indices dans ce sens, ont la chance d'avoir été, après le IVe siècle et plus ou moins durablement encore, réparées, refaites, entretenues, sans qu'on puisse trop déterminer l'époque où elles sont devenues lieu de culte chrétien [147]. Et combien l'on voudrait mieux dater, à *Cadillac* par exemple (où A. Pezat travaillait derrière le bulldozer), les remaniements de plan qu'accusent tels murs repérés [148] ; mieux préciser, par exem-

---

143 *a*. Toutefois, les problèmes viennent d'être bien circonscrits par R. ETIENNE, *Bordeaux antique*, p. 351-361.
143 *b*. A. NICOLAÏ, « La villa gallo-romaine de Pontius Leontius », *B.M.S.A.B.*, 1929, p. 1-23, identifiait encore le *Burgus* avec les vestiges retrouvés sur le plateau de Gogues ; mais A. LOYEN, *Sidoine Apollinaire*, C.U.F. (Collection Guillaume-Budé), *I, Poèmes* (1960), Notes complément. au Carmen XXII, p. 193-195, en reconnaît l'emplacement avec vraisemblance sur le site de la ville même de Bourg.
144. *Cf.* Marquise de MAILLÉ, *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux*, p. 84-88 ; Ch. HIGOUNET, *Bordeaux pendant le haut moyen âge*, p. 209.
145. *Cf.* E. GRIFFE, « La création d'une paroisse rurale en Bordelais au VIe siècle », *Bull. littér. eccl.*, 1955, p. 174-177 ; Marquise de MAILLÉ, *op. l.*, p. 183 ; Ch. HIGOUNET, *op. l.*, p. 76 ; 209. — Sur une monnaie byzantine trouvée à Saint-Denis-de-Pile, *cf. R.H.A.L.*, 1940, p. 9.
146. *G.*, 1963, p. 510, et fouilles plus récentes, inéd. ; et *cf.* Marquise de MAILLÉ, *op. l.*, p. 102, n. 4 ; Ch. HIGOUNET, *op. l.*, p. 79 et 210 (à propos du testament de Bertechramnus rédigé en 615).
147. *Cf. supra*, p. 254, n. 103, et p. 257, n. 125. Mais bien des points, archéologiquement, restent à préciser.
148. *G.*, 1961, p. 374 ; 1963, p. 512 ; et fouilles inéd.

ple à Taleyson (*Bernos*), la durée d'existence d'une petite ferme « au moins jusqu'à l'époque mérovingienne »[149].

Mais comment les trouvailles récentes répondent-elles à cette loi banale qui veut que des morts du haut moyen âge aient été si souvent inhumés dans les ruines mêmes (en déchirant à l'occasion les pavements de mosaïque) ou auprès des vestiges des villas « gallo-romaines », — c'est-à-dire souvent autour de quelque chapelle qu'on repère ou suppose... ? De telles tombes (mais les cimetières ou leurs étages sont assez souvent difficiles à dater) ont été retrouvées, à l'intérieur ou à proximité des installations antérieures, dans les lieux suivants, selon l'ordre où nous les avons déjà rencontrés : à *Plassac*[150] si telle inhumation remonte au haut moyen âge, à *Montagne* (Maison Blanche)[151] (et l'on sait les tombes depuis plus longtemps découvertes à *Montcaret*, au Canet de *Port-Sainte-Foy*[152]), *à Mérignas*[153], à *Saint-Médard-d'Eyrans*[154], à *Podensac* auprès de la chapelle de Sainte-Sportalie[155], à *Béguey* auprès de l'église[156], à *Cadillac*[157], à *Saint-Pierre-d'Auriac* (La Chapelle)[158] si la nécropole date du haut moyen âge, à *La Réole* (Le Mirail)[159], aux *Esseintes*[160], à *Loubens* peut-être (?)[161], à Monon de *Cudos*[162], à *Noaillan*[163]...

D'autres cimetières « mérovingiens » encore ont été reconnus depuis peu : à *Saint-Jean-de-Blaignac* (avec une boucle de ceinturon « wisigothique »)[164], à *Cessac* (avec des peignes d'os, etc.)[165], à *Bouliac*[166], à *Langoiran* (château Faubernet)[167], peut-être à Flaujac (*Grignols*) où les sarcophages trouvés furent détruits avant qu'on ne

---

149. *G.*, 1951, p. 124.
150. Inéd.
151. *R.H.A.L.*, 1957, p. 64.
152. *Cf.* J. Formigé, cité *supra*, p. 254, n. 103 (Montcaret) ; *G.*, 1959, p. 387 (Port-Sainte-Foy).
153. *G.*, 1954, p. 209 ; 1955, p. 194.
154. J. Béraud-Sudreau, *B.M.S.A.B.*, 1938-1940, p. 48 ; 1945-1950, p. 10 ; Mlle E. Seigneurin, *B.M.S.A.B.*, 1954-1956, p. 34 ; *G.*, 1957, p. 253 ; 1961, p. 373 ; et *cf. supra*, p. 45-46, Mlle E. Seigneurin : *Découverte de sépultures à Saint-Médard-d'Eyrans*.
155. *G.*, 1959, p. 378-381 (MM. Claverie, Dubost, Viriot et Pezat).
156. H. Redeuilh, *R.H.B.*, 1958, p. 29-33 ; *G.*, 1961, p. 374 (Mme le Dr Masson, MM. Pezat et Redeuilh).
157. Inéd.
158. *G.*, 1963, p. 513.
159. *G.*, 1955, p. 195.
160. *G.*, 1959, p. 383.
161. *G.*, 1955, p. 192-194.
162. Rapport inéd. de L. Cadis.
163. *G.*, 1961, p. 376 ; L. Cadis, *Cahiers du Bazadais*, sept. 1962, p. 1-4 ; *G.*, 1963, p. 514.
164. *G.*, 1949, p. 132.
165. A. Pezat, *B.S.P.F.*, 1952, p. 486 ; *G.*, 1954, p. 207.
166. R. Cousté, *B.M.S.A.B.*, 1945-1950, p. 24.
167. *R.H.B.*, 1958, p. 96.

les put dater[168]. Et les plus importantes fouilles récentes d'un cimetière mérovingien en Gironde, hors de Bordeaux, ont été celles de L. Cadis, place Saint-Martin, à *Bazas*, en 1949-1951, qui ont fourni un bon nombre de ces sarcophages (de la série banale représentée à Saint-Seurin de Bordeaux, à Cessac, La Réole, Noaillan...) de plan trapézoïdal avec un haut couvercle en bâtière, décorés de hachures en jeux alternés dans des compositions de triangles, losanges ; décorés souvent aussi de croix ; — et livré auprès des squelettes quelque mobilier (boucles ou leurs garnitures, bagues, etc.)[169].

Sur tel ou tel site funéraire ont été dûment relevés les indices des rites d'offrande, de feu ; des rites de mutilation que notamment A. Pezat est habile à déceler ; et notées les surimpositions.

Des questions subsistent ; quel rituel, quelle coutume peuvent attester certaines fosses ovoïdes à incinération que A. Pezat a découvertes à *Frontenac*[170], à *Preignac*[171] ; certaine trouvaille peut-être parente à *Saint-Martin-de-Sescas*[172] ; certaine fosse à *Sainte-Terre*[173] ? Et à quel moment au juste sommes-nous ?

*
**

Les conclusions pourraient être : qu'il faudrait, et singulièrement dans la ville de Bordeaux, quand il ressort chaque année tant de bribes, avouées ou non, retrouver quelques-uns des vestiges plus larges et plus instructifs que vraisemblablement ces bribes souvent dénoncent ; — qu'à la ville comme à la campagne, tout autant que des mosaïques ou des tombeaux, il importe de trouver (et notre époque le doit bien comprendre) ce qui peut témoigner des techniques et du travail les plus utilitaires d'une part, des conditions de vie du commun des hommes ou des diverses classes inférieures d'autre part ; — qu'un objet archéologique, et s'agit-il même d'une œuvre d'art ou d'une monnaie, n'a sa signification particulière et n'atteint son vrai prix que si l'on peut préciser le lieu, l'étage, le contexte (ainsi ne faut-il jamais éparpiller un trésor de monnaies !) où il a été découvert dans le sol ; — qu'en vérité il ne s'agit pas de récolter des objets, mais de définir dans des coupes de terrain des niveaux archéo-

---

168. J.-B. Marquette, *Cahiers du Bazadais*, avril 1962, p. 5.
169. *G.*, 1949, p. 131 ; L. Cadis, J. Coupry, J.-B. Marquette, « La nécropole mérovingienne de Bazas », *R.H.B.*, 1960, p. 125-140 ; *Bazas et le Bazadais, Actes du XIIIe Congrès de la Fédération hist. du Sud-Ouest, mai 1960* (1961), p. 35-50 ; *G.*, 1961, p. 377.
170. *G.*, 1957, p. 247-250.
171. *G.*, 1963, p. 513.
172. *G.*, 1959, p. 382.
173. *G.*, 1963, p. 514 (et comparer les tessons de poterie du Trou Noir de *Saint-Martin-du-Puy*, *G.*, *ibid.*).

logiques, c'est-à-dire des époques de civilisation, avec leurs éléments les plus caractéristiques, qui sont fréquemment assez ordinaires ; — que l'observation et l'établissement des stratigraphies de divers types représentent un métier spécial et difficile ; — que l'exploration du sol, et qu'elle soit fortuite ou méthodique, bouleverse et détruit sans recours les témoignages des couches historiques, et qu'on ne recommencera jamais une fouille ; — qu'une fouille non publiée ou que n'ont révélée que d'insuffisants comptes rendus est une fouille *qui n'a pas eu lieu.*

TABLE DES MATIÈRES

Chronique archéologique :

IMPRIMERIE BIERE
18, RUE DU PEUGUE
BORDEAUX

3980. — Numéro 1073 imprimeur.
Dépôt légal : 2e trimestre 1965.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX
Hôtel des Sociétés Savantes
71, rue du Loup

C.C.P. BORDEAUX 306.80

Bordeaux, ce 1er mai 1965

Madame,
Monsieur,

Voici le tome LXII des Bulletins et Mémoires de notre Société qui constituera pour vous une heureuse surprise. Vous avez pu, depuis quelques années, noter certains changements dans notre rythme de publication qui, lentement, essaie de retrouver les habitudes antérieures à la crise des années 1930. Tous les deux ans, depuis 1954, nous avons publié un numéro et depuis 1960, parmi ces numéros apparaissent des Bulletins spécialisés, l'un consacré à la numismatique, l'autre aux documents manuscrits.

Le présent numéro marque des progrès décisifs : le nombre des pages a doublé, celui des illustrations a plus que triplé, nous avons voulu que toutes les époques soient représentées parmi les douze articles et nous avons comblé notre retard pour la publication du compte rendu des séances.

En outre, la Société Archéologique a publié, dans une nouvelle collection, "Documents d'Aquitaine", deux volumes, l'un de J.P. TRABUT CUSSAC, le *Livre des hommages d'Aquitaine* (Bordeaux, 1959 : 28 F.) et l'autre du Dr CHEYNIER et de l'Abbé BREUIL, *La caverne de Pair-non-pair* (Bordeaux, 1964 : 46 F.) (Les prix de ces ouvrages sont des prix spéciaux pour les membres de la Société).

Nos projets sont simples, c'est de publier désormais un numéro annuel (spécialisé ou non) et déjà, pour 1965, nous avons constitué un manuscrit prêt à l'impression. Mais pour cela nous avons besoin de vous. Vous pouvez nous aider en effet :

- en versant dès maintenant votre cotisation pour 1965 (20 F.)
- en vous procurant les volumes de la collection "Documents d'Aquitaine"
- en participant, nombreux, aux activités de la Société (réunions, excursions, cours publics d'histoire de l'art et d'archéologie)
- en présentant des communications et des articles pour nos bulletins
- en faisant adhérer à notre Société tous ceux qui pourraient être intéressés par nos travaux et la connaissance du passé local.

Nous sommes certains que vous voudrez bien appuyer notre effort, et vous remerciant d'avance, nous vous prions de croire à l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Le Président :

F.-G. PARISET

Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines.